MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878, A PARIS.

CONGRÈS ET CONFÉRENCES DU PALAIS DU TROCADÉRO.

COMPTES RENDUS STÉNOGRAPHIQUES

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DU COMITÉ CENTRAL DES CONGRÈS ET CONFÉRENCES

ET LA DIRECTION DE M. CH. THIRION, SECRÉTAIRE DU COMITÉ,

AVEC LE CONCOURS DES BUREAUX DES CONGRÈS ET DES AUTEURS DE CONFÉRENCES.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE,

TENU À PARIS, DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 1878.

N° 28 de la Série.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXI.

COMPTES RENDUS STÉNOGRAPHIQUES DES CONGRÈS INTERNATIONAUX

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Congrès de l'Agriculture. (N° 1 de la série.)
Congrès pour l'Unification du numérotage des fils. (N° 2 de la série.)
Congrès des Institutions de prévoyance. (N° 3 de la série.)
Congrès de Démographie et de Géographie médicale. (N° 4 de la série.)
Congrès des Sciences ethnographiques. (N° 5 de la série.)
Congrès des Géomètres. (N° 6 de la série.)
Conférences de Statistique. (N° 7 de la série.)
Congrès pour l'Étude de l'amélioration et du développement des moyens de transport. (N° 8 de la série.)
Congrès des Architectes. (N° 9 de la série.)
Congrès d'Hygiène. (N° 10 de la série.)
Congrès de Médecine mentale. (N° 11 de la série.)
Congrès du Génie civil. (N° 12 de la série.)
Congrès d'Homœopathie. (N° 13 de la série.)
Congrès de Médecine légale. (N° 14 de la série.)
Congrès sur le Service médical des armées en campagne. (N° 15 de la série.)
Congrès pour l'Étude des questions relatives à l'alcoolisme. (N° 16 de la série.)
Congrès des Sciences anthropologiques. (N° 17 de la série.)
Congrès de Botanique et d'Horticulture. (N° 18 de la série.)
Congrès du Commerce et de l'Industrie. (N° 19 de la série.)
Congrès de Météorologie. (N° 20 de la série.)
Congrès de Géologie. (N° 21 de la série.)
Congrès pour l'Unification des poids, mesures et monnaies. (N° 22 de la série.)
6e Congrès Séricicole international. (N° 23 de la série.)
Congrès de la Propriété industrielle. (N° 24 de la série.)
Congrès du Club Alpin français. (N° 25 de la série.)
Congrès sur le Patronage des prisonniers libérés. (N° 26 de la série.)
Congrès de la Propriété artistique. (N° 27 de la série.)
Congrès de Géographie commerciale. (N° 28 de la série.)
Congrès universel pour l'Amélioration du sort des aveugles et des sourds-muets. (N° 29 de la série.)
Congrès des Sociétés des amis de la paix. (N° 30 de la série.)
Congrès des Brasseurs. (N° 31 de la série.)
Congrès pour les Progrès de l'industrie laitière. (N° 32 de la série.)

AVIS. — Chaque compte rendu forme un volume séparé que l'on peut se procurer à l'**Imprimerie Nationale** (rue Vieille-du-Temple, n° 87) et dans toutes les librairies, au fur et à mesure de l'impression.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/congresinternati00cong_12

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE,

TENU À PARIS, DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 1878.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878, A PARIS.

CONGRÈS ET CONFÉRENCES DU PALAIS DU TROCADÉRO.

COMPTES RENDUS STÉNOGRAPHIQUES

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DU COMITÉ CENTRAL DES CONGRÈS ET CONFÉRENCES

ET LA DIRECTION DE M. CH. THIRION, SECRÉTAIRE DU COMITÉ,

AVEC LE CONCOURS DES BUREAUX DES CONGRÈS ET DES AUTEURS DE CONFÉRENCES.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE,

TENU À PARIS, DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 1878.

N° 28 de la Série.

Fb 123.
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER
N° 194
BIBLIOTHÈQUE

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXI.

CONGRÈS INTERNATIONAL

DE

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE,

TENU À PARIS DU 23 AU 30 SEPTEMBRE 1878.

ARRÊTÉ

DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

AUTORISANT LE CONGRÈS.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce,

Vu notre arrêté du 10 mars 1878, instituant huit groupes de Conférences et de Congrès pendant la durée de l'Exposition universelle internationale de 1878;

Vu le Règlement général des Conférences et Congrès;

Vu l'avis du Comité central des Conférences et Congrès,

Arrête :

Article premier. Un Congrès international de Géographie commerciale est autorisé à se réunir au palais du Trocadéro, du 23 au 28 septembre 1878.

Art. 2. M. le Sénateur, Commissaire général, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 juin 1878.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce,
TEISSERENC DE BORT.

PROGRAMME DU CONGRÈS.

PREMIÈRE SECTION.

EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

Explorations commerciales récentes; leurs résultats.

Explorations commerciales à provoquer pour ouvrir de nouveaux débouchés au commerce et à l'industrie.

Conditions dans lesquelles doit être entreprise une exploration commerciale.

Programmes et questionnaires à proposer aux voyageurs, aux capitaines de navires, aux consuls.

Nouvelles routes terrestres, maritimes, fluviales, à suivre ou à ouvrir au commerce.

Vœux à adresser au Ministère de la marine et des colonies et au Ministère des affaires étrangères.

DEUXIÈME SECTION.

PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS.

Produits végétaux, minéraux et animaux à exporter des diverses parties du globe; marchandises à y importer en échange.

Musées de géographie commerciale créés ou à créer.

Animaux et plantes à échanger entre les divers pays, au point de vue de leur acclimatation.

Procédés industriels des pays lointains et en particulier de l'extrême Orient.

Questionnaires à soumettre aux consuls et aux commerçants résidant à l'étranger.

Vœux à adresser au Ministère de l'agriculture et du commerce.

TROISIÈME SECTION.

ÉMIGRATION ET COLONISATION.

Causes générales de l'émigration.

Divers systèmes de colonisation; exemples à suivre.

Vœux à adresser aux Ministères de la marine et des colonies, de l'intérieur et des affaires étrangères.

QUATRIÈME SECTION.

ENSEIGNEMENT.

Diffusion de la géographie commerciale : livres, publications périodiques, cours, conférences, voyages d'étude.

Enseignement de la géographie à introduire à tous les degrés : primaire, secondaire, supérieur et spécial, au point de vue des connaissances relatives à la géographie commerciale.

Utilité de l'enseignement topographique, au point de vue des renseignements que peuvent fournir les explorateurs sur une contrée.

Vœux à adresser aux Ministères de l'instruction publique et de l'agriculture et du commerce.

CINQUIÈME SECTION.

QUESTIONS GÉNÉRALES.

Développement des entreprises coloniales.

Relations des Sociétés de géographie commerciale entre elles et avec les Sociétés scientifiques et économiques.

Moyens d'associer les intérêts commerciaux et scientifiques; services réciproques que peuvent se rendre le commerce et la science.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL.

Article premier. Le Congrès international de Géographie commerciale de l'Exposition universelle internationale de 1878 se réunira au palais du Trocadéro, sous le patronage du Gouvernement français, du 23 au 28 septembre 1878. (Arrêté ministériel du 15 juin 1878.)

Le lundi 23 septembre, première journée du Congrès, sera consacré à une séance solennelle d'inauguration. On emploiera les jours suivants à la discussion des questions proposées; le matin, les membres du Congrès, divisés par sections, se réuniront dans des bureaux séparés; dans l'après-midi, les séances seront générales.

Le samedi 28 septembre aura lieu la séance solennelle de clôture [1].

Art. 2. Le Congrès sera partagé en cinq sections, conformément à l'ordre fixé par le programme annexé à l'arrêté d'autorisation et inséré au *Journal officiel de la République française*, du 20 juin 1878.

[1] Les travaux du Congrès se sont prolongés jusqu'au lundi 30 septembre 1878, et c'est à cette date qu'a eu lieu la séance solennelle de clôture.

Art. 3. Le Congrès ne sera pas public.

Les adhérents et les délégués des Gouvernements, Sociétés, Chambres de commerce, Syndicats et Corporations auront seuls droit de prendre part aux délibérations et aux votes.

Des invitations seront adressées par les soins du Commissariat général du Congrès aux divers corps de l'État et aux notabilités étrangères et françaises, pour les séances d'ouverture et de clôture.

Des places seront réservées dans la salle des séances aux représentants de la presse étrangère et française.

Une carte spéciale sera délivrée par les soins du Commissariat général du Congrès aux représentants des journaux dûment accrédités par leur rédacteur en chef.

Art. 4. Le Congrès sera composé des adhérents étrangers et français, ainsi que des délégués de tous pays ayant reçu des Gouvernements, des Chambres de commerce, des Syndicats, des Corporations ou des Sociétés le mandat de les représenter officiellement.

Les adhérents sont ou *membres donateurs* ou *membres adhérents*. Les membres donateurs sont ceux qui versent une somme de 100 francs au minimum. Leurs noms seront publiés en tête du compte rendu des travaux du Congrès sur une liste spéciale.

Les membres adhérents sont ceux qui versent une somme de 12 francs.

Les noms des adhérents seront publiés sur une seconde liste.

Chaque membre donateur ou adhérent reçoit, *contre le versement de sa souscription*, une carte d'admission personnelle et nominative et a droit à un exemplaire des *Mémoires du Congrès*, qui seront publiés par les soins du Commissaire général du Congrès.

Une carte semblable sera délivrée à chacun des délégués.

Art. 5. Il est institué un Comité d'honneur, composé de notabilités étrangères et françaises.

Art. 6. Des délégués du Commissariat général du Congrès sont accrédités dans les principales villes de l'étranger et des départements, auprès des Sociétés savantes, des Chambres de commerce, des Syndicats et des Corporations et auprès du public, pour recueillir des souscriptions de membres adhérents ou donateurs.

Les délégués qui auront réuni un minimum de cinquante souscriptions seront inscrits sur la liste des membres donateurs.

Art. 7. Le Bureau du Congrès se compose :

1° Du Président de la Société de géographie commerciale de Paris, président du Congrès;

2° Des deux Vice-Présidents de la Société de géographie commerciale de Paris, vice-présidents du Congrès;

3° Du Commissaire général du Congrès;

4° Des Commissaires généraux adjoints;

5° Des Membres des Bureaux des Sections de la Société de géographie commerciale de Paris;

6° Du Secrétaire général et des Secrétaires de la Société de géographie commerciale de Paris;

7° De Délégués de chacune des nations représentées au Congrès.

Art. 8. Le Bureau permanent des Sections se composera d'un Président d'honneur, choisi parmi les présidents des Sociétés de géographie de France, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire, qui seront le président et les secrétaires des Sections de la Société de géographie commerciale de Paris, et d'un Délégué de l'une des nations représentées au Congrès.

Art. 9. Un Commissaire spécial sera attaché à chaque Section. Il sera chargé de veiller à l'exécution du règlement et d'en référer pour toutes les questions d'ordre au Commissariat général.

Art. 10. L'assemblée générale et les Sections éliront chaque jour leur président pour la séance du lendemain.

Art. 11. Les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents; les résolutions proposées par chacune des Sections seront notifiées, après la séance, au Commissaire général, qui les transmettra au Bureau du Congrès.

Art. 12. Le Bureau arrêtera chaque jour, pour le lendemain, les heures des séances des Sections et de l'assemblée générale, et publiera leur ordre du jour.

Art. 13. A l'ouverture de l'assemblée générale, l'un des secrétaires lira le procès-verbal de la séance précédente, et le président ou le secrétaire de chaque Section fera connaître les travaux de sa Section.

Art. 14. Il sera publié chaque jour, par les soins du Commissariat général, un programme et un compte rendu sommaire des travaux du Congrès. — Un exemplaire de cette publication sera remis à chaque membre du Congrès.

Art. 15. Aucune restriction ne sera imposée quant à l'emploi des langues étrangères.

Art. 16. Nul ne pourra prendre la parole sans avoir obtenu l'autorisation du Président.

Art. 17. Toute discussion sur des matières étrangères au programme est interdite.

Art. 18. Le Commissaire général facilitera autant qu'il dépendra de lui le séjour des membres du Congrès à Paris.

Des démarches seront faites par ses soins auprès des Compagnies de bateaux et de chemins de fer pour obtenir, pour les membres du Congrès, des réductions sur le prix des places.

Art. 19. Des démarches seront également faites auprès des grands établis-

sements scientifiques, industriels et commerciaux pour que la carte de membres du Congrès facilite l'accès de ces établissements.

Art. 20. Le Congrès terminé, le Commissaire général restera chargé de l'exécution des décisions prises.

Art. 21. Le Commissaire général restera le dispensateur des sommes recueillies par le Congrès, jusqu'à ce que ces sommes aient été entièrement dépensées.

Art. 22. Les comptes rendus seront rédigés par les soins des Bureaux des Sections du Congrès, sous le contrôle du Président du Congrès, président de la Société de géographie commerciale de Paris, et remis, avant le 30 décembre de la présente année, au Commissaire général.

Le Commissaire général se chargera de les publier, après avoir fait connaître l'étendue des matières qu'il pourra livrer à l'impression.

Art. 23. Tout incident non prévu par le présent règlement sera soumis au Bureau du Congrès, qui statuera.

COMITÉ D'HONNEUR.

MEMBRES FRANÇAIS.

S. Exc. M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce.
S. Exc. M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.
MM. Édouard Charton, sénateur, membre de l'Institut.
Michel Chevalier, membre de l'Institut.
Édouard Dulaurier, membre de l'Institut.
Garcin de Tassy, membre de l'Institut.
le comte Ferdinand de Lesseps, membre de l'Institut.
le contre-amiral Mouchez, membre de l'Institut.
Camille Rousset, de l'Académie française.
le comte de Sartiges, ancien ambassadeur auprès du Saint-Siège.
le baron de Watteville, directeur des sciences et lettres au Ministère de l'instruction publique.
J. Higginson, délégué de la Nouvelle-Calédonie à l'Exposition.

MEMBRES ÉTRANGERS.

Allemagne : M. le baron Richthofen, président de la Société de géographie de Berlin, voyageur en Chine.

Belgique : M. Wauwermans, président de la Société de géographie d'Anvers.

Birmanie : S. Exc. le Ken-Woon-Menguie, premier ministre, ancien ambassadeur en Europe.

Cambodge : Sa Majesté Phra Nôrôdôm, roi des Khmers ou Cambodgiens.

Espagne : don Bonifacio de Blas y Muñoz, ancien ministre d'État; M. de Hernandez Gouita, ancien chargé d'affaires d'Espagne en France.

États-Unis d'Amérique : M. Henry Stanley, explorateur de l'Afrique équatoriale.

Grande-Bretagne : M. le commandant Cameron, explorateur de l'Afrique équatoriale.

Grèce : MM. le général P. Coronéos, député au Parlement hellénique; Léonidas Mélétopoulo, ministre plénipotentiaire.

Italie : M. Cesare Correnti, chef de la grande maîtrise des ordres royaux, commissaire général de l'Italie à l'Exposition.

Nicaragua : S. Exc. don Pedro Chamorro, président de la République.

Portugal : le commandeur Joaquim Possidonio Narcizo da Silva, correspondant de l'Institut de France.

Suisse : M. Bouthillier de Beaumont, président de la Société de géographie de Genève.

MEMBRES DONATEURS.

MM. Boa-Vista (le vicomte Francisco de), membre correspondant de la Société de géographie de Lisbonne, à Lisbonne (Portugal).

Bruc (le duc de), chargé d'affaires de la République de Saint-Marin, rue de la Tour, 38, à Paris.

Croizier (le marquis de), commissaire général du Congrès, président de la Société académique indo-chinoise de Paris, ancien délégué du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts aux expositions, avenue Bugeaud, 29, à Paris.

Delagrave (Ch.), éditeur, rue Soufflot, 11, à Paris.

Garnier (B.), consul de France aux Indes Néerlandaises, à Batavia.

Hachette, libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Higginson (J.), président du Comité central et commissaire délégué de la Nouvelle-Calédonie à l'Exposition de 1878, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Meurand, ministre plénipotentiaire, directeur des consulats et affaires commerciales au Ministère des affaires étrangères, président de la Société de géographie commerciale de Paris, président honoraire de la Société de géographie de France, président du Congrès, rue de l'Université, 130, à Paris.

Morel (Hercule), membre de la Société de géographie de France, rue Delaborde, 38, à Paris.

MM. Saint-Charles (Charles Vantin de), consul de France, à Valparaiso (Chili).
Telfener (le comte J.), président fondateur de la Société de géographie commerciale de Rome, commissaire honoraire d'Italie à l'Exposition de 1878, membre de la Société académique indo-chinoise, rue de Presbourg, 2, à Paris.
Türr (le général E.), aide de camp honoraire de S. M. le roi d'Italie, président du comité de la Société du canal interocéanique, rue Lord-Byron, 10, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONGRÈS.

ALLEMAGNE.

MM. Bastian (le docteur Adolphe), professeur à l'Université, directeur de la *Köna Ethnographische Sammlung*, à Berlin.
Froebel (le Dr Jules), consul d'Allemagne, à Alger.
Janké, président du *Verein für Erdkunde* de Metz, à Metz.
Jannasch (le Dr), président du *Central Verein für Handelsgeographie und Forderung deutscher Interessen in Auslande*, à Berlin.
Kersten (le Dr O.), secrétaire du *Central Verein für Handelsgeographie und Forderung deutscher Interessen in Auslande*, Plannfer, 93, à Berlin.
Kiepert (le professeur-docteur Heinrich), membre de l'Académie des sciences de Berlin, Linden strasse, 13, à Berlin.
Kirchoff (Alfred), président du *Verein für Erdkunde* de Halle-sur-Saale, à Halle-sur-Saale (Saxe prussienne).
Lange (le Dr Henri), administrateur de la section topographique du Bureau de statistique de l'empire, Ritter strasse, 42, à Berlin.
Nachtigal (le Dr Gustave), explorateur de l'Afrique, Bernburger strasse, 10, à Berlin.
Richthofen (le baron de), explorateur de l'Asie orientale, président du *Verein für Erdkunde* de Berlin.
Sierakowsko (le comte Adam), voyageur en Orient, Vaplitz par Altmark (Prusse orientale).
Varrentrapp (le Dr G.), président du *Frankforter Verein für Geographie und Statistik*, à Francfort-sur-le-Mein.
Wappæus (le Dr J.-E.), professeur de géographie à l'Université, membre de la *Gesellschaft der Wissenschaften*, consul du Chili et de la République Argentine, à Gœttingen (Hanovre).
Warnka (le Dr Stanislas), professeur de géographie, à Krolikour-sur-Retkowo (Prusse).
Wohler (le Dr F.), secrétaire perpétuel de la *Gesellschaft der Wissenschaften*, associé étranger de l'Institut de France, à Gœttingen (Hanovre).

ARGENTINE (CONFÉDÉRATION).

Avellaneda (S. Exc. le Dr Nicolas), président de la Confédération Argentine, à Buenos-Ayres.

MM. Balcarce, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération Argentine, rue de Berlin, 5, à Paris.

Burmeister, directeur du Musée public de Buenos-Ayres.

Consul de la Confédération Argentine (le), à Goettingue, Prusse.

Gould (le Dr B.-A.), directeur de l'Institut national météorologique et de l'Observatoire de l'Université de Cordova, à Cordova.

Lopez (don Vicente Fidel), ancien ministre de l'instruction publique, recteur de l'Université de Buenos-Ayres, président de la Société d'archéologie et d'anthropologie, à Buenos-Ayres.

Quesada (le Dr don Vicente-Gregorio), conservateur de la Bibliothèque nationale, directeur de la *Revista*, Moreno, 125, à Buenos-Ayres.

Raulet (Lucien), membre correspondant de la Société de géographie commerciale de Paris, à Buenos-Ayres.

Weyenbergh (le Dr H.), président de la Société zoologique Argentine, à Cordova.

AUTRICHE-HONGRIE.

MM. Hegedüs (Alexandre), député au Parlement hongrois, à Buda-Pesth.

Hochstetter (le conseiller aulique Dr F.-V. de), président de la Société impériale et royale de géographie de Vienne.

Hunfalvy (Jean), de l'Académie des sciences de Hongrie, président de la Société de géographie de Buda-Pesth.

Lepkowsky (le professeur Dr J.), directeur du Musée archéologique de l'Université Jagellone, à Cracovie.

Mayreder (Carl), fonctionnaire I. R., Schleismühlgasse, 6, à Vienne.

Pfizmaier (le Dr Auguste), membre de l'Académie des sciences de Vienne, à Unter-Dœbling, par Vienne.

Reinisch (le Dr Léon), professeur à l'Université de Vienne, Salesianergan, 33, à Vienne.

Romer (Mgr), abbé mitré, conseiller I. R., professeur à l'Université, conservateur au Musée national, président de la *Société du musée de Gödölö*, à Buda-Pesth.

Sadowski (Jean-Népomucène de), de l'Académie des sciences de Cracovie, rue Nikolayska, 446, à Cracovie.

Sarnfeld (le chevalier de), consul général d'Autriche-Hongrie, à Marseille.

Szarvady (Frédéric), homme de lettres, boulevard Malesherbes, 144, à Paris.

Türr (le général E.), aide de camp honoraire de S. M. le roi d'Italie, président du comité de la Société du canal interocéanique, à Paris.

BAVIÈRE.

MM. Arendts (le professeur Dr Karl), président de la *geographische Gesellschaft*, directeur de la revue *Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik*, Gœthe strasse, 21, à Munich.

Schlagintweit (le Dr baron de), membre de l'*Académie royale des sciences de Bavière*, à Wurtzbourg.

BELGIQUE.

MM. Bamps (Anatole), docteur en droit, membre effectif de la Société belge de géographie, secrétaire général de la troisième session du Congrès international des Américanistes, rue du Marteau, 31, à Bruxelles.

Bamps (J.-A.), procureur du roi, membre du Conseil commercial, président de l'Académie des beaux-arts et École industrielle, membre de la Commission provinciale de statistique, membre correspondant de la Commission royale des monuments, membre honoraire du Comité archéologique du Brabant, à Hanelt, Bruxelles.

Berchem (François), ingénieur principal au corps des mines, rue Neuve, 32, à Namur.

Béthune (Mgr F.-A.-L.), vice-président de la Société royale de numismatique et de la Société d'archéologie de Bruges, membre correspondant de la Commission royale des monuments, à Bruges.

Boëns (le Dr H.), membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique, à Charleroi.

Bom (J. de), secrétaire de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers, conseiller.

Borchgrave (Émile de), conseiller de légation, membre de l'Académie royale de Belgique, classe des sciences; à la légation belge, à Berlin.

Caraman-Chimay (le prince Eugène de), rue du Parchemin, 10, à Bruxelles.

Consul général chargé d'affaires de Belgique (le), à Santiago du Chili.

Danly (J.), administrateur délégué de la Société des glaces d'Auvelais, à Auvelais.

Delgeur (le Dr Louis), vice-président de la Société de géographie d'Anvers, président du jury du Congrès international des Sciences géographiques (première session), membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, Longue-Rue-Neuve, 72, à Anvers.

Despret (Ed.), directeur général de la Compagnie des cristalleries et verreries namuroises, à Namur.

Duburcq-Carette (Victor), négociant, membre correspondant de la Société de géographie commerciale de Paris, à Anvers.

Du Fief (J.), conseiller communal, professeur d'histoire et de géographie à l'Athénée royal de Bruxelles, secrétaire général de la Société belge de géographie, rue Potagère, 171, à Bruxelles.

Dupont (E.), directeur du Musée royal d'histoire naturelle, membre de

l'Académie royale de Belgique, membre effectif de la Société royale de géographie, rue de Florence, 60, à Bruxelles.

MM. Federmeyer, directeur de la Société de Vedrin, à Namur.

Grandgaignage (Edmond), professeur à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers.

Hane-Steenhuyse (Ch. de), vice-président de la Société belge de géographie, avenue d'Anderghein, 134, à Etterbeck.

Jolly (le colonel d'état-major baron F.), commandant l'École de guerre, membre effectif de la Société belge de géographie, quai au Foin, 19, à Bruxelles.

Lebrun (P.-F.), juge, à Neufchâteau.

Le Hardy de Beaulieu (A.), membre de la Chambre des représentants, président de la Société belge d'économie politique, rue d'Arlon, 93, à Bruxelles.

Liagre (le lieutenant général), commandant et directeur des études de l'École militaire, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, président de la Société belge de géographie, à l'École militaire, à Irelles.

Ligne (S. A. le prince de), président du Sénat belge, château de Belœil, par Mons (Hainaut).

Marc (Albert de), consul des Pays-Bas, à Bruxelles.

Meulemans (Auguste), consul général du Nicaragua, consul de Costa-Rica, secrétaire général et fondateur du Cercle consulaire de Belgique, à Bruxelles.

Moreira (Manoël-Antonio), consul général du Brésil, rue d'Arlon, 99, à Bruxelles.

Roelandts de Beaucourt (Émile), consul d'Haïti, place de la Station, à Gand.

Roelofs, président de la Société entomologique de Belgique, à Bruxelles.

Sepulchre (Émile), vice-consul du Brésil, à Namur.

Société anonyme des glaces d'Auvelais (la), à Auvelais.

Société de géographie d'Anvers (la), à Anvers.

Vael (Léopold de), bourgmestre de la ville d'Anvers, à Anvers.

Van Bellengen (Antoine), ancien négociant exportateur, place Léopold, 6, à Anvers.

Van Havre (le chevalier Jules), conseiller de la Société de géographie d'Anvers.

Van Péborgh (Édouard), conseiller communal, à Anvers.

Vauters (Alphonse), architecte de la ville de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, avenue de Cortemberg, 121, à Bruxelles.

Vervoort (D.), ancien président de la Chambre des représentants, président du Cercle artistique et littéraire, rue Saint-Pierre, 43, à Bruxelles.

Vice-Consul de Belgique (le), à Nancy.

Vice-Consul de Belgique (le), à Saint-Valery-sur-Somme.

Vice-Consul de Belgique (le), à Toulon.

MM. Ville (Émile de), consul de Belgique à Quito (Équateur), membre de la Société scientifique de Bruxelles, de l'Institut archéologique de Liège, etc., rue Birmingham, 51, à Bruxelles.

Warlomont (le Dr E.-F.), vice-président de l'Académie royale de médecine de Belgique, avenue de la Toison-d'Or, à Saint-Gilles, 74, Bruxelles.

Wauwermans (le lieutenant-colonel Henri), commandant du génie, membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, président de la Société de géographie d'Anvers, rue du Mai, 19, à Anvers.

Wielmaècker (E.), manufacturier, à Saint-Sernin-lès-Namur.

BIRMANIE.

MM. Avéra (Fernand d'), secrétaire particulier de S. M. le roi de Birmanie, à Mandalay.

Boinvillain (Ph.), ingénieur civil au service de S. M. le roi de Birmanie, à Mandalay.

Ken-Woon-Menguie (S. Exc. le), premier ministre de S. M. le roi, ancien ambassadeur en France, à Mandalay.

Mong-Zoo (le général), Cathay-Myen-Woon, ancien ambassadeur en France, ancien élève de l'École militaire de Saint-Cyr, à Mandalay.

Vossion (Louis), ancien officier français attaché au roi de Birmanie, membre de la Société académique indo-chinoise de Paris, à Mandalay.

BOLIVIE.

Daza (S. Exc. le général Hilarion), président de la République, à la Paz.

MM. Artola (José M. de), commissaire délégué à l'Exposition, rue de l'Échiquier, 27, à Paris.

Boek (le professeur E. de), à Cochabamba.

Campero (le général), à Chuquisaca.

Consul de Bolivie (le), à Brest.

Gumocio (Gil de), à Cochabamba.

Gutierez (Jose R.), à la Paz.

BRÉSIL (EMPIRE DU).

Dom Pedro II d'Alcantara (S. M. l'Empereur), à Rio-de-Janeiro.

MM. Almeida (Candido Mendes d'), sénateur, président de la Section brésilienne de la Société de géographie de Lisbonne, à Rio-de-Janeiro.

Beaurepaire-Rohan (H. de), vice-président de la Section brésilienne de la Société de géographie de Lisbonne, à Rio-de-Janeiro.

Bom Retiro (le vicomte de), grand de l'Empire, chambellan de S. M. l'empereur, conseiller d'État, sénateur, ancien ministre, président de l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil, à Rio-de-Janeiro.

Consul général du Brésil (le), à Bruxelles.

Consul général du Brésil (le), à Saint-Pétersbourg.

MM. Cordeiro (Francisco), secrétaire général de la Section brésilienne de la Société de géographie de Lisbonne, à Rio-de-Janeiro.
Escragnoile-Taunay (le Dr Alfred), membre correspondant de l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil, à Paris.
Homem de Mello (le baron), vice-président de l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil, à Rio-de-Janeiro.
Paraguassu (le baron de), consul général du Brésil pour les villes de Hambourg et de Lubeck, à Hambourg.
Souza Fontes (le Dr), professeur à l'École de médecine, secrétaire général de l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil, à Rio-de-Janeiro.
Teffé (le baron de), secrétaire général de la Section brésilienne de la Société de géographie de Lisbonne, à Rio-de-Janeiro.
Vice-Consul du Brésil (le), à Namur.

CAMBODGE.

S. M. le Roi du Cambodge, membre de la Société de géographie de France, membre de la Société académique indo-chinoise de Paris, à Phnom Peuh (*viâ* Saïgon).
MM. Moura, lieutenant de vaisseau, membre de la Société académique indo-chinoise, à Phnom Peuh (*viâ* Saïgon).
Faraut (Gaspard-Félix), ingénieur au service de S. M. le roi du Cambodge, explorateur des ruines khmers, à Phnom Peuh (*viâ* Saïgon).

CHILI.

MM. Consul du Chili (le), à Gœttingen (Hanovre).
Covarrubias (Alvarro), président de la Société nationale d'agriculture du Chili, à Santiago.
Pissis (Aimé), géographe, membre de l'Université du Chili, à Santiago.
Sève (Edouard), consul général et chargé d'affaires de Belgique, à Santiago.

CHINE.

MM. Breitschneider (E.), médecin de la légation allemande, à Pékin.
Edkins (le Rév. J.), missionnaire apostolique, à Pékin.
Eitel (le Dr E.-J.), éditeur de la *China Review*, à Hong-Kong.

COLOMBIE.

Parra (S. Exc. Don Aquileso), président de la République, à Bogota.
MM. Andres de Santa-Maria, chargé d'affaires, boulevard Haussmann, 163, à Paris.
Calderon (Francisco-Marino), ingénieur, à Santa-Fé de Bogota.
Consul des États-Unis de Colombie (le), à Saint-Nazaire.
Triana (José), botaniste, à Santa-Fé de Bogota.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

Herrera (S. Exc. le Dr Vicente), président de la République, à San José.

MM. Consul de Costa-Rica (le), à Bruxelles.

Piza (Samuel), consul général de Costa-Rica en France, rue Auber, 16, à Paris.

DANEMARK.

S. A. R. le prince Frédérik de Danemark, président de la Société royale de géographie de Danemark.

MM. Ersler (le professeur Ed.), secrétaire général de la Société royale de géographie de Danemark, à Copenhague.

Hoffmeyer (N.), directeur de l'Institut météorologique de Danemark, à Copenhague.

Holstein-Holsteinborg (le comte de), grand chambellan de S. M. le roi, grand maréchal de la Cour, premier vice-président de la Société royale de géographie de Danemark, à Copenhague.

Irminger (le contre-amiral C.), à Copenhague.

Mehren (le professeur A.-F.), orientaliste, à Copenhague.

Schmidt (Valdemar), docteur ès sciences, professeur à l'Université, à Copenhague.

Rink (H.), directeur du Commerce royal du Groënland, à Copenhague.

Trap (J.-P.), conseiller intime d'État, à Copenhague.

Valentin (M.), consul du Brésil, Stone Kongensgude, 60, à Copenhague.

Worsave, de l'Académie des sciences, château de Rosemborg, à Copenhague.

ÉGYPTE.

MM. Mariette-Bey (Aug.), de l'Institut de France, directeur du Musée de Boulaq, au Caire.

Schweinfurth (le Dr), ancien président de la Société khédiviale de géographie, au Caire.

Stone-Pacha (le général), président de la Société khédiviale de géograhie, au Caire.

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

MM. Ballen (Clément), consul général de l'Équateur en France, boulevard Haussmann, 46, à Paris.

Consul de l'Équateur (le), à Bruxelles.

Faller (le R. P. Clément), recteur du collège Saint-Gabriel, à Quito.

Herrera (don P.), ministre de la Cour suprême, à Quito.

ESPAGNE.

MM. Arrillaga (Francisco de Paula), directeur de l'Institut géographique et statistique d'Espagne, à Madrid.

Chil y Naranjo (le Dr Gregorio), à Las Palmas (Grande Canarie).

MM. Coello (don Francisco), colonel du génie, président honoraire de la Société de géographie de Madrid, calle Reina, 43, à Madrid.
Consul d'Espagne (le), à Saint-Nazaire.
Crespo (don Guillermo), ministre plénipotentiaire, à Madrid.
Fernandez-Guerra (don Aureliano), président de la Société de géographie de Madrid.
Ferreiro (don Martin), secrétaire de la Société de géographie de Madrid, à Madrid.
Garrido-Villazan y Campo-Giro (don Antonio), commandant l'escadron des cazadores de police, à la Coruna.
Gayangos (don Pascual de), membre de l'Académie d'histoire, membre correspondant de l'Institut de France, à Madrid.
Hernandez Gouita (de), directeur au Ministère d'État, calle San Geronimo, 16, à Madrid.
Ibanez é Ibanez de Ibero (le général L.-E.), directeur général de l'Institut géographique et statistique, à Madrid.
Lorenzana, ancien ministre de Estado, à Madrid.
Miré (Jean), professeur de géographie, à Jerez-de-la-Frontera (Andalousie).
Montero (Claudio), vice-président de la Société de géographie de Madrid.
Prada y Maqua (David), premier secrétaire d'ambassade, à Madrid.
Sanfelices (le marquis de), comte de Alcolea de Torote, grand d'Espagne, chambellan de Sa Majesté Catholique, calle Avenal, 20, à Madrid.
Santos (don Jose-Emilio de), commissaire général à l'Exposition universelle de Paris, à Madrid.
Tubino (Francisco), de l'Académie royale des beaux-arts de Madrid, secrétaire général de la Société d'anthropologie de Madrid.
Valarino (don Fernando), secrétaire d'ambassade, à Madrid.
Vasquez Queipo (don Vicente), membre des Académies des sciences et d'histoire de Madrid, membre correspondant de l'Institut de France, ancien directeur général des colonies, à Madrid.
Vice-Consul d'Espagne (le), à Albi.
Vice-Consul d'Espagne (le), à Saint-Valery-sur-Somme.

ESPAGNE (COLONIES).

MM. Adelson-Vidaud (J.), propriétaire, à Santiago de Cuba.
Campistras (A.), propriétaire, à Santiago de Cuba.
Mancelu (don Francisco), avocat, à Santiago de Cuba.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

MM. Anderson (R.-B.), professeur à l'Université de Wisconsin, à Madison.
Appleton (Nathan), membre de la Société de géographie de New-York, à Boston.

MM. Baird (Spencer), président de la *Smithsonian Institution*, à Washington.
Daly (Charles-P.), président de l'*American geographical Society*, West 11, 29 Ph. street, à New-York.
Hawkes (W.-Wright).
Hayden (le Dr F.-V.), géologue, à Washington.
Humphreys (le général A.-A.), directeur du Bureau topographique des États-Unis, à Washington.
Johnston (le Dr W.-E.), boulevard Malesherbes, 10, à Paris.
Noyes (le général Edward-F.), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des États-Unis de l'Amérique du Nord, rue de Chaillot, 95, à Paris.
Read (le général Meredith), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des États-Unis en Grèce, à Athènes.
Rillieux (Norbert), égyptologue, à la Nouvelle-Orléans.
Salisbury (Edw.-B.), secrétaire de l'*American Oriental Society*, à New-Hawen.
Stanley (Henry-Moreland), explorateur de l'Afrique équatoriale, rue de Constantinople, 18, à Paris.
Stout (le Dr Arthur-B.), indo-sinologue, à San Francisco.
Trumbull (Hammond), président de l'*American philological Association*, à Hartford, Connecticut.
Winthrop (Robert-C.), président de la *Historical Society of Massachussetts*, à Boston.
Whitney (W.-D.), professeur de sanscrit et de philologie comparée, à *Yale-College*, secrétaire de l'*American Oriental Society*, à New-Hawen.

FRANCE.

MM. Accard (Eugène), artiste peintre, boulevard Poissonnière, 14, à Paris.
Anquetin (Modeste), horloger, rue d'Aboukir, 77, à Paris.
Ardin d'Elteil (le vicomte), vice-consul de France, rue de Rambuteau, 52, à Paris.
Armand (Paul), secrétaire de la Société de géographie de Marseille, professeur de géographie au lycée, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Aube, vice-consul du Portugal et de Belgique, à Toulon (Var).
Avrecour (le comte Abel d'), rue Frochot, 4, à Paris.
Badin (Adolphe), membre de la Société de géographie de France et de la Société de géographie commerciale de Paris, rue de Vigny, 1, parc Monceaux, à Paris.
Bainier, secrétaire général de la Société de géographie de Marseille, sous-directeur de l'École supérieure de commerce, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Bal, place Vendôme, 21, à Paris.
Baltet (Charles), rédacteur en chef du *Journal d'agriculture de Troyes*, à Troyes (Aube).
Barat (Anatole), propriétaire, rue Racine, 10, à Tours (Indre-et-Loire).

MM. Barbeau (Adrien), propriétaire, membre de la Société d'agriculture de France, rue Saint-Guillaume, 26, à Paris.

Bardin (Amédée), rentier, rue du Bac, 34, à Paris.

Bardoux, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, à Paris.

Barillet (Louis), expert-teneur de livres, professeur de comptabilité, rue Tupin, 29, à Lyon (Rhône).

Barral (Léon), rue de Rennes, 66, à Paris.

Battus (Gustave), élève de l'École des langues orientales, à Paris.

Bazin (François), délégué de l'Association polytechnique pour la section de Popincourt, professeur d'histoire et de géographie aux Écoles Turgot et Colbert, assesseur à la Société de géographie commerciale de Paris, rue des Filles-du-Calvaire, 5, à Paris.

Beaufumé (le Dr), à Châteauroux (Indre).

Beauvisage, publiciste, membre de la Société de géographie commerciale de Paris, boulevard Saint-Michel, 46, à Paris.

Bélabre (le marquis de), au château de Bélabre (Indre).

Bellecourt (du Chesne de), chargé d'affaires et consul général de France, à Quito (Équateur).

Benoît (Léon), négociant, membre de l'Association française pour l'avancement des sciences, au Croisic (Loire-Inférieure).

Berger, rue de Paris, 54, à Brest.

Berloquin (Jules), avocat, commissaire-priseur, membre de la Société académique indo-chinoise, rue Saint-Lazare, 6, à Paris.

Bernard (H.), président de la Chambre de commerce, à Lille.

Berthaut (Edmond), professeur à l'École Monge, rue Jouffroy, 19, à Paris.

Berthelot du Chesnay (Charles-Marie), membre de la Société de géographie de France, à Vannes (Morbihan).

Bertherand (le Dr), secrétaire général de la Société de climatologie algérienne, directeur du *Journal de médecine et de pharmacie de l'Algérie*, rue Bruce, 7, à Alger.

Bertholet, négociant, rue d'Hauteville, 66, à Paris.

Besançon (Charles), avenue de Tresserre, à Aix-les-Bains (Savoie).

Besnard.

Betboy, lieutenant au 80e de ligne, caserne Babylone, à Paris.

Beugnot (le comte), à Paris.

Bionne (Henry), ancien officier de marine, économiste, membre de la Commission centrale de la Société de géographie de France et du Conseil de la Société de géographie commerciale, rue Las-Cases, 25, à Paris.

Blancheton, consul de France, à Hankéou (Chine).

Bloch (Henri), publiciste, membre du Conseil de la Société des études coloniales et maritimes, rue du Faubourg-Poissonnière, 4, à Paris.

Boilat (l'abbé P.-D.), missionnaire apostolique, curé de Nantouillet, membre de la Société de géographie de France, à Nantouillet, près Juilly (Seine-et-Marne).

MM. Bonnavoy de Prémot (F.-H.), membre des Sociétés de géographie de France, de géographie commerciale et des études coloniales et maritimes de Paris, rue Michel-le-Comte, 25, à Paris.

Bonnet (Adrien), ancien député, représentant à Paris de la Chambre de commerce de Bordeaux, à Paris.

Bouchereau (F.-G.), attaché au consulat de France, à Santiago (Cuba).

Boudouresque, de l'Académie nationale de musique, rue de Courcelles, 202, à Paris.

Bouillevaux.

Bourdin, membre de la Société de navigation, à Paris.

Bourcier Saint-Chaffray, consul de France, à Port-Saïd (Égypte).

Bourgeois (Bernard), négociant en soieries, rue de Cléry, 4, à Paris.

Bourget (Raymond-Michel), vice-consul d'Espagne, à Albi (Tarn).

Bourgoing (le baron de), consul général de France, à Buda-Pesth (Hongrie).

Bousquet (Marie-Antoine-Maurice-Gustave), capitaine au long cours, membre de la Société de géographie commerciale de Bordeaux et de la Société des études coloniales et maritimes de Paris, cours de l'Intendance, 20, à Bordeaux.

Bouvier, naturaliste, quai des Grands-Augustins, 55, à Paris.

Bovis (Paul de).

Boyard, consul de France, à Saint-Pétersbourg (Russie).

Brau de Saint-Pol Lias (X.), licencié en droit, commissaire général adjoint du Congrès, avenue des Gobelins, 1, à Paris.

Breton (Jules), géomètre, membre de la Société de géographie commerciale de Paris, rue Saint-Honoré, 276, à Paris.

Breil (le marquis de Rays du), consul de Bolivie, à Brest, château de Quimerch-en-Bannalec (Finistère).

Briol (Alcide), notaire, cours des Foires, 85, à Bordeaux (Gironde).

Brocard (Henri), capitaine du génie, ancien président de la Société de climatologie algérienne, membre de l'Association française pour l'avancement des sciences, membre correspondant de la Société de géographie commerciale de Paris, à Grenoble (Isère).

Bronno-Bronski (le major, comte de), château de Saint-Selve (Gironde).

Brun (André), étudiant, membre de la Société de géographie de France, rue des Halles, 17, à Paris.

Bujac (Émile), lieutenant au 3e tirailleurs, membre de la Société de géographie de France, à l'École de guerre, à Paris.

Burgues (Rodolphe), banquier, rue Lepelletier, 49, à Paris.

Burguin (Paul), membre de la Société académique indo-chinoise, à Coulmiers (Allier).

Caillard (Arthur), courtier maritime, interprète, quai de la Fosse, 33, à Nantes (Loire-Inférieure).

Cambourg (le baron de), conseiller général de Maine-et-Loire, vice-président de la Société des études coloniales et maritimes, membre des Sociétés de géographie de France et de géographie commerciale de Paris, rue des Ecuries-d'Artois, 22, à Paris.

MM. Capdejelle (l'abbé), curé, à Léognan (Gironde).

Capitaine (H.), directeur de *l'Exploration*, membre du Conseil de la Société de géographie commerciale de Paris et de la Société des études coloniales et maritimes, membre de la Société de géographie de France, rue Baudin, 20, à Paris.

Carnot, sénateur, président d'honneur de la Société d'ethnographie de France, ancien ministre de l'instruction publique, rue de Morny, 89, à Paris.

Carvallo (Hippolyte), consul de Perse, membre de la Société académique indo-chinoise, rue Sainte-Catherine, 22, à Bordeaux.

Cazes (Gaston), magistrat au Sénégal, à Paris.

Chalon (Paul), membre de la Société d'étude des sciences naturelles de Béziers, avocat, à Béziers (Hérault).

Chambard (le Dr), rue Sainte-Anne, 67, à Paris.

Chambre de commerce de Bordeaux (la) (Gironde).

Chambre de commerce de Cette (la) (Hérault).

Chambre de commerce de Montpellier (la) (Hérault).

Chardon (C.-A), instituteur, fondateur du Géorama universel, rue Nansouty, 20, à Paris.

Chardon (Jules), sculpteur, membre de la Société de géographie commerciale de Paris, rue Nansouty, 20, à Paris.

Charton (Ed.), membre de l'Institut, sénateur, directeur du *Journal des voyages le Tour du Monde*, à Versailles.

Chenelière (G. de la), président de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

Chessé (Isidore-Henry), capitaine d'infanterie de marine, chef de bureau au Ministère de la marine et des colonies, secrétaire général de la Société des études coloniales et maritimes, membre de la Société de géographie de France.

Chevalier (Michel), membre de l'Institut, ancien sénateur, président honoraire de la Société de géographie de France, avenue du Bois-de-Boulogne, 27, à Paris.

Chevalier (H.-Émile), publiciste, voyageur dans l'Amérique septentrionale, membre de la Société académique indo-chinoise, rue Lourmel, 19, à Paris.

Cirot de la Ville (Mgr), doyen de la Faculté de théologie, délégué, pour la Gironde, de la Société académique indo-chinoise, rue de la Concorde, 10, à Bordeaux (Gironde).

Clavé (François-Xavier-Maximilien), rue d'Hauteville, 15, à Paris.

Cohen (Alex.), banquier, rue Taitbout, 13, à Paris.

Coint-Bavarot, membre du Comité d'action de la Société de géographie de Lyon, vice-président de la Société des sciences industrielles de Lyon, à Lyon (Rhône).

Collardeau du Heaume (Marie-Philéas), propriétaire, conseiller d'arrondissement de Saint-Denis, membre de la Société de géographie de France, rue Chauchat, 22, à Paris.

MM. Comment (A.), membre de la Société académique indo-chinoise, rue de la Tour-d'Auvergne, 52, à Paris.

Cons (H.), professeur au lycée, secrétaire de la Société languedocienne de géographie, à Montpellier (Hérault).

Coquelin (Alfred), négociant-armateur, capitaine au long cours, cours de la République, 24, au Havre (Seine-Inférieure).

Cortambert (Eugène), directeur de la section géographique à la Bibliothèque nationale, ancien président de la Commission centrale de la Société de géographie de France, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris, rue de Saintonge, 64, à Paris.

Cortambert (Richard), attaché à la section géographique de la Bibliothèque nationale, secrétaire honoraire de la Société de géographie de France, membre du Conseil de la Société de géographie commerciale, à Paris.

Coster (Martin), consul général des Pays-Bas, avenue Joséphine, 54, à Paris.

Coudereau (le Dr), membre de l'Association française pour l'avancement des sciences, galerie Vivienne, 13, à Paris.

Courbet (Amédée-Anatole-Prosper), capitaine de vaisseau, à bord du *Richelieu*, à Toulon (Var).

Coutance, vice-président de la Société académique de Brest, à Brest (Finistère).

Couturier (Gustave), propriétaire, membre de la Société de géographie de France, rue Saint-Lazare, 101, à Paris.

Crepy (Paul), négociant, juge au tribunal de commerce, à Lille (Nord).

Crispin (Eugène), expert en objets d'art, boulevard Beaumarchais, 109, à Paris.

Croizier (le marquis de), commissaire général du Congrès, président de la Société académique indo-chinoise de Paris, ancien délégué du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts aux expositions, à Paris.

Dandicolle (Paul), armateur, consul du Nicaragua, quai de Queyries, 18, à Bordeaux (Gironde).

Daubrée (Gabriel-Auguste), membre de l'Institut, directeur de l'École des mines, président de la Commission centrale de la Société de géographie de France, à l'École des mines, boulevard Saint-Michel, 62, à Paris.

Dauzats (V.), ingénieur civil, chef du service des travaux à la Compagnie du canal de Suez, rue Clary, 9, à Paris.

Debidour (A.), président de la Société de géographie de l'Est, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Decrette (Jules), ingénieur, cours Marigny, 29, à Vincennes (Seine).

Delagrange, capitaine de frégate, à Paris.

Delagrave (Ch.), éditeur, à Paris.

Delesse (A.), inspecteur général des mines, membre de la Société centrale d'agriculture, rue de Madame, 59, à Paris.

Deloncle, membre de la Société de géographie de Lyon, à Lyon.

MM. Delongraye, consul de France, à Santiago de Cuba.

Delvaille (Camille), docteur en médecine, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Denis (Ferdinand), membre correspondant de l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil, conservateur et administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Dervieu (Ferdinand), consul général de France, à Hambourg.

Desains (le Dr El. du), médecin et propriétaire, à Santiago de Cuba.

Desgodins (Charles-Hyacinthe), inspecteur des forêts, en retraite, membre de la Société de géographie de France et de la Société de géographie de l'Est, rue Saint-Georges, 79, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Desgrand (Louis), président de la Société de géographie de Lyon, à Lyon (Rhône).

Desgroiselle (Gustave), vice-consul de Belgique et d'Espagne, à Saint-Valery-sur-Somme (Somme).

Dilhan (C.-E.), rue de Tivoli, 19, à Paris.

Dinand, planteur, à Santiago de Cuba.

Dombre (Louis), ingénieur de la Compagnie des mines d'Aniche, membre de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Aniche (Nord).

Donatis (A.), rue de Grammont, 12, à Paris.

Douay (Edmond), membre du Comité de la Société des gens de lettres, à Paris.

Drapeyron (Ludovic), docteur ès lettres, professeur agrégé de géographie au lycée Charlemagne, secrétaire général de la Société de topographie, directeur de la *Revue de géographie*, rue des Feuillantines, 69, à Paris.

Dreyfus (Paul), rédacteur en chef du *Journal du commerce maritime*, à Paris.

Du Boys (Sylvius), licencié en droit, membre de la Société de géographie de France, rue des Martyrs, 66, à Paris.

Duchâteau (Julien), orientaliste, rue des Poissonniers, à Paris.

Duhamel (François-Henri), membre de la Société de géographie de France, à Gières, par Grenoble (Isère).

Dujardin (Victor), membre de la Société de géographie de France et de la Société de géographie commerciale de Paris, rue de Seine, 52, à Paris.

Dulaurier (Ed.), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales, vice-président de la Société académique indo-chinoise, rue des Pierres, 11, à Meudon (Seine-et-Oise).

Duprat (Hipp.), membre de la Société académique indo-chinoise, rue d'Alger, 1, à Toulon (Var).

Dupuis (Jean), explorateur du fleuve Rouge au Tong-King et de la Chine occidentale, membre de la Société académique indo-chinoise, vice-président de section à la Société de géographie commerciale, membre du Conseil de la Société des études coloniales et maritimes, membre de la Société de géographie de France, rue Saint-Georges, 43, à Paris.

MM. Durand (l'abbé), membre de la Société académique indo-chinoise, rue d'Assas, 40, à Paris.

Durand-Gasselin (Hipp.), banquier, rue Jean-Jacques-Rousseau, 6, à Nantes (Loire-Inférieure).

Duret père (Pierre-Hippolyte), propriétaire, rue Condillac, 59, à Bordeaux (Gironde).

Duthil (Louis), propriétaire, à Santiago de Cuba.

Duval (Antonin), manufacturier, rue du Puits-Gaillot, 31, à Lyon (Rhône).

Duval (Ferdinand), préfet de la Seine, à Paris.

Duveyrier, président de la Section de géographie de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Paris,

Eichthal (Louis), conseiller général du Loiret, aux Bazards, par Nogent-sur-Vernisson (Loiret).

Enfonce (Eugène), membre de la Société de géographie commerciale de Paris, rue de La Condamine, 62, à Paris.

Errington de la Croix, avenue des Gobelins, 1, à Paris.

Escallier (Édouard), chef de bureau à la Direction des beaux-arts, rue de Valois, 3, à Paris.

Esnard (A.), sous-préfet retraité, rue du Helder, 14, à Paris.

Esnard (Henri), avocat, rue de Châteaudun, 21, à Paris.

Esnault-Pelterie (Albert), notable commerçant, membre de la Société de géographie de France, rue Saint-Fiacre, 5, à Paris.

Esquer (A.), président de la Cour d'appel, président du Comité agricole et industriel de la Cochinchine, à Saïgon.

Faidherbe (L.), général de division, sénateur, ancien gouverneur du Sénégal, rue Voltaire, 33, à Lille (Nord).

Falco (Alphonse), joaillier, rue Drouot, 21, à Paris.

Falco (P.), consul de Perse, à Nice (Alpes-Maritimes).

Fauré-Lepage (Émile-Henri), armurier, membre de la Société de géographie de France, rue Richelieu, 8, à Paris.

Favre (l'abbé), professeur à l'École des langues orientales vivantes.

Feer (Léon), attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Conseil de la Société académique indo-chinoise, boulevard Saint-Michel, 145, à Paris.

Ferrari (P. de), rue de Varennes, 57, à Paris.

Fillion (Georges), imprimeur, membre de la Société de géographie commerciale de Paris, rue des Martyrs, 18, à Paris.

Flaux (Roger de), secrétaire d'ambassade, rue de Milan, 24, à Paris.

Florez (Paulino), consul des États-Unis de Colombie, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

Folin (le marquis de), président de la Société des sciences et arts, à Bayonne.

Foncin, président honoraire de la Société de géographie de Bordeaux, recteur de l'Académie, à Douai (Nord).

Forestier de Périgny (le baron F.), ancien trésorier-payeur général, à Sainte-Germaine (Gironde).

MM. Foucher de Careil (le comte), sénateur, président de section à la Société de géographie commerciale de Paris, vice-président de la Société des agriculteurs de France, rue François Ier, 9, à Paris.

Fournier (Prosper), président de la Société de géographie de Bergerac, à Bergerac.

François de Neufchâteau (Jules), inspecteur général des mines, rue de Miromesnil, 81, à Paris.

Gaillard (J.), avocat à la Cour d'appel, professeur de législation à l'Association philotechnique, rue Gît-le-Cœur, 11, à Paris.

Gaillardet (H.), négociant, passage Saunier, 8, à Paris.

Ganneval (J.), membre du Comité d'action de la Société de géographie de Lyon, professeur de géographie à l'École supérieure de commerce, à Lyon.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, membre du Conseil de la Société académique indo-chinoise, président de la Société asiatique, à Paris.

Gariel, ingénieur des ponts et chaussées, secrétaire du Conseil de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Paris.

Garnier (Benoît), consul de France, à Batavia (Indes Néerlandaises).

Gaspari (le commandeur S. G. de), consul du Vénézuéla, à Nice (Alpes-Maritimes).

Gaubert, manufacturier, rue de Solférino, 8, à Bordeaux (Gironde).

Gauguet (Élie), libraire-éditeur, membre du Conseil de la Société de géographie commerciale de Paris, rue de Seine, 36, à Paris.

Gauthiot (Charles), rédacteur au *Journal des Débats*, membre de la Commission centrale de la Société de géographie de France, président de section à la Société de géographie commerciale de Paris, boulevard Saint-Germain, 63, à Paris.

Gautier (Ad.), président de la Chambre de commerce de Cette (Hérault).

Gazeau de Vautibault (Th.-P.), commissaire général adjoint du Congrès, rue d'Aumale, 26, à Paris.

Germain, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, président de la Société languedocienne de géographie, rue Saint-Mathieu, 3, à Montpellier (Hérault).

Gicquel (Prosper), lieutenant de vaisseau, directeur de l'arsenal, à Fouchéou (Chine).

Girard (Xavier), architecte, membre de la Société académique indo-chinoise, rue de Larochefoucauld, à Paris.

Gizolme (le contre-amiral), président de la Société charentaise de géographie, à Rochefort (Charente-Inférieure).

Godeaux, consul général de France, à Shanghaï (Chine).

Goguel (Charles), consul de Guatémala à Paris, notable commercant, rue Lepelletier, 14, à Paris.

Goldenstan (le Dr), place de la Madeleine, 10, à Paris.

Gonzalès (Emmanuel), président honoraire de la Société des gens de lettres, rue Geoffroy-Marie, 3, à Paris.

MM. Gotendorf (S.-N.), directeur du journal *le Yacht*, membre de la Société de navigation, à Paris.

Goursat, président de la Société périgourdine de géographie, à Périgueux.

Goy (Stephen de), licencié en droit, membre de la Société archéologique du Finistère, rue des Boucheries, 13, à Quimper (Finistère).

Grandidier (Alfred), membre de la Commission centrale de la Société de géographie de France, voyageur à Madagascar, rue de Berry, 14, à Paris.

Grangé, rue de Chésy, 8, à Neuilly-sur-Seine.

Gravier (Gabriel), président de la Société normande de géographie, rue du Champ-des-Oiseaux, 80, à Rouen.

Grémouin (Edmond), membre de la Société académique indo-chinoise, secrétaire à la Direction de l'intérieur, à Saïgon (Cochinchine).

Grez, avenue de Neuilly, 46, à Neuilly-sur-Seine.

Grimard (Edmond-Ély), correspondant du *Courrier de la Gironde*, cours la Reine, 28, à Paris.

Grisard (Jules), agent général de la Société d'acclimatation, à Paris.

Gros (Jules), publiciste, membre de la Société de géographie de France, secrétaire de la Société de géographie commerciale de Paris, rue Nansouty, 2, à Paris.

Gruby (le Dr), membre de la Société de géographie de France, rue Saint-Lazare, 66, à Paris.

Grumel (Claudius), négociant, membre de la Société de géographie de France, rue du Petit-Musc, 21, à Paris.

Gudin (le baron), château de la Barre (Nièvre).

Guimet (Émile), manufacturier, président de la troisième session du Congrès provençal des orientalistes, voyageur dans l'extrême Orient, place de la Miséricorde, 1, à Lyon (Rhône).

Hachette, libraire-éditeur, à Paris.

Hadamard (David), notable commerçant, rue Bleue, 14, à Paris.

Hamy (le Dr), vice-président de la Section de géographie de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Paris.

Hapet (Clément), propriétaire, à Hendaye (Basses-Pyrénées).

Hausermann, rue Saint-André-des-Arts, 27, à Paris.

Hay (William), membre du Conseil d'administration du la *Revue de géographie*, rue du Cherche-Midi, 109, à Paris.

Hennequin, président de la Société de topographie de Paris.

Herbault (Émile), membre de la Société de géographie de France, rue du Quatre-Septembre, 13, à Paris.

Héritte, consul de France à Dublin.

Herlofsen (Émile), chancelier des consulats de Suède et de Norvège, rue Lecat, 11, à Rouen (Seine-Inférieure).

Héron de Villefosse (Ant.), attaché au Musée du Louvre, membre de l'Académie d'Hippone, à Paris.

Hertz (Charles), membre de la Commission centrale de la Société de géographie de France, secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris, rue de Buffon, 8, à Paris.

MM. Heugel (Henri), directeur de la Société des enduits hydrofuges, rue du Quatre-Septembre, 22, à Paris.

Higginson (J.), délégué de la Nouvelle-Calédonie à l'Exposition de 1878, à Nouméa.

Hippeau, professeur de Faculté honoraire, secrétaire du Comité des travaux historiques, à Paris.

Houssaye (Arsène), ancien inspecteur général des beaux-arts.

Houssaye (Henri).

Huard (Adolphe), consul de Libéria, rue de Furstemberg, 7, à Paris.

Huët (C.-B.), membre correspondant de la Société des arts et des sciences de Batavia, boulevard Saint-Michel, 146, à Paris.

Hugo (le comte Léopold), vice-président de la Société zoologique de France, chef de bureau au Ministère des travaux publics, rue de la Victoire, 94, à Paris.

Hugon (Henri), inspecteur de l'enregistrement et des domaines, à Guéret (Creuse).

Hulin (Édouard), officier de la réserve, cours Marigny, 2, à Vincennes (Seine).

Ibry (André), professeur à l'Association polytechnique, avenue de Marigny, 37, à Vincennes (Seine).

Jagerschmidt (Georges-Charles), ministre plénipotentiaire, sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, rue Godot-de-Mauroy, 22, à Paris.

Jame (Arthur), membre de la Société de géographie de Lyon, à Paris.

Jameron (Charles), à Tours (Indre-et-Loire).

Janets (Edmond), docteur en médecine, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2, à Vincennes (Seine).

Javel (Firmin), rédacteur à l'*Événement*, rue de Hanovre, 10, à Paris.

Kessler, publiciste, boulevard Saint-Germain, 16, à Paris.

Kleinhans (Mlle Caroline), officier d'académie, professeur de géographie à l'institution Sainte-Barbe et à l'École normale de Neuilly, rue Guénégaud, 19, à Paris.

Kleinhans (Rodolphe), rue Guénégaud, 19, à Paris.

Laboissière, membre de la Société asiatique, à Cérilly (Allier).

Labroue, vice-président de la Société de géographie de Bergerac, à Bergerac (Dordogne).

Lafargue (J.), planteur, à Santiago de Cuba.

Lafont (P.), propriétaire, à Santiago de Cuba.

Lagarrigue (Fernand), consul de Turquie et de Portugal, à Nice (Alpes-Maritimes).

Lageyre (B.), commerçant, à Santiago de Cuba.

La Grée (Casimir de), chef de bataillon en retraite, secrétaire honoraire de la Société académique indo-chinoise, rue des Agaches, 11, à Arras (Pas-de-Calais).

Lamarque (Eugène), consul de Guatémala, rue de la Croix-Blanche, 56, à Bordeaux (Gironde).

MM. Lamothe (Henri de), rédacteur au *Temps*, rue du Faubourg-Montmartre, 10, à Paris.

Lanvezac (Victor), directeur de l'établissement français d'Antourtour à Nossi-Bé, rue Blanche, 72, à Paris.

Lanzi (Marc-Laurent), négociant, membre correspondant de la Société de géographie commerciale de Paris, à Ajaccio (Corse).

Laplace, consul de France, à Port-Louis (île Maurice).

Laroze (L.-A.), président de la Société philomathique, rue du Château-Trompette, à Bordeaux (Gironde).

Larronde (Eugène), négociant, rue Vauban, 9, à Bordeaux (Gironde).

Lassus (Antoine), hôtelier, à Santiago de Cuba.

Lavoignat (J.), notaire, rue Auber, 5, à Paris.

Lebègue (Léonce), tailleur, à Santiago de Cuba.

Ledentu (Gustave), commissaire de la marine, en retraite, ancien directeur de l'intérieur à la Guadeloupe, rue du Colysée, 3, à Paris.

Legendre (Paul), secrétaire de l'Union française de la jeunesse, rue Gay-Lussac, 58, à Paris.

Legrand (le Dr), archiviste bibliothécaire de la Société académique indo-chinoise, vice-président de l'Institution ethnographique, secrétaire général de la Société de timbrologie, avenue de Neuilly, 131, à Neuilly (Seine).

Lehman (Albert), banquier, rue Taitbout, 13, à Paris.

Le Long (John), ancien consul général, avenue de Wagram, 28, à Paris.

Leroyer (G.-A.), vice-président de l'Association polytechnique, membre de l'Institut des provinces de France, avenue de Marigny, 19, à Vincennes (Seine).

Lesage (A.), quai de l'Hôtel-de-Ville, 16, à Paris.

Lesouëf (Alexandre-Auguste), président de l'Athénée oriental, membre de la Société académique indo-chinoise de Paris, boulevard Beaumarchais, 109, à Paris.

Lesseps (le comte Ferdinand de), membre de l'Institut, président de la Compagnie universelle du canal de Suez, à Paris.

Lestrade (Paul), avocat, membre de l'Académie nationale agricole et manufacturière, rue de Douai, 17, à Paris.

Levasseur (Émile), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des arts et métiers, ancien président de la Commission centrale de la Société de géographie de France, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris, rue Monsieur-le-Prince, 26, à Paris.

Lévy (P.), avenue de Friedland, 43, à Paris.

Livet (Louis), rue de Saint-Pétersbourg, 43, à Paris.

Lorgeou, interprète du consulat de France, à Bangkok.

Lottin (Émile), professeur de topographie à l'Association polytechnique, à Paris.

Lucy (Armand), secrétaire de la Société des études coloniales et maritimes, membre du Conseil de la Société de géographie commerciale,

membre de la Société académique indo-chinoise, cité Trévise, 10, à Paris.

MM. Madier de Montjau (Ed.), président de la Société américaine de France, rue de Moscou, 50, à Paris.

Magen, officier supérieur de marine, en retraite, président de la Société agénoise de géographie, à Agen (Lot-et-Garonne).

Magis (des), inspecteur général des haras, au château de Beausamp-le-Jeune, par Aumale (Seine-Inférieure).

Malte-Brun, ancien président de la Commission centrale de la Société de géographie de France, à Paris.

Mancel (Émile), commissaire en chef du service de la marine du sous-arrondissement maritime de Dunkerque, à Dunkerque (Nord).

Marchand, horloger, boulevard Beaumarchais, 109, à Paris.

Marche (Alfred), explorateur et naturaliste, rue de Seine, 76, à Paris.

Mareuse (Edgard), professeur à l'Association polytechnique, boulevard Haussmann, 81, à Paris.

Marie-Cardine, professeur au lycée Fontanes, rue Caumartin, 65, à Paris.

Marre (Aristide), secrétaire général de la Société académique indo-chinoise, membre correspondant de l'Académie des Zelanti, de la Société de géographie de Lisbonne et de la Société des sciences de Batavia, rue Mayet, 11, à Paris.

Martin (Léon-Antoine), inspecteur cantonal de l'instruction primaire, membre de la Société de géographie de France, rue de la Nativité, 29, à Paris.

Martins (Charles), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, directeur du Jardin des plantes, président de section à la Société languedocienne de géographie, à Montpellier (Hérault).

Marty (Gustave), place Bérault, 2, à Vincennes (Seine).

Masmontet (Léo), négociant, à Santiago de Cuba.

Mauclerc (Gustave), attaché au chemin de fer de l'Est, rue de Dunkerque, 60, à Paris.

Maunoir (Charles), secrétaire général de la Société de géographie de France, rue Jacob, 14, à Paris.

Maurel (Marc), président de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, cours du Chapeau-Rouge, 12, à Bordeaux (Gironde).

Mauzié (C.), directeur de l'École commerciale, membre de la Société de géographie de France et de l'Association polytechnique, à Pantin (Seine).

Mazet (A. du), directeur de la *Revue lyonnaise de géographie*, rédacteur au *Courrier de Lyon*, membre des Sociétés de géographie de Paris, Lyon, Bordeaux, Rome et Tlemcen, rue de la Belle-Cordière, 14, à Lyon (Rhône).

Mégemont (Joannes), sous-chef à la Compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, avenue des Gobelins, 1, à Paris.

MM. Merle (Albert), négociant à Saint-Louis (Sénégal), armateur, rue d'Orléans, 11, à Bordeaux (Gironde).

Merle (Auguste), architecte, membre de la Société académique indo-chinoise, rue de la Chapelle, 32, à Paris.

Merritt (Ch.-Stuart), membre de la Société de géographie de Lyon, professeur d'anglais, à Lyon.

Meurand, ministre plénipotentiaire, directeur des consulats et affaires commerciales au Ministère des affaires étrangères, président de la Société de géographie commerciale de Paris, président honoraire de la Société de géographie de France, président du Congrès, à Paris.

Meurand (Charles), professeur au lycée, rue Neuve, 13, à Versailles (Seine-et-Oise).

Meyer (Théodore), chancelier du consulat de France, à Saint-Pétersbourg.

Meyners d'Estrey (le comte), directeur des *Annales de l'extrême Orient*, quai du Marché-Neuf, 6, à Paris.

Michalowski (le Dr Félix), président de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à Saint-Étienne (Loire).

Michel (Marius), membre du Bureau de la Société de géographie de Marseille.

Michels (Abel des), professeur à l'École des langues orientales, membre du Conseil de la Société académique indo-chinoise, à Rosny (Seine-et-Oise).

Miot (Joseph), directeur de la Factorerie générale, rue Saint-Lazare, 28, à Paris.

Mirabaud (Paul), banquier, trésorier de la Société de géographie commerciale de Paris, rue Taitbout, 29, à Paris.

Mitchel (Joseph), propriétaire, à Santiago de Cuba.

Mofras (E. de), ministre plénipotentiaire, sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, rue de l'Université, 101, à Paris.

Montblanc (le comte de), président de la Société des études japonaises, rue de Tivoli, 8, à Paris.

Morel (Hercule), membre de la Société de géographie de France, à Paris.

Mouchez (le contre-amiral), membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire de Paris.

Moulle (Adrien-Auguste), ingénieur civil des mines, voyageur aux Indes Néerlandaises, membre de la Société académique indo-chinoise, rue Monge, 7, à Paris.

Moura, lieutenant de vaisseau, membre de la Société académique indo-chinoise, Phurm Peuh (Cambodge).

Moussillac (Maurice), conseiller de préfecture, délégué de la Société académique indo-chinoise, rue Valade, 27, à Toulouse (Haute-Garonne).

Nibelle (Adolphe), licencié en droit, secrétaire général de la Société académique indo-chinoise, membre du jury à l'Exposition universelle, rue de la Grange-Batelière, 16, à Paris.

MM. Nibelle père, propriétaire, à Gien (Loiret).
Niboyet (Paulin), consul de France, à Newcastle (Angleterre).
Nicora, membre de la Société de navigation, à Paris.
Nivert (A.), directeur d'assurances, rue Richelieu, 85, à Paris.
Nolen, professeur à la Faculté des lettres, secrétaire général de la Société languedocienne de géographie, à Montpellier (Hérault).
O'Connel (le comte), boulevard Haussmann, 13, à Paris.
Ortlieb (J.-E.), président de la Société géologique du Nord, rue des Fleurs, 1, à Lille (Nord).
Ortolan, secrétaire de la Société académique de Brest, à Brest (Finistère).
Pagézy (H.), président de la Chambre de commerce, à Montpellier (Hérault).
Palu (Jean-Baptiste), propriétaire, à Santiago de Cuba.
Pécheur (Frédéric), membre de la Chambre de commerce de Cette.
Pécout (Auguste), représentant à Paris de la Société de géographie de Madrid.
Peghoux (Adolphe), conseiller honoraire à la Cour des comptes, membre du Conseil de la Société de géographie commerciale de Paris, rue Saint-Florentin, 9, à Paris.
Pelletier de Saint-Rémy (Le), rue d'Amsterdam, 39, à Paris.
Penot (Achille), directeur de l'École supérieure de commerce et de tissage de Lyon, rue de la Charité, 34, à Lyon (Rhône).
Perreau, délégué dans les fermes-écoles pour l'enseignement de la tachymétrie, à Villemonble (Seine).
Perreau, président de la Société de géographie landaise, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Mont-de-Marsan (Landes).
Petitdidier (Arthur), armateur, consul général du Nicaragua, membre de la Société académique indo-chinoise, rue de Provence, 34, à Paris.
Pigeonneau (H.), docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand et à l'École des sciences politiques, membre du Conseil de la Société de géographie commerciale, boulevard Saint-Michel, 105, à Paris.
Pimpeterre (Évariste), publiciste, voyageur en Orient et dans l'Amérique méridionale, membre des Sociétés académique indo-chinoise, de géographie de France, de géographie commerciale et américaine de Paris, passage Tivoli, 20, à Paris.
Pinet (François-Jean-Louis), manufacturier, membre du Conseil de la Société de géographie commerciale de Paris, rue de Paradis-Poissonnière, 44, à Paris.
Pipart (l'abbé Jules), à Saint-Règle, par Amboise (Indre-et-Loire).
Pitrou (Constant), instituteur libre, rue Poullier, 9, à Paris.
Plassiard (Joseph-Antoine), ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite, rue Poissonnière, 4, à Lorient (Morbihan).
Pomel, sénateur, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris, rue de Fleurus, 43, à Paris.
Prioux, sous-commissaire de la marine, rue Bonaparte, 58, à Paris.

MM. Quatrefages de Bréau (de), membre de l'Institut, professeur administrateur du Muséum d'histoire naturelle, président de la Commission centrale de la Société de géographie de France, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 26, à Paris.

Quiros (J.-Fernandez de), consul d'Espagne, à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

Rabaud (Alfred), président de la Société de géographie de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Raguet (Georges), dessinateur géographe, rue Simard, 5, à Paris.

Ramel, à Alger.

Rauber (Jean-Baptiste), instituteur, secrétaire général de la Société des instituteurs et institutrices de la Seine, rue Corbeau, 20, à Paris.

Raulet (Lucien), rue Lemercier, 28, à Paris.

Ravel, ancien conseiller à la Cour de Pondichéry, rue Monsigny, 14, à Paris.

Ravisi (le baron Textor de), ancien gouverneur de Karikal, membre du Conseil de la Société académique indo-chinoise, rue d'Annonay, 7, à Saint-Étienne (Loire).

Reaud (A.), avocat, à Santiago de Cuba.

Reclus (Armand), lieutenant de vaisseau, explorateur de l'Amérique centrale, à Sainte-Foix-la-Grande (Gironde).

Reille (le baron), député, commissaire général du Congrès international des sciences géographiques de 1875, boulevard Latour-Maubourg, 10, à Paris.

Renaud (Georges), professeur d'économie politique, secrétaire de la Société de statistique de Paris, directeur de la *Revue géographique internationale*, rue Cimarosa, 15, à Paris.

Renault (Alfred-Anatole), notable commerçant, rue Malher, 12, à Paris.

Révérend (V.-Albert), rue Billault, 19, à Paris.

Revillout (Charles), professeur à la Faculté des lettres, président de section à la Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

Riché (Louis-Alexandre), propriétaire, membre de la Société de géographie de France, à Vulaines-sur-Seine, par Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Robin (Anatole), voyageur en Chine et en Cochinchine, secrétaire de section à la Société de géographie commerciale de Paris, cité Trévise, 10, à Paris.

Rochat (Édouard), Grande-Rue, 54, à Nogent-sur-Marne (Seine).

Rolland (E.), sous-inspecteur à la Direction générale des manufactures de l'État, membre de l'Académie d'Hippone, à Paris.

Rollet (Ernest), rue des Quatre-Fils, 22, à Paris.

Roncière Le Noury (le vice-amiral baron de la), sénateur, président de la Société de géographie de France, place Vendôme, 20, à Paris.

Rosny (Léon), professeur à l'École des langues orientales, président de la Société d'ethnographie, avenue Duquesne, 47, à Paris.

Rothschild (le baron Arthur de), président de la Société française de timbrologie, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33, à Paris.

MM. Rousseau (L.), négociant, à Santiago de Cuba.
Rousset (Camille), membre de l'Académie française, à Paris.
Rouville (Paul de), professeur à la Faculté des sciences, ancien président de la Société languedocienne de géographie, à Montpellier (Hérault).
Roux (Hilarion), consul général de Zanzibar et de Madagascar, boulevard Haussmann, 77, à Paris.
Saint-Arroman (Raoul de), membre de la Société académique indo-chinoise, rue de Grenelle, 110, à Paris.
Saint-Charles (Charles Vantin de), consul de France, à Valparaiso (Chili).
Saint-Exupéry (le comte de), propriétaire, membre de la Société de géographie de France, rue de l'Archevêché, 36, à Tours (Indre-et-Loire).
Saint-Geniès (Pierre de), sous-lieutenant, rue d'Aguesseau, 13, à Paris.
Salomon, de l'Académie nationale de musique, rue de Maubeuge, 7, à Paris.
Sartiges (le comte de), ancien ambassadeur, président de l'Institut ethnographique, rue de l'Élysée, 16, à Paris.
Saussay (le baron Raoul du), délégué de la Société académique indo-chinoise, mail Béranger, à Tours (Indre-et-Loire).
Schloesing (Henri), négociant armateur, rue Montaux, 14, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Schrader père (Ferdinand), vice-président de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, négociant, à Bordeaux (Gironde).
Schroeder (Karl), négociant consignataire, membre correspondant du Comité agricole et industriel de la Cochinchine, rue Oberkampf, 18, à Paris.
Séguier (de), vice-consul de France, à Kœnisberg.
Sentis (Louis), consul général retraité, rue de la Pompe, 105, à Paris-Passy.
Sepulchre (Victor), consul de Belgique à Nancy, directeur des hauts fourneaux de la Société de Verzon-Aubraye, à Maxéville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Serph (A.), instituteur, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
Sicard (Félix), capitaine au long cours, à Paris.
Sistache (le Dr), président de l'Académie d'Hippone, à Bône.
Société académique indo-chinoise pour l'étude scientifique et économique de l'Inde transgangétique, de l'Inde française et de la Malaisie, rue du Quatre-Septembre, 9, à Paris.
Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire, à Saint-Étienne (Loire).
Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
Société d'étude des sciences naturelles, à Béziers (Hérault).
Société philomathique, rue du Château-Trompette, 8, à Bordeaux (Gironde).
Soléliac (Jean-Baptiste), bijoutier et graveur, à Santiago de Cuba.
Sonnois (Ferdinand), imprimeur, rue de la Charité, 2, à Vincennes (Seine).

MM. Souhart (Ferdinand), élève consul, membre de la Société de géographie de France, rue Saint-Guillaume, 29, à Paris.

Soupplet (Frédéric), rue des Écoles, 25 *bis*, à Paris.

Tabanon aîné (Jules), entrepreneur de travaux publics, rue de Bagnolet, 65, à Paris.

Tarry (Harold), inspecteur des finances, boulevard Magenta, 46, à Paris.

Taylor (Félix), rentier, rue de Bondy, 68, à Paris.

Teisserenc de Bort, sénateur, ministre de l'agriculture et du commerce, à Paris.

Teisserenc de Bort (Louis), attaché au cabinet du Ministre de l'agriculture et du commerce, à Paris.

Teyssier (le colonel), à Vincennes (Seine).

Thomasset (le vice-amiral), président de la Société des études coloniales et maritimes, rue Neuve-Saint-Augustin, 88, à Paris.

Thomassy (Joseph), ancien capitaine de frégate, rue de Grenelle, 33, à Paris.

Tin-Tun-Ling, lettré chinois, avenue de la Grande-Armée, 24, à Paris.

Toffart (Auguste), secrétaire général de la mairie, à Lille (Nord).

Tolhausen, consul de France, à Leipsig (Saxe Royale).

Toselli (Jean-Baptiste), ingénieur-constructeur, rue Lafayette, à Paris.

Tournafond (Paul), publiciste, rue des Missions, 39, à Paris.

Toussaint, chez M. Wyse, avenue de Friedland, 93, à Paris.

Trebino (Luis-Carlos), consul de l'Uruguay, rue de Noailles, 18, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Trenard (Théobald), pharmacien, à Santiago de Cuba.

Tribert (Louis), membre de la Société académique indo-chinoise, au château de la Mazée, par Laval (Mayenne).

Trochon (Albert), membre de l'Association normande, membre de la Société de géographie et de la Société de géographie commerciale de Paris, aux Andelys (Eure).

Trotabas, président de la Société de géographie de la province d'Oran, à Oran.

Valette (le colonel de), ancien professeur à l'École militaire de Saint-Cyr, membre du Conseil de la Société académique indo-chinoise, à Paris.

Vallende (Albert de), voyageur en Indo-Chine, membre de la Société académique indo-chinoise, au château Camin, à Tabanac (Gironde).

Vandal (le comte Édouard), ancien directeur général des Postes, membre de la Société académique indo-chinoise, rue Jean-Goujon, 9, à Paris.

Verbrugghe (George), ingénieur.

Verbrugghe (Louis), ingénieur, rue Louis-le-Grand, 5, à Paris.

Vernon de Bonneuil (le comte de), lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, rue Saint-François-Xavier, 8, à Paris.

Villard (Théodore), ingénieur, boulevard Malesherbes, 138, à Paris.

Vincent (l'abbé), vicaire à Saint-Gervais, rue du Pont-Louis-Philippe, 10, à Paris.

MM. Viot (Gustave), secrétaire de la Société du canal interocéanique de l'isthme de Darien, rue de Boulainvilliers, 63, à Paris.

Virlet d'Aoust (Théodore), ingénieur des mines, rue Blanche, 83, à Paris.

Voisin, ancien notaire, à Lignières (Cher).

Vuillaume, vice-président de la Société de navigation, à Paris.

Wallon (Louis), ingénieur civil des mines, membre de la Société académique indo-chinoise, voyageur aux Indes Néerlandaises, rue Monsieur-le-Prince, 24, à Paris.

Watteville (le baron Oscar de), vice-président de la Société de géographie de France, boulevard Malesherbes, 63, à Paris.

Waziers (le comte de), membre de la Société des études coloniales et maritimes, rue de Varennes, 8, à Paris.

Weill (Eugène), secrétaire général de l'Union française de la jeunesse, rue de Bruxelles, 3, à Paris.

Wiener (Charles), explorateur, rue Saint-Lazare, 11, à Paris.

Wœstyne (Ivan de), à Paris.

Wyse (Lucien-Napoléon-Bonaparte), lieutenant de vaisseau, explorateur de l'Amérique centrale, avenue de Friedland, 43, à Paris.

Zahner, capitaine adjudant-major, rue de Verneuil, 56, à Paris.

GRANDE-BRETAGNE.

MM. Albéca (le colonel, comte), *Civil and Military Club*, Regent street, London.

Ainsworth (le Dr William), membre de la Société royale asiatique et de la Société royale géographique de Londres, Ravenscourt villa, New Road, Hammersmith V., London.

Alcock (sir Rutherford), ambassadeur, vice-président de la *R. geographical Society*, Green Queen street, 14, Westminster, L. W., London.

Allen (Francis-A.), membre de l'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne, Fitz William road, 15, Clapham, London.

Baber (Colborne), membre de la Société royale géographique de Londres, Bloomsbury place, Bloomsbury square, 7, W. C., London.

Birch (le Dr Samuel), membre de la Société royale asiatique de Londres, British Museum, London.

Blakiston (le capitaine Thomas), explorateur du Yang Tsé, Wilton Crescent, 18, S. W., London.

Brown (Edwin-A.), esq., membre de la Société royale géographique de Londres, S., Burton on Trent.

Cameron (commander Verney Lovett), Shoreham Vicarage, Seven oaks England.

Campbell (le Dr James), the Grange, Chigwell-Row, N., London.

Cotton (le général Fréd.), *Athenæum Club*, Pall-Mall, London.

Cust (Robert-Needham), esq., membre de la Société royale géographique de Londres, S., Saint George's square, 64, S. W., London.

MM. Eastwich, esq., membre de la Société royale géographique de Londres, secrétaire de l'*India Office*, London.

Edkins (le Rév. J.), *London Missionary Society*, London.

Eggeling (Julius), esq., secrétaire de la Société royale asiatique de Londres, professeur de sanscrit, *University college*, London.

Evans (John), esq., président de l'Institut anthropologique, Nash Mills, Hemel Hempstend Fornborough, Kent.

Fergusson (James), esq., membre de la Société royale géographique de Londres, Largham place, 20, London.

Forsyth (sir F.-Douglas), membre de la Société royale géographique de Londres.

Franks (Aug.-Woll.), esq., vice-président de la Société royale asiatique de Londres, British Museum, London.

Frere (sir H. Bartle), Wrenil lodge, Wimbledon, Surrey.

Gachet (Charles).

Galton (Francis), esq., membre de la Société royale géographique de Londres, Rutland gate, 42, S. W., London.

Gill (le lieutenant W.-J.), R. E., *Junior United Service Club*, Charles street, S. W., London.

Herbert (le T. H. et T. R.), lord évêque de Salford, Bishop's house, Salford, Manchester.

Hyde Clarke, esq., vice-président de l'Institut anthropologique, London.

Layard (le T. H. A.-H.), ambassadeur de Sa Majesté Britannique, à Constantinople.

Luard (le capitaine Charles-Edmond), War office, Whiletall.

Lubbock (sir John-Bart.), de la Société royale géographique de Londres, membre du Parlement, vice-chancelier de l'Université de Londres, président de l'Institut anthropologique, High elms, Beckenham, Kent.

Lyons (S. Exc. lord), ambassadeur de Sa Majesté Britannique, à Paris.

Major (Richard-Henry), esq., membre de la Société royale asiatique et de la Société royale géographique de Londres, conservateur du dépôt des cartes au *British Museum*, Athenæum Club, S. W., London.

Markham (Clements-Robert), esq., secrétaire de la Société royale géographique de Londres, *India Office*, S. W., London.

Müller (Max), esq., professeur de philologie comparée, à Oxford.

Phayre (le major général sir Arthur), membre de la Société royale géographique de Londres, *E. India United Service Club*, S. W., London.

Rawllinson (le major général sir Henry), président de la Société royale géographique de Londres, Charles street, Berkely square, 21, W., London.

Robinson (John), esq., Newick in Sussex.

Rost (le Dr Reinhold), bibliothécaire de l'*India Office*, London.

Russell (George), esq., M. A., Old Change Saint Paul's, E. C., London.

Sabine (le lieutenant général sir Edw.), membre de la Société royale géographique de Londres, Meteorological Office, Victoria street, 116, S. W., London.

MM. Skertchly (Sydney-B.-J.), esq., géologue, membre du *Geological Survey*, Brandon, Suffolk.
Thomson (J.), esq., London.
Tylor (Edwar-Burnet), Athenæum Club, Pall-Mall, S. W., London.
Williams (Monier), esq., professeur de sanscrit, à Oxford.

COLONIES ANGLAISES.

MM. Aitchinson (C.-U.), esq., président de l'*Agri-Horticultural Society*, British Birman, Rangoun.
Bines (Arthur), secrétaire de la Société de géographie de Québec, à Québec (Canada).
Campbell (le Rév. John), professeur au *Presbyterian College*, à Montréal, (Canada).
Chauveau (l'Honorable P.-O.), ancien ministre de l'instruction publique, à Montréal.
Dansereau, directeur du journal *la Minerve*, à Montréal.
Dunn, directeur du *Journal de l'instruction publique*, à Québec.
Jortin (P.), président de la Société de géographie, à Québec.
Leitener (le Dr G.-W.), directeur du collège de Lahore, à Lahore (Indes anglaises).
Nacoda Mohamed Ally Rogay, esq., membre du Conseil de la *Bombay branch royal asiatic Society*, à Bombay (Indes anglaises).
Rogers (Alexandre), esq., membre du Conseil de la *Bombay branch royal asiatic Society*, à Bombay.
Saint-George Tucker (H. P.), esq., membre du Conseil de la *Bombay branch royal asiatic Society*, à Bombay.
Saporjee Jeevajee, membre de la *R. Geographical Society* de Bombay, Hornby row, à Bombay.
Stuart (J.), esq., secrétaire de la *Rangoun Literary Society*, à Rangoun.
Vandermissen (H.), de l'Université de Toronto, à Toronto (Canada).
Waterhouse (le capitaine Jas), Bombay Staff Corps, Assistant surveyor general of India, Surveyor general's Office, à Calcutta.
Wilson (le Dr Daniel), professeur à l'Université, à Toronto.
Yule (le colonel Henry), C. B., Bengal Engineers, à Calcutta.

GRÈCE.

MM. Delyannis (N.), chargé d'affaires de Grèce en France et en Belgique, avenue de Messine, 17, à Paris.
Coronéos (le général P.), député, à Athènes.
Coundouriottis (G.-André), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Grèce, à Constantinople.
Mansolas, directeur du Bureau de la statistique, à Athènes.
Mélétopoulo (Léonidas), ministre plénipotentiaire, à Athènes.
Mélissinos (le Dr), à Athènes.

MM. Philimon (Timoléon), député, questeur et bibliothécaire de la Chambre, à Athènes.
Valaority (Xénophon), député, à Sainte-Maure (Îles Ioniennes).
Zambelly (Napoléon), à Corfou (Îles Ioniennes).

GUATÉMALA (RÉPUBLIQUE DE).

Barrios (S. Exc. le général don José Rufino), président de la République, à Guatémala.
MM. Boucard (Adolphe), de la *Sociedad economica* de Guatémala, à la Légation, à Paris.
Consul de Guatémala (le), à Bordeaux, rue de la Croix-Blanche, 56.
Consul de Guatémala (le), à Paris, rue Lepelletier, 14.
Jela (le Dr Joaquin), à la Légation de Guatémala, à Paris.
Medina (Crisanto), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Guatémala en France, rue de Copenhague, 3, à Paris.

HAÏTI (RÉPUBLIQUE D').

M. Consul d'Haïti (le), à Gand (Belgique).

HESSE-DARMSTADT (GRAND-DUCHÉ DE).

M. Ewald (le Dr Louis), conseiller intime, directeur du *Verein für Erdkunde* de Darmstadt, à Darmstadt.

ITALIE.

MM. Sanctis (S. Exc. de), ministre de l'instruction publique.
Adamoli (Giulio), député au Parlement italien, à Rome.
Albergati-Cappaceli-Zini (le marquis d'), consul d'Autriche-Hongrie et de Saint-Marin, à Bologne.
Allieri (le commandeur A.), député au Parlement italien, à Rome.
Amari (le sénateur), ancien ministre de l'instruction publique, membre de la *Societa italiana per gli studj Orientali de Florence*, à Naples.
Antiori (le marquis d'), explorateur de l'Afrique équatoriale.
Arconati (le marquis), orientaliste, à Milan.
Beccari (le chevalier Giambattista), membre du Conseil de la *Societa geografica italiana* (section commerciale), à Castelfranco di Spora.
Bodio (le commandeur Luigi), directeur général de la Statistique, à Rome.
Boncompagni (S. A. le prince), à Rome.
Boselli (le professeur Paul), député au Parlement italien, à Rome.
Brunialti (le chevalier Attilio), directeur du *Giornale delle colonie*, secrétaire du commissariat général d'Italie à l'Exposition, secrétaire général de la *Societa geografica italiana* (section commerciale), à Rome.

MM. Caetani, prince de Tano (don Onorato), président de la *Societa geografica italiana* (section commerciale), à Rome.

Cagiati (le chevalier Filippo), membre du Conseil de la *Societa geografica italiana* (section commerciale), à Rome.

Castelloni (le chevalier Augusto), membre du Conseil de la *Societa geografica italiana*, à Rome.

Cerboni (le commandeur G.), membre du Conseil de la *Societa geografica italiana*, à Rome.

Cibrario (le comte Hippolyte), chef de section à la grande maîtrise de l'ordre des saints Maurice et Lazare, piazza San Martino, à Turin.

Cora (Guido), directeur du *Cosmos*, à Turin.

Correnti (Cesare), député au Parlement italien, commissaire général d'Italie à l'Exposition universelle de 1878, président de la *Societa geografica italiana*, ancien ministre de l'instruction publique, à Rome.

Dassi (Giuseppe), orientaliste, à Naples.

Desvernine (B.-J.), villa Telfener, à Rome.

Ellena (le commandeur Vittorio), inspecteur général au Ministère des finances, à Rome.

Fabbricotti (Giuseppe), député au Parlement italien, à Rome.

Faletans (le comte Hippolyte de Thierry), chevalier de Malte, Saleta Stella, à Naples.

Fé d'Ostiani (le commandeur comte Alessandro), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Italie, à Rio-de-Janeiro.

Festa (le chevalier C. Stefano), consul d'Italie, à Singapour.

Ginori-Lisci (le marquis Carlo, chevalier), à Florence.

Giordano (le commandeur Felice), ingénieur, inspecteur des mines au Ministère des travaux publics, à Rome.

Gorresio (le commandeur Gaspare), professeur de sanscrit, secrétaire de l'*Accademia R. delle scienze*, à Turin.

Grassi (Mariano), président de l'*Accademia di scienze, lettere, ed arti degli Zelanti*, à Acireale.

Guastalla (le colonel Enrico), à Milan.

Gubernatis (le professeur Angelo de), orientaliste, via Silvio Pellico, 1, à Florence.

Guissani (le professeur Carlo), à Crémone.

Luzzatti (le commandeur Luigi), député au Parlement italien, à Padoue.

Malvara (le commandeur Giacomo), chef de division au Ministère des affaires étrangères, à Rome.

Manfredo (le capitaine), directeur de l'*Exploratore*, à Milan.

Maraini (l'ingénieur Clemente), à Rome.

Matteuci, explorateur de l'Afrique équatoriale.

Negri (le commandeur Cristoforo), via San Francisco di Paola, 11, à Turin.

Peiroleri (le chevalier Augusto), directeur général des consulats au Ministère des affaires étrangères, à Rome.

Poehintesta (Ernesto), artiste peintre, à Rome.

MM. Quercioli (le commandeur Gérard), consul de San Salvador, à Palerme.
Rossi (le commandeur Alessandro), sénateur du royaume, à Rome.
Romanelli (le commandeur Alessandro), chef de la division du commerce au Ministère des finances.
Rubattino (le commandeur Raffaele), armateur, député au Parlement italien, à Gênes.
Sciuto-Patti (le professeur Carmelo), ingénieur, secrétaire général de l'*Accademia di scienze nationali*, à Catane.
Severini (Antonio), professeur de japonais et de chinois à l'Institut de perfectionnement, à Florence.
Spagnolini (le chevalier Joseph), consul général d'Italie, rue de Lisbonne, 74, à Paris.
Telfener (le commandeur comte Giuseppe), président fondateur de la Section commerciale de la *Societa geografica italiana*, commissaire honoraire d'Italie à l'Exposition, villa Telfener, à Rome.
Tenerelli (le chevalier Francesco), député au Parlement italien, à Catane.
Vedova (le chevalier G. Dalla), secrétaire général de la *Societa geografica italiana*, à Rome.

JAPON.

MM. Naonobou-Sameshima, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Japon en France, avenue Joséphine, 75, à Paris.
Masara-Maéda, commissaire général à l'Exposition, avenue Montaigne, 15, à Paris.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas, Lieutenant, Représentant de S. M. le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, dans le grand-duché.
MM. Blaise, professeur à l'École normale, rue Saint-Philippe, à Luxembourg.
Blochausen (S. Exc. le baron de), ministre d'État, à Luxembourg.
Colnet d'Huart (de), directeur de l'Athénée, à Luxembourg.
Dumont, capitaine au corps des chasseurs luxembourgeois, à Luxembourg.
Eltz (H.), conservateur du cabinet des médailles de l'Institut royal grand-ducal, à Luxembourg.
München (le major Alphonse), commandant des chasseurs luxembourgeois, à Luxembourg.
Schoelter (le Dr abbé), professeur, secrétaire de la Section historique de l'Institut royal grand-ducal, à Luxembourg.
Servais (Emmanuel), ancien ministre d'État, bourgmestre de la ville de Luxembourg, à Luxembourg.
Wurth-Paquet, président de la Cour supérieure, à Luxembourg.

MADAGASCAR.

M. Consul général en France (le), boulevard Haussmann, 77, à Paris.

MAROC.

Moulai-Hassan (S. H. le Sultan), à Fez.
M. Goltdammer (Frédéric), commissaire général du Maroc à l'Exposition de 1878, rue des Petites-Écuries, 6, à Paris.

MONACO.

MM. Maussabré-Beufvier (le marquis de), ministre plénipotentiaire de la principauté, rue Basse-du-Rempart, à Paris.
Delmas (P.), chancelier de la légation de Monaco, à Paris.

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE DE).

Chamorro (S. Exc. don Pedro), président de la République de Nicaragua, à Managua.
MM. Consul de Nicaragua (le), à Bordeaux.
Consul de Nicaragua (le), à Bruxelles.
Consul général de Nicaragua (le), à Paris.

ORANGE (RÉPUBLIQUE D').

Brand (S. Exc. J.-H.), Président, à Bloemfontein.
MM. Mosenthal (le chevalier Jules de), consul général, rue d'Enghien, 24, à Paris.
Mosenthal (le chevalier Charles de), gérant le consulat général, à Paris.

PAYS-BAS.

MM. Bas (F. de), capitaine à l'état-major général, à la Haye.
Boissevain (J.), membre du Conseil de la Société de géographie d'Amsterdam, directeur de la Compagnie de navigation à vapeur *Néderland*, à Amsterdam.
Boot (le Dr J.-F.-G.), secrétaire de l'Académie royale des sciences, à Amsterdam.
Brill (le Dr W.-G.), professeur à la Faculté de philosophie et des lettres de l'Université, à Utrecht.
Campbell (F.-A.-G.), conservateur de la Bibliothèque royale, à la Haye.
Cohen-Stuart (L.), docteur ès sciences, directeur de l'École polytechnique, à Delft.
Consul des Pays-Bas (le), à Bruxelles.
Consul des Pays-Bas (le), à Lisbonne.

MM. Consul général des Pays-Bas (le), à Paris.

Dirks (le Dr J.), président de la Société d'histoire et d'antiquités de la Frise, membre de l'Académie royale des sciences, à Leenwarde.

Franquinet (D.-G.), archiviste du duché de Limbourg, président de la Commission des monuments historiques, à Maestricht.

Groenevelt (F.), conservateur du Cabinet archéologique, à Batavia.

Habets (J.), président de la Société archéologique de Limbourg, à Berg-Terblijt-lès-Maestricht.

Hogendorp (le baron de), aide de camp de S. A. R. le prince Henri.

Hulsebes (le Dr G.-A.), professeur de l'Université, à Utrecht.

Kan (le Dr C.-M.), premier secrétaire de la Société de géographie, à Amsterdam.

Kern (le Dr), professeur à l'Université, à Leyde.

Kinderen (T.-H. der), président de la *Bataviaasch gonvotschup van Kunsten en Weterschapper*, à Batavia.

Leemans (le Dr C.), conservateur du Musée royal néerlandais d'antiquités, à Leyde.

Lycklama a Nijeholt (le baron de), voyageur en Orient, à Eijsinga (Frise).

Mathes (B.-F.), philologue, île de Célèbes (Archipel indou).

Meiüsma (J.-J.), orientaliste, à la Haye.

Meyners d'Estrey (le comte), docteur en médecine, directeur des *Annales de l'extrême Orient*, quai du Marché-Neuf, 6, à Paris.

Oudemans (le professeur), directeur de l'Observatoire, à Batavia (Java).

Pesthumus, secrétaire de la Société de géographie, à Amsterdam.

Robidé van der Aa, indianiste, à la Haye.

Scheffer (le Dr), directeur du jardin de Buitenzorg, à Batavia (Java).

Schlegel (G.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université, à Leyde.

Snelleman, explorateur de Sumatra, à la Haye.

Tyssmann, botaniste du Jardin de Buitenzorg, à Batavia (Java).

Van den Berg (L.-W.-C.), philologue, à Batavia (Java).

Van der Lith (P.-A.), professeur à l'Université, à Leyde.

Van Rappard (le chevalier), président de l'Institut royal pour la philologie, l'ethnographie et la géographie des Indes Néerlandaises, à la Haye.

Van Ufford (Quarles), vice-président de l'Institut royal pour la philologie, l'ethnographie et la géographie des Indes Néerlandaises, à la Haye.

Versteeg (le colonel W.-F.), à la Haye.

Veth (le Dr P.-J.), professeur à l'Université de Leyde, président de la Société de géographie, à Amsterdam.

Veth (D.-D.), explorateur de Sumatra, à Amsterdam.

Von Rosenberg (le baron C.-B.-H.), explorateur de l'archipel indien, à la Haye.

Wijnmalen (le Dr C.-L.), premier secrétaire de l'Institut royal pour la philologie, l'ethnographie et la géographie des Indes Néerlandaises, à la Haye.

MM. Wilkens, philologue, à Solo (Java).
Wiselius (J.-A.-B.), fonctionnaire civil à Java, voyageur en Cochinchine et aux Philippines, à Batavia (Java).

PERSE.

Nasser-Eddin-Schah (S. M. I.), à Téhéran.
Ali-Kouli-Mirza (S. A.), ministre de l'instruction publique, à Téhéran.
MM. Consul de Perse (le), à Bordeaux, rue Sainte-Catherine, 226.
Consul de Perse (le), à Nice.
Mirza-Abdullah-Khan, conseiller d'ambassade, délégué général de la Société indo-chinoise, à Téhéran.
Mirza-Ahmed-Khan, premier secrétaire de la Légation de Perse, boulevard Pereire, 221, à Paris.
Nazare-Aga (le général), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse en France, boulevard Pereire, 221, à Paris.
Yahya-Khan (S. Exc.), ministre de la Cour, à Téhéran.

PORTUGAL.

Académie des beaux-arts (L'), à Porto.
MM. Aguiar (le conseiller Antonio-Augusto de), vice-président de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, membre du Conseil central de la Société de géographie, professeur à l'École polytechnique et à l'Institut commercial et industriel de Lisbonne, commissaire du Portugal à l'Exposition universelle de 1878, à Lisbonne.
Alemquer (le vicomte d'), député aux Cortès, secrétaire de l'Association royale des architectes et archéologues portugais, à Lisbonne.
Amarante (le professeur João-Hermetto-Coelho de), à Ponta Delgada, îles Açores, île de Saint-Miguel.
Andrade Corvo (S. Exc. le conseiller d'État João d'), ministre des affaires étrangères, à Lisbonne.
Association commerciale de Lisbonne (l'), à Lisbonne.
Association royale des architectes et archéologues portugais (l'), au Cormo, à Lisbonne.
Baena (le vicomte Sanches de), membre de l'Association royale des archéologues portugais, à Lisbonne.
Barbosa du Bocage (le Dr don José-Vicente), directeur-président de la Société de géographie de Lisbonne, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'École polytechnique, député aux Cortès, à Lisbonne.
Barros Gomes (S. Exc. don Henrique de), ministre des finances, à Lisbonne.
Bibliothèque nationale (la), à Lisbonne.
Boa-Vista (le vicomte Francisco da), membre correspondant de la Société de géographie de Lisbonne.
Campos Junior (Antonio-Maria de), membre correspondant de la Société de géographie de Lisbonne, à Leiria.

MM. Caruco (Augusto-Alexandrino), négociant, à Lisbonne.

Carvalho (Tito de), directeur des Postes coloniales, membre effectif de la Société de géographie, à Lisbonne.

Cazaux (Auguste), ingénieur de la Compagnie de Fives-Lille, chef des travaux du port de Santarem, à Ribeira de Santarem.

Comité central permanent de géographie du Ministère de la marine et des colonies (le), à Lisbonne.

Cordeiro (le professeur Luciano), de l'Institut de Coïmbre, directeur, premier secrétaire général de la Société de géographie de Lisbonne, membre effectif du Comité central permanent de géographie du Ministère de la marine, Lorgo de Quintella, 11, à Lisbonne.

Costoe Silva (don Francesco), directeur des colonies, à Lisbonne.

Direction générale des Postes du royaume (la), à Lisbonne.

Espirito Santo (Domingos do), négociant, à Porto.

Fonseca (le Dr Antonio-Clavo da), juge à la Cour, à Porto.

Fontes Pereira de Mello (S. Exc. le conseiller d'État A.-M. de), président du Conseil et ministre de la guerre, à Lisbonne.

Gomes de Brito (J.-J.), rédacteur au *Jornal do commercio*, membre effectif de la Société de géographie de Lisbonne, à Lisbonne.

Guedez (Octavio), directeur adjoint de la Société de géographie, à Lisbonne.

Labille (Hippolyte), ingénieur représentant la Compagnie de Fives-Lille, rua do Bemformoso, 217, à Lisbonne.

Mendonça Cortez (S. Exc. don João-José de), ministre et conseiller d'État honoraire, professeur de finances à l'Université, directeur de la Banque lusitanienne, rua Caldeiro, 20, à Lisbonne.

Midosi (Henrique), professeur à l'Institut industriel et commercial, président de la Section de géographie commerciale de la Société de géographie de Lisbonne, à Lisbonne.

Ministère de la marine et des colonies (le), à Lisbonne.

Nunes (José-Maria-Rodrigues), membre de la Société de géographie de Lisbonne, rua dos Cordaes, 11, à Lisbonne.

Pequito (le professeur Rodrigo-Alfonso), directeur, second secrétaire général de la Société de géographie de Lisbonne, rua San Bento, 510, à Lisbonne.

Pereira (J.-Maximo), propriétaire, membre effectif de la Société de géographie, à Lisbonne.

Pereira-Pinto-Neves (Cassiano), avocat, à Lamego.

Pery (Gerardo), directeur adjoint de la Société de géographie, à Lisbonne.

Praia da Victoria (le comte da), gouverneur civil de l'île de Terceira, membre de la Société de géographie de Lisbonne, à Angra, île de Terceira (Açores).

Reinhart-Muurling (Ido-Jan), consul des Pays-Bas, à Lisbonne.

Ribeiro (S. Exc. le conseiller d'État Thomas), ministre de la marine et des colonies, président du Comité central permanent de géographie, à Lisbonne.

MM. Samodaès (le comte de), pair du royaume, président de l'Académie des beaux-arts, à Porto.

Sampaio (S. Exc. le conseiller d'État A. de), ministre de l'intérieur, à Lisbonne.

San Januario (le vicomte de), ministre plénipotentiaire, président honoraire de la Société de géographie de Lisbonne, à Lisbonne.

Seixas (Adrião-Accacio de), membre effectif de la Société de géographie, à Lisbonne.

Silva (le chevalier Joaquim-Possidonio-Narcizo da), président de l'Association royale des architectes et archéologues portugais, membre correspondant de l'Institut de France (Académie des beaux-arts), fondateur du Musée de Lisbonne, à Lisbonne.

Silva Braga *junior*, propriétaire, membre correspondant de la Société de géographie, à Lisbonne.

Silva Mendès-Léal (le conseiller d'État José da), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Portugal, ancien ministre de la marine et des colonies, avenue Friedland, 30, à Paris.

Silva Santos (José da), négociant, à Porto.

Soares Franco (l'amiral, vicomte de), pair du royaume, président du Conseil de la Société de géographie de Lisbonne, à Lisbonne.

Société de géographie de Lisbonne (la).

Trépied (Henri), agent comptable de la Compagnie de Fives-Lille, à Ribeira de Santarem.

Vice-Consul de Portugal (le), à Nice.

Vice-Consul de Portugal (le), à Toulon.

ROUMANIE.

MM. Albéca (Alexandre-Liebrecht d'), secrétaire du Ministre des affaires étrangères de Roumanie, professeur de géographie économique à l'Union française de la jeunesse, membre de la Société académique indo-chinoise de Paris, de la Société de géographie de France et de la Société de géographie commerciale de Paris, à Bucharest.

Boerescu (S. Exc. M.), ministre des affaires étrangères.

Callimaki-Catargi (N.), agent de Roumanie en France, avenue Montaigne, 9, à Paris.

Ghyka (le prince), à Bucharest.

Jonnesco (Démètre-Georges), licencié en droit, à Bucharest.

Khitzou (S. Exc. M.), ministre de l'instruction publique, à Bucharest.

Lahovari (G.), secrétaire général de la Société géographique roumaine, à Bucharest.

Pilat (le colonel d'état-major), à Bucharest.

Rosetti (C.-A.), ministre de l'intérieur et président du Conseil, à Bucharest.

Urechia (B.-Al.), député au Parlement roumain, professeur à l'Université, à Bucharest.

RUSSIE.

MM. Aïvazousky, membre de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
Alandski (le professeur Paul), à Kiew.
Basilewski (le conseiller Alexandre de), orientaliste, Kirotchnaïa, 48, à Saint-Pétersbourg.
Bergé (Adolphe), président de la Commission d'archéologie, à Tiflis, Caucase.
Bogdanof (Anatole), fondateur de la Société d'anthropologie, à Moscou.
Bogdanowitsch (le colonel Eugène), Grande-Morskaïa, 42, à Saint-Pétersbourg.
Bohusz (Piot de), professeur à l'Université de Moscou, à Doukoyonow.
Bonkouski (Jean), directeur du Bureau de statistique du Ministère des voies et communications, à Saint-Pétersbourg.
Bouchen (Arthur de), conseiller actuel, président de la Section d'ethnographie à la Société impériale russe de géographie, à Saint-Pétersbourg.
Brosset, membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.
Cantacuzène (le prince), à Odessa.
Chodzko (le général Joseph), à Tiflis.
Dodonoff (Basile), professeur de géographie au Collège militaire, à Saint-Pétersbourg.
Dutfoy (Jules-Georges), Grande-Morskaïa, 56, à Saint-Pétersbourg.
Grigorief, doyen de la Faculté orientale, à Saint-Pétersbourg.
Grigorief (W.-W.), docteur ès lettres orientales, professeur à l'Université, à Saint-Pétersbourg.
Ironnikof (Vladimir), président de la Société d'histoire, à Kiew.
Kauffmann (l'aide de camp général), gouverneur général du Turkestan russe, à Tachkend.
Kerzelli (Nicolas), directeur du Musée ethnographique, à Moscou.
Korlowski (le général), directeur du Musée pédagogique des établissements militaires, à Saint-Pétersbourg.
Lomonsoff (Alex. de), secrétaire de la Société impériale russe de géographie, à Saint-Pétersbourg.
Loutchitzky (Jean), professeur à l'Université, à Kiew.
Lutke (l'amiral comte Théodore), président de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.
Mainoff (Woldemar), secrétaire à la Société impériale russe de géographie, à Saint-Pétersbourg.
Méder (Nicolas), professeur de géographie au Collège militaire, à Saint-Pétersbourg.
Mentchikoff (Léon), japoniste, à Karkow (Ukraine).
Muchlinski, conseiller d'État actuel, professeur émérite, membre honoraire de l'Université, à Saint-Pétersbourg.
Murcos (Georges), professeur de littérature arabe à l'Institut Lazaref, à Moscou.

MM. Nécludow (B.), conservateur des collections du palais du Kremlin, au Kremlin, à Moscou.

Oster Sacken (le baron d'), secrétaire de la Société impériale russe de géographie, à Saint-Pétersbourg.

Patkanof (le Dr K.), professeur d'arménien à l'Université, à Saint-Pétersbourg.

Posnanski (J.), banquier, membre de la Société d'encouragement du commerce et de l'industrie russe, Lavannaïa, 20, à Saint-Pétersbourg.

Poulikouski (le colonel A.), professeur de géographie et de statistique, à Saint-Pétersbourg.

Rosen (le baron de), professeur d'arabe, à Saint-Pétersbourg.

Schwabe (Aug.-Ed.), consul général du Brésil, à Saint-Pétersbourg.

Séménow (le conseiller Pierre de), vice-président (président effectif) de la Société impériale russe de géographie, à Saint-Pétersbourg.

Severtzow (Nicolas), à la Société impériale russe de géographie, à Saint-Pétersbourg.

Soustchow (Nicolas de), directeur de la Banque, directeur de la Compagnie à vapeur de la mer Noire, à Saint-Pétersbourg.

Stojanousky (Nicolas de), sénateur, membre du Conseil de l'empire, président de section à la Société d'archéologie, à Saint-Pétersbourg.

Tchébycheff, membre de l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Wassiliew, professeur de chinois, à Saint-Pétersbourg.

SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE.

Meglia (S. Exc. Mgr), archevêque de Damas, nonce apostolique, palais de la Nonciature, rue Saint-Dominique, 102, à Paris.

SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE).

Zuldivar (S. Exc. don Rafaël), président de la République, à San Salvador.

MM. Torrès Caïcedo (J.-M.), ministre plénipotentaire de Salvador, boulevard Haussmann, 27, à Paris.

Consul de Salvador (le), à Bruxelles.

SAN MARINO (RÉPUBLIQUE DE).

Tonnini (S. Exc. le commandeur Pietro), capitaine régent de la République, à San Marino.

Fattori (S. Exc. le commandeur Domenico), secrétaire d'État pour les affaires étrangères, à San Marino.

M. Bruc (le duc de), chargé d'affaires de la République de Saint-Marin, à Paris.

SAXE.

MM. Brunhs (Karl-Chr.), docteur en philosophie, conseiller intime, professeur à l'Université, directeur de l'Observatoire, président du *Verein von Freunden der Erdkunde* de Leipsig, au Leipsig-Sternwarte.

Helbig (le Dr C.-E.), secrétaire du *Verein für Erdkunde* de Dresde, à Dresde.

Obst (le Dr Hermann), directeur du *Museum für Völkerkunde*, délégué du *Verein von Freunden der Erdkunde* de Leipsig, à Leipsig.

Scherzer (le chevalier Karl Ritter von), docteur, conseiller aulique, consul général chargé d'affaires, à Leipsig.

SIAM.

Suprême roi de Siam Somdetch Phra : Paramendr Maha Chulalonkorn (S. M. le), à Bang-Kôk.

Somdet Chao Phaja Chakkri (S. Exc. le), à Bang-Kôk.

Somdet Chao Phaja Kra : Lahom (S. Exc. le), à Bang-Kôk.

Chao Phaja Tharama (S. Exc. le), à Bang-Kôk.

Chao Phaja Phra : Khlong (S. Exc. le), à Bang-Kôk.

Chao Phaja Phollathep (S. Exc. le), à Bang-Kôk.

MM. Gréhan (Amédée), consul général de Siam, rue d'Amsterdam, 18, à Paris.

Taylor (Arthur-W.), chancelier et secrétaire du consulat général de Siam, à Paris.

SUÈDE ET NORVÈGE.

MM. Bildt (Carl de), à la légation de Suède et Norvège, à Berlin.

Broch, membre correspondant de l'Institut de France, à Christiania.

Christophersen (W.), commissaire général de Norvège à l'Exposition, consul général de Suède et Norvège, à Paris.

Dao, professeur à l'Université, à Christiania.

Dickson (Oscar), à Gottenbourg (Suède).

Hazelius (Arthur), à Stockholm.

Hertzberg (Ebbe), professeur à l'Université, à Christiania.

Hildebrand (Hans), antiquaire du royaume, directeur du Musée d'archéologie, à Stockholm.

Holmboe, professeur à l'Université royale, à Christiania.

Klemning, administrateur de la Bibliothèque royale, à Stockholm.

Knuden, professeur au gymnase, à Christiania.

Lindblod Eskild, ingénieur, à Jönköping.

Liblein, égyptologue, professeur à l'Université, à Christiania.

Lindberg (G.), à Stockholm.

Nordenskiöld, de l'Académie des sciences, à Stockholm.

MM. Sager (Robert), secrétaire au Ministère des affaires étrangères, à Stockholm.

Sibbern (M.-G.), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suède et Norvège, avenue Montaigne, 20, à Paris.

Sejersted (Fr.), lieutenant-colonel d'état-major, chef de l'Institut géographique de Norvège, à Christiania.

Steinnord (le Dr et professeur J.-H.-W.), à Linköping.

Tegner (Elof), secrétaire à la Bibliothèque royale, à Stockholm.

Torell (le Dr Otto), de l'Académie des sciences, directeur de la carte géologique de Suède et Norvège, commissaire à l'Exposition de 1878 et membre du jury, à Stockholm.

Wallem (Frédéric), licencié en droit, à Christiania.

SUISSE (CONFÉDÉRATION).

MM. Bouthillier de Beaumont (Henry), président de la Société de géographie de Genève, à Genève.

Chavannes (S.), président de la Société vaudoise des sciences naturelles, à Lausanne.

Forell (F.), président de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Lausanne.

Kaltbrunner (D.), géographe, villa Falck, à Lucerne.

Scheuer Engler (B.), président de la Société géographique de la Suisse orientale, à Saint-Gall.

Siegfried (le colonel), chef du bureau d'état-major général, à Berne.

Wirz (Hermann), négociant, consul de l'Uruguay, à Bâle.

TUNISIE.

M. Lesseps (le baron Jules de), agent du bey de Tunis, avenue Montaigne, 46, à Paris.

TURQUIE.

MM. Ahmed-Vasy-Bey, secrétaire d'ambassade, à Constantinople.

Gratï (le comte A.), président de l'Académie byzantine *El Chork*, place de la Dogara, 50 (Galata), à Constantinople.

Synvet (A.), professeur au lycée de Constantinople, Grande-Rue de Péra, 285.

Zoëros-Bey (le colonel A.), à la Faculté de médecine, à Constantinople.

URUGUAY (RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L').

Latorre (S. Exc. le colonel don Lorenzo), président de la République, à Montevideo.

MM. Artagareytim (Juan-A.), calle de Missiones, 89, à Montevideo.

Consul de l'Uruguay (le), à Bâle (Suisse).

MM. Diaz (le lieutenant-colonel don Juan-José), chargé d'affaires de l'Uruguay, commissaire général à l'Exposition, rue de Clichy, 56 *bis*, à Paris.

Gomez (Juan-Ramon), président de l'Association Rumb de l'Uruguay, à Montevideo.

Marquez (Antonio), ancien ministre des finances de la République orientale, vice-président de la Commission de l'Uruguay à l'Exposition, à Paris.

Tiberghien-Ackermann (E.), consul général honoraire, commissaire délégué de l'Uruguay et vice-président de la Commission syndicale des Républiques Sud et Centre américaines à l'Exposition, à Paris.

Trebino (Luis-Carlos), consul de l'Uruguay, rue de Noailles, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VÉNÉZUÉLA (ÉTATS-UNIS DE).

Guzman Blanco (S. Exc. le général), président de la République, à Caracas.

MM. Acosta (don Cecilio), de la *Sociedad de Ciencias fisicas y naturales*, à Caracas.

Antich (H.), ancien ministre des affaires étrangères, ancien président de la Chambre des députés et ancien sénateur du Vénézuéla, à Paris.

Consul des États-Unis de Vénézuéla (le), à Bruxelles.

Consul des États-Unis de Vénézuéla (le), à Nice.

Thirion (Eugène), consul de Vénézuéla, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris.

VILLES LIBRES.

MM. Kirchenpauer, docteur en droit et en philosophie, bourgmestre de Hambourg, président de la *Geographische Gesellschaft* de Hambourg, à Hambourg.

Mosle (A.-G.), membre du Reichstadt, président de la *Geographische Gesellschaft in Bremen*, à Brême.

WURTEMBERG.

M. Hellwald (le baron Frédéric von), directeur de la revue *Das Ausland*, à Cannstadt, par Stuttgardt.

ZANZIBAR.

M. Consul général en France (le), boulevard Haussmann, 77, à Paris.

DÉLÉGUÉS DES GOUVERNEMENTS ET DES SOCIÉTÉS.

AUTRICHE-HONGRIE.

M. Hegedüs (Alexandre), député au Parlement hongrois, délégué par le Gouvernement austro-hongrois, à Buda-Pesth.

BELGIQUE.

MM. Bamps (Anatole), docteur en droit, membre effectif de la Société de géographie d'Anvers et de la Société belge de géographie, secrétaire général de la troisième section du Congrès international des Américanistes, rue du Marteau, 31, à Bruxelles.

Meulemans (Auguste), consul général de la République de Nicaragua, à Bruxelles.

Ville (Émile de), consul de Belgique à Quito, membre de la Société scientifique de Bruxelles, de l'Institut archéologique de Liège, etc., rue Birmingham, 51, à Bruxelles.

Société de géographie d'Anvers.

MM. Wauwermans (le lieutenant-colonel du génie Henri), président de la Société.

Delgeur (le Dr Louis), vice-président de la Société.

Bom (J. de), secrétaire de la Société.

Van Havre (le chevalier Jules), conseiller de la Société.

Grandgaignage (Edmond), directeur de l'Institut commercial d'Anvers.

BRÉSIL.

Institut historique, géographique et ethnograghique de Rio-de-Janeiro.

MM. Denis (Ferdinand), conservateur et administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon, 6, à Paris.

Escragnoile-Taunay (le Dr Alfred), membre correspondant, rue Tournefort, 16, à Paris.

ESPAGNE.

MM. Santos (don Jose-Emilio de), commissaire général d'Espagne à l'Exposition universelle de 1878, à Madrid.

Tubino (don Francisco), membre de l'Académie espagnole des beaux-arts, secrétaire général de la Société d'anthropologie de Madrid, à Madrid.

Société de géographie de Madrid.

MM. Coello (le colonel du génie don Francisco), président honoraire de la Société, calle Reina, 43, à Madrid.
Pécout (Auguste), représentant de la Société, à Paris, rue du Panthéon, 58.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

MM. Johnston (le Dr W.-E.), membre du jury à l'Exposition universelle, membre de la Société américaine de géographie de New-York, boulevard Malesherbes, 10, à Paris.
Appleton (Nathan), membre de la Société de géographie de New-York, à Boston.
Hawkes (W.-Wright), à Tours (Indre-et-Loire).

FRANCE.

Société de géographie de Marseille.

MM. Bainier, secrétaire général de la Société, sous-directeur de l'École supérieure de commerce, rue de Breteuil, 77, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Armand (Paul), secrétaire de la Société, professeur de géographie au lycée, boulevard du Musée, 34, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Michel (Marius), membre du Bureau de la Société, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Association normande pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Caen.

M. Trochon (Albert), membre de la Société de géographie de France et de la Société de géographie commerciale de Paris, de la Société des sciences et des arts de l'île de la Réunion, et de la Société de législation comparée de Paris, aux Andelys (Eure).

Société académique de Brest.

MM. Coutance, vice-président de la Société, à Brest (Finistère).
Ortolan, secrétaire de la Société, à Brest (Finistère).

Chambre de commerce de Bordeaux.

M. Bonnet (Adrien), ancien député, représentant, à Paris, de la Chambre de commerce de Bordeaux, avenue des Champs-Élysées, 84, à Paris.

Société de géographie commerciale de Bordeaux.

MM. Maurel (Marc), président de la Société, négociant-armateur, membre de la Chambre de commerce, à Bordeaux (Gironde).

Schrader père (Ferdinand), vice-président de la Société, négociant, rue Saint-Esprit, 29, à Bordeaux (Gironde).

Société philomathique.

M. Laroze (L.-A.), président de la Société, rue du Château-Trompette, 8, à Bordeaux (Gironde).

Chambre de commerce de Cette.

M. Pécheur (Frédéric), membre de la Chambre, à Cette (Hérault).

Société d'étude des sciences naturelles de Béziers.

M. Chalon (Paul), membre de la Société, avocat, à Béziers (Hérault).

Société languedocienne de géographie.

MM. Germain, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, président de la Société, rue Saint-Mathieu, 3, à Montpellier (Hérault).

Rouville (Paul de), professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, vice-président de la Société, place aux Herbes, 5, à Montpellier (Hérault).

Nolen, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, secrétaire général de la Société, rue Basville, 10, à Montpellier (Hérault).

Martins (Charles), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, directeur du Jardin des plantes, président de section à la Société, à Montpellier (Hérault).

Revillout (Charles), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, président de section à la Société, rue Saint-Firmin, 14, à Montpellier (Hérault).

Cons (H.), professeur au lycée de Montpellier, secrétaire de la Société, rue des Trésoriers-de-la-Bourse, 7, à Montpellier (Hérault).

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

M. Michalowski (le Dr Félix), président de section à la Société, à Saint-Étienne (Loire).

Chambre de commerce de Lille.

M. Crepy (Paul), membre du Tribunal de commerce, à Lille (Nord).

Société de géographie de Lyon.

MM. Coint-Bavarot, membre du Comité d'action de la Société, vice-président de la Société des sciences industrielles, à Lyon (Rhône).
Deloncle, membre de la Société, à Lyon.
Ganneval (J.), membre du Comité d'action de la Société, professeur de géographie à l'École supérieure de commerce, à Lyon (Rhône).
Jame (Arthur), membre de la Société, rue du Faubourg-Montmartre, 17, à Paris.
Merritt (Ch.-Stuart), professeur d'anglais, membre de la Société, rue Fontaine, 4, à Lyon (Rhône).

Association française pour l'avancement des sciences de Paris.

MM. Duveyrier, président de la Section de géographie de l'Association, à Paris.
Gariel, ingénieur des ponts et chaussées, secrétaire du Conseil de l'Association, rue de Rennes, 76, à Paris.
Hamy (le Dr), naturaliste attaché au Muséum d'histoire naturelle, vice-président de la Section de géographie de l'Association, à Paris.

Association polytechnique de Paris.

MM. Leroyer (G.-A.), vice-président de l'Association, ancien maire de Vincennes, avenue de Marigny, 19, à Vincennes (Seine).
Bazin (François), professeur de géographie à l'Association, rue des Filles-du-Calvaire, 5, à Paris.
Ibry (André), professeur de droit commercial à l'Association, avenue de Marigny, 37, à Vincennes (Seine).
Lottin (Émile), professeur de topographie à l'Association, avenue de Trudaine, 29, à Paris.

Société académique indo-chinoise de Paris pour l'étude scientifique et économique de l'Inde transgangétique, de l'Inde française et de la Malaisie.

MM. Dulaurier (Ed.), premier vice-président de la Société, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales, rue des Pierres, 11, à Meudon (Seine-et-Oise).
Favre (l'abbé), second vice-président de la Société, professeur de malais et de javanais à l'École des langues orientales, avenue de Wagram, 50, à Paris.
Marre (Aristide), secrétaire général de la Société, professeur de langues océaniennes, rue Mayet, 11, à Paris.
Michels (Abel des), membre du Conseil de la Société, professeur d'annamite à l'École des langues orientales, rue de Lille, 1, à Paris.

MM. Valette (le colonel de), ancien professeur à l'École militaire de Saint-Cyr, membre du Conseil de la Société, rue du Cirque, 23, à Paris.
Feer (Léon), membre du Conseil de la Société, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, ancien professeur de thibétain et de mogol au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 145, à Paris.

Société centrale d'agriculture de Paris.

M. Delesse (A.), inspecteur général des mines, membre de la Société, rue de Madame, 59, à Paris.

Société d'acclimatation de Paris.

M. Grisard (Jules), agent général de la Société, rue de Lille, 19, à Paris.

Société de géographie de France.

MM. Duveyrier (Henri), vice-président de la Société.
Grandidier (Alfred), membre de la Commission centrale.

Société de navigation de plaisance à voiles et à vapeur (Cercle de la voile) de Paris.

MM. Vuillaume, vice-président de la Société, impasse d'Amsterdam, 4, à Paris.
Bourdin, membre de la Société, impasse d'Amsterdam, 4, à Paris.
Nicora, membre de la Société, impasse d'Amsterdam, 4, à Paris.
Gotendorf (S.-N.), membre de la Société, directeur du journal *le Yacht*, rue Saint-Lazare, 50, à Paris.

Société d'ethnographie de Paris.

M. Dilhan (le comte Alphonse), secrétaire général de la Société, rue de Tivoli, 19, à Paris.

Société des études coloniales et maritimes de Paris.

MM. Cazes (Gaston), magistrat au Sénégal, passage Caroline, 4, à Paris.
Delagrange, capitaine de frégate.
Dreyfus (Paul), rédacteur en chef du *Journal du commerce maritime*, rue du Faubourg-Poissonnière, 4, à Paris.

Société des gens de lettres de Paris.

M. Douay (Edmond), membre du Comité de la Société, à Paris.

Société de topographie de Paris.

M. Hennequin (Frédéric), président et fondateur de la Société, rue de Verneuil, 43, à Paris.

M. Drapeyron (Ludovic), secrétaire général de la Société, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, rue des Feuillantines, 69, à Paris.

Union française de la jeunesse (Association d'instruction et d'éducation populaires).

MM. Weill (Eugène), secrétaire général de l'Union française de la jeunesse, rue de Bruxelles, 3, à Paris.

Legendre (Paul), secrétaire de l'Union française de la jeunesse, rue Gay-Lussac, 58, à Paris.

Académie d'Hippone, à Bône.

MM. Héron de Villefosse (Ant.), attaché au Musée du Louvre, membre de l'Académie d'Hippone, rue de Grenelle, 80, à Paris.

Rolland (E.), sous-inspecteur à la Direction générale des manufactures de l'État, membre de l'Académie d'Hippone, au Ministère des finances, à Paris.

Comité agricole et industriel de la Cochinchine, à Saïgon.

M. Schroeder père (Karl), membre correspondant du Comité, rue Oberkampf, 18, à Paris.

GRANDE-BRETAGNE.

Royal geographical Society de Londres.

MM. Cust (Robert-Needham), esq., membre du Conseil de la Société royale géographique, Saint George's square, 64, S. W., London.

Forsyth (sir F.-Douglas), membre du Conseil de la Société royale géographique, London.

Galton (Francis), esq., membre du Conseil de la Société royale géographique, Rutland gate, 42, S. W., London.

Bombay Branch royal asiatic Society.

MM. Nakoda Mohamed Ally Rogay, esq., membre du Conseil de la Société, à Bombay.

Saint-George Tucker (H. P.), esq., membre du Conseil de la Société, à Bombay.

Rogers (Alexandre), esq., membre du Conseil de la Société, Moflat, Dumfrieshire, Scotland.

GUATÉMALA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Medina (Crisanto), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, rue de Copenhague, 3, à Paris.

MM. Bougard (Adolphe), de la *Sociedad economica* de Guatémala, rue Guy-Labrosse, 3, à Paris.

Jela (le Dr Joaquin), à la Légation de Guatémala, à Paris.

ITALIE.

MM. Correnti (Cesare), député au Parlement italien, commissaire général à l'Exposition universelle de 1878, président de la *Societa geografica italiana.*

Boselli (le professeur Paul), député au Parlement italien, à Rome.

Section commerciale de la Societa geografica italiana.

MM. Telfener (le comte Giuseppe), président fondateur de la Section, commissaire honoraire d'Italie à l'Exposition, villa Telfener, à Rome.

Rossi (le commandeur Alessandro), sénateur du royaume, à Rome.

Brunialti (le chevalier Attilio), vice-bibliothécaire de la Chambre des députés, directeur du *Giornale delle colonie*, rédacteur du *Diritto*, secrétaire général du Commissariat général d'Italie à l'Exposition, secrétaire général de la *Societa geografica italiana*, à Rome.

Accademia di scienze, lettere ed arti degli Zelanti di Aci-Reale ed Accademia di scienze naturale de Catane.

M. Marre (Aristide), secrétaire du Commissariat général du Congrès, secrétaire de la Société académique indo-chinoise.

JAPON.

M. Masara-Maéda, commissaire impérial du Japon à l'Exposition, avenue Montaigne, 15, à Paris.

LIBÉRIA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Huard (Adolphe), consul, à Paris.

MAROC.

M. Goltdammer (Frédéric), commissaire général du Maroc à l'Exposition universelle de 1878, rue des Petites-Écuries, 6, à Paris.

MONACO.

M. Delmas (P.), chancelier de la légation de Monaco, à la Légation, rue Basse-du-Rempart, à Paris.

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Petitdidier (Arthur), consul général de la République de Nicaragua, rue de Provence, 34, à Paris.

ORANGE (RÉPUBLIQUE D').

MM. Mosenthal (le chevalier Jules de), consul général pour la France, rue d'Enghien, 24, à Paris.

Mosenthal (le chevalier Charles de), gérant le consulat général, rue d'Enghien, 24, à Paris.

PAYS-BAS ET INDES NÉERLANDAISES.

Société de géographie d'Amsterdam.

M. Boissevain (J.), membre du Conseil de la Société, directeur de la Compagnie de navigation à vapeur *Néderland*, Kloveniersburgwal, 74, à Amsterdam.

Institut royal pour la philologie, la géographie et l'ethnographie des Indes Néerlandaises et de la Haye.

M. Meyners d'Estrey (le comte), membre correspondant de l'Institut royal, quai du Marché-Neuf, 6, à Paris.

Société des arts et des sciences de Batavia.

MM. Huët (C.-B.), membre correspondant de la Société, boulevard Saint-Michel, 146, à Paris.

Meyners d'Estrey (le comte), membre correspondant de la Société, quai du Marché-Neuf, 6, à Paris.

PORTUGAL.

M. Silva Mendès-Léal (le conseiller d'État José da), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Très Fidèle près le Gouvernement français, ancien ministre de la marine et des colonies de Portugal, avenue Friedland, 30, à Paris.

Société de géographie de Lisbonne et Académie des beaux-arts de Porto.

M. Cordeiro (le professeur Luciano), de l'Institut de Coïmbre, directeur, premier secrétaire général de la Société, ancien professeur au Collège royal militaire, membre effectif du Comité central permanent de géographie du Ministère de la marine, à Lisbonne.

Association royale des architectes et archéologues portugais.

M. Alemquer (le vicomte d'), député aux Cortès, secrétaire de l'Association, à Lisbonne.

Société de géographie de Lisbonne.

M. Pequito (le professeur Rodrigo-Alfonso), de l'Institut industriel et commercial, directeur, second secrétaire général de la Société, rua San Bento, 510, à Lisbonne.

PRUSSE.

Verein für Erdkunde de Berlin.

M. Nachtigal (le Dr Gustave), explorateur et voyageur en Afrique, Bernburger strasse, 10, à Berlin.

ROUMANIE.

M. Pilat (le colonel d'état-major), à Bucharest (Roumanie).

Union roumaine.

MM. Albéca (Alexandre d'), membre du Conseil de l'Union roumaine, membre des Sociétés académique indo-chinoise de Paris, de géographie de France et de géographie commerciale de Paris, professeur de géographie économique à l'Union française de la jeunesse, rue de Vienne, 2, à Paris.

Jonnesco (Démètre-Georges), licencié en droit, directeur du journal *le Revistric*, rue Bonaparte, 72, à Paris.

SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE).

M. Torrès Caïcedo (J.-M.), ministre plénipotentiaire de la République en France, boulevard Haussmann, 27, à Paris.

SAN MARINO (RÉPUBLIQUE DE).

M. Bruc (le duc de), chargé d'affaires, rue de la Tour, 28, à Paris.

SAXE.

MM. Helbig (le Dr C.-E.), délégué par le *Verein für Erdkunde* de Dresde, Heller strasse, 2, à Dresde (Saxe).

Obst (le Dr Hermann), délégué par le *Verein von Freunden der Erdkunde* de Leipsig, directeur du *Museum für Völkerkunde*, Sophienstranz, 9 *bis*, à Leipsig (Saxe).

SIAM.

MM. Gréhan (le capitaine), commissaire adjoint de l'exposition de Siam à l'Exposition universelle de 1878, rue de la Cité, 2, à Paris.

Taylor (Arthur-W.), chancelier et secrétaire du consulat général de Siam, avenue Friedland, 26, à Paris.

SUÈDE ET NORVÈGE.

MM. Christophersen (W.), consul général de Suède et Norvège, à Leith (Écosse), commissaire général de Norvège à l'Exposition.

Wallem (Frédéric), licencié en droit, à Christiania (Norvège).

SUISSE (CONFÉDÉRATION).

M. Bouthillier de Beaumont (Henry), président de la Société de géographie de Genève, à Genève (Suisse).

URUGUAY (RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L').

MM. Diaz (le lieutenant-colonel don Juan-José), chargé d'affaires de la République orientale de l'Uruguay, commissaire général et président de la Commission de l'Uruguay à l'Exposition, rue de Clichy, 56 *bis*, à Paris.

Marquez (Antonio), ancien ministre des finances de la République orientale, vice-président de la Commission de l'Uruguay à l'Exposition, à la Légation, à Paris.

Tiberghien-Ackermann (E.), consul général honoraire, commissaire délégué de l'Uruguay et vice-président de la Commission syndicale des Républiques Sud et Centre américaines à l'Exposition, rue Clauzel, 22, à Paris.

VÉNÉZUÉLA (ÉTATS-UNIS DE).

M. Antich (H.), ancien ministre des affaires étrangères, ancien président de la Chambre des députés et ancien sénateur du Vénézuéla, rue de Troyes, 8, à Paris.

BUREAU DU CONGRÈS.

Présidents d'honneur :

MM. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce.
Bardoux, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

Président :

M. Meurand, ministre plénipotentiaire, directeur des consulats et affaires commerciales au Ministère des affaires étrangères, président honoraire de la Société de géographie de France, président de la Société de géographie commerciale de Paris.

Vice-présidents :

M. Émile Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des arts et métiers, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris.

M. Eugène Cortambert, directeur de la Section de géographie à la Bibliothèque nationale, ancien président de la Commission centrale de la Société de géographie de France, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris.

Commissaire général :

M. le marquis de Croizier, président de la Société académique indo-chinoise de Paris.

Commissaires généraux adjoints :

MM. Brau de Saint-Pol Lias, membre de la Société de géographie commerciale de Paris.

Gazeau de Vautibault, membre de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaire général du Congrès :

M. Charles Hertz, membre du Conseil de la Société de géographie de France, secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaire général du Commissariat :

M. Aristide Marre, secrétaire général de la Société académique indo-chinoise de Paris.

DÉLÉGUÉS ÉTRANGERS FAISANT PARTIE DU BUREAU.

Autriche-Hongrie : M. Alexandre Hegedüs, député au Parlement hongrois.

Belgique : M. Émile de Ville, consul de Belgique.

Brésil : M. Ferdinand Denis, de l'Institut historique et géographique du Brésil.

Colombie : M. Francisco-Marino Calderon, ingénieur.

Espagne : M. don Jose-Emilio de Santos, commissaire général à l'Exposition.

États-Unis d'Amérique : M. Nathan Appleton, de la Société de géographie de New-York.

Grande-Bretagne : M. Robert-Needham Cust, de la Société royale de géographie de Londres.

Colonies anglaises : M. Alex. Rogers, de la Société asiatique de Bombay.

Guatémala : M. Crisanto Medina, ministre de Guatémala.

Italie : M. Correnti, président de la Société géographique italienne, commissaire général à l'Exposition.

Japon : M. Masara-Maéda, commissaire général à l'Exposition.

Libéria : M. Adolphe Huard, consul, à Paris.

Maroc : M. F. Goltdammer, commissaire général à l'Exposition.

Monaco : M. P. Delmas, chancelier de la légation de Monaco.

Nicaragua : M. Arthur Petitdidier, consul général.

Orange : M. le chevalier Jules de Mosenthal, consul général.

Pays-Bas : M. J. Boissevain, de la Société de géographie d'Amsterdam.

Indes Néerlandaises : M. le comte Meyners d'Estrey, de l'Institut des Indes Néerlandaises.

Portugal : M. José da Silva Mendès-Léal, ministre de Portugal.

Prusse : M. le Dr Gustave Nachtigal, président de la Société de géographie de Berlin.

Roumanie : M. le colonel d'état-major Pilat.

Salvador : M. J.-M. Torrès Caïcedo, ministre plénipotentiaire.

San Marino : M. le duc de Bruc, chargé d'affaires en France.

Saxe : M. le Dr Hermann Obst, de la Société de géographie de Leipsig.

Siam : M. le capitaine Gréhan, commissaire adjoint à l'Exposition.

Suède et Norvège : M. W. Christophersen, commissaire général à l'Exposition.

Suisse : M. Henry Bouthillier de Beaumont, président de la Société de géographie de Genève.

Uruguay : M. le lieutenant-colonel Juan-José Diaz, chargé d'affaires en France.

Vénézuéla : M. Antich, ancien ministre des affaires étrangères.

BUREAU PERMANENT DES SECTIONS.

PREMIÈRE SECTION.

EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

Président d'honneur : M. Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille.

Vice-président : M. Charles Gauthiot, président de la première Section de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaire : M. Mégemont, secrétaire de la première Section de la Société de géographie commerciale de Paris.

DEUXIÈME SECTION.

PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS.

Président d'honneur : M. Louis Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon.

Vice-président : M. Jules Gros, président de la deuxième Section de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaire : M. F. Deloncle, délégué de la Société de géographie de Lyon.

TROISIÈME SECTION.

ÉMIGRATION ET COLONISATION.

Président d'honneur : M. Marc Maurel, président de la Société de géographie commerciale de Bordeaux.

Vice-président : M. le comte Foucher de Careil, sénateur, président de la troisième Section de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaire : M. H. Capitaine, secrétaire de la troisième Section de la Société de géographie commerciale de Paris.

QUATRIÈME SECTION.

ENSEIGNEMENT.

Président d'honneur : M. Germain, de l'Institut, président de la Société languedocienne de géographie.

Vice-président : M. Richard Cortambert, président de la quatrième Section de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaire : M. Eugène Weill, secrétaire général de l'Union française de la jeunesse.

CINQUIÈME SECTION.

QUESTIONS GÉNÉRALES.

Président d'honneur : M. le vice-amiral Thomasset, président de la Société des études coloniales et maritimes de Paris.

Vice-président : M. Malte-Brun, ancien président de la Commission centrale de la Société de géographie commerciale de France, à Paris.

Secrétaire : M. Beauvisage, publiciste.

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
N° 1174
BIBLIOTHÈQUE

SÉANCE D'INAUGURATION, LE LUNDI 23 SEPTEMBRE 1878.

PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE M. TEISSERENC DE BORT,

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

PRÉSIDENCE DE M. MEURAND,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE, DIRECTEUR DES CONSULATS ET AFFAIRES COMMERCIALES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

SOMMAIRE. — Discours de M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, président d'honneur. — Discours de M. Meurand, président du Congrès. — Exposé de l'organisation du Congrès par M. le marquis de Croizier, commissaire général du Congrès. — Discours et communications de membres délégués des Gouvernements étrangers et des Sociétés savantes françaises et étrangères : MM. F. de Lesseps, président du Comité français de l'Association internationale africaine; da Silva Mendès-Leal, ministre de Portugal; Torres Caïcedo, ministre de la République de Salvador; E. de Ville, délégué de la Belgique; Dr G. Nachtigal, de la Société de géographie de Berlin; Brunialti, de la Société géographique italienne de Rome; N. Appleton, de la Société de géographie de New-York; Boissevain, de la Société de géographie d'Amsterdam; Ferdinand Denis, de l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil; Bouthillier de Beaumont, de la Société de géographie de Genève; de Mosenthal, consul général de la République d'Orange; le comte Telfener, de la Société géographique italienne de Rome; le comte Meyners d'Estrey, de l'Institut royal des Indes Néerlandaises; Cordeiro, de la Société géographique de Lisbonne; le Dr Delgeur, délégué de la Société de géographie d'Anvers; Léon Feer, de la Société académique indo-chinoise de Paris; A. Marre, de l'Académie de Catane; Germain, de la Société languedocienne de géographie de Montpellier; Schrader père, de la Société de géographie de Bordeaux; Leroyer, de l'Association polytechnique; Drapeyron, de la Société de topographie; Weill, de l'Union française de la jeunesse; Edmond Douay, de la Société des gens de lettres; le vice-amiral baron de la Roncière le Noury, président de la Société de géographie de France.

M. TEISSERENC DE BORT, *ministre de l'agriculture et du commerce*, a ouvert la séance d'inauguration par le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

S'il est une occasion dans laquelle un Congrès de la Géographie commerciale ait sa place marquée, c'est, sans aucun doute, celle qui résulte de la tenue d'une Exposition universelle. Là, en effet, l'observateur peut, sans s'imposer d'autre fatigue que celle d'une étude attentive de l'Exposition elle-même, apprécier avec exactitude les éléments de travail que possède chaque pays, la différence des aptitudes des peuples dans la production, la spécialité des besoins de ces peuples suivant la rigueur ou la douceur

des climats sous lesquels ils sont appelés à vivre, enfin la variété infinie des produits qui s'offrent aux transactions du commerce.

En regard des mappemondes et des cartes de géographie et de topographie les plus parfaites, on trouve, en effet, dans nos galeries et pour chaque pays : les échantillons méthodiquement classés des richesses géologiques et minéralogiques aussi bien que de la faune de son sol, témoignage des dons que la nature lui a départis; les statistiques de ses voies de communication, de ses moyens de transport sur terre et sur mer; les produits de son agriculture et de son industrie, qui donnent la mesure de ses progrès, de ses ressources, de sa puissance productrice et de son expansion commerciale; les spécimens des vêtements, des parures, du mobilier de ses habitants, qui font connaître les usages et les besoins des populations dont il se compose.

Dans le palais de l'Exposition sont donc groupés, rapprochés, tous les matériaux nécessaires pour mener à bien une étude approfondie des questions de géographie commerciale.

Vous vous réunissez en congrès pour recueillir l'ensemble de ces renseignements, pour les compléter par l'apport de vos propres observations, pour en tirer les conséquences pratiques, pour rechercher les améliorations dont la situation actuelle est susceptible, les débouchés nouveaux qui pourraient être ouverts au commerce et à la civilisation.

Aucune œuvre n'est plus importante, ni plus digne de solliciter votre zèle. Aussi nous, représentants du Gouvernement de la République, qui attachons un si grand prix à étendre et multiplier les bienfaits de la paix et la rémunération du travail, nous sommes fortement sympathiques à la pensée organisatrice de ce Congrès, nous sommes heureux de savoir qu'il compte tant d'adhérents, tous hommes éminents dans le monde de la science, de l'administration, de l'économie politique, des explorations hardies.

Dois-je ajouter que votre œuvre tire de la situation générale du marché des affaires en ce moment une opportunité toute particulière?

Vous le savez, Messieurs, une crise violente et douloureuse pèse depuis plusieurs années sur toutes les places du monde et tend à avilir les prix en même temps qu'elle jette la perturbation dans l'industrie et la souffrance au sein des populations ouvrières.

Bien des origines diverses ont été assignées à cette crise. On a voulu en rendre responsables les errements libéraux de la politique commerciale moderne, alors que le pays le plus profondément atteint était précisément celui qui est sorti de ces errements et qui pratique le système protecteur à outrance. Sans aucun doute, un rehaussement général des tarifs de douane n'eût pu amener qu'un relèvement des prix, c'est-à-dire une cause nouvelle de réduction dans la consommation.

D'autres ont cherché l'origine de ces embarras dans le développement

exagéré donné aux moyens de production pendant une série de bonnes années, coïncidant avec l'accession sur le marché d'une nouvelle et puissante nation jadis consommatrice, et devenue industrielle aujourd'hui.

On a encore mis en avant plusieurs explications fondées sur la destruction considérable de capital occasionnée par la guerre d'Orient, par la suspension de payement des arrérages de la dette turque.

Quoi qu'il en soit du mérite de ces divers commentaires, un fait reste certain et incontesté : c'est qu'à l'heure présente, l'équilibre qui doit normalement exister entre la production et la consommation est rompu au détriment de la production qui ne trouve plus l'écoulement régulier de ses fabrications.

Eh bien! si le mal se définit en ces termes, que faut-il faire pour rentrer dans la voie normale? Il faut nécessairement ou diminuer la production ou donner à la consommation un nouvel essor.

Diminuer la production! paralyser une partie des forces actives des peuples, Messieurs, cela ne pourrait s'obtenir qu'au prix de souffrances effroyables, de ruines accumulées devant lesquelles l'esprit recule épouvanté. Tous nos vœux, tous nos efforts, doivent donc se concentrer sur la seconde planche de salut, sur l'extension des débouchés préparée par un examen plus approfondi des ressources et des besoins des consommateurs répandus sur la surface du globe, par l'ouverture de nouveaux débouchés.

C'est là votre œuvre, Messieurs, œuvre vraiment humanitaire dont le monde commercial doit recueillir d'incontestables avantages, dont le travail doit profiter dans une large mesure. Soyez donc les bienvenus et restez assurés que nous applaudirons de tout notre cœur aux études que vous allez entreprendre, et que nous les suivrons avec la plus grande attention.

Après ce discours, accueilli par les vifs applaudissements de l'auditoire, M. Teisserenc de Bort a donné la parole à M. Meurand, président de la Société de géographie commerciale de Paris, président du Congrès.

M. Meurand. Messieurs, au nom de l'assemblée dont je suis certain d'être, en ce moment, l'interprète, je remercie M. le Ministre de l'agriculture et du commerce de l'intérêt qu'il a bien voulu témoigner pour l'œuvre du Congrès en venant présider cette première séance... (Assentiment.) C'est aussi pour moi un devoir d'ajouter aux souhaits de bienvenue qu'il vient de vous adresser, l'expression de notre gratitude pour l'empressement avec lequel vous avez répondu à l'appel de la Société de géographie commerciale de Paris.

Ce sentiment est d'autant plus vif que le nombre des adhésions a dépassé notre attente. En effet, la préparation de ce Congrès a été, en quelque sorte, improvisée. On s'était demandé s'il ne se produirait pas

quelque confusion dans l'esprit du public, soit en France, soit à l'étranger; si l'on ne se méprendrait pas sur l'objet spécial que les promoteurs de la réunion avaient en vue, et si l'on ne serait pas tenté d'y voir la répétition ou une sorte de contrefaçon du Congrès international des Sciences géographiques qui a tenu sa deuxième session à Paris en 1875. Mais le malentendu ne pouvait exister, puisqu'il a été formellement décidé, à cette époque, que la troisième session de ce Congrès n'aurait pas lieu avant l'année 1880 et qu'elle ne se tiendrait pas à Paris. La Société de géographie commerciale n'avait; d'ailleurs, ni le droit ni la pensée de parler ou d'agir en désaccord avec la Société de géographie de France dont elle s'honore d'être issue. Toutefois, je le répète, quelques scrupules s'étaient produits et il en était résulté, dans l'organisation du Congrès, des hésitations et des retards. Mais, grâce au zèle et à l'activité du commissaire général, M. le marquis de Croizier, qui s'est mis directement en rapport, au nom du Bureau de la Société, avec toutes les notabilités géographiques, scientifiques et même diplomatiques, le temps perdu a été réparé, et nous avons la satisfaction d'être, au jour fixé, exacts au rendez-vous.

En examinant le programme des questions soumises aux délibérations du Congrès de Géographie commerciale, on remarquera peut-être que les points sur lesquels un intérêt commun pourrait fixer l'attention des délégués des divers pays ne s'y détachent pas aussi nettement que dans les programmes de certains autres Congrès; mais il ne faut pas s'en étonner. Il n'est pas toujours facile de déterminer la portée de ces questions et la limite dans laquelle les pays qu'elles intéressent seraient disposés à concourir à leur solution. Il est naturel que, pour l'adoption de mesures internationales se rattachant à la géographie commerciale, chaque nation se préoccupe surtout de ses propres convenances qui, parfois, ne s'accordent pas avec celles des autres pays. Pour montrer un exemple de cette difficulté, je prends le programme [1] de la première Section et j'y vois : « Nouvelles routes terrestres, maritimes, fluviales, à suivre ou à ouvrir au commerce. » Ce paragraphe comprend nécessairement l'étude des projets d'ouverture d'un canal interocéanique; or, mon glorieux maître et ami, M. Ferdinand de Lesseps, est là pour témoigner que le percement d'un isthme transforme aisément une question internationale de géographie commerciale en une question politique qui ne peut être résolue qu'à force d'habileté, de persévérance et de fermeté. J'en dirai autant de l'établissement ou du développement des voies ferrées qui, dans un même pays, soulèvent tant de conflits d'intérêts et, à plus forte raison, mettent en jeu, lorsqu'ils touchent des territoires étrangers, des tendances divergentes qu'un accord international peut seul concilier.

[1] Voir le *Journal officiel* du 20 juin 1878 et ci-dessus, p. 2.

Ces complications ne se présentent pas au même degré pour les autres Congrès ; s'il s'agit, par exemple, de dispositions destinées à garantir soit la propriété des œuvres d'esprit et d'art, soit la propriété industrielle, le but poursuivi étant de rapprocher, autant que possible, les législations de divers États sur la matière, de façon à constituer, en quelque sorte, un code uniforme, le caractère international et l'objet pratique des résolutions à prendre apparaissent tout d'abord et s'imposent aux délibérations.

Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que, pour les sujets indiqués dans notre programme, des bases de rapprochement et d'entente commune ne se présentent naturellement dans le cours des discussions.

Le programme de la deuxième Section, comprenant dans son premier paragraphe les produits du règne végétal, du règne minéral et du règne animal qui peuvent être exportés des diverses contrées du globe, me semble impliquer la question de l'ouverture de nouveaux ports dans certains pays, notamment dans l'extrême Orient; or, sans nous aventurer sur le terrain de la diplomatie, à laquelle seule il appartient de résoudre une telle question, il peut être permis au Congrès de l'éclairer par ses études et d'émettre des vœux pour l'adoption des meilleures solutions désirables.

Les questions de l'émigration et de la colonisation qu'embrasse le programme de la troisième Section, ont une importance que je n'ai pas besoin de signaler. Il y a quelques années, le Gouvernement des États-Unis avait proposé aux puissances maritimes de l'Europe de négocier une convention destinée à assurer, pour le transport des émigrants, des garanties de sécurité, de bonne installation, de bien-être en un mot, qui leur font trop souvent défaut dans le cours de longues et pénibles traversées. Ces ouvertures, auxquelles le Gouvernement français, toujours empressé d'accueillir les idées généreuses, n'avait pas hésité à répondre, demeurèrent sans résultat par suite des événements politiques, mais l'étude de ce projet philanthropique pourrait être utilement reprise.

Le programme de la quatrième Section, réservé à l'enseignement, comprend des sujets dont je n'ai pas besoin de signaler le grand intérêt et qui, sans exiger des arrangements internationaux, impliquent pourtant une entente pour la facilité des recherches et des travaux entrepris dans tous les pays au point de vue de la géographie commerciale. Il y est aussi question des voyages d'étude qui ne tarderont sans doute pas à prendre un caractère de réciprocité internationale. L'accueil si bienveillant et si hospitalier qu'ont reçu récemment, dans des pays voisins, les jeunes élèves de nos écoles municipales, fait désirer que des députations de leurs condisciples étrangers leur rendent leur visite; elles seront reçues avec un égal empressement et une égale cordialité.

Enfin, la cinquième Section, qui s'occupe de questions générales, notamment des relations des Sociétés de géographie commerciale entre elles

ainsi qu'avec les Sociétés scientifiques et économiques, pourra sans doute préparer les bases d'un accord pour le développement et la régularité des échanges de publications, de cartes et de documents relatifs à la géographie commerciale.

Je m'arrête, Messieurs; à mesure que je parcours notre programme, j'acquiers la conviction que, grâce aux lumières des personnes distinguées venues pour prendre une part active aux travaux du Congrès, un champ vaste et fécond est ouvert à leurs délibérations. J'ai donc la confiance qu'en achevant, dans la limite du temps qui nous est départi, les études auxquelles nous allons nous livrer, nous pourrons nous dire que ce Congrès, l'un des derniers de ceux que le Gouvernement a autorisés, n'aura pas été des moins intéressants ni des moins utiles. (Applaudissements.)

M. le marquis de Croizier, *président de la Société indo-chinoise, commissaire général du Congrès*, prend ensuite la parole. Après avoir exposé les motifs qui lui ont fait accepter la tâche laborieuse d'organiser le Congrès, dans le désir de servir les intérêts économiques, et après avoir montré que l'association de la science et du commerce peut seule couper la crise que subissent les marchés de l'Europe, l'orateur fait connaître les travaux accomplis par lui pour la préparation du Congrès et les résultats qu'il a obtenus : trente-deux Gouvernements sont représentés au Congrès, cent vingt-trois délégués sont arrivés et mille cent soixante-dix adhésions ont été enregistrées (Applaudissements); M. le marquis de Croizier proclame ensuite les noms des membres du Comité d'honneur, parmi lesquels on remarque ceux de plusieurs souverains et de la plupart des membres du corps diplomatique accrédité en France, LL. Exc. lord Lyons, Mgr Meglia, en tête, puis les noms des délégués des Gouvernements, des Sociétés savantes et des Chambres de commerce; l'honorable Commissaire général donne lecture des questions qui doivent être traitées devant le Congrès et des noms des orateurs inscrits. En terminant, il remercie les hautes personnalités politiques et scientifiques étrangères et françaises assistant à la séance et il prie les délégués de faire accentuer par leurs Gouvernements et par les Compagnies savantes qu'ils représentent, l'expression de toute sa reconnaissance pour l'empressement qu'ils ont mis à répondre à son appel; enfin il remercie M. Meurand, président du Congrès, de son constant appui. (Applaudissements.)

M. F. de Lesseps, *président du Comité français de l'Association internationale africaine.* Mesdames et Messieurs, j'étais assez éloigné de Paris lorsque j'ai reçu la nouvelle de la convocation de cette réunion ; je n'étais donc pas préparé à vous faire un discours, car j'ai passé la nuit en chemin de fer. Je me bornerai à une simple conversation avec vous.

M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, dont l'esprit est si droit et si distingué, a bien voulu expliquer, en termes excellents, le but de notre réunion ; vous avez également entendu M. Meurand, mon ancien collègue et

ami, président de la Société de géographie commerciale; c'est lui qui m'a demandé de venir ici; il m'était impossible de ne pas répondre à son appel.

Je considère la Société de géographie commerciale comme étant une branche de la Société scientifique de géographie de Paris, mère des Sociétés de géographie de l'Europe, et, certainement, si je concours, par ma collaboration, aux travaux des membres de cette Société, c'est parce que j'étais convaincu de la nécessité d'un élément d'application.

Dans les voyages que je faisais souvent, il y a quelques années, à travers l'Europe, je me suis arrêté plusieurs fois à Vienne, où je ne manquais jamais de voir le vieux prince de Metternich qui donnait toujours de très bons conseils. Je lui présentai mon jeune fils, qui faisait son entrée dans la carrière diplomatique, et il dit à mon fils: « Jeune homme, la politique est une science, la diplomatie est un art. »

Ceci, Messieurs, peut s'appliquer à toutes les branches de l'activité sociale. Partout, d'une part, il y a la science, et, de l'autre, l'application. Ainsi, aujourd'hui, nous avons un Gouvernement, une Constitution, et vous voyez que nous avons aussi un Ministre qui est un artiste, et qui met en œuvre, de la manière la plus brillante, les éléments qui lui sont fournis par la science gouvernementale. (Applaudissements.)

Je considère donc la Société de géographie commerciale comme constituant, par l'application de la science, la manière de s'en servir; nous devons rendre justice à cet élément jeune de notre vieille Société de géographie qui vient raviver pour ainsi dire le vieux tronc, en y restant toujours attaché.

Je n'ai pas, Messieurs, à vous entretenir des travaux que vous avez à faire: vous venez d'en voir le programme. On vous a parlé des éléments qui achèveront d'affranchir et qui développeront le commerce; mais avec le commerce, comme l'a dit M. le Ministre, il faut nécessairement augmenter les débouchés.

J'ai été invité à assister à cette réunion comme président du Comité français de la Société internationale africaine. Il n'y a pas de pays qui puisse faire davantage, pour le développement du commerce, que l'intérieur de l'Afrique. C'est une contrée trois fois plus grande que toute l'Europe, et qui n'est connue du commerce que par son pourtour maritime. Le commerce, avant la science, avait fait connaître toutes les côtes de l'Afrique; mais l'intérieur de cette partie du monde, qui, depuis quatre cents ans, a été livrée à toutes les horreurs de l'esclavage, est resté inaccessible.

Grâce à de courageux voyageurs, et surtout à Livingstone, à Cameron et à Stanley, on sait que l'on peut arriver jusqu'au centre de l'Afrique, de cette terre où la France possède le Sénégal, l'Algérie et le Gabon.

La route de l'Égypte jusqu'à l'Équateur a été aussi tracée par un homme intrépide, par M. Gordon, colonel anglais, dont le nom est bien connu dans les guerres de Chine, qui, après avoir contribué avec un officier de la marine française, Gicquel, à vaincre la révolte des Tai-pings, a été appelé par le khédive d'Égypte et est parvenu, par son intelligence et son courage, à conquérir tous les riverains du Nil jusqu'à l'Équateur.

Aujourd'hui, on peut aller d'Alexandrie à l'Équateur en soixante et même en quarante jours, jusqu'au lac Albert et dans le voisinage du lac Victoria.

Le roi des Belges favorise une association internationale dont l'objet est d'établir dans la région des lacs équatoriaux des stations scientifiques et populaires. Le Comité français de cette association m'a fait l'honneur de m'appeler à la présidence.

Douze comités nationaux vont poursuivre ce grand but scientifique et commercial indiqué par le roi des Belges, et parmi ces nations qui nous ont devancés dans cette nouvelle et pacifique croisade, nous devons rendre toute justice à l'Angleterre et au Portugal dont nous avons de dignes représentants parmi nous.

Après l'Afrique, je vais dire quelques mots sur l'Amérique qui, je l'espère, sera prochainement ouverte par un canal interocéanique. Divers projets sont à l'étude. M. Wyse, lieutenant de vaisseau, qui a particulièrement exploré l'isthme de Darien, vient d'arriver à Paris avec des documents dont il n'y a pas lieu de parler encore et qu'il devra présenter à la Commission nommée par la Société de géographie, à la suite du Congrès universel tenu à Paris en 1875.

Lorsqu'on me dit : Prenez garde, ces projets auront peut-être pour résultat de créer une concurrence au canal de Suez, je réponds : Je déteste le monopole, j'aime la liberté dans ses applications scientifiques. Je suis persuadé que le mouvement appelle le mouvement, et je donnerai tous mes soins au succès de l'autre entreprise, comme président de la Commission d'étude du canal interocéanique.

Malgré de grandes difficultés, nous sommes parvenus à fonder une œuvre qui donne aux actionnaires français un profit satisfaisant. Nous avons dépensé 457 millions, on doit espérer que le canal interocéanique sera également rémunérateur.

L'Angleterre possède à elle seule une navigation égale à celle de toute l'Europe, c'est-à-dire la Suède, la Norvège, la Russie, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, l'Autriche et la Turquie. Le tonnage de ces nations ensemble n'équivaudrait pas à celui de l'Angleterre.

Souvent, dans ma jeunesse, je me disais, mû par un sentiment patriotique, comment il se faisait que la navigation commerciale de la France ne pouvait pas atteindre celle de l'Angleterre. Elle ne le peut pas. La France a tant d'autres avantages intérieurs qu'elle ne saurait être jalouse de ceux que l'Angleterre possède à l'extérieur et qu'elle doit à ses fleuves navigables qui décuplent la surface de son territoire maritime.

Les États-Unis d'Amérique possédaient, il y a vingt-cinq ans, une marine commerciale supérieure en tonnage à celle de l'Angleterre, mais la guerre de sécession et le système douanier protecteur de l'industrie nationale ont réduit le tonnage commercial de plus de moitié; mais avec ses capitaux, son admirable activité, l'emploi de la vapeur et un meilleur système économique pourront leur rendre leur ancienne importance maritime dont profiterait le canal interocéanique.

Pour obtenir un canal maritime sans écluses, il semblait qu'une impossibilité se rencontrait. C'était celle que présentait la question du passage des Cordillères au moyen d'un tunnel.

Lorsque M. Wyse m'a parlé de son projet, j'avais auprès de moi M. Lavalley, le grand ingénieur qui a exécuté les travaux du canal de Suez. Je lui soumis la difficulté.

J'ai demandé à M. Lavalley s'il ne serait pas possible de construire un tunnel de 30 mètres de hauteur, au-dessus de la ligne d'eau.

M. Lavalley m'a répondu qu'on pouvait plus facilement faire un grand tunnel qu'un petit tunnel. Ceci paraît singulier, mais un tunnel de grande dimension offre plus de facilités pour faire sortir les déblais. Ce n'est qu'une question de dépenses.

En adoptant la forme ovoïdale, il ne serait pas nécessaire d'avoir une largeur aussi grande que celle du navire.

Il me reste à vous parler d'une autre question qui intéresse aussi le commerce et au sujet de laquelle j'ai envoyé un de mes fils dans l'Inde et dans l'Himalaya. Je veux parler d'un chemin de fer qui, partant de Moscou, irait rejoindre les chemins de fer de l'Inde, ce qui permettrait de se rendre en huit jours de Londres ou de Paris à Calcutta.

Quand les travaux dont je viens de vous entretenir seront exécutés, la *science* aura fait son service, l'*art* commercial accomplira l'œuvre de la science. (Applaudissements prolongés.)

M. da Silva Mendès-Léal, *ministre de Portugal.* Mesdames, Messieurs, en prenant la parole, qui vient de m'être si gracieusement accordée, ou plutôt accordée à mon pays, je remercie pour lui notre respectable Président, et je réclame toute votre indulgence. J'aurai à m'exprimer dans une langue qui n'est pas la mienne, et il n'est pas toujours facile à un étranger de s'en servir avec la clarté, avec la netteté désirable, surtout quand il s'agit de si vastes intérêts. Je tâcherai cependant de le faire, non point par ostentation, mais par convenance ; je le ferai surtout en hommage à ce noble pays et à cette brillante assemblée. Je sollicite donc toute votre indulgence, je le répète, et je suis sûr de l'obtenir d'auditeurs aussi éclairés que bienveillants.

Il appartenait certes à la France, à qui toutes les grandes initiatives sont familières, d'ouvrir à la pensée des peuples cette nouvelle voie de rapprochement et d'entente; nulle conjoncture ne pouvait être ni plus propice, ni mieux choisie. Les solennités fraternelles encouragent, excitent les développements de la raison collective. La fête du travail est aussi le triomphe des esprits. L'effet remonte à sa cause.

En voulez-vous la preuve? Vous n'avez qu'à regarder. Elle est devant vous : sous ces galeries multiples, où se déroule, sous vos yeux, l'exposition des merveilles de la nature et de l'art, de la science et de l'industrie, dans cette enceinte, toute peuplée de grands souvenirs et d'images glorieuses, l'exposition; non seulement l'exposition, mais l'expansion; non seulement l'expansion, mais le libre-échange des connaissances acquises, apportées de tous côtés au domaine commun, au bien universel. (Très bien!)

Car telle a été, n'en doutons pas, la genèse de ces Congrès; telle est l'idée première, l'idée inspiratrice et féconde qui nous appelle et nous rassemble.

Autour de nous les exhibitions rétrospectives pleines d'enchantements et

pleines d'enseignements; là-bas les exhibitions de l'actualité, qui nous charment et qui nous poussent : celles-ci complètent celles-là !

A côté des prodiges réalisés, les prodiges à réaliser. C'est juste et c'est bien. Après avoir admiré le passé, et après avoir étudié et applaudi le présent, on doit songer à l'avenir. C'est ainsi qu'on obéit à la loi divine; c'est ainsi qu'on accomplit la tâche humaine. Et c'est pour cela que nous avons été convoqués.

J'ai l'honneur de parler ici au nom d'une nation qui, sans afficher des prétentions immodérées, peut revendiquer sa place au soleil dans l'histoire de la civilisation. Ses travaux, sur lesquels a lui quelque gloire, ont été considérables, et sont restés utiles. Si l'on veut bien jeter les yeux sur les routes ouvertes par les grandes navigations, — et c'est là un peu notre but, — on la trouve à l'avant-garde. De ce titre, qui ne porte ombrage à personne, elle est justement fière, et moi pour elle. Oui, j'en suis fier en vérité, et j'ose le répéter, au moment même où je m'incline respectueusement devant le génie qui a percé le canal de Suez, réalisant enfin le rêve magnifique de notre grand Albuquerque, et qui, s'il est une gloire française par son nom, est par son œuvre une réputation internationale. (Applaudissements.)

Lorsque nos savants pilotes et nos audacieux capitaines, les Dias, les Perestrello, les Gama, soutenus par l'enthousiasme et la foi, portant le symbole sacré, la croix du Christ sur la proue de leurs petits vaisseaux, bien, bien petits, je le répète exprès, car plus les instruments sont modestes, plus l'entreprise devient grande; lorsque, disais-je, ces vaillants et ces croyants ont abordé cette *Mer Ténébreuse*, superstition et terreur des anciens géographes; lorsqu'ils ont dépassé ce *Cap des Tempêtes*, baptisé par eux *Cap de Bonne-Espérance*, — bonne espérance pour tous (Très bien!); — lorsqu'ils ont pénétré dans les mystérieuses et splendides régions dont la découverte a ébloui le monde, une date inoubliable se trouva inscrite dans les annales des vrais progrès humains, des progrès sincères et légitimes. L'Orient dévoilé laissait éclater une lumière inconnue. C'était l'aurore qui se levait : pour tous aussi, c'était le nouveau jour; c'était une ère nouvelle, c'étaient des nouveaux chemins ouverts à l'activité universelle. Ce que les croisades avaient commencé, permettez-moi de le dire, notre conquête des Indes l'a complété.

L'impulsion était donnée : vous en savez les conséquences prodigieuses.

Je ne rappelle pas ce grand fait par vanité nationale, si naturelle et si permise qu'elle soit, mais parce que l'événement est ici à sa place. En effet, qu'ont fait, au xve et au xvie siècle, nos hardis navigateurs, sinon ouvrir partout d'immenses marchés au commerce ? N'était-ce pas là prévenir ce besoin d'expansion industrielle, chaque jour plus pressant, dont S. Exc. M. le Ministre du commerce, en faisant à ce Congrès l'honneur d'inaugurer ses séances, s'est fait, avec tant d'à-propos, l'interprète, éloquent et convaincu ? N'était-ce pas y répondre d'avance?

Je ne tourne pas mes regards vers ce passé radieux pour satisfaire un amour-propre stérile, non; mais parce que ce passé vous prouve combien le peuple qui a une telle histoire, et combien le Gouvernement qui représente ce peuple, s'intéressent vivement et naturellement à ce qui fait l'objet de cette réunion et le sujet de nos travaux.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de l'attention bienveillante et de l'accueil sympathique que vous avez bien voulu prêter à ces quelques mots, bien spontanés et bien sincères; et qu'il me soit permis de terminer en saluant cette belle France hospitalière, qui nous invite cordialement au spectacle incomparable de toutes ces splendeurs matérielles, en y joignant l'attrait, non moins vif, de ces débats pacifiques, accessibles à tous les intérêts sérieux et à toutes les nobles intelligences. (Applaudissements.)

M. Torrès Caïcedo, *ministre plénipotentiaire de la République de Salvador*. Mesdames et Messieurs, c'est presque un malheur pour moi qu'on m'ait fait l'honneur de me donner la parole, car je sais combien il va m'être difficile de m'exprimer clairement en votre langue; mais je sais heureusement combien sont grandes et votre courtoisie et votre bienveillance, et je suis certain d'avance qu'elles ne me feront pas défaut.

La grande fête pacifique de la France qui s'appelle l'Exposition universelle et qui, aujourd'hui, a une autre signification beaucoup plus haute, puisqu'on l'appelle à juste titre la réunion de tous les peuples du monde, des représentants de toutes les sociétés civilisées; cette Exposition universelle ne pouvait mieux se compléter que par une série de Congrès intéressants. Parmi ces Congrès, aucun d'eux ne pouvait être plus utile et plus fécond en résultats que le Congrès de Géographie commerciale, car c'est le complément obligé et rigoureux d'une aussi grande Exposition.

La géographie dans toutes ses branches a des rapports étroits avec l'économie politique, la statistique, l'ethnographie, l'anthropologie, voire avec la poésie et le roman; la géographie fait aimer et rechercher la paix. Il est inutile de chercher à vous le démontrer : vous le savez tous. Par la géographie, on arrive à connaître les divers pays, leurs divers produits; des sociétés nouvelles, des mœurs nouvelles, de nouveaux habitants du globe. Par elle on a su ce qui était nécessaire pour les industries et pour les habitants. Elle a fait plus que quoi que ce soit pour la paix, en ce sens que, quand on voit les différents produits dont la Providence a doté les peuples; quand on voit que certains pays obtiennent ces produits avec plus de facilité que d'autres, on comprend que les peuples sont nés pour produire et échanger, pour s'aider, pour s'aimer et non pas pour se détruire; on comprend qu'ils sont sur la terre pour travailler, pour tirer le meilleur parti des avantages qu'ils possèdent. Quand on voit que sur une partie du globe on a beaucoup plus de facilité à obtenir une production quelconque que sur une autre, on voit par cela même que le libre-échange est de droit naturel, étant pour cela le grand principe de la science économique; et alors on voit que les peuples doivent mieux se connaître les uns les autres.

S. Exc. M. le Ministre du commerce et M. le comte de Lesseps ont attiré votre attention sur les débouchés nouveaux qui se trouvent en Afrique. Moi, je vous prierai de porter votre attention sur un continent qui s'appelle l'Amérique latine. Il y a l'Amérique anglo-saxonne qui attire votre attention, et dont les progrès sont tellement grands qu'aujourd'hui cette partie de l'Amérique a, à elle seule, plus de la moitié des chemins de fer en exploitation dans le monde entier.

Les Américains ont fait des merveilles malgré la guerre qu'ils ont eue, et, sans elle, qui sait la tâche industrielle qu'ils auraient accomplie? Mais on ne vous parle pas de cette Amérique latine si inconnue, si méconnue.

Eh bien! il y a beaucoup à dire sur ce pays. Il y a dans ces contrées un débouché immense pour le commerce. Un fait qu'on ne saurait trop répéter, c'est que ce monde commercial, qui, en 1810, ne comptait pas plus de 15 millions d'habitants, en compte aujourd'hui 38 millions. Ce n'est pas, comme vous le voyez par cela même, un pays à dédaigner.

On veut savoir quelles sont les sources du Nil, ce qui se passe au pôle Nord, ce qui est une grande chose pour la science; mais pourquoi ne pas connaître, étudier des contrées qui sont si civilisées, comme vous avez pu le voir, du reste, à l'Exposition universelle? Les progrès réalisés par les Républiques latino-américaines sont attestés par son exposition.

Nous avons un domaine de production assez vaste : celui des matières premières. Nous avons tenu à nous montrer tels que nous sommes à ceux qui s'intéressent à nous. Pays agricoles et miniers, nous avons envoyé toute espèce de grains, la cire vierge, les bois, les laines, les peaux, les blés, les baumes, les matières colorantes, et enfin tout ce qui constitue un grand marché.

On a dit : Heureux le peuple qui n'a pas d'histoire! Nous, nous avons l'histoire glorieuse de notre indépendance; nous avons mieux : nous avons le livre blanc de l'avenir. (Applaudissements.)

Je n'ai qu'à vous remercier de l'honneur que vous nous avez fait, à nous encore mineurs, en nous appelant à votre Congrès, auquel nous sommes venus pour nous instruire, pour profiter de l'enseignement qui dérive de vos leçons et de vos discours.

Quant à moi, je ne pouvais pas manquer à l'appel qui m'a été fait, parce que je tenais à témoigner ma gratitude pour l'accueil que j'ai reçu et surtout pour la bienveillance extrême que nous avons toujours trouvée auprès de S. Exc. M. le Ministre du commerce qui, non seulement nous a encouragés par tous les moyens, mais qui a même donné aux Américains des faveurs spéciales.

Puisque nous parlons du Congrès de Géographie commerciale, je me plais à manifester toute ma gratitude à notre cher et honoré Président, au bienveillant et patriote M. Meurand, directeur des consulats, qui m'a donné, depuis de longues années, des preuves d'affectueuse sympathie.

Je souhaite que nous trouvions à ce Congrès un succès égal à celui que nous avons trouvé ici même dans votre vaste Exposition, dans ce tournoi qui marquera dans les fastes glorieux de cette glorieuse nation. (Applaudissements.)

M. Émile de Ville, *délégué du Gouvernement belge.* Mesdames, Messieurs, il était réservé à notre époque de mettre la géographie en harmonie avec le progrès des sciences, du commerce et de l'industrie; voilà le but du Congrès.

Les crises commerciales, industrielles et financières que nous traversons renferment des enseignements qu'il importe de ne pas perdre de vue, et sans se laisser entraîner par des théories brillantes, il faut, par des efforts sérieux

et pratiques, s'empresser d'apporter remède aux maux qu'elles amènent. Ce serait un grand orgueil pour nous de trouver ces remèdes.

Les idées font leur chemin; elles ont besoin, pour leur développement, d'un certain concours de circonstances que j'appellerai heureuses. Je pense que le moment est venu où la géographie commerciale doit occuper la place qui lui appartient. Votre présence en est un éclatant témoignage, comme aussi le grand mouvement commercial et industriel attesté par tous les produits et les objets que tous les peuples du monde civilisé ont envoyés à votre grande et magnifique Exposition. Les hautes personnalités, le grand nombre de savants présents à cette réunion, nous garantissent, je l'espère, d'heureux résultats. Je m'en réjouis et vous en félicite d'avance. (Applaudissements.)

M. le Dr G. Nachtigal, *délégué de la Société de géographie de Berlin.* Monsieur le Président, je ne m'attendais nullement à l'honneur d'être appelé à exprimer mes sympathies et mes espérances pour le succès du Congrès, mais je suis heureux d'être venu à Paris, amené par le désir d'assister au Congrès et de pouvoir, dans une certaine mesure, représenter la Société de géographie de Berlin. Je ne puis pas le faire officiellement, puisque j'ai été absent pendant tout l'été, mais je puis au moins exprimer toutes les sympathies de la Société de géographie de Berlin pour cette nouvelle œuvre de civilisation que nous devons à l'initiative de la France.

Nous sommes tous convaincus que notre époque, qui a des tendances pratiques, exige absolument que les Sociétés de géographie ne soient plus des sociétés exclusivement scientifiques et qu'elles s'efforcent, au contraire, de faciliter les résultats pratiques. Moi surtout, comme explorateur africain, je suis bien en mesure d'insister sur la nécessité de l'union complète de la science et du commerce, puisque tous ceux qui nous ont devancés dans l'exploration africaine sont des commerçants. Ce sont des Arabes qui, jusqu'à nos jours, ont traversé l'Afrique de l'orient à l'occident; ce sont eux qui, sortant de l'Afrique du Nord, se sont avancés jusqu'à l'Équateur, jusqu'à des points que nous n'avons pas encore pu atteindre.

Je suis heureux aussi d'être le seul membre présent du Comité exécutif de l'Association internationale qui, comme vous le savez, a inscrit sur sa bannière le mot *commerce* comme moyen puissant d'exploration de notre globe autant que de civilisation générale.

Je ne doute pas du succès de ce Congrès et je me félicite d'avoir pu exprimer mes sympathies et celles de la Société de géographie de Berlin. (Applaudissements.)

M. le chevalier Attilio Brunialti, *délégué de la Société géographique italienne de Rome.* Messieurs, il y a quelques années, au dernier Congrès des Sciences géographiques, répondant au toast que M. Meurand avait porté aux Sociétés de géographie, j'ai souhaité que, dans trois ans, l'Italie pût se présenter au prochain Congrès avec une Société de géographie. Mon souhait s'est réalisé : nous avons fondé une Société de géographie à Rome. J'aurai l'honneur de présenter au Congrès la relation de la formation de cette Société et l'exposé de son fonc-

tionnement et du but qu'elle se propose. Je remercie en son nom les promoteurs du Congrès de l'invitation qu'ils ont bien voulu lui adresser. L'exemple provoque l'émulation et le succès attire : nous sommes aujourd'hui témoins de ces heureux résultats. On appelait, il y a peu de jours, à Berlin les représentants des sciences géographiques; nous les appelons à notre tour en Italie et on en fera autant dans les autres pays. Je suis certain que la science, le commerce et la liberté tireront un égal bénéfice de notre Congrès. La science géographique sera utile au commerce, car elle lui ouvrira de nouveaux débouchés, et à la liberté, car elle donnera les moyens de reconnaître que la liberté est la base de la prospérité des nations. (Bravos.)

La Société de Rome suivra toujours la Société de Paris, certaine qu'avec un pareil guide elle ne peut jamais faillir sur la route de la civilisation et de la liberté. (Vifs applaudissements.)

M. Nathan Appleton, *délégué de la Société de géographie de New-York.* Comme délégué de la Société de géographie américaine dont le siège est à New-York, je désire vous dire quelques mots.

La Société de géographie commerciale des États-Unis prend un intérêt spécial à ce Congrès. La plus grande œuvre inspirée par le génie commercial de ce siècle est le percement de notre isthme. Vous savez que le Gouvernement a dépensé beaucoup et que toutes nos Sociétés de géographie s'y intéressent extrêmement. J'ai à vous remercier de l'appui que nous avons reçu de la France et des autres nations à propos de cette expédition de M. Wyse, que nous suivons avec autant d'intérêt que si c'était la nôtre et qui nous demandera non seulement des études, mais aussi l'argent qui devient l'auxiliaire habituel.

Nous avons d'autant plus de sympathie pour la France que nous savons que c'est grâce à elle et à M. de Lesseps que l'on a pu faire le grand canal de Suez qui est peut-être aujourd'hui la merveille du monde. (Applaudissements.)

Je dois, devant toute l'assemblée, remercier M. de Lesseps et M. le Président des bonnes paroles qu'ils ont dites à propos de notre pays.

M. J. Boissevain, *délégué de la Société de géographie d'Amsterdam.* Monsieur le Président, la Société de géographie d'Amsterdam, que j'ai l'honneur de représenter, a été extrêmement flattée de l'invitation qui lui a été faite de prendre part au Congrès. Une semblable réunion ne peut manquer de contribuer à l'avancement de la géographie et de resserrer les liens commerciaux. Nous connaissons tous les services immenses que la France a rendus à l'humanité par la propagation des idées qui ont été soulevées dans les différents pays. Je crois que les pays étrangers pourront rendre à la France un petit service en retour de tout ce qu'elle a fait pour l'Europe et pour le monde civilisé : c'est de propager parmi les Français le goût des voyages lointains. Nous avons un léger reproche à faire à la France: il paraît qu'on y est si bien, qu'on s'y trouve si parfaitement heureux, qu'on n'y éprouve pas, comme chez les Anglais et chez les Allemands, le besoin de se déplacer pour aller ailleurs.

Eh bien! il y a un pays qu'un de nos poètes a appelé une ceinture d'émeraudes et qui se trouve autour de l'Équateur. Nous y avons des représentants de presque tous les pays de l'Europe, et grâce à la politique libérale qui régit

maintenant notre système colonial, les étrangers sont sûrs d'y trouver bon accueil. Malgré cela, il y a très peu de Français, et pourtant, grâce au canal de M. de Lesseps, la France est extrêmement connue dans ce pays; j'espère qu'à l'avenir nous verrons plus de Français dans les Indes Néerlandaises.

En terminant, je souhaite bon succès au Congrès de Géographie commerciale. (Applaudissements.)

M. Ferdinand Denis, *délégué de l'Institut du Brésil.* Messieurs, je désire dire quelques mots d'un produit commercial.

Il y a quelques années, tout le monde a admiré à Paris l'exposition de M. de Macedo que nous avons eu le malheur de perdre. Ce digne vieillard s'était attaché à faire connaître les merveilles de deux provinces peu connues en France, le Ceará et le Piauhy. Il avait rassemblé des produits nombreux de ces pays parmi lesquels figurait un palmier qui peut fournir une ressource nouvelle à l'industrie. Ce palmier, appelé *Carnahuba*, donne en abondance une cire odorante dont les indigènes se servent. Cette cire est verdâtre, et son aspect est peu agréable. Le but de M. de Macedo était de la faire servir à fabriquer des bougies; il est mort avant d'avoir atteint son but. Il m'a envoyé de cette cire en grande quantité, et j'ai prié le Dr Thiercelin de faire des études sur cette matière. Le docteur l'a soumise à des essais multiples et il est parvenu à obtenir une cire parfaitement blanche dont j'ai envoyé un échantillon à S. M. l'empereur du Brésil. Mon avis est que c'est un produit excellent que la France pourrait adopter.

Je vous demande pardon de vous entretenir d'un fait relativement peu important, mais comme il s'agit d'un produit nouveau que la France peut aller chercher dans l'Amérique du Sud, il était, je crois, utile de le faire connaître. (Applaudissements.)

M. Henry Bouthillier de Beaumont, *délégué de la Société de géographie de Genève.* Messieurs, nous célébrons, en ce moment, l'ouverture du Congrès de Géographie commerciale; il a été dit déjà beaucoup de choses à ce sujet, et je ne saurais rentrer dans toutes les idées déjà émises.

Ce Congrès, comme on l'a dit, a reçu une impulsion plus particulière à cause de la grande Exposition universelle qui a lieu en ce moment à Paris; il y trouve toutes les ressources commerciales nécessaires à ses études.

Il y a trois ans environ, nous avons assisté à Paris à un Congrès géographique qui était la deuxième réunion de ce genre. Nous avons admiré à cette époque l'exposition de la science géographique proprement dite, qui a eu lieu aux Tuileries et qui a été dirigée par un homme éminent. Vous avez souhaité avec nous que le principal résultat de ce grand concours de la science et des savants fût de rendre la géographie plus simple, plus facile à étudier, plus familière, et de la faire pénétrer davantage dans toutes les classes de la société.

Depuis ce temps, la géographie a fait d'immenses progrès, et vous savez, Messieurs, que vos vœux ont été accomplis en ce sens qu'un grand nombre de Sociétés géographiques se sont fondées en France. D'ailleurs, la réunion actuelle est le plus éclatant témoignage de ce progrès. Les publications géographiques se sont aussi accrues d'une manière notable. Toutes ces circonstances, l'usage

et le besoin du commerce se développant et avec eux la nécessité des voies commerciales, ont donné à la Section de géographie commerciale une vie nouvelle, un état nouveau. Quoique ayant son existence propre, cette Section est toujours cependant une branche du tronc primitif dont elle est sortie, c'est-à-dire de la Société de géographie de Paris, la mère de toutes les Sociétés de géographie, comme on l'a déjà dit, et nous sommes heureux de le répéter. Cette branche a des ressources particulières; elle a aussi des moyens particuliers à suivre, mais mon vœu le plus ardent est qu'elle soit toujours et qu'elle reste toujours une branche portant de bons fruits et apportant ses fruits à l'arbre lui-même qui lui a donné naissance. (Applaudissements.)

M. le chevalier de Mosenthal, *délégué de la République d'Orange.* J'ai résidé longtemps dans l'Afrique du Sud, avec laquelle ma famille est en relation depuis un demi-siècle, et j'ai cru de mon devoir d'apporter mes faibles lumières à la Société de géographie. Aussi me suis-je empressé d'accourir à ce Congrès.

Il y a quinze ans, je résidais encore sur les bords de la rivière d'Orange. Quand j'entendis parler du percement de l'isthme de Suez, je n'hésitai pas à déclarer que c'était là un œuvre impossible. Aujourd'hui j'ai le bonheur de me trouver en présence de l'homme immortel qui a accompli cette œuvre gigantesque et qui, manquant de pierres, a fabriqué lui-même avec le sable de la mer les pierres nécessaires à son entreprise. Quoique ce percement ait fait le plus grand tort à mon pays, car les bateaux à vapeur ne passent plus maintenant par le cap de Bonne-Espérance, je ne puis m'empêcher de l'admirer.

Messieurs, qu'est-ce au juste que la géographie commerciale? Je suis un peu ignorant de ce mot. Je crois que la géographie commerciale est la géographie tout entière : elle comprend toute notre industrie, toutes nos entreprises, enfin le globe entier, à partir de cette mouche dont parlait le roi Salomon. Cette mouche que nous avons cru trouver en Afrique, dont tous les voyageurs ont parlé et qui n'est pas plus grosse que notre mouche ordinaire; cette mouche tue un bœuf de sa piqûre et elle a forcé les hommes à construire un chemin de fer.

Il y a quelques années, un individu trouvait un caillou qu'il montrait au représentant de la France, lequel avait des connaissances en minéralogie. Je crois, dit le consul français, que c'est un diamant. C'en était un, en effet, et il y a aujourd'hui deux cent cinquante mille hommes dans les mines de diamants, et on en extrait pour 50 millions par an d'une seule mine [1]. C'est là de la géographie commerciale.

Il y a un oiseau sauvage, qui parcourt les déserts et dont on disait qu'on ne pouvait rien faire, c'est l'autruche. Nous savons que les anciens le mangeaient, et il y avait des strouthophages en Phénicie; les empereurs romains se faisaient servir des plats de cervelles d'autruche. Nous avons domestiqué cet oiseau, et aujourd'hui on compte dans l'Afrique du Sud soixante mille autruches domestiquées, desquelles on extrait pour 15 millions de francs de plumes par an et dont on peut manger la viande.

[1] Voir aux annexes un rapport de M. Héritte, consul de France au Cap, relatif à cette découverte.

Quand j'ai été mis en relation avec l'illustre zoologiste M. Geoffroy Saint-Hilaire, je lui ai donné l'idée d'introduire cette domestication dans les colonies françaises de l'Algérie, éminemment propres à cela. J'ai publié un ouvrage à ce sujet, et je ferai tous mes efforts pour être utile à ce pays de France dans lequel j'ai le bonheur de vivre et que j'aime tant. (Applaudissements.)

M. le comte Telfener, *délégué de l'Italie.* Messieurs, depuis que l'Italie est devenue nation, elle a fait sans doute des progrès remarquables dans son développement économique.

Il y a une vingtaine d'années, c'est à peine si l'Italie existait pour le monde commercial.

Les commerces de transit, qui cherchent des débouchés libres et rapides, évitaient nos nombreuses douanes, et nous, au lieu d'être, comme la nature nous a faits, *une jetée de l'Europe sur l'Orient*, nous étions, au contraire, un empêchement.

Mais, en peu d'années, on a ouvert de nouveaux chemins; les Apennins ont été aplanis, des chemins de fer ont traversé les Alpes en plusieurs endroits, et l'Italie a contracté avec tous les peuples des traités d'échange.

Aussi, notre commerce, d'un milliard et demi de valeurs, est monté à 2,546 millions, chiffre officiel de l'année 1876; résultat admirable, et digne de ceux qui sont parvenus à l'atteindre par des lois sages, par de bons règlements, par leur capacité et par leur bon sens.

Il est vraiment à propos de répéter l'adage : *Je suis fier, si je m'examine; je suis humble, si je me compare.* Les 2 milliards et demi de notre commerce sont un résultat très important en comparaison du passé, mais bien peu de chose en comparaison des 17 milliards de l'Angleterre, des 8 milliards de la France, et encore moins en comparaison de la petite Belgique, qui a aussi un commerce international supérieur au nôtre.

Nous avons donc, dans l'échelle du commerce universel, une place de beaucoup inférieure à celle que la nature et l'histoire nous assignent.

Nous ne convoitons pas la primauté d'autrefois, du temps où tout le monde vivait sur les bords de la Méditerranée ou à sa proximité. Mais nous ne pensons pas trop nous avancer en disant que notre commerce international devrait au moins doubler. Pour atteindre ce but, c'est-à-dire pour donner à notre commerce un développement plus important que celui qu'il a aujourd'hui, on a fait plusieurs propositions. Nous ne parlerons que de celles qu'on peut considérer comme les précédents qui ont amené à la fondation de la Section de géographie commerciale.

Le but principal de cette Section avait déjà donné occasion, par exemple au général Bixio, de tenter une expédition commerciale dans l'Indo-Chine, qui aurait obtenu les plus grands succès, si son chef n'y était pas mort du choléra. Il en reste pourtant le désir de rechercher de nouveaux débouchés pour nos produits, et je l'ai éprouvé moi-même pendant les années que j'ai passées dans l'Amérique méridionale.

Dans ces pays éloignés, j'entendais avec une grande satisfaction les louanges données à mon pays, et je voyais avec plaisir l'enthousiasme éveillé par ses

gloires artistiques et littéraires, de même que la large empreinte laissée par la pensée italienne.

Mais mon activité s'étant portée pendant plusieurs années sur des entreprises qui forment la prospérité et la grandeur des peuples, je ressentis d'autant plus l'absence d'une autre gloire, celle que l'Italie aurait obtenue par un plus grand développement de son commerce et de son industrie.

Je me disais avec beaucoup de tristesse que les arts qui honorent Florence, Rome et la Lombardie, avaient bien su trouver autrefois les chemins de l'Orient et de l'Afrique sauvage.

Dans les archives de Pise, il y a le résumé et le présage de plusieurs découvertes africaines, et beaucoup d'explorateurs de l'Asie centrale n'ont fait autre chose, jusqu'à présent, que commenter Marco Polo. Et je voyais avec mes propres yeux combien de produits italiens sont inconnus dans l'Amérique méridionale.

De retour en Italie, j'ai dû voir l'autre côté du prisme : les produits que nous pourrions tirer avec grand avantage des lieux d'origine et qui nous arrivent, au contraire, surchargés de frais et augmentés par des commissions, par exemple les matières premières dont la provenance est près de notre pays, et que nous pourrions travailler et vendre, en échange d'autres, à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique.

Dans ces contrées, excepté la dernière, nous faisons des affaires vraiment insignifiantes.

Notre commerce est à peine de quelques millions avec l'Asie, qui était autrefois presque tributaire de Venise; de 10 ou 12 millions avec l'Afrique, qui se trouve en face de nous, et avec qui l'Italie pourrait aussi avoir beaucoup plus de relations commerciales.

Dans la République Argentine, nous ne croyons plus avoir rien à désirer, nous avons un commerce d'environ 5 millions, la cinquième ou la sixième partie du commerce qu'elle fait avec la France et l'Angleterre, moins de la troisième partie du commerce entre la République Argentine et la Belgique.

Nous nous sommes occupé de la recherche des moyens les plus propres à développer le commerce italien principalement dans les pays en dehors de l'Europe, et ayant vu les avantages qu'avait procurés à la France la Société de géographie commerciale, nous avons décidé de faire tout le possible pour en fonder une en Italie.

L'Italie avait une Société géographique très appréciée, et qui n'était inférieure aux autres ni par ses ressources, ni par le nombre de ses membres.

Les hommes éminents qui l'ont fondée et ceux qui la président n'ont rien négligé non seulement pour que cette Société soit une gloire pour l'Italie, mais encore pour que, par le concours de ses lumières, elle contribue au développement de la richesse et de la prospérité du pays. Ainsi, les expéditions subventionnées ou organisées dans la Nouvelle-Guinée, à Bornéo, dans la Tunisie, dans le Choa, quoique dirigées principalement dans un but scientifique, n'ont pas omis de rechercher si, dans ces pays, il y avait une place pour l'industrie italienne et si l'on pouvait y faire des échanges profitables.

Cette Société n'a jamais manqué de s'intéresser aux questions concernant

ces colonies, ainsi qu'à l'émigration, habilement secondée par la Société fondée à Rome pour le patronage des émigrants, par les rapports des consuls italiens à l'étranger et par le *Giornale delle Colonie*.

C'est pourquoi j'ai montré combien il aurait été utile qu'une Section de la Société géographique, née dans son sein, presque sa fille, se dévouât exclusivement au développement du commerce; cette Section devant se proposer les buts suivants :

1° Répandre les connaissances de géographie commerciale en Italie et partout où il se trouve des Italiens;

2° Organiser ou aider des explorations dans les pays où l'on peut espérer ouvrir de nouveaux débouchés au commerce national, et des recherches ayant pour but d'atteindre les nouvelles voies d'échange en améliorant ou abrégeant celles déjà existantes;

3° Signaler les richesses naturelles et les productions qui peuvent facilement être utiles aux industries et au commerce italien.

Ainsi, nous proposons de recueillir dans les pays civilisés des informations sur les moyens de communication, de transport, d'échange, sur le prix des produits, sur les établissements agricoles, industriels et commerciaux que l'on trouve le long des routes, sur tous les documents officiels, techniques, privés, qui offrent quelque intérêt.

Pour tous ces renseignements et autres analogues, la Société devait recueillir des documents publics et privés, des relations, des données statistiques, des rapports des consuls italiens et étrangers, enfin tout ce qui peut être utile à faire connaître, sous un aspect économique, les pays étrangers et surtout ceux qui ne sont pas connus de nous ou qui ne le sont qu'imparfaitement. Ces propositions ont trouvé en Italie le meilleur accueil, surtout auprès de ces hommes illustres qui y avaient porté leur attention et en avaient déjà entrevu les avantages.

M. Correnti, qui présidait la Société de géographie, a bien voulu présider la nouvelle Section jusqu'à ce qu'elle fût forte et indépendante. Des sénateurs, des députés et des commerçants se sont groupés autour de lui. L'emploi de secrétaire général a été confié à M. Brunialti que vous venez d'entendre, qui avait pu étudier l'organisation de la Société de Paris, et avait exercé pendant quelques années les fonctions de secrétaire de la Société géographique de Rome. En peu de temps la Section a réuni un grand nombre d'adhérents et a donné commencement à ses travaux. Les statuts, que j'ai l'honneur de joindre à ce rapport, lui ont imposé une tâche assez vaste. Je parlerai seulement de cette partie qui semblait la plus urgente et la plus facile, c'est-à-dire l'enquête faite pour atteindre plus facilement le but que la Société se propose. A cet effet a été rédigé le questionnaire que j'ai aussi l'honneur de vous soumettre. Les réponses que nous avons déjà reçues et celles que nous recueillerons à l'occasion de l'Exposition, nous permettront d'achever un travail duquel, je l'espère, le commerce et l'industrie tireront de nombreux avantages.

La Section devait recueillir des renseignements sur les ports de mer, leur

mouvement commercial et maritime, sur la durée, les prix et la difficulté du passage, le fret des marchandises, les statistiques des compagnies de navigation qui font escale dans ces ports, tous les renseignements relatifs aux concurrences d'autres lignes considérées surtout sous le rapport des intérêts commerciaux et nationaux; rechercher dans les principaux ports quelles sont les routes qui conduisent à l'intérieur du pays, de quelle protection y jouissent les Européens, quel est le prix de la vie, quels sont les dangers, les profits, les relations possibles avec la mère patrie. Cette Section aurait à recueillir dans des pays moins civilisés les renseignements relatifs aux climats, à l'hygiène, aux maladies épidémiques; à savoir dans quelles proportions ces maladies frappent les Européens, et comment on peut les vaincre ou les atténuer par des moyens diététiques, soit par une longue station dans le pays, ou autrement; à chercher si l'on doit craindre d'autres dangers que ceux que présente le climat, comme par exemple les plantes vénéneuses, les animaux féroces, les hommes hostiles à la civilisation européenne. On devrait rechercher tous les détails possibles, soit à l'égard du service télégraphique et postal, aussi bien dans l'intérieur du pays qu'avec ses voisins, avec l'Europe; quels sont les moyens de transport et le prix pour les marchandises; ce que l'on doit payer à la douane pour les différentes marchandises; si l'on doit craindre des pertes et des vols; s'il y a des compagnies d'assurances, des agences, des succursales; si on peut trouver des commissionnaires résidants.

La Section commerciale se proposerait aussi de rechercher quels produits on importe dans ces pays, d'où on les tire, quel est leur prix d'origine et leur prix de revient, ce qu'on peut recevoir en échange, et s'ils ont des productions qui puissent faire concurrence aux productions étrangères. On étudiera en détail le goût, la nature, les habitudes des populations; on verra s'il est utile d'avoir recours à des intermédiaires, ou si l'on peut faire le commerce directement en y fondant des maisons de correspondances ou en y envoyant des colporteurs; en y recueillant les nouvelles les plus exactes sur les principaux produits du sol, sur les mines, sur les forêts, sur l'espèce des animaux aussi bien que sur les moyens par lesquels on les obtient, et sur les améliorations dont ces moyens sont susceptibles; quels sont les animaux de l'Europe qui pourraient y être acclimatés et quels animaux pourraient être importés; à quelles conditions et avec quelles précautions serait possible une émigration; quelles sont les conditions de la vie matérielle; quels sont les frais, les gains et les profits.

Mais la Section de géographie commerciale ne nous semblait pas suffisante, à elle seule, pour obtenir le résultat désiré; aussi, dès le commencement, avons-nous décidé d'y ajouter un musée ou exposition permanente des échantillons. Cette installation nous semblait d'autant plus nécessaire que l'Italie n'avait pas encore, dans sa capitale, un musée où les négociants, les industriels et les agriculteurs pussent examiner à leur aise les objets qui les intéressent, ou trouver de ces renseignements qu'ils ne peuvent avoir que rarement et toujours au prix de grandes dépenses, et que souvent même ils ne peuvent pas chercher. Dans ce musée, on recueille dès maintenant les matières premières des autres pays à l'état brut et dans leurs transformations industrielles successives; les marchandises que l'on donne en échange ou les objets qui remplacent

la monnaie, excepté l'or, l'argent et les billets, ainsi que les produits de l'industrie nationale qui peuvent trouver un écoulement en dehors de l'Italie. Ainsi, à côté d'une dent d'éléphant, on doit y trouver les travaux les plus minutieux en ivoire, les fusils, les barils de poudre, les jais qu'on donne aux nègres de l'Afrique en échange de leurs produits. A côté d'un échantillon de pétrole, tel qu'il est sorti de la mine, on verra le pétrole purifié, les huiles lourdes et légères, la nitrobenzine, les couleurs d'aniline, etc. Il y aura une vitrine pour les émigrants qui pénétreront jusque dans les parties les plus inconnues de l'Amérique méridionale; il y en aura une autre pour ceux qui voudraient explorer la Nouvelle-Guinée, et les renseignements qui pourraient intéresser ceux qui auraient l'intention de charger un navire pour la Birmanie ou pour l'Australie. L'émigrant y verra ce qu'il peut emporter d'utile avec lui; l'armateur apprendra comment la cargaison doit être composée suivant les différents pays, et sur quels frets de retour il peut compter. Le fabricant pourra comparer ces matières premières dont il fait usage à celles que les autres pays peuvent lui fournir, et faire entrer ces produits dans son industrie à côté des produits étrangers.

Le commerçant, qui a accepté un produit de seconde et troisième main, saura d'où, comment et avec quels profits il peut les obtenir directement. L'ouvrier verra de ses propres yeux en quoi il peut perfectionner son travail. Tous pourront apprendre à mieux produire, à étendre leur clientèle, à augmenter leur commerce.

Dans notre musée d'échantillons nous rassemblons des cartes géographiques, des tableaux, des échantillons, des photographies, des produits de tous les règnes de la nature. On recherche des rapports, des documents statistiques, des publications de Sociétés et Chambres de commerce, des objets et des instruments pour l'exploitation commerciale, et les renseignements qui s'y rattachent. Sur tous ces produits, si l'on ne peut obtenir des échantillons, soit à cause du prix, soit à cause de la difficulté de les conserver, on recueille, dans des catalogues bien rédigés, toujours ouverts au public, les renseignements les plus exacts et les plus nombreux. Le musée d'échantillons deviendra enfin une école, une exposition, un atelier d'expériences; ce sera le véritable intermédiaire entre la production et le commerce de la nation et des pays étrangers : intermédiaire d'autant plus précieux et recherché que ces pays seront moins fréquentés. Il aura deux buts : la diffusion de la géographie pratique et l'application de ses connaissances aux industries et au commerce. Nous avons cru surtout que l'Exposition qui a réuni dans cette grande ville tous les produits du monde, sera utile à cette fondation. En effet, la Section commerciale a été chargée de recueillir le plus grand nombre possible d'échantillons et même des produits qui pourraient rester exposés en permanence à Rome, au plus grand avantage de l'industrie, du commerce et de l'intérêt national.

Nous aurons l'honneur de soumettre au Congrès les exemplaires des bulletins que nous allons présenter aux différents producteurs étrangers, et grâce auxquels nous espérons porter en Italie une collection assez riche pour fonder solidement le musée dont je viens de vous parler et dans lequel figureront aussi les produits de notre industrie.

Telles sont les données principales qui nous ont amené à la fondation de la Section géographique commerciale, ainsi que du musée. Nous avons pensé qu'il était utile de les exposer à ce Congrès avec les documents relatifs, dans l'espoir que, comme l'Italie a su imiter l'exemple de la France, d'autres nations peuvent profiter de notre expérience. L'idée de solidarité, de fraternité scientifique, de nouvelles et fécondes alliances qui nous réunit ici, nous a guidé dans cet exposé et nous engage à le terminer en souhaitant que notre Congrès soit fécond en bienfaits pour toutes les nations. (Applaudissements.)

M. le comte Meyners d'Estrey, *délégué de l'Institut royal des Indes Néerlandaises.* Mesdames, Messieurs, si j'ai l'honneur de représenter, à ce Congrès, l'Institut royal des Indes Néerlandaises, je dois cette distinction en premier lieu à notre honorable Commissaire général, M. le marquis de Croizier, qui, dans ses louables efforts pour faire réussir le Congrès, m'a chargé, en sa double qualité de membre du Bureau de la Société de géographie commerciale et, en même temps, de membre correspondant de l'Institut royal des Indes Néerlandaises à la Haye, de solliciter de cet Institut l'envoi d'un délégué à Paris. J'insiste d'autant plus sur ce fait que l'Institut royal des Indes Néerlandaises possède à Paris trois autres membres correspondants : M. Delvrier, M. l'abbé Fabre et M. de Saint-Martin. Ces noms vous montrent clairement que l'Institut aurait pu faire choix d'un délégué plus digne que moi pour ce Congrès, et si j'ai osé me mettre sur les rangs, c'est uniquement parce que j'ai été poussé par un ardent désir de faire connaître en France, mieux qu'ils ne le sont, les travaux de l'Institut royal des Indes Néerlandaises.

J'aurai donc l'honneur d'exposer, à la première Section de notre Congrès, qui traitera des explorations et des voies de communication, d'abord les travaux et les explorations récemment faits dans l'archipel indien, travaux dans lesquels je serai secondé, je l'espère, par M. Boissevain, qui vient de prendre la parole, et ensuite les travaux de l'Institut royal des Indes en particulier. J'aurai l'honneur de vous montrer que cet Institut a, depuis un quart de siècle, puissamment contribué à débrouiller le chaos malais, tant par ses publications que par ses encouragements.

Je représente également la Société des arts et des sciences de Batavia. Seulement, il y a un autre délégué que, à mon grand regret, je n'ai pas aperçu à cette séance d'ouverture; j'aurais préféré lui céder la parole pour parler au nom de la Société des arts et des sciences de Batavia, parce qu'il a, pendant huit ans, assisté aux séances de cette Société lors de son séjour à Batavia. J'espère, cependant, qu'il se présentera aux séances et qu'il pourra parler au nom de cette Société.

Je termine en répétant ce que l'Institut royal des Indes Néerlandaises dit en finissant la lettre de créance qu'il m'a adressée pour que je le représente à ce Congrès :

Nous sommes heureux de donner notre adhésion à une œuvre française qui promet les résultats les plus utiles pour la science et pour la civilisation.

(Vifs applaudissements.)

M. le professeur Luciano Cordeiro, *délégué de la Société de géographie de Lisbonne.* Monsieur le Président, Messieurs, au nom de la Société de géographie de Lisbonne, mon collègue M. le professeur Pequito et moi, nous aurons l'honneur, sous peu, d'offrir au Congrès quelques traductions françaises des projets et des travaux de notre Société.

Ces traductions et les travaux originaux qui les accompagnent ont été expressément préparés dans le court espace de temps dont nous avons pu disposer, afin d'être offerts au Congrès comme témoignage du grand intérêt avec lequel notre Société accueille toujours n'importe quelle idée qui a pour fin d'imprimer aux études géographiques une nouvelle impulsion et de créer à la confraternité scientifique une occasion nouvelle pour s'affirmer et se resserrer.

Comme vous le verrez, outre l'expédition dans l'Afrique centrale, composée de nos collègues, MM. Serpa Pinto, Brito Capello et Robert Ivens, dont les deux premiers vont déjà au delà du Bihe, cherchant à reconnaître les origines du Kassabi, après avoir rectifié une partie du cours supérieur du Cubango, — M. Serpa Pinto se trouvant peut-être déjà dans la région du Bamba, — notre Société, quoique jeune et pauvre, sollicite du Gouvernement et du pays deux autres expéditions africaines d'un notable intérêt pour la science et pour le commerce : l'exploration du cours et de la région du Cunene, le fleuve important nommé dans les cartes anglaises *Nourse River*, et l'exploration de notre opulente région de la Sénégambie.

Et la Société peut vous affirmer que celles-ci et d'autres encore en projet rencontreront dans le pays et dans le Gouvernement portugais la même approbation spontanée et vigoureuse, et le concours que rencontra l'idée qui, heureusement, est déjà réalisée : celle de l'expédition scientifique portugaise dans l'Afrique centrale, exclusivement organisée aux frais du trésor public par ordre du Parlement.

Le Portugal, rendez-lui cette justice, n'oublie pas son devoir, *comme aussi il n'abdique pas ses droits dans cette grande question du continent noir*, lui qui fut le premier à l'ouvrir à la science, à la civilisation et au commerce, et où il est toujours la première souveraineté civilisée par l'étendue de ses colonies et par le prestige de son nom.

Nous aurons également l'honneur d'offrir au Congrès la photographie d'un remarquable carton dessiné par notre collègue, M. le professeur Victor Bastos, artiste distingué, qui rappelle une des plus importantes et des plus efficaces découvertes pour le commerce moderne : la découverte du cap de Bonne-Espérance, le premier pas pour la découverte des Indes. (Applaudissements.)

M. le Dr Louis Delgeur, *délégué de la Société de géographie d'Anvers.* Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, lorsque, il y a six ans, j'organisai avec quelques-uns de mes amis le Congrès géographique d'Anvers, c'est surtout au concours sympathique et désintéressé des savants français, qui vinrent seconder nos efforts, que nous avons dû le succès de notre entreprise.

Aujourd'hui vous nous invitez à venir discuter avec vous les questions géo-

graphiques qui se rattachent au commerce. Vice-président et délégué de la Société géographique d'Anvers, la métropole commerciale de la Belgique, nous ne pouvons que vous féliciter d'avoir réuni cette assemblée pour discuter ces questions de préférence à tant d'autres.

Vous avez, en prenant cette initiative, reporté les questions géographiques à leur origine : la géographie, en effet, est la fille du commerce.

Si, de nos jours, c'est l'amour de la science qui pousse des hommes intrépides et dévoués à tout braver pour connaître et faire connaître au monde civilisé les pays lointains et même des continents entiers, comme l'Afrique et l'Australie, dans les temps anciens c'était l'esprit du commerce qui excitait les efforts des hommes.

C'est sous sa puissante excitation que furent tracées ces longues lignes de communications entre l'Orient et l'Occident, entre le Nord et le Midi, lignes dont l'existence aux époques les plus reculées est maintenant un fait acquis à la science. On avait des besoins impérieux : ainsi il fallait de l'étain afin de rendre le cuivre assez dur pour fabriquer des instruments qui pussent doubler la puissance de l'homme; eh bien! l'esprit du commerce finit par le trouver à l'extrémité du monde : la présence de l'étain anglais dans le bronze de l'antique Égypte prouve les relations entre le Levant et l'Occident, comme la présence de l'ambre de la Baltique sur les rives de la Méditerranée prouve les relations entre le Nord et le Midi.

Les relations commerciales sont, sans aucun doute, les sources des informations les plus anciennes que nous possédions sur le monde connu; c'est là que les auteurs les puisèrent pour nous les transmettre.

N'est-ce pas encore l'esprit du commerce et le désir d'aller se procurer dans leurs lieux d'origine les fabuleuses richesses de l'Orient qui fit doubler le cap des Tempêtes et fut la cause première des grandes découvertes géographiques des xve et xvie siècles?

N'est-ce pas en cherchant à se frayer un chemin direct vers les rives du Gange et de l'Indus que l'immortel Colomb traversa l'Océan et donna au monde un continent inconnu?

Du reste, aujourd'hui comme autrefois, pour bien connaître les pays lointains et encore barbares, il faut des missionnaires et des relations commerciales. C'est l'opinion de tous les voyageurs expérimentés, et leur opinion est irréfutable.

Le grand Livingstone et le sympathique Garnier, pour ne citer que ces deux noms, ont fait des découvertes et sont tombés victimes de leur dévouement à la science. Stanley a pu traverser l'Afrique et tracer sur la carte le cours du Congo, mais à quel prix a-t-il obtenu ce résultat? Il lui a fallu une petite armée, dont une partie est tombée en route; il lui a fallu livrer nombre de combats, et malgré son indomptable énergie, il a failli périr de faim lui et sa troupe héroïque.

On le voit par l'exemple de cet homme doué de toutes les qualités nécessaires pour réussir, il faudra, pour continuer son œuvre et achever l'exploration de cette partie de l'Afrique, des moyens plus lents, mais plus sûrs.

Le commerce, non celui des esclaves qui ne peut que détruire, mais celui

qui consiste dans l'échange d'objets utiles aux deux contractants, ce commerce honnête doit transformer en amis ces populations hostiles, et si les missionnaires parviennent à gagner d'abord la confiance de ces peuplades, le succès des explorateurs sera encore plus assuré.

C'est, nous en avons l'intime conviction, le commerce qui est appelé à jouer un grand rôle pour faire connaître les pays encore inexplorés et pour rallier à la civilisation les peuples encore barbares.

Si le Congrès actuel parvient à indiquer avec précision la voie à suivre, il aura rendu un service signalé à la science géographique. Mais peut-être le temps lui manquera pour traiter à fond cette grande et difficile question; en tous les cas, il aura le mérite de l'avoir abordée, et des discussions qui vont s'ouvrir jailliront des vérités qui contribueront aux progrès du commerce et de la géographie. (Applaudissements.)

M. Léon Feer, *délégué de la Société académique indo-chinoise de Paris.* Messieurs, je viens, comme délégué de la Société académique indo-chinoise de Paris, fondée et présidée par M. le marquis de Croizier, organisateur de ce Congrès, et au nom de cette Société, proposer de mettre à l'ordre du jour de vos travaux l'étude des ressources que peut offrir le Tonkin pour l'établissement de comptoirs commerciaux qui facilitent les transactions avec les provinces chinoises de Yun-nan, de Se-tchuen, etc., au moyen du fleuve Rouge qui traverse cette région de l'Indo-Chine.

Cette question pourrait fournir la solution du problème agité depuis quelques années, et qui consiste dans l'établissement de relations commerciales suivies entre les provinces du sud-ouest de la Chine et l'Indo-Chine, de manière à faire éviter au commerce la voie longue et incommode des fleuves de Chine, et principalement du Yang-tse. Ce problème est depuis longtemps à l'étude; les Anglais, en particulier, ont cherché à profiter de leurs possessions dans les Indes pour établir des relations commerciales avec la Chine. Malheureusement ils sont très éloignés du but à atteindre. Quand ils ont quitté le grand fleuve birman, l'Iravadi, ils n'ont plus de cours d'eau à suivre et ils sont obligés de traverser des montagnes abruptes, habitées par des populations dont les dispositions hostiles accroissent encore les difficultés et les dangers du trajet. Un cours d'eau serait plus favorable, et c'est pour cela que le Gouvernement français avait songé à utiliser le Me-Kong et qu'il a organisé cette remarquable expédition de 1866 où il a été reconnu que le Me-Kong n'est pas navigable et, par conséquent, ne peut pas servir de voie commerciale. Mais les explorateurs, en continuant leur marche vers la Chine, après avoir quitté le bassin du Me-Kong, eurent à traverser le fleuve du Tonkin dans la partie supérieure de son cours, et ils furent frappés du volume de ses eaux. A cette époque, M. Dupuis, explorateur français, avait songé depuis longtemps déjà à parcourir le fleuve Rouge pour s'assurer de sa navigabilité. De 1870 à 1873, en deux explorations, il put descendre et remonter ce fleuve dans toute la partie que le commerce aurait intérêt à utiliser, et acquérir la certitude qu'il est bien navigable.

L'étude de cette question est certainement une des plus intéressantes que le Congrès puisse examiner, une des plus utiles, une de celles dont la solution

rendrait le plus grand service au commerce dans l'extrême Orient. (Approbation.)

M. Aristide Marre, *délégué des Académies de Catane et d'Aci-Reale.* Monsieur le Président, Messieurs, l'Académie royale de Catane avait choisi l'un de ses membres correspondants, le marquis de Croizier, votre honorable Commissaire général, pour la représenter au milieu de vous; mais, sur la demande de M. de Croizier lui-même, cette délégation m'a été confiée. De son côté, l'Académie royale des Zelanti d'Aci-Reale m'a fait l'honneur de me désigner, au dernier moment, pour la représenter au Congrès international de Géographie commerciale. C'est en cette double qualité de délégué des deux Académies italiennes, et en leur nom, que je vous apporte, Messieurs, leurs vœux de bonne réussite et leurs assurances d'amicale confraternité. (Approbation.)

Dans tout pays civilisé, on sait que l'Italie, par les sciences, les lettres, les arts, le commerce et l'industrie, a conquis l'une des premières places parmi les nations. Elle est l'amie sincère du progrès, c'est-à-dire de la marche en avant vers la réalisation du beau et du bien. Cette vérité est écrite à chaque page de son histoire; elle apparaît, claire comme la lumière du jour, à chaque pas que l'on fait dans la section italienne de l'Exposition universelle. (Applaudissements.)

Sur cette terre d'Italie, véritablement privilégiée des Muses, il n'y a guère de ville qui n'ait son Académie ou Société savante. L'une des plus anciennes est sans contredit l'Académie royale d'Aci-Reale, au pied de l'Etna; ce n'était pas à moi, membre récemment élu, que revenait l'insigne honneur de la représenter ici, cet honneur appartenait de droit au doyen vénéré des Zelanti en France, à l'illustre orientaliste, M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut depuis quarante ans et membre du conseil de notre Société indo-chinoise. Mais vous le savez, Messieurs, cet homme d'un immense savoir et d'un rare mérite a terminé, il y a quelques jours à peine, sa longue et noble carrière : il a rendu sa belle âme à Dieu !

Les deux Académies de Catane et d'Aci-Reale vous présentent, Messieurs, leurs chaleureuses félicitations pour l'œuvre digne de louanges que vous avez entreprise; elles applaudissent à vos efforts, elles veulent marcher en avant avec vous, et comme tous les membres du Congrès international de Géographie commerciale, elles répètent avec le poète :

Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.

(Applaudissements.)

Messieurs, encore un mot, si vous voulez bien le permettre. On vous a fait connaître la principale question que doit porter devant le Congrès la Société académique indo-chinoise, dont la création est due au zèle du marquis de Croizier pour tout ce qui intéresse le progrès de la science. Au sein de cette Société, dont j'ai l'honneur d'être le secrétaire, mes études de philologie orientale m'appellent à m'occuper plus particulièrement de la péninsule de Malacca et des archipels malais. J'aurai donc à vous présenter, Messieurs, et à soumettre à l'examen préalable de vos Commissions, quelques observations rela-

tives à l'utilité et à l'importance commerciale de la langue malaise, et aussi aux conséquences du percement de l'isthme interocéanique pour Bornéo, la Malaisie tout entière, les États-Unis d'Amérique, le Brésil et l'Amérique du Sud, aussi bien que pour les nations maritimes et commerciales de l'Europe.

La Société académique indo-chinoise est instituée pour l'avancement et la propagation des études littéraires, scientifiques, artistiques et économiques, relatives aux différentes contrées de l'Inde transgangétique, de l'Inde française et de la Malaisie, le développement de notre puissance coloniale et l'ouverture de nouveaux débouchés au commerce et à l'industrie dans l'extrême Orient.

Elle a donc pour programme l'étude du *Cambodge* et de la civilisation si grandiose encore et si énigmatique des anciens Khmers;

De la *Cochinchine française* et de toutes les questions qui se rattachent au pays où flotte le pavillon français à l'extrémité la plus orientale de l'Inde au delà du Gange;

De l'*Annam* ou Cochinchine indépendante, comprenant également le royaume de *Tonkin* et la grande île d'Haï-nan;

De la région encore insuffisamment explorée de la vieille monarchie *Lao*, ainsi que des contrées montagneuses qui séparent l'Annam du Siam, et dans lesquelles vivent une foule de tribus diverses qui paraissent appartenir à la couche préhistorique de la population asiatique;

Du *Siam* ou royaume *Thaï*, où s'est développée naguère la grande civilisation de Juthia, la Cité des Anges, l'une des métropoles du bouddhisme indien;

Du pays des *Xieng-maï*, où, suivant les Annales siamoises, se trouve le berceau de la nation thaï et de ses princes;

Du *Pégou*, contrée fort étudiée par les voyageurs anglais, mais dont la langue spéciale et la littérature sont encore à peu près complètement ignorées en Europe, en France surtout;

De la *Birmanie*, de la presqu'île de Malacca;

De l'*Inde française;*

De la *Malaisie*, c'est-à-dire de l'archipel indo-chinois. Vous le voyez, Messieurs, le cadre de nos études est vaste, et nous avons grand intérêt à prendre part à ces travaux. (Applaudissements.)

M. Germain, *délégué de la Société languedocienne de géographie de Montpellier.* Je n'ai qu'un mot à dire, et c'est pour affirmer l'existence de la Société languedocienne de géographie; elle date à peine de quelques mois et déjà elle a obtenu des résultats considérables. Elle compte un millier d'adhérents, elle publie des bulletins et elle a fait dans les archives des découvertes dont nous instruirons le public. Il y a un véritable élan, dans le Midi, pour l'étude de la géographie. La Société de Marseille a donné d'excellents résultats, celle de Montpellier en promet aussi. (Bravos.)

M. Schrader père, *delégué de la Société de géographie de Bordeaux.* Si je prends la liberté de dire quelques mots au nom de la Société de géographie de Bor-

deaux, c'est d'abord pour témoigner ma reconnaissance d'avoir été convié à cette réunion. La Société de géographie de Bordeaux est une société d'institution récente. Toutes les Sociétés de géographie de France, sauf la société mère de Paris, sont d'institution récente. Celle de Bordeaux a eu le sort des autres, mais un accroissement rapide, tellement rapide que dans l'espace de trois ans le nombre de ses membres s'est élevé à douze cents. Dans ce nombre sont compris, non seulement la ville de Bordeaux, mais les environs, c'est-à-dire toute la région du Sud-Ouest.

La Société de géographie de Bordeaux a une idée, et cette idée, je crois pouvoir la recommander aux méditations des membres de la Société de géographie de France et des Sociétés de géographie de l'Europe entière : c'est de rayonner autour d'elles et de créer des sociétés filles dans les villes qui les entourent. Nous avons admirablement réussi à cet égard. Mais ce qui, surtout, m'a fait accepter l'invitation de dire quelques mots, c'est que la Société de géographie a deux questions à soulever pendant la durée de ce Congrès; questions internationales à coup sûr, et vous allez en juger, mais qui ne se trouvent pas dans le programme, et je ne vois pas le moyen de les rattacher à aucune des cinq Sections qui figurent dans ce programme. Peut-être, à la rigueur, pourrais-je dire que dans la cinquième Section l'une de ces questions pourrait se poser. Elle a une certaine importance.

Il ne s'agirait de rien moins que de n'avoir plus qu'un seul méridien commercial au lieu d'en avoir trois. Vous avez le méridien de l'île de Fer, le méridien de Greenwich et le méridien de Paris. Il n'y a pas de raison pour qu'un beau jour nous n'ayons le méridien de Washington et de Saint-Pétersbourg, etc. Chaque point du globe a son méridien. Mais à quoi servent ces trois méridiens, sinon à créer une certaine confusion et à augmenter les difficultés? Ceci est une question qui ne peut être résolue en ce moment; mais je voudrais cependant que le Congrès ne se terminât pas sans qu'on ait essayé de voir s'il y a possibilité de se mettre d'accord là-dessus. C'est une question grave; mais elle ne sera peut-être pas aussi longue à résoudre que la question de l'unification du système des poids et mesures et des monnaies. Paris ne voudra pas sans doute renoncer à son méridien; mais notre idée, à Bordeaux, était que le méridien de l'île de Fer serait le meilleur de tous, pour plusieurs raisons; mais je ne veux pas entrer dans les développements en ce moment. Je pose la question et je laisserai au Bureau le soin de savoir si elle peut être posée et discutée, et peut-être avoir une solution.

L'autre question est internationale aussi, mais moins importante. Il s'agirait de ne plus altérer les noms propres des localités, c'est-à-dire de ne pas dire Londres au lieu de London, Naples pour Napoli, etc. La prononciation serait ce qu'elle pourrait, mais il faudrait que l'orthographe fût la même et ce qu'elle doit être. Je pourrais citer des exemples où cette altération va jusqu'à rendre incompréhensibles les noms des localités.

Je ne sais où placer cette question sur le programme, mais je m'en remets parfaitement au Bureau. (Approbation.)

M. Leroyer, *délégué de l'Association polytechnique.* Je remercie, au nom de mes

collègues de l'Association polytechnique, M. le Commissaire général d'avoir bien voulu nous inviter à faire partie de ce Congrès. L'Association polytechnique n'est pas une Société de géographie; elle a pour but l'enseignement des ouvriers adultes, et depuis 1830 elle a persévéré jusqu'à ce jour dans cette voie. Mais au nombre de ses auditeurs elle possède beaucoup d'employés de commerce et beaucoup d'employés de toutes les professions. Par conséquent la géographie fait partie de notre programme, et nous serons très heureux de venir dans cette assemblée, qui renferme les sommités de la science, prendre des leçons de géographie pratique. Je ne crois pas que nous puissions entrer aujourd'hui dans les développements; c'est une séance générale, et c'est dans la quatrième Section que les développements seront donnés. (Approbation.)

M. Ludovic Drapeyron, *délégué de la Société de topographie.* Messieurs, naguère il aurait pu sembler étonnant qu'une Société de topographie, dont le but exclusif est la description scientifique du sol, eût sa place marquée dans un Congrès de Géographie commerciale. Géographie commerciale : cette expression est elle-même bien récente. C'est d'hier seulement que les négociants ont reconnu d'une manière unanime que le commerce ne pouvait aller sans la géographie. Pour que de la géographie on s'élève à la topographie, il fallait que le niveau intellectuel s'accrût encore; nos malheurs ont eu ce résultat. En 1875, lors du Congrès international de Géographie, la topographie fut déclarée d'utilité publique. Un vote solennel décida qu'elle devait faire partie de l'enseignement national.

Être topographe, c'est être deux fois géographe; c'est du moins être géographe avec méthode, d'une façon toute expérimentale, en allant du simple au composé, du connu à l'inconnu. Les savants qui ont rédigé le programme du présent Congrès de Géographie commerciale l'ont bien compris, lorsqu'ils y ont inséré un article tel que celui-ci :

Utilité de l'enseignement topographique au point de vue des renseignements que peuvent fournir les explorateurs sur une contrée.

Vous remarquerez, Messieurs, que le temps n'est plus où des littérateurs éminents se rendaient en grande pompe sur les bords de l'Eurotas, du Jourdain ou du Meschacébé, dans le seul but de faire provision de « couleur locale » et d'impressions de voyage. La science a remplacé la fantaisie. Il y a quelques jours à peine, nous entendions un éminent topographe expliquer aux touristes des Clubs alpins les instruments de précision qui leur permettraient de fixer sur le papier la structure des contrées qu'ils traversaient. Or, jusqu'à ce moment, les touristes avaient fait des excursions de pur agrément. A peine pouvait-on les qualifier de géographes. Il faudra bientôt, s'ils persévèrent, les appeler topographes!

Nous voulons aujourd'hui que les explorateurs rapportent de leurs courses lointaines, non des descriptions poétiques, mais des levés à vue. A ce compte seulement, ils donneront au commerce, à l'émigration, à la colonisation, des indications précises. On sait que le climat dépend essentiellement de la structure et de l'élévation du sol. C'est pour avoir méconnu ce fait si considérable que tant d'essais de colonisation ont misérablement échoué. Pour peu qu'on

eût songé à neutraliser les fatals effets de la latitude de certaines contrées par un choix intelligent de l'altitude, on aurait évité les tristes expériences que l'on sait, et des pays d'une admirable fécondité n'auraient pas été, en bloc, déclarés inhabitables.

C'est pourquoi nous pensons que nul n'est explorateur, au sens pratique du mot, s'il n'est topographe. Nous voudrions qu'avant de se lancer dans l'inconnu, les savants investis d'une mission officielle suivissent un cours de topographie.

La Société de topographie a été fondée dans un but patriotique et scientifique. Faire de tous les jeunes gens qu'elle instruit des défenseurs intelligents et utiles du pays; dans un milieu plus restreint, travailler à la reconstitution progressive de la géographie au moyen de la topographie; poursuivre l'application de la géographie reconstituée à l'étude de l'histoire : tel est bien son dessein. Mais elle n'a pas un seul jour oublié le commerce, le principe de toute richesse. Le 9 décembre 1876, c'est-à-dire lors de sa constitution définitive, la Société de topographie instituait une Section de géographie industrielle et commerciale, et une Section de colonisation. La première est présidée par M. Périgot, le savant professeur du lycée Saint-Louis, qui jouit d'une si légitime autorité; la seconde a à sa tête M. Mayer, commissaire de la marine, qui a résidé longtemps dans nos possessions de l'Hindoustan.

Avec quel empressement la Société de topographie se mettra en rapport avec la Société de géographie commerciale!

A la réunion des Sociétés de géographie, qui a eu lieu tout récemment, un vœu a été adopté à l'unanimité par ceux que vous avez appelés les plénipotentiaires de la géographie, à savoir que dans chaque Société de géographie on créât des Sections spéciales de topographie. C'est là pour la science topographique, que représente ici notre Société, une grande victoire dont la France entière bénéficiera. (Applaudissements.)

M. Eugène Weill, *délégué de l'Union française de la jeunesse.* Messieurs, vous parler de l'Union française de la jeunesse, dont j'ai l'honneur d'être l'un des délégués au Congrès international de Géographie commerciale, c'est vous expliquer ma présence au milieu de vous.

L'Union française de la jeunesse, Messieurs, est une association de jeunes gens unis entre eux, sans distinction de classe ou d'opinion. Les uns, élèves ou anciens élèves de nos lycées et de nos écoles, répandent l'instruction qu'ils ont eux-mêmes reçue la veille; les autres, employés de commerce, jeunes ouvriers, apprentis, sont rattachés aux premiers par les cours et les conférences qu'ils viennent suivre.

L'objet de ces cours n'est pas seulement l'instruction primaire que d'autres associations répandent avec succès. Le droit civil ou commercial, public ou privé, l'économie politique, l'histoire, la géographie, l'hygiène, forment la base du programme de l'Union française de la jeunesse.

« Ambitieux programme, pensée présomptueuse », direz-vous, Messieurs! « Pensée que je crois juste, » vous répondra notre conseiller de tous les instants, M. Levasseur. « Et je n'ai pas douté, » ajoute l'éminent membre de

l'Institut dans une lettre qu'il nous a adressée et que nous conservons comme un précieux témoignage de sa sympathie pour notre œuvre, « et je n'ai pas douté que cette pensée ne pût conduire à un résultat pratique, lorsque j'ai vu avec quel esprit de modération et avec quel bon sens vous avez tracé votre premier plan..... »

Je vous l'ai dit, Messieurs, l'Union française de la jeunesse enseigne la géographie ; elle en fait un des principaux articles de son programme. N'avait-on pas jusqu'à ces dernières années reproché, et reproché avec trop de raison, à la France de ne pas connaître la géographie? En fondant notre jeune association, nous nous sommes émus de cet état de choses. Nous avons voulu réagir, pour notre part, contre un mal qui, longtemps encore, laissera de pénibles traces dans notre pays.

Je ne rechercherai pas aujourd'hui avec vous, Messieurs, la cause de ce mal. Qu'il me suffise de vous dire que, abandonnant l'enseignement théorique de la géographie tel qu'on le comprenait dans nos établissements d'instruction, nous avons recommandé à nos professeurs d'étudier avec leurs élèves la seule géographie vraiment utile, la géographie économique et commerciale. On fait ainsi toucher du doigt toutes les ressources d'un pays; et ce n'est plus alors cette étude aride qui nous désespérait autrefois : c'est un enseignement agréable par sa variété et intéressant par son côté sérieux et surtout éminemment pratique.

Mais nous sommes loin d'avoir acquis l'expérience voulue pour professer avec fruit. Jeunes maîtres presque tous, tous nous avons encore à apprendre. Aussi avons-nous été délégués au Congrès international de Géographie commerciale beaucoup moins pour apporter des aperçus nouveaux dans les discussions que pour profiter de ce que nous entendrons dire.

Vous nous pardonnerez le rôle effacé que nous devrons nécessairement jouer ici; vous nous faciliterez, au contraire, notre mission, j'en suis sûr. Car vous êtes, Messieurs, des amis du progrès par la science. Et, comme l'Union française de la jeunesse travaille pour le relèvement de la France par l'instruction, vous voudrez nous permettre à nous, ses délégués, de sortir du Congrès avec une somme de connaissances précieuses dont bénéficieront nos élèves, notre pays. (Applaudissements.)

M. Edmond Douay, *délégué de la Société des gens de lettres.* Messieurs, le Comité de la Société des gens de lettres a délégué auprès de vous un de ses membres les plus obscurs et les plus dévoués. Il m'a chargé de vous assurer que vous pouviez compter sur toutes les sympathies de la Société des gens de lettres et sur toute la publicité dont nous pouvons disposer. (Applaudissements.)

M. le vice-amiral baron de la Roncière Le Noury, *président de la Société de géographie de France.* Messieurs, on a bien voulu rappeler tout à l'heure que la Société de géographie commerciale de Paris était la fille de la Société de géographie de France. La Société de géographie de France a le droit d'être fière de sa fille, si on considère l'auditoire qui est venu dans cette enceinte et les orateurs qui se sont fait entendre.

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais en présence du succès de ce Congrès, je ne peux pas m'empêcher de laisser parler les entrailles de la mère et de féliciter la Société de géographie commerciale de son succès. (Applaudissements.) Je tiens à l'assurer du concours de la Société de géographie. Tout à l'heure, M. le Ministre de l'agriculture et du commerce voulait bien rappeler cet axiome : qu'il ne faut pas diminuer la production, mais augmenter les débouchés. Toutes les paroles que nous avons entendues tendent à ce but. Pour augmenter les débouchés, il faut de la géographie, il faut l'union de la géographie commerciale et de la géographie scientifique. La géographie scientifique doit peut-être marcher en tête, mais la géographie commerciale a un plus grand développement; car enfin tout le monde fait le commerce ou à peu près, et je ne doute pas que la géographie scientifique n'apporte un grand secours à la géographie commerciale. Nous en avons un exemple très marqué. Quand tout à l'heure on a rappelé l'ouverture du canal de Suez et qu'on a acclamé l'initiateur et le constructeur de ce canal, on a parlé de l'isthme de Panama où les travaux de M. Wyse ont apporté déjà des connaissances qui permettent de se rendre compte de ce qu'on pourra faire.

Je tiens donc à féliciter notre fille de son succès et j'espère que son émancipation tournera au profit de tout le monde. (Applaudissements.)

M. Meurand. Je vous remercie, Monsieur l'amiral, au nom de la Société de géographie commerciale, des sentiments que vous venez d'exprimer. Nous comptons sur la continuation d'une sympathie qui nous est bien précieuse. (Applaudissements.)

M. le Président. L'ordre du jour est épuisé. Les personnes qui voudraient assister aux séances des Sections sont prévenues que ces séances auront lieu le matin à neuf heures au palais des Tuileries, guichet des Lions.

Je prie aussi les membres du Congrès, qui voudraient déposer des travaux ou parler dans les séances qui vont suivre, de vouloir bien en prévenir M. le Commissaire général.

Encore un mot : M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, qui est président d'honneur du Congrès avec M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, veut bien nous faire dire qu'il se serait fait un plaisir d'assister à cette première réunion, mais que ses occupations l'en ont empêché, à son grand regret. Il espère pouvoir venir à la séance de clôture. Nous remercions M. le Ministre de l'instruction publique de cette bienveillante intention et nous nous féliciterons de sa présence à notre dernière séance.

La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. EUGÈNE CORTAMBERT,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE FRANCE,

PUIS DE M. LE CONSEILLER D'ÉTAT J. DA SILVA MENDÈS-LÉAL,

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE PORTUGAL.

SOMMAIRE. — Ouverture de la séance : discours de MM. E. Cortambert, vice-président du Congrès, et da Silva Mendès-Léal, ministre plénipotentiaire de Portugal. — **Travaux des Sections.** — Cinquième Section : QUESTIONS GÉNÉRALES. Procès-verbal de la séance du 24 septembre 1878 : M. Beauvisage, rapporteur. Discussion de deux vœux relatifs à l'INSTALLATION DE MUSÉES et aux RAPPORTS À ÉTABLIR POUR CET OBJET ENTRE LES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE : MM. le Dr Brunialti, Cortambert, de Goy, Bouthillier de Beaumont, Gros, Poehintesta, le comte Telfener, Hertz, Merritt, Pimpeterre; renvoi de la question aux deuxième et cinquième Sections réunies. — Quatrième Section : ENSEIGNEMENT. Procès-verbal de la séance du 24 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. Discussion de deux vœux tendant à la CRÉATION D'UNE CHAIRE DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS et à l'ENCOURAGEMENT DES VOYAGES D'ÉTUDE : MM. de Goy, Weill; adoption du premier de ces deux vœux. — Deuxième Section : PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS. Procès-verbal de la séance du 24 septembre 1878 : M. F. Deloncle. — Première Section : EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES. Compte rendu sommaire de la séance du 24 septembre 1878 : M. Gauthiot, vice-président permanent de la première Section. PROJET DE PÊCHERIES ARCTIQUES, par M. G. Bousquet. — Discours de M. Merritt, délégué de la Société de géographie de Lyon : observations de M. Cortambert. — Proposition de MM. le professeur Pequito et Luciano Cordeiro, délégués de la Société de géographie de Lisbonne : observations de M. Merritt et renvoi à la quatrième Section. — Lecture de la correspondance adressée au Congrès et fixation de l'ordre du jour des réunions du 25 septembre 1878 : M. le marquis de Croizier.

Prennent place au bureau comme assesseurs :

MM. BARBOSA DU BOCAGE, président de la Société de géographie de Lisbonne; le professeur Luciano CORDEIRO, délégué de la Société géographique de Lisbonne; le professeur Rodrigo-Alfonso PEQUITO, délégué de la Société de géographie de Lisbonne; Cesare CORRENTI, président de la Société de géographie de Rome; Henry BOUTHILLIER DE BEAUMONT, président de la Société de géographie de Genève.

La séance est ouverte à deux heures quinze minutes.

M. E. CORTAMBERT, *président.* Messieurs, je me trouve présider cette séance en l'absence de M. Meurand, qui a bien voulu me laisser cet honneur, mais je

n'occuperai pas longtemps ce fauteuil, que je céderai dans quelques instants à un plus digne.

Nous choisirons chaque jour, si vous le voulez bien, un de nos collègues étrangers présents à la séance; ainsi, tout à l'heure, M. Mendès-Léal, qui représente ici le Portugal, siégera à la place que j'occupe; et je vous prie, Messieurs, de vouloir bien penser au successeur que vous lui donnerez demain.

La séance d'hier a été certainement très brillante; celle d'aujourd'hui aura peut-être moins d'éclat, mais elle sera extrêmement fructueuse, je l'espère, pour le noble but que vous voulez atteindre. Nous commencerons dès à présent un travail tout à fait pratique : on va s'occuper de l'œuvre scientifique de ce Congrès.

Vous avez entendu avec le plus grand intérêt, Messieurs, les discours qui ont été prononcés hier. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce a ouvert la séance par une éloquente allocution. M. Meurand, notre sympathique président, vous a également intéressés par son discours d'ouverture. M. Mendès-Léal a développé avec chaleur et talent une question de géographie commerciale qui touche le Portugal et, en même temps, une question de géographie historique. Nous avons entendu avec bonheur M. de Lesseps, l'illustre créateur du canal de Suez, dont la parole est si attachante et qui est profondément versé à la fois dans les sciences géographiques et dans les travaux de l'ingénieur. M. Ferdinand Denis vous a entretenus de la belle découverte faite au Brésil de la cire du palmier *Carnahuba*. Enfin, sont venus plusieurs autres orateurs, que je ne peux citer tous parce que le temps me manquerait, mais je dirai, du moins, que tous ont été très sympathiques et qu'ils représentaient dignement le Portugal, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Brésil, les États-Unis, les Républiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique méridionale, jusqu'aux jeunes États de l'Afrique australe; tous nous ont instruits des productions et des besoins commerciaux des pays dont ils sont les délégués dévoués, tous ont excité le plus vif intérêt.

Je n'oublierai pas M. le Commissaire général, qui a été l'âme de ce Congrès. C'est à son zèle, à son dévouement constant, que nous devons la réussite d'un projet qui avait été conçu assez tardivement, mais que son activité a fait si complètement réussir; je suis heureux de lui rendre à ce sujet un hommage public. (Applaudissements.)

Je m'arrête, Messieurs, pour vous laisser entrer dans le vif de vos affaires. On va vous présenter le compte rendu des travaux accomplis ce matin dans les Sections. MM. les présidents et secrétaires des Sections se sont munis de leurs rapports, dont il va vous être donné lecture, et qui serviront de base à la discussion.

Nous traiterons demain, si vous le voulez bien, la question de la topographie; elle ne devait venir en discussion qu'après-demain seulement, mais plusieurs des honorables membres de la Section de topographie ont demandé, pour des raisons qu'ils ont expliquées et qui ont été admises, que cette question fût mise à l'ordre du jour de demain. J'ai l'honneur d'en informer le Congrès.

Après-demain aura lieu la discussion sur l'enseignement de la géographie;

c'est une matière extrêmement importante et qui présente un intérêt de premier ordre.

Je prie maintenant l'honorable représentant du Portugal de vouloir bien prendre ma place au fauteuil.

(M. le conseiller d'État J. da Silva Mendès-Léal remplace M. Cortambert au fauteuil.)

M. da Silva Mendès-Léal, *président.* Mesdames et Messieurs, vous me permettrez quelques mots de remerciement pour l'honneur qui vient de m'être conféré par notre digne président, M. Cortambert, dont le nom illustre est connu et bien connu de vous tous. En m'appelant à occuper cette place, il m'accorde, en effet, une si grande distinction que je dois l'accepter comme faite, — et je ne l'oublierai jamais, — plutôt à mon pays qu'à ma personne.

J'ai à ma droite M. Correnti, dont le nom vous est non moins connu ni moins sympathique et dont les capacités sont également appréciées en Europe. Je me trouve, par conséquent, placé, je serais tenté de dire entre deux écueils, s'il n'était pas plus juste de dire entre deux phares.

J'espère que l'assemblée voudra bien m'accorder, pour cette séance, toute sa bienveillance et que vous m'aiderez tous, Messieurs, à mener à bonne fin les travaux que nous allons commencer.

Qu'il me soit permis encore de prier les personnes qui auront à prendre la parole de vouloir bien monter à la tribune; on y est mieux placé pour parler et pour se faire entendre.

Je crois que nous pouvons maintenant commencer, et je vais donner la parole au rapporteur de la première Section, chargée de l'étude des « Explorations et voies commerciales ».

M. Eugène Cortambert. Je demande à faire une observation.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. Eugène Cortambert. Monsieur le Président, on vient de me faire passer une proposition que je vous soumets et dont les auteurs pourraient, si on le désirait, donner des explications plus complètes. On demande si l'on ne pourrait pas commencer par discuter le rapport fait au nom de la cinquième Section et continuer en remontant, pour ainsi dire, l'ordre des Sections, de façon à finir par la première.

Il y a, pour cela, un intérêt que M. Gauthiot pourrait expliquer; s'il est présent, il ne demandera pas mieux que de faire connaître les motifs de cette demande.

M. le Président. M. Gauthiot n'étant pas présent à la séance, je soumets à l'assemblée la proposition qui vient d'être faite.

Il n'y a pas d'opposition?

L'ordre de discussion des rapports sera interverti de la façon qui vient d'être indiquée.

La parole est à M. le Rapporteur de la cinquième Section.

M. Beauvisage, *rapporteur de la cinquième Section*, donne lecture du procès-verbal suivant :

CINQUIÈME SECTION.

QUESTIONS GÉNÉRALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. le vice-amiral Thomasset.

Président effectif : M. Bouthillier de Beaumont.

Vice-Président permanent : M. Malte-Brun.

Secrétaire : M. Beauvisage.

M. le Président donne lecture de la liste des communications annoncées.

Après une courte discussion sur la différence qui existe entre la géographie scientifique et la géographie commerciale, M. le Président donne lecture du programme de la délibération de la cinquième Section.

La question des relations à établir entre les Sociétés de géographie commerciale attire tout d'abord l'intérêt des membres de la Section. M. Brunialti propose, à cet égard, que les Sociétés établissent des relations suivies par l'échange, non seulement de leurs bulletins, mais encore des publications officielles ou privées qui peuvent présenter de l'intérêt et rendre des services réciproques.

M. Beauvisage signale ce fait que la Société de géographie commerciale de Paris se proposait déjà d'engager des relations de cette nature avec les autres Sociétés en vue de deux œuvres dont elle prépare l'organisation : un Conseil d'émigration et un musée de produits bruts et ouvrés utilisables par le commerce et l'industrie. Il faut pour cela réunir, d'une part, les documents et publications relatifs à l'émigration et à la colonisation; d'autre part, des échantillons de toute sorte provenant de dons ou d'échanges.

M. Brunialti ajoute que M. le comte Telfener et lui ont reçu de la Section commerciale de la Société géographique italienne une mission analogue: celle de recueillir à l'Exposition universelle tous les éléments d'un musée commercial, par des échanges contre des produits de la Section italienne.

M. Edmond Douay propose que les produits que les exposants seraient disposés à abandonner soient centralisés entre les mains des commissaires généraux des pays étrangers à l'Exposition et des délégués des différentes Sociétés.

M. Schrader appuie la proposition en faisant remarquer qu'il y a un grand nombre de produits fort intéressants, mais qui ne présentent pas une valeur vénale suffisante pour être réexportés. Il est assez naturel que les Sociétés de géographie se préoccupent de les recueillir.

M. Brunialti adhère à la proposition, au nom de la Société de géographie italienne, ainsi que M. Bamps, au nom du Gouvernement belge et de la Société belge de géographie.

La Section adopte successivement le principe des échanges, entre les Sociétés, de documents, de publications et d'échantillons de produits bruts et manufacturés.

MM. le comte Telfener et Brunialti présentent des documents relatifs à la création de la Section commerciale de la Société géographique italienne, entre autres un questionnaire rédigé par celle-ci pour être adressé aux consuls.

A ce sujet, M. Deloncle émet le vœu que toutes les nations publient les rapports de leurs consuls. MM. Brunialti et Bamps ajoutent que les nations qui publient ces rapports devraient leur donner une plus grande publicité en les répandant dans le commerce, comme cela se fait en Angleterre.

Une communication de M. Lucien Raulet sur cette question devant venir à l'ordre du jour d'une des prochaines séances, la délibération sera reprise à cette occasion.

Sur la proposition de M. Deloncle, la cinquième Section décide qu'elle invitera la deuxième Section à se réunir à elle pour étudier en commun la question des musées commerciaux et des questionnaires à soumettre aux consuls.

M. Bouthillier de Beaumont remercie la Section de l'avoir choisi pour présider sa séance de ce jour et annonce qu'il ne pourra pas présider celle de demain. La Section désigne à l'unanimité M. Brunialti pour présider cette séance.

DISCUSSION.

M. le chevalier Brunialti. Je demande la parole.

M. le Président. M. le chevalier Brunialti a la parole.

M. le chevalier Brunialti (Italie). J'ai demandé la parole pour une petite correction au rapport qui vient d'être présenté.

Nous avons proposé de profiter de l'Exposition pour fonder un musée commercial et nous avons engagé toutes les Sociétés de géographie commerciale, toutes les associations géographiques, là où il n'existe pas, à proprement parler, de Société de géographie commerciale, à faire des démarches dans ce sens; mais nous n'avons pas conclu de cette pensée que nous devions prendre tous les produits que nous pourrions obtenir des exposants.

Chaque pays doit se charger de déterminer la nature, de faire le choix des produits qu'il veut mettre dans son musée, et chaque Société doit s'entendre avec le commissaire délégué, pour réunir en un musée les différents objets de consommation et de production des différents pays.

Les commissaires qui ont été délégués à Paris et qui ont eu déjà l'occasion de s'entretenir avec les exposants, peuvent être chargés de cette mission. Il ne s'agit pas, je le répète, d'admettre dans un musée tous les produits, mais ceux qui peuvent intéresser chaque nation.

Je demande que cette rectification soit faite au procès-verbal.

M. le Président. Y a-t-il quelque opposition?

M. Beauvisage, *rapporteur*. Je n'ai pas bien entendu l'observation qui vient d'être faite; je ne puis y répondre.

M. Brunialti. J'ai demandé que les commissaires respectifs des diverses nations soient chargés de recueillir les produits pour les musées qui pourront être fondés chez chacune d'elles.

M. Cortambert. La cinquième Section a présenté des vœux. Ne serait-il pas nécessaire d'en donner dès à présent connaissance?

M. le Président. Je vais donner lecture de vœux adoptés par la cinquième Section. Ils appartiennent aux travaux de cette même Section.

La cinquième Section a émis le vœu :

1° Que les Sociétés de géographie commerciale établissent des relations suivies par l'échange de documents, de publications et d'échantillons de produits bruts et manufacturés;

2° Que toutes les Sociétés de géographie commerciale se prêtent un mutuel appui pour l'établissement de musées de géographie commerciale, à l'aide de cet échange de documents, échantillons et renseignements.

M. de Goy. J'aurais désiré faire une observation au sujet de ce qui a été dit relativement à la création des musées.

Je crois que la plupart des objets qui pourront être abandonnés par les exposants seront de minime importance, et qu'ils ne représenteront pas quelque chose de bien utile pour nos musées géographiques. La plupart des objets qui seront abandonnés le seront parce qu'ils ne vaudront pas la peine d'être reportés dans les lieux d'où ils sortent, et ils n'auront guère de rapport avec le but que se proposent nos associations géographiques, c'est-à-dire les études de géographie commerciale.

Il y aurait donc lieu, à mon avis, de modifier la rédaction des vœux dont M. le Président vient de donner connaissance. Je crois qu'on pourrait décider que ces produits seraient mis en vente. Avec le prix qu'on en retirerait, on pourrait acquérir des objets qui conviendraient à nos Sociétés de géographie, mieux que la plupart de ceux qui seraient donnés par les exposants.

Il faut, d'ailleurs, des locaux pour les musées. Ce serait encore une dépense considérable, s'il fallait y loger les différents objets, parmi lesquels il y en aurait de très volumineux, qui pourront être abandonnés par les exposants, et je ne vois pas que les Sociétés en tirent un grand parti. Il ne pourrait y avoir que des compas, des cartes géographiques, que les produits les plus spéciaux à nos études qui pourraient être recueillis avec profit.

M. Bouthillier de Beaumont. Il y a une petite différence entre la discussion et la rédaction du procès-verbal.

Il n'a pas été expressément dit que tous les produits seraient recueillis par un commissaire général. Chaque nation, par son commissaire général, verrait et prendrait ce qui lui conviendrait parmi les choses qui seraient abandonnées ou qui seraient achetées.

Je désire que cette correction soit faite au procès-verbal: que ce seront les commissaires de chaque nation ou les délégués des Sociétés de géographie commerciale qui s'occuperont de ces objets et qui verront eux-mêmes à prendre ce qui leur convient pour leurs Sociétés.

Quant à l'observation qui vient d'être faite, j'avoue que je ne la comprends pas bien, parce qu'on n'impose pas aux Sociétés l'obligation de prendre ce

qui ne leur convient pas. Il s'agit, au contraire, de voir ce qui peut être à la convenance des nations respectives parmi des produits qui seraient livrés pour rien, et pour lesquels les exposants ne veulent pas payer de frais de transport. C'est aux Sociétés de s'entendre. Je demande donc que la proposition soit votée telle qu'elle a été présentée, c'est-à-dire que tous ces produits ne seraient pas seulement recueillis au commissariat général, mais par les commissaires des différentes Sociétés qui s'occupent de la question.

M. Gros, *vice-président permanent de la deuxième Section.* Je ferai observer que cette question me semble devoir être réservée, car elle fait absolument partie des discussions qui doivent avoir lieu dans la deuxième Section. Cette Section, en effet, s'occupe spécialement des produits naturels et manufacturés, et une Commission doit rechercher le meilleur moyen de réaliser l'idée et d'utiliser ces produits naturels et manufacturés de façon à en constituer un musée permanent.

Je crois donc qu'il est utile, avant de formuler aucun vœu, d'attendre que la deuxième Section ait étudié la question, qu'elle ait pu en délibérer et faire connaître au Congrès les résolutions que ses membres auront pu prendre à cet égard.

M. Poehintesta (Italie). Je voudrais répondre à ce qui vient d'être dit. On a changé la question en ce qui touche le but poursuivi par la section de la Société géographique italienne. Moi qui en fais partie et qui me suis occupé un peu de cette affaire, je suis heureux de pouvoir donner quelques renseignements pour faire observer que le but de cette Société est éminemment utile, car il ne s'agit pas d'aller prendre tous les objets qu'on abandonnera, mais il faut qu'on en achète, qu'on envoie à cet effet des délégués, des représentants des différents pays qui diront : Je viens de la part de la Société de géographie italienne, ou de n'importe quelle autre Société; je viens vous prier de me donner tous les produits naturels de votre pays, pour que, en établissant un musée dans mon pays, je puisse faire valoir ces produits, faire voir la différence qu'il y a avec ceux de mon pays, leur nature. Voilà comment on a déjà procédé.

Moi-même, je suis allé dans les sections de l'Australie, de la Californie, à l'Exposition, et j'ai trouvé des commissaires qui, volontairement, m'ont offert des produits des sections auprès desquelles ils sont attachés. J'ai des produits de la Californie, de la Norvège, du Canada, etc.; ces produits seront mis dans les musées avec le nom du producteur, du pays auxquels ils appartiennent, avec les notices qu'on donnera sur chacun de ces produits et qui feront voir aux Italiens, par exemple, ou à n'importe quelle autre nation ayant un musée ainsi établi, ce que ces contrées produisent.

Tel est, à mon avis, le but de la Société, et non pas de recueillir dans un commissariat général ce que tel ou tel exposant aura abandonné. C'est un échange que nous ferons pour faire connaître les produits de chaque pays.

M. de Goy. Je me rallie à la proposition de l'honorable membre. Elle n'était pas exprimée de cette façon dans le rapport qui nous a été fait.

M. le comte Telfener (Italie). Toute personne qui, comme cela a été fait, donnera de l'argent pour établir un musée de géographie commerciale, voudra que le musée soit établi de la façon la plus favorable pour les études. Elle ne voudra pas avoir donné inutilement son argent.

M. Hertz, *secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris.* Messieurs, je crois qu'en principe, si nous introduisons des discussions aussi longues sur les procès-verbaux, nous n'arriverons jamais à avoir des séances fructueuses. Lorsqu'on a des observations à faire sur les procès-verbaux des Sections, il me semble qu'il est préférable de demander le renvoi à la Commission compétente. Ainsi, à propos de la formule à adopter qui fait l'objet de notre discussion, je demande le renvoi à la deuxième et à la cinquième Section.

M. Merritt, *délégué de la Société de géographie de Lyon.* Messieurs, je prends la parole comme délégué de la Société de géographie de Lyon.

J'ai écouté avec intérêt la discussion qui vient d'avoir lieu; je m'empresse de répondre au préopinant que je ne partage nullement ses idées. Je crois que les discussions suivies en assemblée générale sont infiniment plus pratiques que celles qui ont lieu en section, et lorsqu'on propose de renvoyer une question aux Sections, cela me fait l'effet de mettre quelque peu la lumière sous le boisseau. Ceci dit, j'aborde la question.

Je suis partisan de l'avis de M. de Goy, seulement je soumets au Congrès une idée latérale. N'oublions pas, Messieurs, que nous sommes les membres de Sociétés de géographie commerciale et non pas de Sociétés de géographie mathématique, astronomique. Notre but, c'est de propager la civilisation par le commerce et le commerce par la civilisation. Conséquemment, toute question commerciale a pour nous la plus grande importance. Ici, à Paris, à l'Exposition, à l'occasion de laquelle vous nous avez convoqués, nous avons sous la main une foule de renseignements qu'il nous faudrait attendre dix ans avant de pouvoir les réunir. Il faut donc profiter de cette occasion.

On a dit, avec raison, que beaucoup de produits sont inutiles à placer dans un musée, mais que la grande, l'importante question pour le commerce, c'est de connaître l'existence des produits des différents pays. Il y a, suivant moi, une question plus importante encore : c'est de connaître le prix de chacun de ces produits.

Je condense ma pensée en priant la réunion générale de vouloir bien formuler un vœu, de prier le Secrétariat général de vouloir bien organiser une Commission composée de membres de la Société de géographie commerciale de Paris, qui sont sur les lieux, tandis que nous, nous sommes des oiseaux de passage, et de charger cette Commission de réunir des documents sur les marchandises qui ont été exposées, afin de faire connaître leur origine, leur prix, et autant que possible leur prix de revient. Je crois que ce serait un service qu'on rendrait au commerce.

Je n'ajouterai qu'un mot aux motifs qui m'autorisent à partager l'avis de M. de Goy : c'est que les différentes questions que M. Hertz propose de renvoyer aux Sections ne pourraient pas être toujours adoptées et même discutées par les personnes qui y prennent le plus grand intérêt. Les membres du Congrès

restent depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures dans l'une ou l'autre des cinq Sections, et pendant ce temps il peut arriver qu'on discute, dans une autre Section que celle où ils se trouvent, une question qui les intéresse.

M. Pimpeterre (France). Ce matin, la cinquième Section a émis un vœu relatif aux produits pouvant être collectionnés, et M. le Président de cette Section vient de nous dire que la question relative à ce vœu est aussi de la compétence de la deuxième Section. Eh bien! qu'importe? la deuxième Section, comme la cinquième, émettra, si elle le juge à propos, le même vœu; elle viendra ensuite exposer en assemblée générale ses conclusions, et nous pourrons discuter le vœu après que les deux Sections auront fait leurs études sur ce vœu.

Je propose, comme M. Hertz, le renvoi de la question qui nous occupe aux Commissions compétentes.

M. Hertz. Il est certain qu'il faut qu'une question ait été élaborée en section avant qu'on la présente en assemblée générale. C'est une mesure d'ordre que je propose, et nullement, comme on vient de le dire, une mesure d'ajournement.

M. le Président. Personne ne demandant la parole, je mets aux voix la proposition de M. Hertz.

(Le renvoi de la question à la deuxième et à la cinquième Section est adopté.)

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur de la quatrième Section.

M. Eug. Weill, *délégué de l'Union française de la jeunesse, secrétaire et rapporteur de la quatrième Section*, lit le procès-verbal suivant:

QUATRIÈME SECTION.

ENSEIGNEMENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur: M. Germain, de l'Institut, président de la Société languedocienne de géographie de Montpellier.

Vice-Président effectif: M. Richard Cortambert, président de section de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaire: M. Eugène Weill.

Présidence effective de M. Germain.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

Sur la proposition de M. Gazeau de Vautibault, *secrétaire*, l'assemblée nomme, pour le suppléer, M. Eugène Weill, secrétaire général et délégué de l'Union française de la jeunesse, secrétaire adjoint de la quatrième Section.

M. Richard Cortambert insiste sur l'importance qu'il y aurait à répandre dans le public des manuels à prix très réduits, qui donneraient l'idée exacte, précise de l'état politique

et commercial de chaque pays; ces manuels, composés d'un très petit nombre de pages, auraient pour but de faire connaître au peuple les ressources de chaque contrée, les points à choisir de préférence pour la colonisation, et indiqueraient également aux négociants les produits, les richesses du monde entier.

M. Richard Cortambert arrive aux deux autres questions posées par le Congrès : Des publications périodiques et des cours.

Il fait observer que les journaux s'occupent beaucoup plus qu'autrefois des questions géographiques, mais que les grandes feuilles redoutent encore que les questions d'un ordre financier ne se mêlent à celles de l'ordre géographique, surtout lorsqu'il s'agit de géographie commerciale.

Le même membre arrive ensuite aux cours publics de géographie encore trop peu nombreux; il fait comprendre le haut intérêt qu'il y aurait à la fondation d'un cours de géographie commerciale au Conservatoire des arts et métiers; il pense que ce vœu pourrait être transmis à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

En raison des débats contradictoires que soulève la question de la *topographie et ses rapports avec la géographie*, l'assemblée, après avoir entendu Mlle Kleinhans, MM. Lottin, délégué de l'Association polytechnique, et Hennequin, délégué de la Société de topographie, renvoie la discussion de cette question à sa prochaine séance.

M. le Président appelle l'attention de la réunion sur les voyages d'étude; il pense qu'il y a lieu d'examiner les voies et moyens pour la solution de cette question.

Mlle Kleinhans et MM. Lottin, Ch. de Mosenthal, délégué de la République d'Orange, Rauber et Leroyer insistent sur la nécessité de donner le goût des voyages aux jeunes gens en leur faisant faire chaque année un voyage plus ou moins lointain.

Du reste, le Conseil municipal de Paris a posé le principe de ces voyages, dit M. Lottin, en accordant une subvention annuelle de 50,000 francs aux écoles municipales pour leur permettre d'envoyer leurs meilleurs élèves visiter la France et les pays étrangers.

M. Rauber dit que la Société des instituteurs de la Seine a décidé, elle aussi, le principe de ces voyages qui se feraient, chaque année, au mois de mai.

L'Association polytechnique fait faire des voyages-promenades à plusieurs de ses sections.

M. de Goy pense qu'il faudrait réserver toutes les sommes affectées à ces voyages de jeunes gens pour les seuls voyages d'exploration.

M. Richard Cortambert ne partage pas cette opinion, il voudrait qu'il n'y eût pas de confusion entre les voyages scolaires et les voyages d'exploration. Nous devons, dit-il, nous appliquer à faire connaître la France et l'Europe à la jeunesse, et l'on ne saurait trop remercier le Conseil municipal et le préfet de la Seine de l'initiative qu'ils viennent de prendre en envoyant les lauréats et les meilleurs élèves des écoles de Paris dans nos provinces et même à l'étranger, en Hollande. Ces caravanes scolaires doivent se multiplier et le Congrès ne saurait trop les encourager.

Quant aux explorations dans l'intérieur de l'Afrique, par exemple, elles exigent des connaissances et des capitaux qui excluent complètement la pensée d'y associer les lycées et les collèges. M. Cortambert pense donc que le Congrès doit exercer son influence pour favoriser les excursions de plus en plus nombreuses des jeunes gens; c'est ainsi que notre pays pourra réellement prospérer et que nous formerons une pépinière d'hommes vraiment instruits et utiles.

M. de Goy se rallie en partie aux idées émises par M. Richard Cortambert. Toutefois,

l'honorable membre pense que les voyages scolaires doivent être de très courte durée. Quant aux voyages plus longs, il demande qu'ils se fassent isolément.

M. Hennequin pense qu'il faudrait fonder à Paris une école pratique des missions scientifiques. Il se réserve de développer, dans une séance ultérieure, sa proposition.

M. R. Pequito, délégué portugais, croit qu'on ne devrait accorder de bourses de voyages, pour rendre ceux-ci vraiment profitables, qu'aux trois ou quatre premiers élèves de chaque classe des écoles commerciales, à titre de récompense.

M. Drapeyron voudrait qu'on permît aux autres élèves qui pourraient couvrir les frais du voyage de se joindre à leurs camarades.

MM. Hennequin et Richard Cortambert désirent qu'on exige des élèves, au retour de leur voyage, des rapports avec croquis d'après nature et légende. Rien n'est plus propre à développer le goût de la géographie chez la jeunesse.

M. le Président met aux voix la clôture de la discussion.

Avant de se séparer, la réunion adopte les deux vœux suivants :

1° Création d'une chaire de géographie commerciale au Conservatoire national des arts et métiers ;

2° Encouragement des voyages d'étude, à titre de récompense, pour les élèves les plus méritants des écoles.

DISCUSSION.

M. le Président. Quelqu'un demande-t-il la parole sur le rapport dont il vient d'être donné lecture?

M. de Goy. Je crois que, dans son rapport, M. Weill a été un peu trop loin en rappelant ce que j'ai dit en section.

Je n'ai jamais eu la pensée de faire supprimer le genre d'instruction consistant en voyages d'étude. Mais j'ai dit que je croyais que le moyen le plus sûr de faire des études géographiques commerciales n'était pas de faire de la villégiature proprement dite en voyageant de pays en pays, en allant, par exemple, d'Espagne en Italie, — la plupart des familles s'opposeraient à ces voyages, — mais bien de faire des études de langues, par exemple de la langue italienne, et d'envoyer un an ou deux en Italie les jeunes gens qui pourraient étudier sur place.

Mais je crois que faire faire aux jeunes gens des promenades pendant quelques semaines en Angleterre, en Espagne, en Italie, cela donnerait des résultats tout autres que d'envoyer le jeune homme passer une année dans un pays dont il connaîtrait la langue. Il est impossible non seulement de connaître toutes les langues, mais même d'étudier en si peu de temps, au point de vue commercial, tant de pays à la fois.

Je crois donc que le rapport ne représente pas complètement ma pensée et je demande qu'on veuille bien ne pas me faire dire ce qui est loin de mon sentiment.

Je suis d'avis qu'il importe de formuler, comme vœu, l'étude de la langue du pays où l'on enverra le jeune homme et non pas le parcours très rapide et par cela même peu fructueux d'une série de pays.

J'ajouterai qu'il y a une question qui n'a pas été discutée : celle de savoir si l'on accordera cette faveur aux jeunes gens qui seront les premiers de leur classe ou aux jeunes gens qui seront les premiers en géographie. Un jeune homme peut être le premier de sa classe en littérature, en mathématiques, et être un des derniers en géographie. Est-ce celui-là qui jouira des avantages exceptionnels offerts par le Conseil municipal? Quant à moi, je désirerais que l'on accordât ces avantages seulement aux jeunes gens qui auront démontré qu'ils ont du goût pour la science géographique.

Un Membre. Il faudra bien cependant tenir compte des langues vivantes.

M. de Goy. Je dis que dans la manière de décerner les récompenses, le vœu n'a pas dit qu'il s'agît de les donner aux premiers de la classe en géographie.

M. Weill, *rapporteur*. Le vœu implique qu'il sera tenu compte de certaines facultés et des langues vivantes.

Un Membre. J'ai demandé la parole pour dire qu'il ne faudrait pas sortir de la discussion du rapport qui vient d'être lu. Nous invitons M. de Goy à rédiger en quelques lignes sa proposition. Si nous voulons avoir des séances fructueuses, il ne faut pas entrer dans des discussions aussi prolongées au sujet des études.

La proposition rédigée en deux lignes peut être soumise à M. le Président, qui s'empressera de donner la parole à celui de nous qui la demandera soit pour appuyer la proposition, soit pour la combattre.

M. de Goy. Je demanderai que la récompense ne soit, dans tous les cas, jamais accordée aux jeunes gens qui ne connaîtraient pas la langue du pays où ils demanderaient à aller. Ainsi, pour aller en Italie, il faudrait connaître l'italien; pour aller en Espagne, il faudrait connaître l'espagnol, etc.

(Le 1er paragraphe des conclusions du rapport est mis aux voix et adopté.)

(Le paragraphe 2 est renvoyé à l'examen de la Section.)

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur de la troisième Section.

M. le Commissaire général. Monsieur le Président, la troisième Section n'a pas pu tenir de séance aujourd'hui; elle se réunira demain pour la première fois.

M. le Président. M. le Rapporteur de la deuxième Section a la parole.

M. F. Deloncle, *délégué de la Société de géographie de Lyon, secrétaire et rapporteur de la deuxième Section*, donne lecture du rapport suivant :

DEUXIÈME SECTION.

PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Louis Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon.

Présidence de M. Jules Gros, vice-président, président de la deuxième Section de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaire : M. F. Deloncle, délégué de la Société de géographie de Lyon.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

Le nombre des membres présents étant insuffisant, la Section se borne à fixer son ordre du jour de demain :

M. Félix Taylor : *De l'établissement de bureaux consulaires commerciaux.*

M. Ch. Hertz : *Exploitations auxquelles peut donner lieu la côte occidentale d'Afrique.*

M. Brau de Saint-Pol Lias : *Les produits des Indes Néerlandaises.*

M. Deloncle : *Des débouchés du commerce européen sur la côte orientale d'Afrique.*

M. Heugel : *Nouveaux produits utilisés par le commerce et l'industrie.*

M. le capitaine Bousquet : *Des pêcheries arctiques.*

M. Jules Gros : *De la création à Paris d'un musée permanent de géographie commerciale.*

La réunion décide que la présidence de la séance de demain sera donnée à M. Bainier, vice-président de la Société de géographie de Marseille.

La séance est levée à dix heures et demie.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.)

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur de la première section.

M. Gauthiot, *vice-président permanent de la première Section, président de section de la Société de géographie commerciale de Paris, président effectif de la séance du 24 septembre.* M. le Rapporteur de la première Section n'est pas présent. Vu son absence, j'avais demandé, au commencement de cette séance, l'interversion des numéros d'ordre pour la lecture des rapports, espérant que le temps employé à cette lecture permettrait à M. le Rapporteur d'arriver. Comme il n'est point encore ici, je vous demande la permission, en ma qualité de président de la première Section, de vous dire brièvement ce qui s'est passé dans cette Section [1].

[1] Voir plus loin, p. 117, le procès-verbal détaillé de la séance tenue par la première Section du Congrès, le 24 septembre 1878.

Le président d'honneur était M. Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille. La parole a été donnée à M. le lieutenant Wyse.

M. le lieutenant Wyse a exposé très savamment la grande importance qu'aurait le percement du canal interocéanique.

La question étant très complexe et devant être considérée de plusieurs points de vue, M. Wyse a divisé son sujet.

A la suite de l'exposé de M. Wyse a eu lieu une discussion à laquelle ont pris part M. Appleton, délégué de la Société de géographie de New-York, et M. Dauzat, ingénieur de la Compagnie de Suez. Je regrette que le rapport relatant ce qu'a dit M. Wyse ne vous ait pas été communiqué, mais il est probable que M. Wyse aura l'occasion d'exposer en séance générale ce qu'il nous a dit ce matin.

Nous avons ensuite entendu M. Gustave Bousquet, capitaine au long cours, qui a exposé un projet de voyage au pôle arctique, voyage ayant pour but de chercher les localités où pourraient être établis des pêcheries créées par le commerce et des observatoires dont les travaux seraient utiles à la France. Ces constructions devraient être faites dans des conditions tout à fait particulières et avec l'aide de chaloupes dont M. Gustave Bousquet a expliqué la construction.

Une discussion a eu lieu à l'occasion de cette proposition de M. Gustave Bousquet; divers membres y ont pris part, entre autres M. le général Türr, M. Nachtigal, les délégués de la Norvège, de la Hollande et de la Belgique. On a beaucoup insisté dans la discussion sur les profits commerciaux qui pourraient résulter de ces pêcheries. Autant que je m'en souviens, M. Bousquet a évalué les bénéfices qu'a procurés aux États-Unis la pêche du phoque et de la baleine.

L'assemblée a rendu hommage à M. G. Bousquet qui s'est occupé d'un projet qui prouve son zèle et son patriotisme.

Il me reste maintenant à vous indiquer l'ordre du jour de la première Section pour demain mercredi. L'ordre du jour porte l'exposé scientifique du canal interocéanique par M. Wyse; le projet d'une exploration dans l'île de Bornéo par M. Marre, délégué de la Société académique indo-chinoise, et l'exposé de la grande exploration néerlandaise dans l'archipel indien, par M. Meyners d'Estrey, délégué de la Société des sciences de Batavia. Le président désigné est M. de Ville, délégué du Gouvernement belge. (Très bien ! très bien !)

A la suite de ces rapports, l'assemblée générale, après avoir examiné les vœux qui lui ont été proposés par les Sections, adopte un seul de ces vœux ainsi conçu :

Le Congrès international de Géographie commerciale, sur la proposition de la quatrième Section, émet le vœu qu'une chaire de géographie commerciale soit créée au Conservatoire national des arts et métiers de Paris.

La parole est donnée à M. le capitaine Bousquet, qui reproduit la communication qu'il a faite devant la première Section sur un projet de pêcheries arctiques.

M. Luciano Cordeiro fait connaître diverses questions que lui et son collègue, M. le professeur Alfonso-Rodrigo Pequito, porteront devant le Congrès.

M. le Président. Je crois qu'il n'y a pas autre chose à faire que de renvoyer ces propositions aux Sections respectives.

La parole est à M. Merritt, délégué de la Société de géographie de Lyon.

M. C.-S. Merritt, *délégué de la Société de géographie de Lyon.* Messieurs, dans la séance d'hier, à laquelle je n'ai pas pu assister, les délégués ont rendu compte de ce qui se fait dans leurs Sociétés respectives; je viens donc aujourd'hui, conformément au désir de mon Président, vous exposer la situation de la Société de géographie de Lyon.

Paris a eu l'honneur de l'initiative en créant une Société de géographie; Lyon a eu l'honneur de suivre, la première, ce bon exemple.

Notre Société cherche surtout à vulgariser les connaissances géographiques en ce qu'elles ont de plus pratique, au point de vue commercial et militaire.

Malgré les faibles ressources dont nous disposons, nous avons établi un cours spécial de géographie commerciale pour les instituteurs et institutrices des écoles primaires.

Ce cours est admirablement fait par mon savant ami et collègue M. Ganeval, qu'une maladie, passagère je l'espère, a empêché de venir assister au Congrès. Ils sont rares, Messieurs, les bons professeurs de géographie commerciale; aussi, quand on a la chance d'en posséder un, il ne faut pas craindre de faire son éloge, même au Congrès, et même s'il est votre ami.

En effet, quand un maître peut amener des institutrices, des jeunes filles, à traiter des questions de géographie commerciale avec un sérieux qui fait quelquefois défaut à des hommes; quand il sait rendre attrayant ce qui, quoique instructif, est aride, il a triomphé de bien grandes difficultés, il a rendu de bien grands services.

Je vous ferai remarquer que ce cours n'est pas fait aux élèves eux-mêmes, mais à leurs maîtres et maîtresses qui, à leur tour, transforment les vieilles idées de la géographie d'autrefois, et rendent leurs leçons plus intéressantes et plus instructives.

Quant aux *élèves* des écoles primaires, nous avons organisé un concours annuel entre les élèves les plus forts des différentes écoles. Les prix leur sont distribués dans une de nos réunions mensuelles.

Instruire les instituteurs et les institutrices, encourager leurs élèves, c'est, il me semble, attaquer le tunnel par les deux bouts.

Nous avons créé un cours de géographie militaire, qui est fait par un homme éminent, M. Perrin, docteur ès lettres et l'un des vétérans de l'enseignement universitaire à Lyon.

Ce cours est suivi assidûment, non seulement par les jeunes gens qui se préparent au volontariat, mais encore par des officiers, et quelquefois même par ceux qui ont droit aux *graines d'épinards.*

Si, tout à l'heure, j'ai insisté pour que la discussion fût parfaitement libre, c'est parce que dans nos réunions nous sommes habitués à cette franchise de parole. On discute très vivement quelquefois, quitte à se serrer la main le plus amicalement du monde à la fin de la séance.

La Société de géographie de Lyon a eu l'initiative..... Ah ! Messieurs les Parisiens, ce n'est pas souvent que vous laissez à la province l'occasion de prendre l'initiative, mais enfin, cette fois, nous avons eu cette chance : je veux parler des timbres-poste, qui peuvent rendre de très grands services en vulgarisant ce qu'il y a de plus aride dans la géographie. Nous avons donc proposé que les timbres de la poste, au lieu de porter simplement le nom de la localité où se trouve le bureau, aient aussi le nom du département. Par miracle, cette idée fut comprise en haut lieu ; bien mieux, elle a été adoptée, et aujourd'hui plus de la moitié des bureaux sont déjà pourvus du nouveau modèle de ces timbres. Je dois dire que ce résultat a été obtenu, grâce au concours des deux Sociétés de géographie de Paris. Désormais le malheureux timbre inutile deviendra un timbre instructif.

C'est là un réel avantage pour la France. Mais pourquoi ne pas l'étendre aux pays étrangers dont les délégués honorent ce Congrès!

Je propose donc que le Congrès émette le vœu que les Gouvernements étrangers mettent sur leurs timbres-poste, au-dessus du nom de la ville ou du bourg, le nom de la province, du comté ou de l'État, selon la division géographique adoptée dans les divers pays.

De cette manière les enfants, qui aiment tant à collectionner les timbres-poste, pourraient recueillir en jouant quelques connaissances géographiques.

M. Desgrand, notre président, m'a encore chargé de solliciter la bienveillance du Congrès pour un autre vœu.

Il existe dans la grande salle de la bibliothèque de Lyon un globe de proportions colossales. Bien des savants avaient contourné ce globe comme on contourne un obstacle. Personne ne s'était avisé de l'examiner, ni de comparer les renseignements qu'il présente avec l'état actuel des connaissances géographiques.

M. Eugène Jouve, savant modeste, attira le premier l'attention de ses concitoyens sur ce globe, alors méconnu, maintenant fameux.

En effet, nous avons là une preuve convaincante qu'à la fin du XVIIe siècle les géographes sérieux connaissaient déjà infiniment mieux l'intérieur de l'Afrique que nous ne le connaissions nous-mêmes il y a quelques années. Les découvertes des Livingstone, des Cameron et des Stanley sur l'hydrographie de l'Afrique méritent certes l'admiration et la reconnaissance du monde savant, mais néanmoins l'existence de ces lacs, de ces cours d'eau, était connue au XVIIe siècle.

La Société de géographie de Lyon a décidé qu'il serait fait un planisphère de ce globe, et je viens prier le Congrès d'émettre le vœu qu'il en soit fait une carte réduite avec le concours du Ministère de l'instruction publique, et que des copies en soient envoyées à toutes les Sociétés de géographie et surtout aux explorateurs qui pourront y trouver des indications utiles ou des erreurs à corriger.

On parlait tout à l'heure de chemins de fer ; permettez-moi d'attirer l'attention du Congrès sur ce que propose M. Duponchel, ingénieur des ponts et chaussées.

Un chemin de fer partant d'Alger irait au Niger, et serait non seulement d'une importance capitale pour la France, mais pour l'Europe entière. Je prie le Congrès d'appuyer vivement ce vœu auprès du Ministre; car si ce projet, comme tant d'autres bonnes choses, est condamné à errer de commission en commission et de bureau en bureau, on s'apercevra trop tard que l'Afrique centrale vaut la peine d'être exploitée et que des fortunes peuvent s'y faire aussi grandes et aussi rapides qu'en Californie. Mais si l'on tarde trop, ces fortunes iront enrichir encore les ports de l'Angleterre, et les Anglais feront à Zanzibar ce que les Français n'auront pas voulu faire à Alger.

On propose trois lignes.

La Société de géographie de Lyon n'exprime aucune préférence, mais elle réclame des études sérieuses et l'adoption de l'un des projets. Je sais que M. Duponchel a été chargé de faire un avant-projet : il fera donc un rapport. Mais il ne faut pas que ce rapport se perde dans les cartons.

Si le Congrès admet le vœu que je propose, je le recommande au dévouement, au patriotisme, à l'énergie de tous les membres du Bureau.

Je n'ai plus qu'un mot à dire, et ce mot n'est ni agréable à dire, ni agréable à entendre. Je sais que j'ai tort de terminer ainsi, car on réserve habituellement les douceurs pour la fin du repas, et l'orateur doit toujours tenir en réserve quelque petit compliment pour le mot de la fin. Mais enfin ce n'est pas ici un Congrès diplomatique, mais un Congrès en famille; vous excuserez donc ma franchise.

Je trouve que nous sommes en petit nombre et que trop de professeurs de la province, qui s'occupent spécialement de géographie, nous font défaut.

A cela il y a une cause :

Lorsqu'on a parlé de faire venir des délégués ici, la question financière s'est présentée à tout le corps enseignant. On s'est demandé quelles faveurs nous feraient les chemins de fer. On s'attendait à quelque diminution des tarifs. Mais c'était une erreur. On nous a accordé le privilège . . . de payer comme tout le monde; et pour entrer ici, dans la salle de nos délibérations, nous avons encore la faveur de prendre un ticket, toujours comme tout le monde. Et pourtant nous ne voyons pas l'Exposition : nous nous *exposons* à travailler beaucoup, voilà tout. (Rires et applaudissements.)

Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, des professeurs aient hésité à se joindre à nous.

Pour assurer le succès des Congrès futurs et permettre au corps enseignant d'y assister, je demande que l'on veuille bien accorder aux Sociétés savantes les faveurs que l'on prodigue aux fanfares et aux orphéons, probablement parce qu'ils font plus de bruit que nous. (Nouveaux rires.) Le corps enseignant est une armée comme une autre et devrait, lorsqu'il est commandé de service, jouir des mêmes avantages que les militaires.

Qu'on accède à ce vœu, et au prochain Congrès nous serons, nous, professeurs, bien plus nombreux. (Applaudissements.)

M. Eugène Cortambert. Je demande à dire un seul mot.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. Cortambert. Le préopinant a dit qu'à Lyon il y a un globe extrêmement curieux. C'est vrai, et il est fâcheux que le public n'en ait pas été averti plus tôt. Mais je dois dire que le monde savant n'a pas attendu la découverte de Lyon pour connaître l'Afrique. Il y a longtemps que nous connaissons les découvertes des anciens Portugais, et même des plus anciens, dans le centre de l'Afrique.

Ce qu'aujourd'hui on appelle Victoria, Jasin, le cours du Congo, était connu; et au XVIe siècle Lagne avait déjà fait le tour du lac Tanganika et l'avait passé dans les mêmes parages où Stanley l'a découvert. Le globe de la bibliothèque nationale, qui date de 1530 ou 1531, présente le cours du Congo exactement comme l'a découvert Stanley. On y voit les mêmes sources du Nil que Stanley a vues.

Ce n'est pas que nous voulions en aucune façon amoindrir Stanley : il a bien découvert tout cela; mais il est certain qu'avant lui on avait déjà des notions sur toutes ces choses, et que c'est le fameux géographe Delille qui, en 1701 ou 1702, eut la malencontreuse idée de mettre de côté toutes ces découvertes dans une carte qu'il confectionna. Voilà d'où part le mal; et c'est depuis Delille qu'il n'a plus été question de ces connaissances géographiques. Il est certain cependant que quelques personnes, même avant la construction du globe de Lyon, et même au XVe siècle, avaient déjà trouvé toutes ces choses. Nous devons certainement faire honneur au globe de Lyon de certaines découvertes, mais enfin ce n'est pas le seul document qui présente des découvertes intéressantes : il faut aussi en faire honneur aux Portugais qui avaient trouvé tout cela au moyen âge.

M. le Président. Les propositions de M. le délégué de la Société de géographie de Lyon doivent, je crois, comme toutes les autres propositions, être renvoyées aux Sections respectives.

La parole est à M. Pequito.

M. le professeur Alfonso-Rodrigo Pequito, *délégué de la Société de géographie de Lisbonne.* Messieurs, je prends la parole pour soumettre seulement au Congrès une proposition signée aussi par mon collègue M. Luciano Cordeiro, de la Société de géographie de Lisbonne, proposition qui, je l'espère, sera appréciée dans la quatrième Section du Congrès, où je suis inscrit. M. le Ministre du commerce a dit, dans la séance d'hier, qu'il y a une crise commerciale universelle. Eh bien! je pense que le Congrès pourra résoudre la question; mais je crois en même temps qu'il doit aussi étudier les moyens d'éviter les crises de l'avenir en préparant la jeunesse et en lui donnant une solide instruction. La proposition sur laquelle j'ai l'honneur d'appeler l'attention de l'assemblée a pour objet l'élaboration d'un plan d'études, tendant à développer les connaissances pratiques des élèves en les exerçant, notamment, à la correspondance commerciale.

Je termine, Messieurs, en félicitant le Bureau du Congrès d'avoir invité

M. le Ministre de Portugal à présider la deuxième séance du Congrès. A la première séance, on n'a pas oublié non plus de dire qu'on ne pouvait pas parler de géographie sans mettre au premier rang le pays qui a possédé le prince don Henri, qui a enseigné au monde le chemin des Indes et qui a été le berceau des premiers navigateurs. (Applaudissements.)

M. le Président. La proposition de MM. les délégués de la Société de géographie de Lisbonne sera également renvoyée à la quatrième Section.

M. Merritt, *délégué de la Société de géographie de Lyon.* Je n'ai que deux mots à dire : Les *desiderata* qu'on vient d'exprimer sont parfaitement réalisés à l'école de Lyon. Les élèves correspondent non seulement entre eux, mais avec différents pays. Ainsi ils correspondent avec différentes villes d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre et d'Amérique. Ils font réellement le commerce. C'est la réalisation des désirs exprimés par le préopinant.

M. le Président. La parole est à M. le Commissaire général.

M. le marquis de Croizier, *commissaire général*, donne lecture des lettres suivantes : lettres de MM. de Saint-Martin et Malte-Brun, qui s'excusent de ne pouvoir assister au Congrès auquel ils avaient été délégués par la Société de géographie de Darmstadt; lettre de M. de Quatrefages, de l'Institut, que des raisons de santé empêchent de rentrer à Paris; lettre de M. Levasseur, de l'Institut, vice-président du Congrès, annonçant une conférence pour l'assemblée générale du 26 septembre; lettre de M. de Campos junior, de Leiria, envoyant ses vœux pour le succès du Congrès. M. le Commissaire général fait ensuite connaître de nouvelles adhésions de Gouvernements et de Sociétés, survenues depuis la veille, et signale la présence de plusieurs délégués arrivés après la séance d'ouverture; puis il donne lecture de l'ordre du jour de la séance du lendemain.

ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS DU 25 SEPTEMBRE 1878.

SÉANCES DES SECTIONS AU PALAIS DES TUILERIES.

Première Section. — M. de Ville, délégué du Gouvernement belge, *président.*

MM. Wyse : Le canal interocéanique.
Marre : Bornéo.
le comte Meyners d'Estrey : Explorations néerlandaises.

Deuxième Section. — M. Bainier, délégué de la Société de géographie de Marseille, *président.*

MM. Félix Taylor : Bureaux consulaires commerciaux.
Ch. Hertz : La côte occidentale d'Afrique.
Brau de Saint-Pol Lias : Produits des Indes Néerlandaises.
Deloncle : La côte orientale d'Afrique.
le capitaine Bousquet : Pêcheries arctiques.
Gros : Musées de géographie commerciale.

Troisième Section. — M. Bionne, *président.*

MM. Drapeyron : La topographie au point de vue de la colonisation.
Hayes : Émigration et colonisation.
Goltdammer : Obok.

Quatrième Section. — M. Germain, de l'Institut, *président.*

Enseignement de la géographie et de la topographie.

Cinquième Section. — M. le chevalier Brunialti, délégué de la Société géographique italienne, *président.*

Réunion avec la deuxième Section pour traiter des sujets communs aux deux Sections.

SÉANCE GÉNÉRALE AU PALAIS DU TROCADÉRO.

M. Correnti, délégué du Gouvernement italien, président de la Société géographique italienne, *président.*

M. le Président. Je prie les membres du Congrès qui désirent prendre la parole de se faire inscrire pour demain et d'envoyer leurs noms à M. le Commissaire général.

La séance est levée à cinq heures moins dix minutes.

SÉANCE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. LE CONSEILLER J. DA SILVA MENDÈS-LÉAL,

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE PORTUGAL,

PUIS DE M. CESARE CORRENTI,

COMMISSAIRE GÉNÉRAL D'ITALIE À L'EXPOSITION, DÉPUTÉ AU PARLEMENT ITALIEN.

SOMMAIRE. — Ouverture de la séance : allocutions de MM. da Silva Mendès-Léal, délégué du Portugal, et Cesare Correnti, délégué de l'Italie. — **Travaux des Sections.** — Première Section : EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES. Procès-verbaux des séances des 24 et 25 septembre 1878 : M. Serph, rapporteur; observations de M. le général Türr. — Adoption d'un vœu demandant la RÉUNION DU COMITÉ INTERNATIONAL POUR L'EXAMEN DES ÉTUDES FAITES AU SUJET DU CANAL INTEROCÉANIQUE DE L'ISTHME AMÉRICAIN : M. de Ville. — Deuxième et cinquième Sections réunies : PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS ET QUESTIONS GÉNÉRALES. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1878 : M. Beauvisage, rapporteur. Discussion et adoption d'un vœu sur l'AIDE À DONNER PAR LES GOUVERNEMENTS POUR LA DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE ADOPTÉ PAR LE CONGRÈS : MM. le Président, de Ville, Brunialti, da Silva Mendès-Léal, Merritt, de Goy. Adoption de deux vœux relatifs à l'INSTALLATION DE MUSÉES et aux RAPPORTS À ÉTABLIR DANS CE BUT ENTRE LES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE. — Troisième Section : ÉMIGRATION ET COLONISATION. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1878 : M. H. Capitaine, rapporteur. Discussion d'un vœu relatif aux CONDITIONS DE COLONISATION et des propositions de MM. Brunialti et Merritt, en vue de la CRÉATION DE COMITÉS DE PROTECTION POUR LES ÉMIGRANTS et de la SURVEILLANCE À EXERCER SUR LES AGENCES D'ÉMIGRATION : MM. H. Capitaine, Brunialti, Hertz, da Silva Mendès-Léal, Merritt, Coudereau, de Goy, John Le Long; renvoi à la troisième Section. — Quatrième Section : ENSEIGNEMENT. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. Renvoi, à la quatrième Section, d'une proposition de M. de Goy, sur les VOYAGES D'ÉTUDE, et d'un vœu concernant l'ENSEIGNEMENT DE LA TOPOGRAPHIE. — Lecture de l'ordre du jour des réunions du 26 septembre 1878 : M. le marquis de Croizier.

Prennent place au bureau comme assesseurs :

MM. le comte J. TELFENER, délégué et président fondateur de la Société de géographie commerciale de Rome; le chevalier Attilio BRUNIALTI, délégué et secrétaire général de la Société géographique italienne; le Dr G. NACHTIGAL, président de la Société de géographie de Berlin; BOUTHILLIER DE BEAUMONT, président de la Société de géographie de Genève; E. DE VILLE, délégué du Gouvernement belge; Alex. HEGEDÜS, délégué du Gouvernement austro-hongrois.

La séance est ouverte à deux heures quinze minutes.

M. J. DA SILVA MENDÈS-LÉAL, *délégué du Portugal.* Messieurs, la troisième

séance du Congrès est ouverte, et c'est encore à moi qu'est échu l'honneur de l'ouvrir, en l'absence de notre président, et de notre vénérable vice-président, M. Cortambert. Ainsi que M. Cortambert nous l'avait antérieurement annoncé, la présidence effective appartient aujourd'hui à M. Correnti, que j'invite, au nom de toute l'assemblée, à prendre place au fauteuil.

M. Cesare Correnti, *délégué du Gouvernement italien.* Mesdames et Messieurs, j'accepte le rôle qu'on vient de m'assigner comme un présent d'hospitalité. Je me propose, non pas d'être un écueil, comme le disait hier mon prédécesseur, mais de laisser aller librement la discussion, de ne pas l'arrêter, sans la conduire trop magistralement; car, ainsi que vous le savez, le travail principal se fait dans les Sections. Le Congrès, certainement, est appelé à juger, à reviser ce travail et à prendre les décisions; mais enfin il faut avoir égard à ce travail, plus tranquille et plus autorisé des Sections, qui s'occupent spécialement de chacun des articles du programme. Je ne serai, par conséquent, qu'un président silencieux, et mon rôle consistera à laisser parler les rapporteurs de chacune des Sections.

Je dois, auparavant, vous présenter un tableau statistique de l'instruction primaire obligatoire et gratuite dans le département de Lisbonne; il en a été offert au Congrès un nombre suffisant d'exemplaires pour que tous les membres présents puissent en obtenir au moins un.

Nous avons reçu également la photographie d'un tableau qui sera installé demain ou après-demain, je crois, à l'Exposition universelle. C'est une œuvre d'art très remarquable, représentant la découverte du cap des Tempêtes, qu'on appelle aussi le cap de Bonne-Espérance.

Nos honorables collègues doivent savoir qu'on a communiqué encore au Congrès une étude sur l'hydrographie africaine au XVIe siècle, d'après les premières explorations portugaises. C'est une espèce de réponse, et en tous cas une réponse anticipée, puisqu'elle était déjà imprimée, à des assertions qu'hier M. Cortambert avait déjà rectifiées.

Voici enfin un tableau des expéditions portugaises dans l'Afrique centrale, une sorte de projet d'expédition, ce me semble : c'est le programme de la Société géographique de Lisbonne.

J'ai le plaisir de vous annoncer que M. Delys vient de se joindre à nous en qualité de représentant de la Société de géographie commerciale de New-York. Nous sommes heureux de le voir assister à cette séance où seront traitées beaucoup de questions qui intéressent spécialement l'Amérique.

J'appelle maintenant à la tribune le rapporteur de la première Section.

Je rappelle à l'assemblée que, dans la séance d'hier, le rapport sur les travaux accomplis hier matin par la première Section ne nous a pas été présenté.

M. Serph, *rapporteur et secrétaire de la première Section.* Pour le rapport de la séance de ce matin, Monsieur le Président, je ne suis pas absolument prêt. Pour celui d'hier, je l'ai lu ce matin à la Section.

Un Membre du Bureau. Il nous a été fait hier, en séance générale, un exposé très lucide, et nous avons applaudi le rapport verbal qui nous a été présenté par M. Gauthiot.

M. Serph, *rapporteur de la première Section*, donne lecture du procès-verbal suivant :

PREMIÈRE SECTION.

EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille.

Président effectif : M. Ch. Gauthiot, vice-président permanent de la Section, président de la première Section de la Société de géographie commerciale de Paris.

Secrétaires : MM. Mégemont et Serph.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

Étaient présents : MM. de Ville, délégué du Gouvernement belge; Nathan Appleton, délégué de la Société américaine de géographie de New-York; W. Christophersen, délégué du Gouvernement de Norvège; Wyse, lieutenant de vaisseau; Reclus, lieutenant de vaisseau; le Dr Nachtigal; Alfred Marche; J. Dupuis, explorateur du fleuve Rouge; Gazeau de Vautibault; Bousquet, capitaine au long cours; John Le Long; Dauzats, ingénieur au canal de Suez; le général Türr; le Dr O. Kersten, de Berlin; le Dr Obst, de Leipsig; Aristide Marre, délégué de la Société académique indo-chinoise de Paris; Boissevain, délégué de la Société de géographie d'Amsterdam; Bainier, délégué de la Société de géographie de Marseille; Gauthiot, président de la première Section de la Société de géographie commerciale de Paris, et Mégemont, secrétaire de la même Section.

M. le Président d'honneur étant absent, M. Gauthiot le remplace à la présidence.

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres présents; il appelle l'attention de la Section sur l'importance, au point de vue de la géographie commerciale, de toutes les questions portées à l'ordre du jour.

La parole est donnée à M. L.-N.-B. Wyse, lieutenant de vaisseau.

M. Wyse expose très savamment l'importance du percement du canal interocéanique, ainsi que les grands travaux à exécuter.

La question étant très complexe et devant être considérée sous divers points de vue, M. Wyse divise son sujet en deux parties, dont la première sera relative au côté commercial et l'autre au côté scientifique.

M. Wyse évalue à 5 millions de tonnes la moyenne du tonnage qui peut, dès à présent, être considéré comme acquis au transit par ce canal.

Tous les pays sont intéressés à ce que cette entreprise soit menée à bonne fin, notamment l'Amérique occidentale qui verra venir à elle des émigrants européens, attirés par la facilité des communications; l'Angleterre pour ses relations avec l'Australie, le Pérou, l'Équateur, la partie méridionale du Mexique, etc.

En 1875, la récolte du blé en Californie a donné 540,000 tonnes à transporter, sur lesquelles 160,000 tonnes seulement ont été exportées.

Les territoires de l'Amérique du Sud, peu accessibles actuellement, deviendront d'une richesse exceptionnelle.

Les richesses minéralogiques (or, argent, houille, fer, etc.), abandonnées aujourd'hui dans les pays que doit traverser le canal, deviendront exploitables.

M. Nathan Appleton fait part à la Section de l'intérêt qu'il porte à cette question.

M. le Président demande quelle serait approximativement la différence entre le prix de transport actuel et celui qui serait établi après le percement du canal.

M. Reclus, lieutenant de vaisseau, dit que le prix du passage de l'isthme est de 125 francs pour les voyageurs et de 300 francs pour les marchandises précieuses; le prix des autres marchandises varie beaucoup et souvent on traite de gré à gré. Les seuls produits de valeur pouvant encore transiter économiquement, par le chemin de fer, sont les cafés et les cacaos.

En somme, les marchandises qui sont transportées aujourd'hui à 300 francs la tonne le seront à raison de 100 francs; différence, 200 francs.

Une discussion s'engage sur les indications ci-dessus à laquelle prennent part MM. Wyse, de Ville et Dauzats.

M. Wyse demande à continuer demain la partie de sa communication concernant le côté scientifique.

M. Gustave Bousquet, capitaine au long cours, en signalant la décadence de notre marine marchande, fait l'exposé d'un projet de voyage au pôle arctique qui aurait pour but de rechercher les localités où l'on pourrait établir des pêcheries et des observatoires météorologiques dont les travaux seraient utiles à la France.

Ces constructions devraient être faites dans des conditions tout à fait particulières, à l'aide de chaloupes.

Une discussion s'engage entre MM. Wyse, le Dr Nachtigal et M. Bousquet, à la suite de laquelle M. le Président demande quels sont les bénéfices qui pourraient résulter de cette expédition. M. Bousquet cite des chiffres tirés d'une note émanant de la Société de géographie de Lyon, desquels il résulte que le produit de la pêche du phoque et de la baleine a été l'année dernière, pour les États-Unis, de 2,800,000 dollars.

M. Christophersen, délégué du Gouvernement de Norvège, annonce qu'une expédition norvégienne est allée dans les parages dont parle M. Bousquet, et il pense qu'il serait prudent d'attendre son retour, qui doit être assez prochain, pour connaître dans quelles conditions peuvent être faites les expéditions de cette nature.

M. Boissevain, délégué de la Société de géographie d'Amsterdam, dit que la pêche norvégienne consiste principalement en morues et harengs. Certaines expéditions ont trouvé des bancs de morues accessibles à toutes les nations; mais il ne pense pas que des expéditions organisées spécialement pour la pêche du phoque soient de nature à produire de bons résultats.

Deux navires ont pris cette année soixante-dix baleines, et un autre navire en a pris quarante.

M. Christophersen fait remarquer que les Norvégiens seuls peuvent se livrer à la pêche à la baleine dans les parages avoisinant la Norvège, attendu qu'il est indispensable d'amener les baleines à terre pour les dépecer.

L'assemblée rend hommage à M. G. Bousquet qui s'est occupé d'un projet qui prouve son zèle en même temps que son patriotisme.

L'ordre du jour de la séance du 25 septembre est arrêté comme suit :

M. Wyse : *Exposé scientifique du canal interocéanique.*

M. Marre, secrétaire général et délégué de la Société académique indo-chinoise : *Exposé d'une exploration commerciale dans l'île de Bornéo.*

M. le comte Meyners d'Estrey : *Exposé de la grande exploration neerlandaise dans l'archipel indien.*

Avant de se séparer, l'assemblée nomme pour son président de la séance du 25 septembre M. de Ville, délégué du Gouvernement belge.

La séance est levée à onze heures et demie.

M. le Rapporteur. Monsieur le Président, le procès-verbal de la séance d'aujourd'hui n'est pas aussi complet que celui que je viens de lire. J'en ai le canevas, mais il n'est pas terminé.

M. le Président. Vous pouvez toujours, Monsieur le Rapporteur, en donner une idée sommaire, ainsi qu'on l'a fait hier pour d'autres procès-verbaux.

Mais je dois auparavant demander si l'assemblée approuve le procès-verbal de la séance d'hier, ou, du moins, si personne n'a d'observations à faire?

M. le Rapporteur. Il en a été présenté dans la Section, et elles ont été consignées dans le procès-verbal d'aujourd'hui.

M. le Président. Veuillez donc nous donner connaissance de ce second procès-verbal; on le considérera, dès lors, comme ne faisant qu'un seul et même procès-verbal avec celui de la séance d'hier.

M. Serph, *rapporteur de la première Section*, lisant :

PREMIÈRE SECTION.

EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille.

Président : M. Émile de Ville, délégué du Gouvernement belge.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

Étaient présents : MM. de Ville, Reclus, Gauthiot, Dupuis, Dauzats, Hertz, Boissevain, E. Verbrugghe, G. Verbrugghe, le comte Meyners d'Estrey, Christophersen, Wyse, Viot, Virlet d'Aoust, Maunoir, Bionne, Nathan Appleton, Correnti, le Dr Nachtigal, le général Türr, Marre et Serph.

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre est adopté après rectifications.

M. Hertz offre à la Section, au nom de l'auteur, le manuel de voyage de M. Kaltbrunner, dont on a hâté la publication à cause du Congrès.

M. Wyse a la parole pour aborder la partie plus particulièrement scientifique du projet de canal interocéanique dont le monde entier se préoccupe.

Il cite les travaux entrepris à cet égard, notamment celui de M. Garella, en 1843. Les travaux les plus sérieux sont dus aux Américains et aux Français.

Les expéditions de M. Kelley, de New-York, en 1852, du général Michler et celles commandées par MM. Selfridge, Schufeldt, Collins, Lull et autres, expéditions orga-

nisées par le Gouvernement des États-Unis, pendant les années 1871, 1872, 1873 et 1875.

C'est en 1876 que M. Wyse commença, avec un nombreux personnel international, les études préparatoires. L'*Atrato*, dont le cours pourrait être utilisé, offre une navigation sûre; on rencontre dans ce tracé un seuil nécessitant des écluses. 600 kilomètres de nivellement ont été faits par M. Wyse qui est arrivé à boucler avec une différence de 40 centimètres seulement.

L'expédition de 1877-1878, moins nombreuse que la première, a comblé les lacunes de celle de 1876-1877.

M. Réclus a été chargé de continuer l'étude du tracé par le Tupisa, le Tiati, l'Acanti et le Tola. L'isthme de San Blas est l'endroit le plus resserré; il y a un tunnel qui représente la seule difficulté. Ce tracé offrirait de grandes chances puisqu'il n'a qu'une longueur de 50 kilomètres et un port magnifique dans l'Atlantique : San Blas.

Deux systèmes sont en présence : canaux à niveau avec tunnels et canaux à écluses, mais à découvert.

Les travaux de M. Garella et de M. Totten, l'ingénieur du chemin de fer du Panama, ont servi à M. Reclus pour étudier différents points de l'isthme de Panama.

M. le commodore Lull, lui-même, paraît préférer le tracé de M. Wyse, qui est à niveau, au sien qui est à écluses.

Le canal, par le Nicaragua, offre des difficultés de longueur, et les ports n'existent pas à l'entrée et à la sortie dans l'océan Atlantique et dans l'océan Pacifique.

M. Appleton, délégué de la Société de géographie de New-York, demande à M.Wyse vers quelle ligne ses préférences se portent.

M. Wyse répond que, dans le rapport sommaire qu'il a fait sur les sept projets étudiés, trois seulement paraissent devoir fixer l'attention du Comité d'une manière toute spéciale; c'est au Comité international à se prononcer.

M. Bionne, en sa qualité de secrétaire dudit Comité, présidé par M. Ferdinand de Lesseps, formule le projet de vœu suivant qui est adopté :

«En présence des études et des travaux si complets et si importants faits sur les divers points de l'isthme américain par les États-Unis, par différentes personnes et, en dernier lieu, par M. le lieutenant de vaisseau Wyse et ses collaborateurs, travaux qui permettent d'étudier maintenant avec connaissance de cause la question et de l'élucider, la première Section émet le vœu que le Comité international se réunisse aussitôt que possible pour examiner les études et fixer définitivement le meilleur tracé du canal interocéanique, afin que l'on puisse arriver à une réalisation prochaine de cette grande œuvre qui intéresse le monde entier, et que le Congrès international de Géographie commerciale invite les délégués de toutes les nations à porter l'expression de ce vœu à leurs Gouvernements respectifs.»

M. Appleton appuie ce vœu.

MM. Virlet d'Aoust et Dauzats se proposent de présenter, dans la séance suivante, des observations sur la question du canal interocéanique en général.

M. Marre, délégué de la Société académique indo-chinoise, entretient la Section des richesses de Bornéo, et démontre l'utilité de la langue malaise.

M. le Président fait remarquer que cette question est du ressort de la quatrième Section, et il invite M. Marre à la porter devant la Section compétente.

M. le comte Meyners d'Estrey prend la parole, comme délégué de la Société des arts et des sciences de Batavia et de l'Institut royal des Indes Néerlandaises.

Ces deux Sociétés s'occupent surtout de la Nouvelle-Guinée et de linguistique.

Les Hollandais, dont les explorations se portent sur tous les points du globe, les dirigent toutefois de préférence dans l'archipel indien.

M. le Délégué du Portugal offre aux membres présents une brochure sur les colonies portugaises.

L'ordre du jour de la séance du 26 septembre est fixé comme il suit :

MM. Virlet d'Aoust et Dauzats : *Observations présentées sur les projets de canal inter-océanique.*

M. Gazeau de Vautibault : *Le chemin de fer de l'Algérie au Sénégal, au Niger et au lac Tchad.*

L'assemblée nomme pour président de la séance du 26 septembre M. Nathan Appleton, délégué de la Société de géographie de New-York.

M. Gauthiot ne veut pas laisser lever la séance sans adresser des remerciements à l'honorable M. de Ville, qui a présidé la séance avec un tact, une urbanité, une courtoisie qui lui ont conquis les sympathies de tout l'auditoire.

DISCUSSION.

M. le Président. Demande-t-on la parole sur le procès-verbal?

M. le général Türr. Je demande la parole.

M. le Président. Je donne la parole à M. le général Türr.

M. le général Türr. J'aurais voulu que le projet de navigation de M. le capitaine Bousquet fût divisé en deux parties. La partie scientifique, qui intéresse toutes les nations, est une question qui devait être portée devant le Congrès international de Géographie commerciale, et j'ai considéré l'autre partie comme étant purement française. Mais je n'ai pas entendu qu'elle dût être éliminée parce qu'elle constituait une question purement française.

M. le Président. Cette rectification est-elle admise par M. le Rapporteur?

M. le Rapporteur. Oui, Monsieur le Président.

M. le Président. Vous reconnaissez que c'est bien ce qui a été dit?

M. le Rapporteur. Oui, Monsieur le Président.

M. le Président. Quelqu'un a-t-il des observations à faire sur le rapport de la séance d'hier, sur ce qui a été lu à la séance d'aujourd'hui?

Il y a à soumettre maintenant au Congrès la résolution qui a été proposée par la première Section.

M. de Ville. Je demande la parole.

M. le Président. La parole est à M. de Ville.

M. de Ville, *délégué du Gouvernement belge, président de la première Section.* Je regrette, Messieurs, que nos occupations qui ont été fort grandes, car nous n'avons pu terminer notre séance que vers midi, à cause de l'abondance des

matières que notre Section avait à traiter; je regrette, dis-je, que ces travaux nous aient obligés de ne vous donner qu'un compte rendu très simple. Les questions qui ont été soumises à votre première Section sont importantes, et M. le Rapporteur n'a pu vous en donner qu'une idée sommaire, notamment de celle fort intéressante qui a été présentée par M. Wyse relativement à l'exécution de son projet, sur les indications scientifiques, économiques, commerciales qu'il a fournies, qui sont à tous les points de vue d'un grand intérêt.

Peut-être demain serons-nous plus heureux.

Devant ces efforts, ces labeurs immenses, il était tout naturel de ne pas nous en tenir là et nous avons cru devoir émettre le vœu qui est soumis à votre acceptation.

Voulez-vous me permettre de le relire afin que vous en ayez bien connaissance avant de l'accepter ou de le discuter?

(L'honorable membre donne lecture du vœu émis par la première Section et qui a été reproduit plus haut.)

M. le Président. Quelqu'un a-t-il des observations à faire sur cette proposition?... Si personne ne demande la parole, je vais déclarer que ce vœu est admis par le Congrès.

Personne ne demandant la parole, je déclare approuvé par le Congrès le vœu suivant:

Le Congrès international de Géographie commerciale, en présence des études et des travaux si complets et si importants faits sur les divers points de l'isthme américain par les États-Unis, par différentes personnes et, en dernier lieu, par M. Wyse et ses collaborateurs, travaux qui permettent d'étudier maintenant avec connaissance de cause la question et de l'élucider complètement; sur la proposition de la première Section,

Émet le vœu que le Comité international se réunisse aussitôt que possible pour examiner les études et fixer définitivement le meilleur tracé du canal interocéanique, afin que l'on puisse arriver à une réalisation prochaine de cette grande œuvre qui intéresse le monde entier.

Le Congrès invite les délégués de toutes les nations à porter à leurs Gouvernements respectifs l'expression de ce vœu.

Je prie M. le Rapporteur de la deuxième Section de vouloir bien lire son rapport s'il est prêt.

Un Membre. C'est le même rapporteur pour la deuxième et la cinquième section.

M. le Président. On me fait observer que M. le Rapporteur de la cinquième Section est présent. Je donne la parole à M. le Rapporteur pour la deuxième et la cinquième Section.

M. Beauvisage, *rapporteur de la deuxième et de la cinquième Section*, donne lecture du rapport suivant :

DEUXIÈME ET CINQUIÈME SECTIONS RÉUNIES.

PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS ET QUESTIONS GÉNÉRALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1878.

Présidents d'honneur : MM. Louis Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon, et l'amiral Thomasset.

Président : M. le chevalier Brunialti, délégué de la Société de géographie de Rome.

Étaient présents : MM. Bainier, vice-président et délégué de la Société de géographie de Marseille; Jules Gros, le comte Telfener, A. Robin, Brau de Saint-Pol Lias, Lesage, C.-S. Merritt, Coudereau, F. Taylor, An. Bamps, Ferd. Schrader, R.-A. Pequito, Luciano Cordeiro, Beauvisage, F. Deloncle, Hausermann, Lévi, Louis Teisserenc de Bort.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Brunialti, secrétaire de la Section commerciale de la Société de géographie de Rome.

M. le Président annonce que la Section commerciale de la Société de géographie de Rome et la Société de géographie commerciale de Bordeaux ont préparé un questionnaire aux consuls et agents consulaires, aux commissaires généraux exposants, capitaines de navire, etc.

M. le Secrétaire donne lecture du projet de questionnaire présenté par la Section de géographie italienne.

M. Schrader, de Bordeaux, déclare que toutes les questions contenues dans le questionnaire de la Société de Bordeaux se rencontrent dans le questionnaire italien.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Schrader, Taylor, Merritt, Brau de Saint-Pol Lias, Brunialti, le questionnaire italien est accepté avec toutes les modifications nécessaires pour lui donner un caractère international.

Les deux Sections émettent le vœu que les Gouvernements donnent aide et subvention aux Sociétés de géographie, et particulièrement aux Sociétés de géographie commerciale, pour l'impression et la diffusion du questionnaire adopté par le Congrès.

L'ordre du jour appelle la discussion de la question de création de musées de géographie commerciale.

M. le Président explique la nécessité d'échange, entre les Sociétés commerciales, des échantillons.

M. Félix Taylor signale l'existence en France du musée des colonies.

M. A. Robin annonce que la ville de Paris a promis des subventions pour l'installation du musée permanent des colonies au Trocadéro. Après une vive discussion, les deux Sections émettent le vœu que les Gouvernements engagent leurs commissaires ou nationaux exposants à l'Exposition universelle de 1878, à donner aux diverses Sociétés de géographie qui en feraient la demande des échantillons de matières premières avec tous les renseignements commerciaux qui pourraient être nécessaires à l'installation de musées de géographie commerciale.

Sur la proposition de M. Brunialti, les Sections émettent le vœu que toutes les Sociétés de géographie commerciale se prêtent un mutuel appui pour l'établissement de musées de géographie commerciale par un échange de documents, échantillons et renseignements.

Les deux Sections adoptent ces vœux à l'unanimité.

La séance est levée à onze heures dix minutes.

DISCUSSION.

M. le Rapporteur. Dois-je lire le questionnaire?

M. le Président. Hier, il a été déposé sur le bureau. Il serait cependant, je crois, plus correct de le lire.

M. le Rapporteur. Cette lecture prendra beaucoup de temps.

M. le Président. Si quelqu'un désire qu'elle soit faite?...

M. C.-S. Merritt, *délégué de la Société de géographie de Lyon.* Le questionnaire est imprimé. Il est à la disposition de tout le monde. Je crois que la lecture, qui a déjà pris beaucoup de temps à la séance de ce matin, ferait aussi perdre beaucoup de temps au Congrès.

M. le Président. Je ne propose pas cette lecture, je demande si quelqu'un la désire.

Personne ne la réclamant, je soumets alors au Congrès l'adoption du premier des vœux proposés par les deuxième et cinquième Sections :

Le Congrès émet le vœu que les Gouvernements donnent aide et subvention aux Sociétés de géographie en général, et particulièrement aux Sociétés de géographie commerciale, pour l'impression et la diffusion du questionnaire adopté par le Congrès.

M. le Président. Quelqu'un présente-t-il des observations sur la rédaction de cette proposition?

M. de Ville, *président de la première Section.* Avant de voter sur le questionnaire, il serait nécessaire que ce questionnaire fût formé. Il serait donc bon, selon moi, d'attendre la formation de ce questionnaire avant de se prononcer sur le premier vœu.

Le questionnaire italien est présenté. Maintenant il faut se demander : quel type adopterons-nous? N'y a-t-il rien à changer, à ajouter ou à retrancher de ce questionnaire? Cela deviendra l'objet de questions qui seront soumises aux deux Sections.

La seconde Section s'en est occupée. La première ne l'a pas eu.

Comme le questionnaire italien embrasse toutes les productions industrielles et manufacturées, et que la première Section s'occupe d'objets d'une autre nature, il faudrait fondre les deux Sections ensemble à l'égard des objets dont elles s'occupent, avant de voter sur la proposition qui nous est soumise.

Je demanderai donc que la proposition soit renvoyée à la première Section. De cette façon on pourra juger en connaissance de cause.

M. le Président. L'assemblée veut-elle que le type soit le questionnaire italien?

M. de Ville. Je crois que, d'après le programme, la Société de géographie commerciale de Paris a formulé un questionnaire.

M. le Président. On demande le renvoi pur et simple à la première Section, qui s'entendra avec la deuxième et la cinquième.

M. le chevalier Brunialti. Je comprends jusqu'à un certain point l'idée dans laquelle M. le Représentant de la Belgique est entré, et je l'approuve, mais je tiens néanmoins à faire une observation.

Dans la deuxième Section on s'est occupé de ce questionnaire. Nous avons fait observer qu'il avait le caractère italien; mais avec des modifications on lui a donné un caractère international. Les Sections n'ont pas eu l'idée d'imposer par un vote au Congrès et aux Sociétés de géographie commerciale ce questionnaire; elles ont voté à l'unanimité qu'elles le considéraient comme le type auquel les Sociétés qui n'ont pas de questionnaire pouvaient se conformer. La Société de géographie commerciale de Bordeaux a reconnu que ce questionnaire était meilleur et plus complet que celui qui avait été formulé en premier lieu par la Société de Rome. Cela est tout naturel : la Société de géographie de Paris a revisé ce questionnaire et en a fait par cela même un plus complet. Mais je crois que le Congrès veut faire un questionnaire nouveau. Cela me paraît un travail bien difficile. Si l'on veut soumettre les cent vingt questions aux Sections réunies, discuter chacune d'elles, le Congrès entreprendra, il me semble, une tâche au-dessus de ses forces et qu'il ne terminerait pas. J'insiste donc pour que le Congrès approuve la proposition adoptée à l'unanimité par la deuxième et la cinquième Section, tendant à faire adopter ce questionnaire comme type.

M. da Silva Mendès-Léal. Il reste bien entendu que chaque Société pourra ajouter la question qui lui conviendra. (Assentiment.)

M. Merritt. Il me semble que nous nous égarons sur l'importance de la question.

Il ne s'agit pas d'adopter les idées émises dans le questionnaire. N'oublions pas que c'est un questionnaire qui demande des réponses et que nous pouvons donner celles qui nous paraissent être les meilleures. Il ne s'agit pas d'imposer les solutions d'une question, mais de mettre simplement à la disposition des Sociétés de géographie les éléments d'une étude. Maintenant s'il y a abondance de matières, nous n'avons pas à nous en plaindre.

Les deux Sections ont reconnu que le questionnaire de Rome est excellent de point en point. Ce questionnaire entre, en effet, dans les plus grands détails, et je crois que le Congrès fera bien de l'utiliser en l'adoptant comme type de questionnaire, mais non pas comme solution des questions.

M. le Président. Permettez-moi de vous faire observer qu'on a le droit d'élargir les questions. Ce questionnaire est donné comme type, mais on peut le modifier.

Quant au vœu émis par les deux Sections, il tend à ce qu'on donne aide et subvention aux Sociétés de géographie en général, et particulièrement aux So-

ciétés de géographie commerciale, pour l'impression et la distribution du questionnaire adopté comme type par le Congrès.

M. de Ville. Si l'on charge de ce travail la première Section, il me semble qu'il n'y a pas de raison pour ne pas en charger toutes les Sections du Congrès. La première Section n'a pas plus qualité pour s'occuper de ce questionnaire que les quatre autres Sections. Il me semble qu'il vaudrait mieux s'en tenir purement et simplement à ce qui a été fait par les deux Sections réunies, ou faire passer ce travail dans toutes les Sections.

M. le chevalier Brunialti (Italie). Il me semble tout naturel que toutes les Sections s'occupent de ce travail, mais j'espère bien qu'après ce Congrès, les Sociétés de géographie en auront plus tard un autre, et c'est dans un autre Congrès que, à mon avis, le questionnaire devra se compléter. Mais jusqu'à ce moment toutes les Sections du Congrès doivent pouvoir formuler des vœux et les soumettre au commerce et aux consulats étrangers.

M. de Goy. Je ne suis pas de l'avis de M. de Ville et il me semble qu'il n'a pas réservé les droits de la première Section.

M. de Ville. Je ferai observer à l'honorable préopinant que la question du questionnaire était de la première Section et que, par ma proposition, je n'ai fait que réserver les droits de cette Section.

M. le Président. Je mets aux voix la proposition tendant à faire adopter comme type le questionnaire soumis à la deuxième et à la cinquième Section.

(Adopté à l'unanimité.)

En conséquence, le vœu suivant est adopté :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les Gouvernements donnent aide et subvention aux Sociétés de géographie en général, et particulièrement aux Sociétés de géographie commerciale, pour l'impression et la diffusion du questionnaire adopté par le Congrès.

M. le Président donne ensuite lecture des autres vœux présentés par les deuxième et cinquième Sections réunies, et les deux vœux suivants sont successivement votés et adoptés :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les Gouvernements engagent leurs commissaires ou nationaux exposants à l'Exposition universelle de 1878, à donner aux diverses Sociétés de géographie commerciale qui en feront la demande des échantillons de matières premières avec tous les renseignements commerciaux qui pourraient être nécessaires à l'installation de musées de géographie commerciale.

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que toutes les Sociétés de géographie commerciale se prêtent un mutuel appui pour l'établissement de musées de géographie commerciale par un échange de documents, échantillons et renseignements.

M. le Président. La parole est à M. Capitaine, rapporteur de la troisième Section.

M. H. Capitaine, *rapporteur*, donne lecture du rapport suivant :

TROISIÈME SECTION.

ÉMIGRATION ET COLONISATION.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Marc Maurel, président de la Société de géographie commerciale de Bordeaux.

Président : M. Henry Bionne.

Sont présents : MM. le commandant Delagrange, capitaine de frégate, délégué de la Société des études coloniales et maritimes; L. Drapeyron, délégué de la Société de topographie; John Le Long, A. Boucard, délégués de la République de Guatémala; Karl Schroeder, délégué du Comité agricole et industriel de Cochinchine; J.-W. Hay, C. Hertz, H. Capitaine; Legendre, délégué de l'Union française de la jeunesse; A. Brun, C. Gauthiot, etc.

La troisième Section, présidée par M. Henry Bionne, a la primeur, dans la séance du matin du 25 septembre, d'un important travail de M. Drapeyron, sur la reconnaissance topographique des contrées au point de vue de la colonisation. Par un court historique, il montre comment les Français se sont progressivement dégoûtés de la colonisation. Il produit deux curieuses citations de Montesquieu et de Rabelais. Montesquieu combat la colonisation, tandis que Rabelais lui est manifestement favorable : c'est qu'entre les deux grands écrivains se sont placées de tristes expériences dont les causes sont multiples. La principale est le défaut trop fréquent de reconnaissances topographiques avant la colonisation. M. Drapeyron dit que les topographes doivent, autant que possible, précéder les colons. Pour prouver l'influence de la structure et de l'altitude du sol, et par conséquent l'importance des études topographiques, il s'appuie sur le traité d'hygiène de M. Michel-Lévy. Il retrace, d'après le beau travail de M. Gaffoul, l'historique de nos essais de colonisation à la Guyane. A l'aide des topographes aussi bien que des géologues et des médecins, on saura trouver, pour les émigrants, un climat à peu près analogue à celui de la mère patrie.

Cette lecture soulève une vive discussion, à laquelle prennent part MM. Henry Bionne, président, John Le Long, et dont la conclusion est le vœu suivant, émis par la Section :

« Que les Gouvernements, dans leurs entreprises coloniales, tiennent compte des conditions physiques, géologiques et topographiques de la contrée. »

Après ce vœu, M. Hay, bibliothécaire du Musée britannique, traite de la façon suivante des moyens de favoriser l'émigration et la colonisation.

Il présente un résumé des causes générales et spéciales qui produisent l'émigration, s'appuyant sur des exemples historiques tirés des annales de la France, de l'Angleterre et de la Hollande.

Il montre l'établissement des deux principes qui ont gouverné les colons, celui des Grecs, celui des Romains : la législation française a suivi le système des Romains.

celle d'Angleterre celui de la Grèce. L'exemple des Indes et de l'Amérique est mauvais; mais il recommande celui de l'Australie du Sud, où prévaut l'autonomie la plus complète.

M. Hay émet donc le désir que le système autonomique puisse être appliqué aux colonies françaises.

DISCUSSION.

M. le Président. Quelqu'un a-t-il des observations à présenter sur le rapport que vous venez d'entendre?

M. H. Capitaine, *rapporteur*. Je vais relire le vœu qui a été émis par la troisième Section :

Le Congrès émet le vœu que les Gouvernements, dans leurs entreprises coloniales, tiennent compte des conditions physiques, géologiques et topographiques de la contrée.

Ce vœu tend, comme vous le voyez, à ce qu'une plus grande liberté d'allures et d'action soit donnée à la colonisation.

M. le chevalier Brunialti. Je n'ai pas assisté à la séance de la troisième Section, sans cela je lui aurais soumis la proposition que je demande au Congrès la permission de faire.

Nous avons remarqué que l'émigration en Italie, — il n'en est peut-être pas de même dans les autres pays, — avait besoin d'être éclairée. Il arrive que des émigrants se dirigent dans des pays où, tout en ayant les conditions d'hygiène, ils se trouvent dans la misère, et cela parce que ces émigrants, à leur arrivée, n'ont pas su se diriger.

Il arrive aussi que, dans la même année, des émigrants d'une autre nation, au lieu de rencontrer dans ces pays la misère, peuvent, si, dès le début de leur colonisation, ils sont bien dirigés, se créer une position. C'est d'après la connaissance de ces faits que nous avons constitué à Rome un Comité de patronage pour les émigrants.

Je ne sais pas si le Congrès juge utile qu'il soit créé un Comité de protection des émigrants dans tous les pays civilisés; je sais qu'aux colonies il y a des pays où les Français vont et que, dans ces pays, il n'y a pas de Comité; il serait bon qu'à leur arrivée, les émigrants pussent en trouver un.

J'ai résumé le vœu que je me permets de soumettre au Congrès en ces mots :

Le Congrès émet le vœu que, dans tous les pays, on constitue un Comité de protection pour les émigrants.

M. Hertz. En réponse à la proposition de M. le chevalier Brunialti, je dois faire savoir au Congrès que la Société de géographie commerciale s'est préoccupée de cette question, par la raison que, depuis son origine, la plupart des personnes qui voulaient fonder des établissements à l'étranger sont venues lui demander conseil, et la Société se reconnaissait incompétente. Elle a donc réservé la question jusqu'au moment où il lui serait possible de constituer un conseil d'émigrants. Ce conseil aurait simplement pour but de recueillir d'abord

tous les documents sur les pays neufs, de les mettre à la disposition du public autant que possible et surtout des personnes qui veulent fonder des établissements à l'étranger et nouer des relations nouvelles. En troisième lieu, ce conseil de protection essayerait d'introduire la fusion entre les conseils et les Gouvernements, soit de la métropole, soit des colonies. Voilà sur quelle base la Société de géographie commerciale a eu la pensée de la création d'un conseil de protection des émigrants. Elle serait très heureuse de s'unir avec la Société de géographie italienne pour poursuivre cette voie, et j'espère que nous nous entendrions très bien, car nous avons des émigrants qui se dispersent sur tous les points du globe, et pour eux nous avons besoin de la protection des Gouvernements étrangers. Il faut que tous ceux qui ont les mêmes tendances et les mêmes besoins s'unissent.

Je propose donc de renvoyer la proposition de M. le chevalier Brunialti à la troisième Section; demain ou après-demain nous nous entendrons et nous pourrons ainsi vous proposer un vœu formulé dans des conditions internationales.

M. J. da Silva Mendès-Léal. Je m'associe entièrement à la proposition qui vient de vous être présentée. Je crois qu'il serait convenable d'établir un Conseil international de protection des émigrants. Mais il faut bien distinguer; les émigrants sont de diverses catégories : d'abord il y a ceux qui sont appelés par leurs parents, établis depuis longtemps dans la colonie ou l'État où ils émigrent; ensuite les émigrants qui s'y rendent sans y avoir des relations. Les premiers ont leur protection naturelle; les seconds, au contraire, risquent le plus souvent d'être abandonnés à leurs propres moyens, bien insuffisants et bien restreints pour la plupart. Ces comités qu'on propose, une fois bien organisés, pourraient donner quelques garanties à ces derniers. Mais que ce soient des comités protecteurs et non de simples agences. De cette manière, je le répète en terminant, je m'associe de la façon la plus complète à la proposition qui vient d'être faite. (Très bien!)

M. C.-S. Merritt, *délégué de la Société de géographie de Lyon.* Je demande pardon au Congrès de prendre si souvent la parole, mais je suis soldat de ma société et je vais au combat quand j'entends le feu. Quoique ami et grand amateur de la liberté, je ne crains pas l'ombre du chapeau du gendarme. C'est cette ombre que je voudrais faire entrer dans la question.

On trouve dans tous les pays des individus qui se disent protecteurs des émigrants. Ils les reçoivent en les comptant par tête, absolument comme du bétail. Ils n'ont qu'un but, c'est de réunir le plus possible de victimes, et, grâce à leurs promesses trompeuses, ils y arrivent facilement.

Je demande qu'il plaise au Congrès, tout en réservant la question, d'émettre le vœu que les divers Gouvernements étrangers et celui de la France surveillent d'une manière efficace ces agences d'émigration, afin de sauver les malheureux émigrants de la ruine et de la mort la pire de toutes, la mort dans le désert. (Applaudissements.)

M. Coudereau. A propos des conditions d'émigration qui ont été abor-

dées, il a été question surtout des conditions hygiéniques. Au sujet de ces conditions d'hygiène, on a parlé des conditions topographiques et climatériques, mais il y a une condition d'hygiène tout aussi importante dont on ne s'est pas préoccupé et qu'il faudrait, suivant moi, mettre à l'étude.

Je crois qu'il est bon de mentionner les études topographiques et même de faire intervenir à ce sujet des statistiques ; au point de vue de l'hygiène, ces questions sont très importantes, mais il y a aussi les conditions hygiéniques de l'estomac. Lorsqu'un Européen émigre soit en Afrique, soit dans l'Inde, il vit, autant qu'il peut, absolument comme s'il était en Europe, et alors il est à peu près certain que ses habitudes européennes lui donneront une maladie mortelle.

Il y a aussi les races qu'il est bon d'étudier. Chaque race a ses aptitudes spéciales qui lui permettent de s'acclimater dans une région d'un pays et non pas indifféremment dans une autre région du même pays. Ainsi, en Afrique, certaines populations qui ne peuvent pas s'acclimater sur les bords de la mer vivent très bien sur les hauts plateaux.

Il ne s'agit pas d'apporter une solution, mais d'appeler l'attention sur cette question qui, comme vous le voyez, a son importance et sans l'étude de laquelle il est impossible d'aborder la question d'émigration.

M. de Goy. La proposition qui a été faite tout à l'heure par l'honorable représentant de la Société de géographie de Lyon est assez complexe. Il y a, d'une part, la question de recevoir, de guider, de renseigner les émigrants. C'est dans la capitale de chaque pays qu'on devrait établir un bureau de renseignements à l'usage des émigrants. D'autre part, il y a la question qui consiste à suivre les émigrants eux-mêmes, à savoir ce qu'ils deviennent. Cette seconde question est assez difficile à mettre en pratique. Il faudrait recommander aux Gouvernements de bien surveiller les étrangers qui sont chez eux. Je crois que le côté pratique de la question doit être limité à l'émigrant qui quitte sa patrie parce qu'il n'y est pas heureux. Il faut que ces émigrants puissent trouver dans la capitale de leur pays, au moment de leur départ, des agences qui leur donnent tous les renseignements dont ils ont besoin. C'est là, à mon avis, le but que doit poursuivre le vœu présenté.

M. J. da Silva Mendès-Léal. J'admettrai la proposition qui nous est présentée à la condition que les commissions qu'on veut instituer seront des commissions d'information et non pas des agences d'émigration.

M. John Le Long. Il serait sage que le Comité que nous avons formé pour renseigner les émigrants soit bien renseigné lui-même. Nous avons à la Société de géographie commerciale un Comité qui se charge de donner des renseignements aux émigrants ; il y a également à la Société des études coloniales une Commission qui remplit les mêmes fonctions et, de plus, se charge de suivre les émigrants de l'œil.

L'institution de ces Commissions de renseignements est, je le crois, une œuvre d'une haute importance, mais à la condition d'être tout à fait désintéressée.

M. Capitaine. Comme membre de la troisième Section, je vous prierai de remettre la discussion de cette question de l'émigration à une prochaine séance. C'est une question très importante qui a été l'objet du travail de la Section pendant toute l'année, travail que nous avons l'intention de vous présenter.

M. le Président. Il est évident que la question ne peut être décidée dans cette séance.

M. John Le Long. Au Congrès de 1875, il nous est arrivé ceci : j'avais été chargé par ma Section de faire un rapport; parmi les vœux émis se trouvait le vœu que les Gouvernements étrangers adoptassent le même système que le Gouvernement français, relativement aux agents d'émigration. Or, le Congrès n'a pas pu délibérer à ce sujet parce que le temps a manqué. Je me félicite donc qu'au début de nos séances, on s'occupe de cette question qui est toute moderne et qui est très importante.

M. Hertz. Nous n'avons pas eu l'intention de proposer à l'assemblée générale la formation d'un Conseil d'émigration ; nous avons voulu seulement demander qu'on s'en préoccupât. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de discuter une question qui n'est pas à l'ordre du jour.

M. le Président. Il serait nécessaire de formuler les diverses propositions faites afin qu'on pût les soumettre à la troisième Section.

Un Membre. Je demande que la question soit discutée dans la prochaine séance de la troisième Section.

M. Merritt. Si on traite cette question demain dans la troisième Section, je ne pourrai prendre part à la discussion, faisant partie des deuxième et cinquième Sections réunies, et beaucoup de membres du Congrès sont dans ce cas.

Il me semble que, quand une question a été traitée dans une Section, il n'y a pas de mal à ce qu'une décision soit prise en assemblée générale.

Si on renvoie continuellement toutes les questions, rien ne se fera. Je demande seulement qu'une décision du Congrès intervienne au sujet de la question de protection des émigrants, qui est indépendante de la question d'émigration ; ma proposition, en effet, se borne à demander que les Gouvernements surveillent les agences d'émigration et qu'ils ne permettent pas qu'on induise en erreur les émigrants.

M. le Président. Il me paraît évident que cette question doit être renvoyée à la troisième Section. Cependant je vais mettre le renvoi aux voix ; s'il n'est pas prononcé, je consulterai le Congrès sur la proposition.

M. Hertz. Si on adopte la proposition de M. Merritt, proposition que je trouve très juste; si on l'adopte, dis-je, on sortira des errements du Congrès, et il n'y aura plus alors qu'à supprimer les séances des Sections dont le but est d'élaborer les travaux.

M. le Président. Si M. Merritt maintient sa proposition, je vais la mettre aux voix.

M. Merritt. Je retire ma proposition.

M. le Président. La question est renvoyée à la troisième Section.

M. Eug. Weill, *rapporteur de la quatrième Section*, lisant :

QUATRIÈME SECTION.

ENSEIGNEMENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Germain, de l'Institut, président de la Société languedocienne de géographie.

M. Germain préside; la séance est ouverte à neuf heures.

Sont présents : MM. Richard Cortambert, Gauguet, E. Weill, Hennequin; Lottin, délégué de l'Association polytechnique; A. Kleinhans, Mlle Kleinhans; MM. Leroyer, délégué de l'Association polytechnique; F. Boyer, délégué de l'Association polytechnique; R.-A. Pequito, de Goy; Grandgaignage, délégué de la Société de géographie d'Anvers; Rauler, Enfonce; Armand, délégué de la Société de géographie de Marseille; chevalier de Bom, délégué de la Société de géographie d'Anvers; Mlle Lambert, MM. Pothier et le chevalier de Mosenthal, délégué de la République d'Orange.

M. Hertz, secrétaire général du Congrès, présente à la Section un ouvrage en deux volumes, de M. Niel, sur la *Géographie de l'Algérie;*

Un *Manuel du voyageur,* de M. Kaltbrunner, de Zurich;

L'*Union des peuples,* de M. J. Polo.

M. Pequito, délégué du Portugal, dépose sur le bureau de la Section un projet de *Réforme de l'enseignement de la géographie,* présenté par la Société de géographie de Lisbonne, et un *Tableau statistique de l'instruction primaire à Lisbonne.*

M. Pequito fait remarquer que le projet de réforme porte en première ligne que la topographie sera enseignée aux élèves des écoles primaires et secondaires.

M. Hennequin rend hommage à la Société de Lisbonne qui a pris l'initiative d'inscrire dans son programme l'enseignement de la topographie. Cet exemple a, du reste, été suivi en Russie.

Le même membre présente un numéro de la *Revue de géographie,* dirigée par M. Drapeyron.

M. le Président, se faisant l'interprète des sentiments de la quatrième Section, remercie les donateurs.

L'ordre du jour appelle la discussion sur *la topographie et ses rapports avec la géographie.*

Mlle Kleinhans pense que l'enseignement primaire de la géographie par la topographie se base sur cette maxime : faire passer l'enfant du connu à l'inconnu, appliquer en un mot les leçons des choses à la géographie. Le plan d'études consiste à commencer par le plan de la classe; on étend ensuite les connaissances en étudiant les environs de l'école, la commune, le chef-lieu, le département, et, en dernier lieu, la France.

A cet enseignement vient s'ajouter la lecture de la carte de l'État-major.

Un tel enseignement nécessite un matériel spécial qu'a dû entièrement créer Mlle Kleinhans.

M. Lottin combat les tendances qui se manifestent en vue du renversement des méthodes géographiques. Il démontre qu'on ne peut faire faire aux élèves des opérations géographiques exigeant des connaissances mathématiques que les élèves ne possèdent point, et, à ce sujet, il critique l'usage de la carte de l'État-major, qui contient bien des incorrections. Mais il croit que l'on peut introduire l'enseignement de la topographie dans les écoles par des procédés élémentaires et comme complément de la géographie par l'interprétation de la carte de l'État-major, et les opérations d'arpentage et de nivellement.

M. Ch. de Mosenthal dit qu'on a attaqué la carte de l'État-major. A l'étranger on reconnaît son utilité militaire, mais surtout son utilité commerciale. Il déplore de ne pas la voir plus répandue. Enfin, il constate surtout avec peine combien peu de personnes seraient à même de la lire. En conséquence, l'honorable membre dépose le vœu suivant :

« Que les feuilles de la carte de l'État-major à $\frac{1}{80000}$ (report sur pierre), comprenant le département, soient affichées dans chaque école communale du pays. » Lui, étranger, vu son grand amour pour la France, ne craint pas d'exprimer ce vœu.

M. Hennequin appuie ce vœu qui pourra d'autant plus réussir, croit-il, qu'il est présenté par un étranger.

M. E. Cortambert dit que chaque professeur peut faire d'excellentes leçons de géographie au moyen de n'importe quelle méthode, pourvu qu'il ait à cœur de réussir. C'est donc à tort qu'on a attaqué sa méthode à lui et celle des anciens géographes qui n'ont pas cessé de donner les meilleurs résultats. Faisons des promenades topographiques, ajoute M. Cortambert; cependant n'allons pas trop loin dans ces travaux géométriques : ils pourraient ennuyer les enfants. Il reconnaît l'utilité du vœu de M. Ch. de Mosenthal, s'y rallie, tout en demandant qu'on annexe aux cartes les signes topographiques qui les feront comprendre. L'honorable membre veut l'enseignement de la cosmographie élémentaire. En est-il de plus charmant, de plus instructif? L'enfant ne doit-il pas savoir ce que sont notre globe, le soleil, la lune, les étoiles, les points cardinaux, etc.? En toutes choses, et en géographie surtout, il faut commencer par le commencement. M. E. Cortambert termine en faisant l'éloge de toutes les méthodes, mais en recommandant aussi la prudence.

De chaleureux applaudissements accueillent la fin de cette allocution, et M. le Président remercie, au nom de la quatrième Section, M. Cortambert qui a bien voulu s'intéresser à ses travaux.

Mlle Kleinhans est heureuse de se rallier au système présenté par M. Cortambert.

M. Hennequin fait un exposé de l'enseignement de la géographie par la topographie; le plan de la classe à $\frac{1}{100}$, à $\frac{1}{1000}$, à $\frac{1}{10000}$, la promenade topographique faite par voie de triangulation, c'est-à-dire par les angles semblables, en faisant l'application du système métrique, produira sur les élèves les meilleurs résultats et les amènera à faire une application pratique de la carte topographique.

A cet égard, une divergence d'opinion s'élève entre M. Lottin et M. Hennequin sur l'emploi de la carte de l'État-major. M. Hennequin se prononce pour la valeur de la carte de l'État-major; il dit que cette carte est un monument à tous les points de vue, que son exécution est un chef-d'œuvre et que c'est la seule carte qui doive être mise entre les mains des enfants.

M. le Président pense que la discussion est épuisée. La clôture, mise aux voix, est votée.

La réunion adopte le vœu présenté en commun par MM. Ch. de Mosenthal et E. Cortambert.

M. Ch. de Mosenthal est élu président pour la séance de demain jeudi.

L'ordre du jour de cette séance est ainsi fixé :

M. Rauber : *Enseignement de la géographie.*

M. Pequito : *Enseignement commercial.*

M. Lottin : *Interprétation de la carte de l'État-major, au point de vue commercial et industriel.*

La séance est levée à onze heures.

DISCUSSION.

M. le Président. L'assemblée a entendu les vœux proposés par la quatrième Section. Quelqu'un a-t-il une observation à faire?

M. de Goy. Messieurs, il importe de ne pas mettre la charrue avant les bœufs. On a discuté hier une question qui a pour objet d'examiner les récompenses à donner aux jeunes gens qui ont été les premiers dans leurs classes; on s'est demandé si on récompenserait seulement quelques jeunes gens ou la moitié de la classe. Il a été reconnu que ce qui importait le plus, c'était de récompenser seulement les plus forts. J'ai demandé qu'on insistât sur la nécessité de récompenser seulement les jeunes gens ayant fait des progrès dans la géographie et non les forts en thème latin, version grecque, etc. On peut être le premier en tout et le dernier en géographie. Je trouverais que récompenser de tels élèves ne serait pas remplir le but que se propose le Congrès.

M. le Président. Je ferai observer à M. de Goy qu'il est hors de la question.

M. de Goy. Cette question a été traitée hier et aucune solution définitive n'est intervenue.

M. E. Weill, *rapporteur de la quatrième Section.* Il n'y a aucun rapport entre la question discutée hier et la question soumise à l'examen du Congrès en ce moment.

M. le Président. Voici le vœu émis par la quatrième Section :

Le Congrès émet le vœu :

1° Que, conformément à ce qui se pratique dans les écoles de la ville de Paris, la topographie soit enseignée dans les écoles communales, par des promenades topographiques et comme introduction à la géographie;

2° Que, pour les autres écoles supérieures, elle soit enseignée comme application des mathématiques par l'arpentage et le nivellement, et comme complément de la géographie par l'interprétation de la carte de l'État-major français.

Maintenant je pense qu'il serait convenable d'ajouter les mots « études commerciales », pour en faire une question non seulement de géographie pure, mais aussi de géographie commerciale.

M. E. Weill, *rapporteur*. Je demande que le vœu amendé ainsi que vient de le proposer M. le Président soit renvoyé à l'examen de la quatrième Section.

M. le Président. Le vœu est renvoyé à la quatrième Section.

M. de Goy. Je demande la parole sur ce vœu.

M. le Président. Il est renvoyé à la quatrième Section.

M. de Goy. Je veux parler au sujet des jeunes gens qui vont faire des voyages géographiques. Il n'a pas été pris de décision à cet égard. Cependant, ainsi que l'avait demandé M. le Président, j'ai rédigé ma proposition et je l'ai déposée sur le bureau du Congrès.

M. le Président. Votre proposition n'a pas encore été examinée par la Section, elle sera mise à l'ordre du jour de demain. A quelle Section a été renvoyée votre proposition?

M. de Goy. A la quatrième Section.

M. le Président. Nous prions la quatrième Section de présenter un rapport sur la proposition de M. de Goy; il devait être présenté aujourd'hui, mais il ne l'a pas été.

M. Bionne fera demain une communication en séance générale sur les colonies françaises au point de vue commercial.

Demain la séance sera présidée par M. Émile de Ville, délégué du Gouvernement belge, que j'ai le plaisir d'avoir à mon côté.

La parole est à M. le Commissaire général.

M. le Commissaire général donne lecture de l'ordre du jour suivant de la séance du lendemain :

ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS DU 26 SEPTEMBRE 1878.

SÉANCES DES SECTIONS AU PALAIS DES TUILERIES, À NEUF HEURES.

Première Section. — M. Nathan Appleton, délégué de la Société de géographie de New-York, *président.*

MM. le Dr Nachtigal : Des explorations allemandes en Afrique dans ces dernières années.

Brau de Saint-Pol Lias : Organisation de l'exploration, appuyée de la colonisation.

Virlet d'Aoust; Dauzats : Projets de canal interocéanique.

Deuxième Section. — M. Merritt, délégué de la Société de géographie de Lyon, *président.*

M. F. Taylor : Bureaux consulaires commerciaux.

MM. Tarry : Protection du bassin méditerranéen contre les tempêtes, à l'aide du télégraphe.

Luciano Cordeiro : De la nécessité des Congrès de Géographie commerciale et de la formation des archives internationales du commerce.

Troisième Section. — M. Boissevain, délégué de la Société de géographie d'Amsterdam, *président.*

MM. Brau de Saint-Pol Lias : Association de l'exploration et de la colonisation.

Serph : La Nouvelle-Calédonie.

Jonnesco : La colonisation de la Dobrowska.

Quatrième Section. — M. de Mosenthal, consul général, délégué de la République d'Orange, *président.*

MM. Rauber : Enseignement de la géographie.

le professeur Pequito : Enseignement commercial.

Lottin : Interprétation de la carte de l'État-major au point de vue commercial et industriel.

SÉANCE GÉNÉRALE AU PALAIS DU TROCADÉRO, À DEUX HEURES.

Présidence de M. de Ville, consul de Belgique, délégué du Gouvernement belge.

Conférence par M. Bionne, ancien officier de marine : Les colonies françaises au point de vue commercial.

SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. LEVASSEUR (DE L'INSTITUT),

VICE-PRÉSIDENT DU CONGRÈS,

PUIS DE M. DE VILLE,

DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT BELGE.

SOMMAIRE. — Ouverture de la séance : allocution de M. de Ville, délégué de la Belgique. — Ouvrages et travaux offerts au Congrès. — Proposition de réunir à Bruxelles un DEUXIÈME CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE : discours de MM. Barbosa du Bocage, président de la Société de géographie de Lisbonne; An. Bamps, délégué de la Belgique; vote de cette proposition. — **Travaux des Sections.** — Première Section : EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1878 : M. Serph, rapporteur. PROJETS DE CANAL INTEROCÉANIQUE, par M. Virlet d'Aoust. Adoption d'un vœu tendant à la MISE À L'ÉTUDE, PAR LES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE, DES DIFFÉRENTS TRACÉS DU CANAL INTEROCÉANIQUE : M. N. Appleton. — Deuxième et cinquième Sections réunies : PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS ET QUESTIONS GÉNÉRALES. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1878 : M. Beauvisage, rapporteur. Discussion d'un vœu relatif à l'ÉTABLISSEMENT DE BUREAUX COMMERCIAUX : MM. Coudereau, le Président, Merritt, Louis Sentis, Beauvisage, de Lamothe, Hertz; remise du vote à la séance du lendemain. Discussion et adoption d'un vœu relatif aux RENSEIGNEMENTS À FOURNIR PAR LES CONSULS : MM. Brunialti, Bonnavoy de Prémot, Merritt, Saint-Chaffray. — Troisième Section : ÉMIGRATION ET COLONISATION. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1878 : M. H. Capitaine, rapporteur. — Quatrième Section : ENSEIGNEMENT. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. Vœu relatif à l'ATTRIBUTION DE CARTES DE L'ÉTAT-MAJOR AUX ÉCOLES COMMUNALES ; renvoi à la Section compétente. Adoption d'un vœu sur l'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ÉTUDES COMMERCIALES : MM. Weill, Bonnavoy de Prémot, le Président. — **Communications.** — LES COLONIES FRANÇAISES AU POINT DE VUE COMMERCIAL, par M. H. Bionne. — LE CANAL INTEROCÉANIQUE, par M. Verbrugghe : observations de MM. Armand Lucy, Wyse, le Président. — Proposition en vue de la RÉUNION DU PROCHAIN CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE : MM. le Président, Correnti, da Silva Mendès-Léal. — Fixation de l'ordre du jour des réunions du 27 septembre 1878 : M. le Président.

Prennent place au bureau comme assesseurs :

MM. Anatole BAMPS, délégué du Gouvernement belge; CORRENTI, délégué du Gouvernement italien et président de la Société géographique italienne de Rome; BARBOSA DU BOCAGE, président de la Société de géographie de Lisbonne; Luciano CORDEIRO, délégué du Portugal; le Dr NACHTIGAL, président de la Société de géographie de Berlin; W. CHRISTOPHERSEN, délégué de la Norvège; Alex. ROGERS, délégué de la Société asiatique de Bombay; Nathan APPLETON, délégué de la Société de géographie de New-York; Émile LEVASSEUR, de l'Institut, vice-président du Congrès.

M. Émile LEVASSEUR. J'invite, au nom de l'assemblée, M. de Ville, délégué

de Belgique et consul du Gouvernement de ce pays à Quito, que vous avez désigné pour présider cette séance, à vouloir bien prendre place au fauteuil.

M. de Ville, *président*. Je vous remercie, mes chers collègues, de l'honneur que vous voulez bien faire à mon pays en appelant l'un des délégués belges à présider dans cette séance à vos travaux.

La séance est ouverte. Nous procéderons d'abord à la lecture et à l'approbation des procès-verbaux de Sections; puis nous aborderons notre ordre du jour. Mais je dois auparavant énumérer les communications qui ont été adressées au Congrès.

Voici les travaux qui nous ont été offerts :

1° *Informations à l'usage des émigrants à la République Argentine;*

2° *La Société académique indo-chinoise*, par le Dr Legrand;

3° *Découverte de l'Amérique*, par M. Luciano Cordeiro, un nom que vous connaissez déjà ;

4° *Les Colonies portugaises; exposé de leur situation actuelle;*

5° *L'Exploration*, journal des conquêtes de la science sur tous les points du globe;

6° *La Revue géographique*, de M. Drapeyron, numéro de septembre 1878;

7° *Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine*, brochure in-8°.

M. Édouard Sèves, mon collègue, fait hommage au Congrès d'un ouvrage intitulé : *Le Chili tel qu'il est*, et d'une brochure contenant le rapport de la Commission de Valparaiso sur l'Exposition de 1875.

Avant d'aller plus loin, Messieurs, j'ai une prière à vous adresser. Lors de l'organisation du Congrès, les diverses questions ont été réparties entre les Sections, afin que chacun pût, selon ses aptitudes ou ses sympathies, suivre une certaine série de questions. Nous avons donc tout lieu de croire, lorsque les rapports des Sections nous sont présentés en assemblée générale, que ces questions ont été complètement étudiées, discutées et élucidées. Je prierai en conséquence l'assemblée de vouloir bien ne pas reprendre ici, en assemblée plénière, les discussions des Sections. Nous employons ces réunions à de nouvelles discussions de Sections, à des approbations de procès-verbaux. Or, l'ordre du jour de cette séance nous offre trois conférences extrêmement intéressantes. Si nous perdons du temps dans toutes ces discussions, nous ne pourrons pas entendre M. Bionne nous parler des colonies françaises au point de vue commercial; M. le docteur Nachtigal, sur la géographie du Soudan; ni M. Werbrugghe, sur le canal interocéanique. Ce sont pourtant là des hommes qui ont à nous entretenir de ce qu'ils savent, de ce qu'ils ont vu, et qui seront extrêmement intéressants.

Sans vouloir vous empêcher de présenter les observations que vous jugeriez utiles, Messieurs, je vous prierai donc de les abréger autant que possible, afin que quelques autres questions puissent être soumises à l'assemblée générale. N'est-ce pas votre avis ? (Approbation.)

J'ai encore un vœu à formuler: il serait, à mon sens, fâcheux que cette assemblée, que ce nouveau groupe qui s'est réuni, ne projetât pas pour l'avenir de nouvelles réunions. C'est un vœu que j'émets au nom du Congrès des Sciences géographiques commerciales et dans l'intérêt de ces sciences mêmes.

M. Barbosa du Bocage, *président de la Société de géographie de Lisbonne.* Obligé de m'exprimer dans une langue étrangère, je dois d'abord réclamer la bienveillance du Congrès.

La pensée que vient d'exprimer M. le Président me paraît devoir être accueillie avec faveur par cette assemblée.

L'impulsion est donnée: on a réuni cette année, à Paris, un Congrès international pour les Sciences géographiques commerciales; il faut que cette impulsion première se répète et se propage dans l'avenir.

Il me semble qu'il conviendrait d'abord de fixer d'avance des réunions nouvelles du Congrès, à des dates régulières, réunions qui pourraient avoir lieu dans une des capitales de l'Europe, où il serait facile de convoquer les personnes qui s'intéressent au progrès des sciences commerciales.

La première réunion après celle-ci pourrait avoir lieu l'année prochaine, et je proposerais que ce fût à Bruxelles; c'est, en effet, une ville qui, par sa position géographique au centre de l'Europe, non moins que par ses antécédents, a marqué d'avance sa place en tête de notre liste; c'est à Bruxelles qu'a été prise l'initiative d'un grand projet, celui de la conquête de l'intérieur de l'Afrique à la science, au moyen d'explorations. La Belgique et sa capitale Bruxelles sont donc tout indiquées pour être le siège de notre prochain Congrès.

J'émets donc le vœu *que la Belgique et Bruxelles soient choisis pour y tenir le Congrès de 1879.*

M. le Président. Je regrette que mes fonctions de président ne me permettent pas de donner mon avis comme délégué du Gouvernement belge; je puis dire que, comme particulier, je suis très fier de l'honneur que l'on veut faire à mon pays, mais je renvoie l'appréciation de ce vœu à mon collègue, M. Anatole Bamps, qui sera tout à fait libre pour donner son sentiment sur la proposition que l'on vient de faire à l'assemblée; il est également délégué de notre Gouvernement, et ce n'est pas en cette qualité que je puis, moi, parler sur ce sujet.

M. Anatole Bamps, *délégué du Gouvernement belge.* Permettez-moi de prendre un instant la parole pour remercier l'honorable M. Barbosa du Bocage, président de la Société de géographie de Lisbonne, de l'honneur qu'il vient de faire à la Belgique en proposant à l'assemblée de désigner ce pays comme siège de la deuxième session du Congrès international de Géographie commerciale.

Sur cette proposition, vous avez décidé que le Congrès se constitue en association périodique permanente, reconnaissant ainsi l'incontestable utilité de l'œuvre des études internationales de géographie commerciale, et affirmant en outre par là le succès de la présente session : session unique dans l'esprit

de son heureux organisateur, session inaugurale selon les désirs de ses nombreux adhérents.

L'honorable Président de la Société de géographie de Lisbonne, qui a pris avec ses collègues, les délégués du Portugal, une si large part aux travaux du Congrès, a sans doute été guidé dans le choix du siège de la seconde session par la situation centrale de la Belgique, par son voisinage de la France, par la sympathie qu'on est certain de rencontrer dans mon pays tout à la fois pour une œuvre de civilisation et de progrès comme celle que vous poursuivez, et pour la grande et noble nation qui en a eu l'initiative et qui nous accorde aujourd'hui cette grandiose hospitalité dont les deux mondes garderont longtemps le souvenir. Ces considérations justifient, en effet, la préférence donnée à la Belgique, bien mieux que le concours que les Belges seront à même de prêter à l'œuvre du Congrès de Géographie commerciale. Mais la Belgique peut retirer de vos prochaines assises de très grands avantages, et c'est autant à cause de l'honneur que vous venez de lui faire qu'en raison du puissant intérêt que présente pour mon pays l'œuvre des études internationales de géographie commerciale, si brillamment inaugurée à Paris, que je suis heureux de pouvoir, en ma qualité de délégué du Gouvernement belge et de membre des Sociétés de géographie d'Anvers et de Bruxelles, remercier publiquement et chaleureusement M. le président Barbosa du Bocage de sa gracieuse proposition, et le Congrès de l'avoir accueillie.

Laissez-moi expliquer brièvement les idées que je viens d'énoncer. La Belgique peut, plus que toute autre nation peut-être, tirer de vos réunions et de vos débats de féconds enseignements. Vous connaissez la situation géographique et commerciale de mon pays. Vous savez qu'il renferme un petit peuple, industrieux et actif, dont la densité de population est, toute proportion gardée, la plus forte du monde entier. Quoique resserrée dans ses frontières et bien que produisant beaucoup plus qu'elle ne saurait consommer, la Belgique n'a point de colonies et ne dispose que de débouchés très insuffisants. Les faibles essais de colonisation tentés par l'initiative privée des Belges n'ont pas été heureux. Pourtant, c'est une vérité économique évidente que la Belgique doit ouvrir aux produits de son commerce et de son industrie des voies nouvelles et chercher à développer le plus possible et à réformer les procédés d'exportation qu'elle a suivis jusqu'à ce jour. Dès lors, il est hors de doute que le peuple belge retirera de très sérieux avantages d'un Congrès international de Géographie commerciale, dont l'objet consiste précisément dans l'étude des questions et des faits qui présentent pour lui le plus vif intérêt.

A ce propos, je crois pouvoir saisir l'occasion qui s'offre à moi pour déposer sur le bureau du Congrès, au nom de M. Charles d'Hane-Steenhuyse, ancien membre de la Chambre des représentants de Belgique, trois brochures dont il est l'auteur. Ces brochures résument en quelque sorte le mouvement qui s'est produit depuis un petit nombre d'années dans le sens du développement de nos moyens d'exportation et d'importation. Les trois études de M. d'Hane-Steenhuyse sont relatives aux questions industrielles, commerciales, maritimes et consulaires, si importantes au point de vue de notre prospérité nationale.

Je demande pardon à l'assemblée d'occuper son temps qui pourrait être employé bien plus utilement. Qu'il me soit toutefois permis de joindre au dépôt que je viens d'avoir l'honneur de faire un certain nombre d'exemplaires du programme de la troisième session du Congrès international des Américanistes, qui aura lieu à Bruxelles, du 23 au 26 septembre de l'année prochaine. J'ose prier M. le marquis de Croizier, l'honorable commissaire du Congrès, dont la compétence, l'activité et le dévouement sont connus, de vouloir bien faire distribuer ces programmes. J'appelle en outre la bienveillante attention de l'assemblée sur l'œuvre des Américanistes. Cette œuvre est née en France; son objet est exclusivement scientifique, mais il présente certains points de contact avec la géographie générale. D'ailleurs, je ne ne puis me dispenser de vous signaler les nombreux avantages qui résulteraient de la coïncidence, en Belgique, du Congrès international de Géographie commerciale et du Congrès international des Américanistes; aussi je consacrerai tous mes efforts à provoquer cette coïncidence.

En tous cas, j'espère que le Congrès acceptera l'assurance que la Belgique sera heureuse et fière de lui offrir l'hospitalité et ne négligera rien pour contribuer, autant qu'elle le pourra, au succès de la prochaine session, et pour rendre agréable et utile à tous le séjour que vous voudrez bien faire sur le sol belge. (Très bien! très bien!)

M. le Président. Je consulte le Congrès sur le vœu qui lui est soumis. Acceptez-vous, Messieurs, ce vœu, avec les réserves faites par M. le délégué belge, comme parlant en son nom personnel, de voir fixer à Bruxelles la réunion du Congrès international de Géographie commerciale?...

Il n'y a pas d'opposition?...

(Le vœu est accepté.)

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur de la première Section, pour la lecture du procès-verbal de la séance de ce matin.

M. Serph, *rapporteur de la première Section*, donne lecture du procès-verbal suivant :

PREMIÈRE SECTION.

EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille.

Président : M. Nathan Appleton, délégué de la Société de géographie de New-York.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

Étaient présents: MM. Dauzats, Gauthiot, Reclus, J. Mistin, J. Mégemont, Christophersen, A. Boucard, Ludovic Drapeyron, Jonnesco, délégué de la Société l'*Union roumaine*, Alfred Marche, Bastin, Marre, Wyse, Bionne, Virlet d'Aoust, Brau de Saint-Pol Lias, Gazeau de Vautibault, Douay, de Lamothe, Dupuis et de Ville.

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre est adopté.

M. Gauthiot fait part à la Section de l'envoi qui vient de lui être fait : 1° par M. Brunialti, de douze questionnaires de géographie commerciale ; 2° par la maison Delagrave, de l'ouvrage : *Les Pays étrangers et l'Exposition de 1878.*

M. de Ville, délégué du Gouvernement belge, signale une erreur commise dans le bulletin indiquant l'ordre du jour des Sections et de l'assemblée générale ; ce bulletin désigne M. de Ville avec la qualité de consul général, chargé d'affaires de Belgique ; ces indications doivent être rectifiées comme suit : consul de Belgique, délégué du Gouvernement belge.

M. Dauzats a la parole sur la question du canal interocéanique.

Le vœu exprimé hier ne lui paraît pas suffisant ; il faut engager les membres du Congrès à s'occuper de la question, à l'étudier d'une manière toute particulière, et rechercher quels sont les désirs du commerce auxquels les projets ne répondent peut-être pas complètement, ainsi que cela s'est produit pour le canal de Suez.

Il est nécessaire aussi de préparer l'opinion à l'ouverture du canal, avant qu'il entre dans sa phase d'exécution, en indiquant les bénéfices probables.

M. Dauzats se prononce contre les écluses pour des raisons techniques et financières.

M. Boucard, délégué du Gouvernement de Guatémala, croit de son devoir d'indiquer que, selon des ingénieurs américains et français, le canal serait plus facile à exécuter dans la partie de l'isthme qui appartient à la Compagnie du Pacific-Railway, et, en outre, le canal a été reconnu possible par le Nicaragua.

M. Wyse regrette que M. Boucard n'ait pas assisté à la séance d'hier : l'étude des différents projets est laissée au Comité international.

M. Dauzats répond à la partie du discours de M. Boucard concernant le Nicaragua. C'est un projet à complications qui, d'après lui, offre de très grandes difficultés, pour ne pas dire qu'il est impossible : il aurait 290 kilomètres de longueur et vingt-deux écluses ; il faut éviter les écluses qui exigent des frais d'entretien trop considérables.

M. Nathan Appleton, président, prévient les membres de la Section qu'une réunion des délégués des Chambres de commerce américaines doit avoir lieu le 7 novembre prochain, à New-York, et qu'il voudrait bien présenter à cette réunion un rapport sur la question du canal interocéanique, mais que, pour cela, il désirerait pouvoir s'appuyer sur un vœu du Congrès.

M. Dauzats est d'avis d'accepter avec empressement la proposition de M. le Président et de la formuler par un vœu à émettre par le Congrès.

Une Commission composée de quatre membres : MM. Appleton, Bionne, Dauzats et Boucard, est chargée d'arrêter la rédaction de ce vœu.

Voici le texte adopté :

« Le Congrès exprime le vœu que MM. les délégués du Congrès international de Géographie commerciale veuillent bien, de retour dans leurs pays, provoquer au sein des Sociétés de géographie et des groupes commerciaux la discussion du canal interocéanique, afin d'éclairer l'opinion publique sur les conséquences économiques de l'ouverture de cette voie essentiellement commerciale et internationale ; sur les résultats commerciaux qu'elle produira et sur les avantages qu'en retireront toutes les nations, avantages qui, par leur universalité même, impliquent l'absolue neutralisation du canal. »

M. Virlet d'Aoust donne lecture d'un mémoire indiquant, d'une part et approxima-

tivement, ce qu'aurait pu coûter un canal de niveau, sans écluses, sans tunnels, pouvant éviter tout transbordement des marchandises et permettant aux navires de toutes dimensions et de tout tonnage de pouvoir y circuler sans rompre charge.

Ce mémoire mentionne de plus un projet de canal maritime de niveau, à grande section, sans tunnels et sans écluses, par le Nicaragua.

M. Gauthiot demande quelle est la hauteur du col de Tanela-Paya dont a parlé M. de Puydt.

M. Wyse répond que MM. Selfridge et Shulze ont constaté, avec précision, qu'avant même d'arriver au col de Tanela-Paya, que M. de Puydt avait estimé à 46 mètres, ils avaient atteint 212 mètres d'altitude.

M. Aristide Marre, délégué de la Société académique indo-chinoise, signale comme une des conséquences du percement de l'isthme l'installation des Américains à Bornéo, où sont établis déjà les Hollandais et où les Anglais viennent de mettre le pied, à Sarrawak. Il émet le vœu que la France dirige, à son tour, des explorations sur Bornéo et particulièrement vers la partie septentrionale, et que l'étude de la langue malaise soit signalée comme une des conditions essentielles de la réussite de toute exploration dans ce pays et en général dans la Malaisie.

L'ordre du jour de la séance du 27 est fixé comme suit :

M. le Dr Nachtigal : *Les dernières explorations allemandes dans l'Afrique.*

M. Gazeau de Vautibault : *Le chemin de fer de l'Algérie au Sénégal, au Niger et au lac Tchad.*

M. Brau de Saint-Pol Lias : *Organisation de l'exploration appuyée sur la colonisation.*

M. W. Christophersen, délégué du Gouvernement de Suède et Norvège, est désigné comme président de la séance du 27 septembre.

La séance est levée à onze heures et demie.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 26 SEPTEMBRE 1878
PAR LA PREMIÈRE SECTION DU CONGRÈS.

SUR CE QU'AURAIT PU COÛTER
LE PERCEMENT DE L'ISTHME DARIEN PAR UN CANAL DE NIVEAU,
SANS TUNNELS, SANS ÉCLUSES, S'IL AVAIT ÉTÉ POSSIBLE,

PAR M. VIRLET D'AOUST.

J'ai pensé que c'était ici, que c'était devant ce Congrès international de Géographie commerciale, qu'il convenait surtout de venir examiner l'un des plus grands problèmes de géographie industrielle de l'époque, qu'il s'agit de résoudre, celui qui a pour but d'établir une communication interocéanique maritime entre l'Atlantique et le Pacifique. Malheureusement ce grand projet, quoique intéressant le monde entier et bien que depuis la découverte de l'Amérique on n'ait cessé de s'en préoccuper, n'a encore abouti jusqu'ici, malgré le grand nombre de projets dont il a été l'objet, qu'à des résultats à peu près négatifs. J'ai cherché moi-même, pour la plupart d'entre eux, à démontrer l'impossibilité de leur réalisation, dans les conditions de facilités et de rapidité de com-

munications, que le grand développement des relations commerciales sur notre globe réclame aujourd'hui, c'est-à-dire à l'aide d'un *canal de niveau sans écluses et sans tunnels, pouvant éviter tout transbordement des marchandises et permettant aux navires de toutes dimensions et de tout tonnage de pouvoir y circuler sans rompre charge.*

Déjà, en effet, dans une note faisant partie de mes *Observations sur le système des montagnes d'Anahuac ou de l'Amérique centrale,* insérée à la page 250 du *Bulletin de la Société de géographie* de Paris, pour 1877, je démontrais, par un résumé de calcul, que les dépenses du percement de l'isthme de Darien, par le seuil de *Paya-Cacarica* (avant-projet de MM. Gogorza et Lacharme), qu'on supposait alors ne s'élever qu'à 58 mètres au-dessus du niveau de la mer, atteindraient à la somme ronde de *deux milliards cinq cent millions de francs.* Cependant je ne faisais entrer en ligne de compte, ni les grands travaux que ce percement aurait nécessairement exigés à sa suite, ni l'augmentation probable du prix de revient des déblais, adopté comme moyenne, ce qui aurait pu doubler et même tripler les dépenses; aussi, j'en concluais naturellement à l'impossibilité de l'entreprise par une simple société industrielle. Or, depuis que cette note succincte a paru, il a été démontré par les travaux de la première expédition scientifique, dirigée par M. Wyse, que le seuil de *Paya-Cacarica* atteint à 140 mètres d'altitude, ce qui rend encore bien plus évidemment impossible l'établissement d'un canal de niveau sur ce point; ce que, d'ailleurs, les travaux antérieurs du commandant américain Selfridge avaient déjà démontré.

On m'a bien fait, au sujet de mes calculs, quelques objections, mais tout à fait sans importance, celle, par exemple, de prétendre que n'ayant pas visité la localité, je ne pouvais avoir la compétence nécessaire pour traiter convenablement la question; comme si un ingénieur ne pouvait pas toujours résoudre par le calcul un problème dont les données lui sont connues; puis enfin, que j'avais supposé une trop grande largeur à donner au canal, *cent mètres,* que je crois indispensables pour une communication maritime de cette importance, pouvant être appelée à donner passage à des flottes entières.

J'ai donc dû reprendre la question, en adoptant cette fois les données de M. de Puydt, par le seuil de *Paya-Tanela,* en supposant les données fournies par cet ingénieur comme réelles, savoir : 46 mètres d'altitude pour son seuil, avec une largeur du canal de 60 mètres sur une longueur canalisable de 88,000 mètres. Dans ces conditions, le calcul fournit encore pour les déblais forcés un cube de 278,800,000 mètres qui, à raison de 5 francs ou, ce qui me paraît plus probable, de 10 francs par mètre cube, produiraient, selon que l'on adopte l'un ou l'autre de ces chiffres pour base des calculs, des dépenses de 1,384 millions de francs, ou de 2,768 millions de francs.

Là, cependant, ne se borneraient pas les dépenses qui seraient certainement de beaucoup augmentées par les autres travaux nécessités par les conditions de l'entreprise. Mais l'altitude du col de *Paya-Tanela* paraissant s'élever aussi à au moins 146 mètres, son percement, par un canal de niveau, peut être également regardé comme impossible par cet autre point de l'isthme de Darien.

Les mêmes calculs, appliqués à l'*isthme de Panama* proprement dit, dont la largeur n'est cependant que de 65 kilomètres, mais dont le point de partage des eaux s'élève à 80 mètres au-dessus du niveau des deux mers, donnent, pour son percement en tranchée à la largeur de 100 mètres, un cube d'au moins 471,210,500 mètres, dont l'enlèvement seul atteindrait par conséquent à une dépense presque double de celle déjà si considérable, précédemment indiquée, pour le projet de M. de Puydt.

Après avoir examiné ensuite les autres points du Darien, dont on s'est également occupé, et notamment celui correspondant à la baie de San Blas, lequel n'atteint pas 50 kilomètres de largeur, — c'est, en effet, la partie la plus étroite de tout l'isthme de Panama, — et avoir reconnu que, par suite de la trop grande hauteur des montagnes qui y

séparent les deux mers, l'établissement d'un canal de niveau y était encore impossible; qu'il en est de même pour l'isthme aussi très étroit du Véragua, à cause de la très haute chaîne du Chiriqui, et qu'enfin celui de Téhuantépec, dont le point de partage des eaux s'élève à 193 mètres, ne peut pas non plus donner lieu à un canal de niveau, je crois devoir terminer cette revue en ajoutant qu'il est regrettable que l'attention publique ne se soit pas encore portée sur la dépression qui existe entre les États de Véragua et de Costa-Rica, car, comme je l'ai déjà fait connaître, cette dépression, qui se compose de plaines fertiles et salubres paraissant très peu élevées, n'a guère que 120 à 130 kilomètres de largeur entre deux excellents golfes, celui de Boca del Toro sur l'Atlantique, et celui de Dulcé sur le Pacifique.

Il semblerait devoir résulter de tout ce qui précède que le percement du grand isthme américain, sur un de ses points quelconques, par un canal de niveau, devrait être considéré comme impossible : il n'en est rien cependant, car en examinant avec attention la question, j'ai acquis l'entière conviction du contraire.

On a pu remarquer que, dans l'énumération des différentes localités qui précède, j'ai évité de parler du Nicaragua, dont cependant on s'est particulièrement beaucoup occupé, mais toujours en vue d'utiliser la navigation intérieure de son grand et magnifique lac, pour y établir une communication interocéanique, à l'aide de canaux avec écluses.

Malgré le grand avantage que pourrait présenter l'exécution d'un tel projet, il serait loin, selon moi, de répondre aux aspirations de notre siècle de progrès, de ce siècle de la vapeur, des chemins de fer et de l'électricité, qui exige maintenant des moyens de communications rapides, établies sur les bases les plus larges, depuis surtout que le succès obtenu à l'isthme de Suez les a rendues plus ardentes et en a mieux fait ressortir toute l'importance générale.

Eh bien! c'est précisément le Nicaragua même qui est le seul point où le percement *d'un canal de niveau à grandes sections, sans écluses et sans tunnels,* m'est aujourd'hui démontré comme étant facilement réalisable; car, ainsi que je l'ai déjà dit à la page 256 du mémoire précédemment cité, les eaux de son lac, qui vont se décharger dans l'océan Atlantique par la rivière de San Juan, n'étant élevées que de 33 mètres au-dessus du niveau de la mer, forment réellement la dépression la plus profonde du grand isthme américain. D'un autre côté, ce lac n'est séparé du Pacifique que par une langue de terre très étroite, composée de collines peu élevées. Elle pourra d'autant plus facilement être percée par une tranchée à ciel ouvert, que plusieurs de ces seuils, par exemple ceux de *Rivas,* de la *Virgen,* de *Sapoa,* ne s'élèvent réellement qu'à 45 ou 50 mètres au-dessus du Pacifique.

Si, à cette circonstance très heureuse, on ajoute maintenant que la rivière de San Juan, au lieu d'être canalisée par des écluses, pourra être convenablement approfondie, on parviendra facilement, par ce moyen et par l'un ou l'autre côté du lac, à le dessécher. Sa traversée sera alors rendue facile, attendu que son fond est très peu élevé au-dessus du niveau des deux mers. La réunion de l'Atlantique et du Pacifique, par une percée empruntant non les eaux, mais le lit du lac de Nicaragua, me paraît par conséquent facile à réaliser.

A la vérité, ce *canal nicaraguéen,* depuis le port de San Juan del Norte sur l'Atlantique jusqu'à celui de San Juan del Sur sur le Pacifique, aura une longueur de traversée d'environ 290 kilomètres, pendant que celui de Suez n'en a que 162; mais cette différence de longueur, qui se résume en définitive en une question d'argent, ne me paraît pas devoir faire obstacle à l'adoption de cette ligne.

Cette traversée se décompose en trois parties distinctes, savoir : la première, de 175 kilomètres, comprenant le cours entier de la rivière San Juan, distance qui pourra d'ailleurs être bien diminuée par le redressement de son cours assez onduleux; la se-

conde, de 90 kilomètres, embrassant toute la traversée du lac, et la troisième, d'environ 25 kilomètres seulement, formant la digue naturelle qui sépare maintenant les eaux de ce lac de celles de l'océan Pacifique.

Il est assez difficile, on le comprendra, en l'absence d'études spéciales, de pouvoir bien apprécier dès à présent le capital certainement fort considérable qu'exigera l'exécution de ce grand projet; mais on peut cependant affirmer à l'avance qu'il coûtera proportionnellement beaucoup moins cher que sur tout autre point du grand isthme, attendu qu'on pourra utiliser les eaux du lac en guise d'écluses de chasse, pour leur faire transporter naturellement et sans frais, vers les deux mers, tous les déblais meubles, tels que sables, limons, alluvions, argiles et autres menus débris que les excavations pourront fournir, mais que l'on peut néanmoins dès à présent évaluer, sans exagération, à environ un tiers du cube total des déblais, surtout en y comprenant tout le delta de San Juan qui s'étend de 25 à 28 kilomètres dans l'intérieur du pays, lequel est entièrement composé, on le sait, d'alluvions fort peu denses dans lesquelles la rivière se creuse parfois elle-même un nouveau chenal, tantôt sur un point, tantôt sur un autre.

Ainsi, loin de considérer le desséchement du lac, dont la masse considérable d'eau peut être évaluée à au moins 50 milliards de mètres cubes, comme un obstacle et une difficulté de l'opération, nous considérons au contraire l'emploi de ces eaux comme devant surtout la favoriser, en réglant toutefois leur sortie à l'aide de barrages mobiles et les dirigeant, suivant les circonstances, soit vers une mer, soit vers l'autre.

Comme complément nécessaire et indispensable d'un semblable établissement, on pourra sans doute très facilement et économiquement établir, sur l'emplacement même du lac, un port intérieur avec ses quais de chargement et de déchargement, des magasins et docks d'entrepôt pour les marchandises, y creuser des bassins à flot, des darses et cales de radoub, puis y construire des ateliers de construction pour les réparations des machines à vapeur et le ravitaillement des navires.

Enfin, comme moyens compensateurs des dépenses à faire en dehors des droits de transit, nous pensons qu'on devra exiger des deux États limitrophes de Costa-Rica et de Nicaragua de grandes concessions de terrains, et que le dernier de ces États devra en outre faire l'abandon de toutes les terres conquises par le desséchement du lac. Or, la surface de ce lac est d'environ 11,000 kilomètres carrés, soit de plus de 1,100,000 hectares, dont il convient néanmoins de déduire environ un tiers pour l'établissement des lits de la nouvelle rivière et de ses affluents devant remplacer le lac; pour les routes, chemins et emplacements publics à réserver pour les villes, villages et constructions publiques qui pourront s'établir par la suite sur cette surface qui n'est habitée aujourd'hui que par des poissons et des reptiles. Il restera donc de 600 à 700,000 hectares de terres de première qualité à livrer à l'agriculture, terres qui en Europe vaudraient certainement de 4 à 6,000 francs et même plus par hectare.

DISCUSSION.

M. le Président. Quelqu'un a-t-il quelques observations à faire sur la rédaction du procès-verbal de la première Section ?

M. Nathan Appleton. Je voudrais soumettre un vœu au Congrès.

M. le Président. Je mets aux voix d'abord l'adoption de la rédaction du procès-verbal.

(Le procès-verbal est adopté.)

M. Nathan Appleton (États-Unis). Je viens dire, comme président de Section, que je considère le vœu qu'on vient de lire et qui a été adopté hier,

comme excellent, à propos du canal interocéanique. Mais je crois que nous pouvons aller plus loin encore.

Nous avons, aux États-Unis, une Chambre de commerce nationale, composée des délégués des Chambres de commerce de toutes les villes. Une réunion aura lieu le 7 novembre de cette année. Si je pouvais assister à cette réunion avec les pouvoirs de ce Congrès, je crois que cela ferait bien. Je désire que nous puissions montrer quelle est notre opinion sur ce canal, et, comme délégués des différentes nations, nous avons émis un vœu qui exprime l'idée du Congrès en général sur cette question. Voici quel serait ce vœu que je vous demande la permission de vous lire.

M. Appleton donne lecture du vœu émis, relaté dans le procès-verbal de la première Section dont il vient d'être donné lecture. Ce vœu est mis aux voix et adopté. En voici le texte :

Le Congrès international de Géographie commerciale,

Émet le vœu que MM. les délégués au Congrès international de Géographie commerciale veuillent bien, de retour dans leurs pays, provoquer au sein des Sociétés de géographie et des groupes commerciaux, la discussion sur le canal interocéanique, afin d'éclairer l'opinion publique sur les conséquences économiques de l'ouverture de cette voie essentiellement commerciale et internationale; sur les résultats commerciaux qu'elle produira et sur les avantages qu'en retireront toutes les nations, avantages qui, par leur universalité même, impliquent l'absolue neutralité du canal.

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur des deuxième et cinquième Sections réunies.

M. Beauvisage, *rapporteur*, donne lecture du procès-verbal suivant :

DEUXIÈME ET CINQUIÈME SECTIONS RÉUNIES.

PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS ET QUESTIONS GÉNÉRALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1878.

Présidents d'honneur : M. Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon, et M. le vice-amiral Thomasset, président de la Société des études coloniales et maritimes de Paris.

Président : M. C.-S. Merritt, délégué de la Société de géographie de Lyon.

Assistent à la séance : MM. C.-S. Merritt, Edm. Douay, Luciano Cordeiro, Ferd. Schrader, F. Taylor, Brunialti, J. Miot, Ramel, Grisard, délégué de la Société d'acclimatation, Jules Gros, Beauvisage, etc.

M. Félix Taylor rappelle les paroles prononcées par le Ministre, dans la séance d'inauguration, au sujet de la crise commerciale. Cette crise provenant d'un excès de production, il faut trouver, créer de nouveaux consommateurs. Les consulats, tels qu'ils sont organisés, n'aboutissent pas à ce résultat. Il faudrait leur adjoindre une institution nouvelle que M. Taylor définit dans la formule suivante :

«Le Congrès émet le vœu qu'il soit établi, à côté et sous la protection des divers con-

sulats, des bureaux commerciaux composés de jeunes volontaires diplômés s'offrant, à titre gratuit, pour étudier pendant une ou plusieurs années, suivant leur engagement, et porter à la connaissance de leurs Gouvernements respectifs les matières premières de la zone dans laquelle ils sont placés, ainsi que les articles manufacturés de toute nationalité qui peuvent être introduits dans le pays auquel ils sont attachés. »

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Joseph Miot, Edmond Douay, Luciano Cordeiro, Merritt, Brunialti et Ramel, la réunion passe au vote, d'abord sur un amendement de M. Edmond Douay ainsi conçu :

« Des jeunes gens, volontaires des hautes études commerciales internationales, pourront être attachés à chaque consulat pour l'étude des matières premières et des produits manufacturés importables ou exportables. Ils seront assimilés aux élèves-consuls et placés sous l'autorité consulaire. Les Chambres de commerce pourront déléguer des boursiers dans ces bureaux de volontaires des hautes études commerciales internationales. »

Cet amendement est repoussé; le vœu de M. Taylor est ensuite mis aux voix et adopté à la majorité des suffrages.

La réunion adopte ensuite un vœu proposé par M. Merritt et demandant « que les consuls soient autorisés à correspondre directement avec les présidents des Sociétés de géographie commerciale ».

M. Jules Gros présente, de la part de M. Drapeyron, deux exemplaires du dernier numéro de la *Revue de géographie*, qu'il dirige; et de la part de M. Delagrave, éditeur, six volumes sur l'Exposition. Des remerciements sont votés à ces deux donateurs.

M. Bainier, vice-président de la Société de géographie de Marseille, est désigné pour présider la séance du lendemain.

La séance est levée à onze heures.

DISCUSSION.

M. le Président. Je vais soumettre à l'approbation de l'assemblée le premier vœu formulé par les deuxième et cinquième Sections.

J'en donne lecture :

Les deux Sections réunies émettent le vœu qu'il soit établi, à côté et sous la protection des divers consulats, des bureaux commerciaux composés de jeunes volontaires diplômés s'offrant, à titre gratuit, pour étudier pendant une ou plusieurs années, suivant leur engagement, et porter à la connaissance de leurs Gouvernements respectifs les matières premières de la zone dans laquelle ils sont placés, ainsi que les produits manufacturés de toute nationalité qui peuvent être introduits dans le pays auquel ils sont attachés.

M. Coudereau. A propos de l'établissement de ces jeunes gens servant à titre gratuit, je cherche quels avantages ils pourront trouver dans ces fonctions et quel avenir elles peuvent leur préparer. Je n'insiste pas sur la discussion qui a eu lieu ce matin dans la Section ; mais enfin, pour que ces postes soient recherchés par des jeunes gens ayant des aptitudes réelles, il faut qu'ils y trouvent un avantage comme avenir ; c'est là ce que je ne trouve pas dans la proposition. Il me semble qu'avant d'émettre un vœu, il faut savoir bien précisément quelle portée on veut lui donner. Je serais bien aise que l'on donnât au Congrès quelques éclaircissements à cet égard.

M. le Président. Voulez-vous me permettre de dire que nous avons en Belgique, — je demande pardon de parler de notre pays, — un institut de géographie commerciale; et les jeunes gens qui en suivent les cours, lorsqu'ils sortent dans les premiers, peuvent aller occuper, avec le titre d'élève-consul et comme boursiers, les postes indiqués par le Gouvernement, où ils se livrent à des études de la nature de celles qui sont spécifiées dans le texte du vœu en discussion. Puis, lorsqu'ils remplissent bien leur devoir, naturellement ils entrent de plain-pied dans la carrière consulaire. Voilà un avenir pour eux; on peut donc émettre le vœu qu'une institution semblable soit imitée dans les autres pays.

M. Coudereau. Parfaitement.

M. le Président. Je pense donc que ce vœu peut se formuler, puisqu'il existe un établissement qui donne déjà les résultats auxquels ce vœu a précisément pour objet d'atteindre.

M. Merritt. J'ai présidé ce matin la réunion dans laquelle cette question a été débattue, et je puis dire que nous sommes convaincus qu'il y aurait toujours assez de candidats. On a même dit qu'il y en aurait plus que de places à accorder. J'ai proposé que ces candidats fussent pris, autant que possible, parmi les lauréats des écoles de commerce, parce que les écoles de commerce de Paris et des autres grandes villes de France sont sous le patronage immédiat des Chambres de commerce. La Chambre de commerce de Lyon, par exemple, accorde une subvention de 1,000 francs à l'élève qui obtient le n° 1, afin qu'il puisse faire un voyage soit en France, soit en Angleterre, soit en Belgique, pour étudier les questions commerciales. Je suis certain que cette même Chambre de commerce, non plus que toutes les autres en France, n'hésiterait pas à subventionner les lauréats désignés pour remplir les postes en question.

Maintenant, et pour répondre à l'observation qui a été faite quant à l'avenir qui serait réservé à ces jeunes gens, nous n'aurons pas, ce me semble, à nous en occuper. Il est certain qu'un négociant intelligent et comprenant ses intérêts s'assurera immédiatement les services d'un jeune homme qui aura passé deux ou trois ans dans un pays lointain, étudiant les questions relatives au commerce de ce pays d'une manière toute spéciale.

Le but de la création que nous avons en vue n'est pas de faire des consuls, mais de former, comme auxiliaires du commerce, des jeunes gens intelligents qui, plus tard, deviendraient peut-être les négociants les plus distingués de leur pays.

Pour leur avenir, naturellement, nous ne pouvons pas demander au Gouvernement de l'assurer; mais l'intérêt du commerce en général sera leur meilleure garantie d'avenir.

M. Louis Sentis, *consul général de France.* Je demande la permission de soumettre au Congrès quelques observations, car il me semble que le Congrès s'occupe de questions théoriques pures. Si nous voulons que les Sociétés de

géographie commerciale donnent des résultats utiles dans leur pays, il faut considérer les faits et ne pas perdre du temps dans les théories.

Vous voulez créer un corps qui existe déjà. Il y a un corps d'élèves-consuls. Il a fait ses preuves. Nul n'est reçu élève-consul qu'après des études continuelles, de plusieurs années ; ces élèves sont ensuite placés près des postes les plus importants. Ils concourent à la rédaction des travaux que vous demandez. Ces jeunes gens, que vous voulez envoyer près des consulats, seraient, permettez-moi le mot, une superfétation. On sait, en effet, qu'il y a dans chaque consulat des employés, des chanceliers, pour préparer des travaux; que le consul est obligé, par ses fonctions, de faire des rapports ; que, s'il négligeait ce devoir, il serait réprimandé et même mis en disponibilité. L'Administration apporte à cet égard la vigilance la plus assidue, et les agents qui n'adresseraient pas au Gouvernement les documents et rapports réglementaires seraient mis en disponibilité ou envoyés à des postes inférieurs. Si quelqu'un d'entre vous a lu les *Annales du commerce extérieur*, il aura pu prendre connaissance des travaux des consuls. J'ai un grand nombre de ces publications imprimées. Ce sont des documents qui sont fournis par le Ministère des affaires étrangères.

M. le Président. Veuillez, je vous prie, ne pas vous écarter de l'objet de la discussion.

M. Louis Sentis. Si vous vous croyez suffisamment édifiés, je renonce à la parole. Mais si vous voulez être éclairés d'une manière certaine, je vous propose de prendre sur cette question l'avis de M. Meurand, directeur des consulats. C'est un homme qui a trente-cinq ou quarante ans d'expérience. Consultez-le pour savoir s'il y a lieu de placer à côté de ce qui existe un nouveau corps d'élèves-consuls.

M. le Président. Le Congrès est-il d'avis d'accepter le vœu ou de le soumettre à l'appréciation de M. Meurand, comme le propose l'honorable membre que vous venez d'entendre?...

M. de Lamothe. Je demanderais que les documents dont il a été question fussent publiés. On n'en connaît jamais rien.

M. le Président. On demande que le Gouvernement français publie ces documents, comme fait le Gouvernement belge.

M. Louis Sentis. Le Gouvernement belge les publie et le Gouvernement français les publie aussi depuis longtemps.

M. Beauvisage. La question de la publication et de la publicité à donner aux rapports des agents consulaires doit être examinée dans une de nos prochaines séances. Il n'y a pas lieu alors, je crois, de la traiter en ce moment. (Marques d'approbation.)

M. Hertz, *secrétaire général.* Dans une certaine mesure, on pourrait renvoyer à demain le vote sur le vœu, et le communiquer à M. Meurand qui est le Président du Congrès, mais qui ne se trouve pas ici.

M. le Président. La proposition de M. le Secrétaire général est-elle acceptée?

Je vais consulter le Congrès. Il s'agit de demander l'avis de M. Meurand sur la question.

(La proposition est mise aux voix et adoptée.)

M. le Président. Je soumets au vote du Congrès le deuxième vœu adopté par les deuxième et cinquième Sections réunies :

Que les consuls soient autorisés à communiquer le résultat de leurs travaux à tous les présidents de Sociétés de géographie qui en feront la demande.

M. le chevalier Brunialti (Italie). Je crois qu'en France les consuls ne peuvent pas correspondre avec les présidents des Sociétés de géographie sans en avoir au préalable demandé l'autorisation au Gouvernement, et j'ajoute que, dans la plupart des cas, le Gouvernement ne le permet pas.

M. Bonnavoy de Prémot. Évidemment. Il ne peut en être autrement. Ce serait la source de conflits interminables si les consuls devaient envoyer leurs rapports aux Sociétés de géographie commerciale.

M. Merritt. Je demande la parole pour préciser la question.

Nous ne demandons pas du tout que les consuls envoient leurs rapports aux présidents des Sociétés de géographie, mais qu'ils soient autorisés simplement à répondre à certaines questions que les Sociétés de géographie commerciale ont intérêt à leur poser; questions qui, comme on l'a dit tout à l'heure, restent sans réponse.

Ainsi le président de la Société de géographie commerciale de Lyon a adressé une question à un consul, que je ne nommerai pas, et il est resté fort longtemps dans l'attente de cette réponse. Après plusieurs demandes réitérées, la Chambre de commerce de Lyon a reçu du Ministère une lettre dans laquelle on disait : Qu'est-ce que cela pouvait faire qu'on répondît ou non. Enfin la réponse est arrivée au bout de deux mois.

C'est pour éviter cet inconvénient que nous demandons que les consuls soient désormais autorisés à répondre à certaines questions, mais non pas qu'ils envoient leurs rapports plus ou moins sérieux aux présidents des Sociétés de géographie commerciale. Ce que nous demandons en un mot, c'est que les consuls soient autorisés à répondre à une lettre qu'on leur envoie. (Approbation.)

M. Saint-Chaffray, *consul de France*. Je demande la parole pour répondre à notre honorable collègue.

On sait que les consuls ont beaucoup à faire avec leurs nationaux. Il leur serait impossible par voie de chancellerie de répondre à toutes les demandes que pourraient leur adresser les présidents de Sociétés de géographie commerciale. La seule solution de la question, c'est que les consuls soient autorisés, après entente avec leur Gouvernement, à répondre aux questions qui intéressent le commerce de leurs nationaux.

Un Membre. Cette question a été longuement discutée en Section. Les Sec-

tions ont voté les deux vœux. Je crois qu'il ne reste plus au Congrès qu'à sanctionner ou à désapprouver par un vote les vœux des Sections.

M. le Président. Je mets aux voix le second vœu formulé par la deuxième et la cinquième Section.

(Ce vœu est adopté à l'unanimité.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les consuls soient autorisés à répondre directement aux questions que peuvent leur adresser les Sociétés de géographie commerciale.

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur de la troisième Section.

M. H. Capitaine, *rapporteur,* donne lecture du procès-verbal suivant :

TROISIÈME SECTION.

ÉMIGRATION ET COLONISATION.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Marc Maurel, président de la Société de géographie commerciale de Bordeaux.

Président effectif : M. Boissevain, délégué de la Société de géographie d'Amsterdam.

Dans sa séance du 26 septembre, la troisième Section, présidée par M. Boissevain, délégué de la Société de géographie d'Amsterdam, s'occupe des moyens de réunir et d'associer l'exploration à la colonisation. Dans ce but, M. Brau de Saint-Pol Lias expose le plan d'une institution qui pourrait accueillir les projets de colonisation bien étudiés et provoquer constamment, dans ce sens, des études nouvelles. L'idée qui a servi de base à cette institution est l'association de l'exploration et de la colonisation.

Chaque entreprise coloniale donnerait lieu à la formation d'un *Groupe,* constitué, selon les formes légales, en Société anonyme. Ce groupe, composé des divers spécialistes les plus aptes à reconnaître les ressources qu'un pays neuf peut offrir, poursuivrait l'entreprise qui lui aurait été préparée et en préparerait de nouvelles à son tour pour de nouveaux groupes.

Chacun de ces établissements coloniaux deviendrait une école pratique de colonisation et d'exploration, par l'adjonction de jeunes gens qui encombrent aujourd'hui les carrières libérales, en France aussi bien que dans d'autres pays étrangers.

Au sommet de l'institution, pour maintenir l'harmonie de son développement au point de vue en même temps scientifique et industriel d'exploration et de colonisation, seraient placés deux corps importants, le *Conseil d'études,* composé de personnages éminents, et le *Conseil d'administration* d'une Société centrale, au capital assez important pour fournir ses moyens d'action à chaque groupe dont la formation serait arrêtée.

Un premier groupe avait été fondé et s'était installé à Sumatra, où il avait pu déjà faire des études et des expériences et acquérir des concessions.

Cette œuvre pouvait faciliter les progrès de la colonisation dans tous les pays neufs et appeler à elle des hommes de toutes les nations civilisées.

Après cette communication, M. Serph, secrétaire du délégué de la Nouvelle-Calédonie à l'Exposition universelle et secrétaire de la première Section de la Société de géographie commerciale de Paris, lit un très important travail, dont il est l'auteur, sur la Nouvelle-Calédonie, et dont nous allons donner un rapide aperçu :

L'honorable membre fait une conférence sur cette colonie au point de vue de ses *exploitations minières et de ses ressources de toute nature.*

Les colons et les émigrants de toute nationalité sont certains, en arrivant dans ce pays, d'être accueillis, aidés et conseillés par l'administration locale et par ceux qui les ont précédés dans cette voie. La Nouvelle-Calédonie est le pays cosmopolite par excellence, un tiers au moins des colons ou mineurs étant Anglais, Allemands, Belges, Italiens, etc.

M. Serph, qui est resté sept années en ce pays (1869-1876), après avoir donné quelques détails sommaires sur l'historique de la découverte, la prise de possession de l'île, sa configuration, son climat, entre immédiatement dans la nomenclature des produits agricoles de la contrée; puis il passe à ce qui fait l'objet principal de sa conférence, c'est-à-dire *les exploitations minières.* Il emploie pour cela un moyen rationnel et pratique, vu la forme allongée de l'île, et surtout à cause de la position des gisements miniers exploités, inexploités ou qui restent à découvrir, et situés presque tous dans le voisinage de la mer, sans oublier ceux de l'intérieur.

Il part de Nouméa, où il revient après avoir fait le tour de l'île. De cette excursion, il donne les plus complets détails à tous les points de vue sur les gîtes en cours d'exploitation ou en chômage, ainsi que sur les territoires qui paraissent renfermer des richesses minérales non encore mises à découvert, et conséquemment bons à explorer.

Il ne pouvait écrire ce travail sans parler du plus grand industriel propriétaire de la Nouvelle-Calédonie, M. Higginson, Anglais d'origine, et qui a obtenu du Gouvernement français, pour ses services rendus à la cause de la colonisation en ce pays où il réside depuis vingt ans, la grande naturalisation.

Dans le courant de son excursion, il dit quelques mots de la dernière insurrection en Calédonie (un millier de Canaques sur quarante mille environ). Il la croit écrasée actuellement, grâce au concours des tribus fidèles, et il a la conviction que ces faits ne se renouvelleront plus.

M. Serph passe en revue les mines de nickel, d'or, de cuivre, de cobalt, de charbon, de chrome, d'antimoine, de fer, qui font que cette possession française a une valeur énorme.

En somme :

Beaucoup d'excellentes terres disponibles pour la colonisation; opérations minières à tenter.

Il donne une description de Nouméa, de son port, des lignes de vapeurs qui la mettent en communication avec l'Australie et l'Europe.

Enfin il parle de la création toute récente de hauts fourneaux pour la fonte du nickel, au chef-lieu même.

Il conclut en prédisant le plus brillant avenir à cette colonie, et, se plaçant au point de vue national, il prie ses compatriotes de ne pas se laisser devancer en ce pays par les autres peuples.

(Le procès-verbal est adopté.)

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur de la quatrième Section.

M. E. Weill, *rapporteur*, donne lecture du procès-verbal suivant :

QUATRIÈME SECTION.

ENSEIGNEMENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Germain, de l'Institut, président de la Société de géographie languedocienne de Montpellier.

Président effectif : M. le chevalier Charles de Mosenthal, délégué de la République d'Orange.

La séance est ouverte à neuf heures un quart.

M. le chevalier Charles de Mosenthal remercie les membres de la Section de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant à la présidence. Il en est d'autant plus flatté qu'il veut penser que cet honneur, il le doit seulement aux sentiments d'admiration pour la France qu'il a exprimés dans les précédentes séances. Il profite de la circonstance pour affirmer son amour pour notre pays si hospitalier, sa seconde patrie.

M. Germain remercie M. le chevalier Charles de Mosenthal de ces déclarations et l'assure encore une fois des sympathies de la réunion.

M. Eugène Weill donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. Bazin rappelle qu'il s'est rallié à la proposition de M. E. Cortambert.

M. Drapeyron demande la parole au sujet du procès-verbal de la séance d'hier. En son absence, on a opposé, en s'appuyant de son nom, comme principe de l'enseignement géographique, la topographie à la cosmographie. M. Drapeyron rappelle certains faits et certaines dates. En 1875, au Congrès international de Géographie, il a, avec M. Hennequin, fait voter une importante proposition au sujet de la topographie; on n'a pour cela qu'à se référer à sa brochure : *Nouvelle méthode d'enseignement géographique.* Quand la Société de topographie a été fondée, il s'est empressé de faire constituer une Section de cosmographie, parce qu'il ne voulait pas exclure cette science, mais seulement la placer immédiatement après la topographie. M. Drapeyron rappelle que, au commencement de ce mois, à la réunion des Sociétés de géographie, il a été émis de nouveau le vœu que l'enseignement de la topographie devînt obligatoire dans les écoles primaires, et que l'on a même proposé et voté qu'une commission spéciale de topographie fût organisée dans chaque Société de géographie.

M. Hennequin fait la déclaration suivante : Les plans de chambres, de cours, etc., sont faits simplement par des angles horizontaux. On n'a pas besoin pour ces sortes de travaux d'instruments de précision employés généralement dans l'arpentage.

M. le Président lit une lettre de M. Bazin contenant plusieurs vœux que la réunion accueille favorablement.

M. Eugène Weill fait savoir à la quatrième Section que, sur sa demande, le vœu voté hier par la Section lui est retourné. Il y a lieu, en effet, d'étudier les additions qu'a voulu y apporter en séance du Congrès M. le président Correnti. L'honorable délégué de l'Italie demande que, dans les écoles communales, à côté des cartes de l'État-major, il soit affiché aussi une carte statistique du commerce et de l'industrie. Alors seulement le vœu sera d'accord avec les idées qui ont présidé à l'ouverture du Congrès international de Géographie commerciale.

M. R. Cortambert pense que le vœu ainsi étendu n'est plus pratique, les cartes que demande M. Correnti n'existant pas. Du reste, la carte de l'État-major n'a pas seulement un but militaire ou même scientifique, elle est surtout utile au commerce, en ce qu'elle fait connaître clairement les routes, les canaux, les chemins de fer, etc., et cela de la manière la plus précise. Rien cependant n'empêcherait le Congrès d'émettre le vœu, pour donner satisfaction au désir exprimé par M. Correnti, d'engager les instituteurs des écoles communales à écrire au bas de la carte de l'État-major des indications sur l'industrie et le commerce du pays.

M. Charles de Mosenthal s'oppose, lui aussi, à l'adoption du vœu de M. Correnti en tant que conséquence absolue du vœu exprimé hier par la quatrième Section. Il demande que le Congrès statue séparément sur chacun des deux vœux.

La réunion, consultée, se rallie à cette proposition. Elle donne toutefois toute son approbation au projet du délégué de l'Italie et l'appuiera au Congrès.

M. Eugène Weill pense qu'il serait bon de rédiger à nouveau le vœu de la Section pour en permettre l'application non seulement à la France, mais à tous les États qui ont pris part aux travaux du Congrès. Ce Congrès étant international, n'est-il pas naturel que toutes les discussions, toutes les solutions conservent toujours un caractère international? Or, le vœu en question, par sa rédaction actuelle, ne peut se rapporter qu'à notre pays. Entre nationaux, faisons de la besogne nationale, mais aujourd'hui pensons à tous, étendons aux autres nations le bénéfice du vœu.

Ces observations sont appuyées par MM. de Goy et Pothier, et la réunion adopte le vœu ainsi modifié :

«La quatrième Section émet le vœu que les feuilles de la carte de l'État-major au $\frac{1}{80000}$ (report sur pierre), comprenant le département, soient affichées dans chaque école communale;

«Qu'à ces feuilles soient annexés les signes topographiques qui les feront comprendre;

«Elle espère que tous les États se conformeront à ce vœu.»

M. Hennequin présente, en son nom, un *Bulletin de topographie*, et, au nom de M. Chardon, une carte en relief du département de la Seine au $\frac{1}{40000}$.

M. le Président annonce qu'il a été adressé à la Section : une *Nouvelle méthode d'enseignement géographique*, par M. L. Drapeyron; un *Cours de géographie*, par M. E. Levasseur; *Suède et Norvège*, par MM. Lamarre et Gourraigne; *Le Danemark*, par MM. Lamarre et Bereudzen; *La Suisse*, par MM. Lamarre et Zevort; *L'Angleterre*, par MM. Lamarre et Léon Pajot. M. le Président remercie les donateurs.

M. R. Cortambert présente l'ouvrage de M. Lottin sur les *Promenades topographiques*.

M. de Goy dépose un vœu sur les voyages d'étude. Satisfaction a été donnée à ce membre.

M. Rauber a la parole sur l'enseignement de la géographie. M. Rauber fait connaître la méthode qu'il emploie pour rendre l'étude de la géographie intéressante et fructueuse.

Après avoir démontré l'influence considérable que les études géographiques bien faites et bien dirigées exercent sur toutes les branches de l'enseignement comme aussi sur la production et la consommation, il dit que trois choses sont indispensables pour réussir dans l'enseignement de la géographie : des professeurs capables et dévoués, une méthode rationnelle et un matériel bien ordonné. Si la nature seule donne le feu sacré, le travail et l'expérience du moins peuvent donner la méthode, qui n'est autre que l'application des lois de la raison pour atteindre un but déterminé.

M. Rauber fait connaître la méthode qu'il a exposée au Congrès des Sciences géographiques et qui a obtenu les éloges du *Journal officiel* en date du 6 septembre 1875.

Il expose d'abord les principes sur lesquels repose toute méthode rationnelle d'enseignement, principes que le professeur ne doit jamais perdre de vue s'il veut se mettre à la portée des intelligences et rendre ses leçons fécondes en bons résultats. «Dans l'enseignement élémentaire, dit l'orateur, il faut aller en toutes choses de la pratique à la théorie, du connu à l'inconnu, du facile au difficile, du concret à l'abstrait, des sens à la réflexion, des faits particuliers aux lois générales, pour revenir ensuite des règles à l'application.»

Il dit que les progrès sont en raison de la préparation par laquelle les élèves auront passé, et il donne l'enseignement des premiers éléments de la géométrie, le dessin, le calcul et les leçons de choses comme les matières qui doivent précéder l'étude de la géographie et y conduire, si l'on veut aller, pendant toute la durée des études, du connu à l'inconnu.

Examinant ensuite à quel âge l'enfant doit commencer l'étude de la géographie et quel temps il doit y consacrer, M. Rauber dit que les enfants convenablement préparés peuvent et doivent aborder l'étude de la géographie au commencement de la seconde année scolaire, c'est-à-dire à l'âge d'environ sept ans. Et pour que cette étude soit réellement fructueuse, ajoute-t-il, il faut y employer au moins une heure par jour pendant la première année et trois heures par semaine pendant les années suivantes.

Pendant la période de préparation, l'élève a appris les éléments de géométrie qui donnent la conception des lignes, des directions, des angles, des grandeurs; le dessin, qui rend apte à voir la forme, à la comprendre et surtout à l'imiter; le calcul, qui habitue aux nombres, aux quantités, aux rapports et aux combinaisons; les leçons de choses ou leçons expérimentales par lesquelles on apprend à distinguer la forme, les qualités, la provenance, les propriétés de tout ce qui nous environne.

Connaissant ainsi par une étude raisonnée tout ce qui a rapport à la nourriture, au logement et au vêtement; les matières premières que nous livre l'agriculture; les transformations que leur fait subir l'industrie, il reste à étudier les régions qui donnent naissance à ces productions, les centres où elles sont transformées, les hommes qui les produisent, qui les transforment, qui les échangent. C'est alors que la géographie intervient. L'élève passe ainsi naturellement de l'étude des choses aux lieux qui les ont produites, et l'enseignement, au lieu d'être abstrait, de se borner à une étude de mots, embrasse toute chose, parle aux yeux, à l'intelligence et devient intéressant, facile et fécond; de là des succès certains. Par cette méthode, les leçons de choses commencées sur les objets se continuent par la géographie qui devient ainsi une des plus fécondes applications de l'enseignement par l'aspect.

Parlant ensuite du matériel nécessaire à un enseignement géographique bien conçu, M. Rauber indique :

1° L'emploi sur une vaste échelle des tableaux noirs et des ardoises qui permettent à tous les élèves de la même classe de faire simultanément et en peu de temps le même travail;

2° Un musée scolaire comprenant un échantillon des principaux genres de productions agricoles et de produits industriels;

3° Des tableaux comprenant les portraits et la biographie des hommes illustres ;

4° Des tableaux d'images suppléant aux échantillons précités dans le cas où l'organisation d'un musée offrirait des difficultés;

5° De bons appareils, de bons globes, des cartes peu chargées et bien graduées;

6° L'appareil Trémeschini pour rendre sensibles les principaux phénomènes cosmographiques ;

7° Une collection de bons livres pour donner en lecture libre;

8° Un appareil pour l'enseignement illustré par les projections.

M. Rauber examine ensuite dans quel ordre les matières comprenant l'enseignement géographique doivent être présentées; enfin, il termine par l'exposé des procédés ingénieux par lesquels il captive l'attention et l'intérêt des élèves.

La quatrième Commission, vivement intéressée par cet exposé, vote à l'unanimité des remerciements à M. Rauber.

M. Pequito, reprenant la proposition qu'il a présentée en séance générale, relative à la préparation d'un plan d'études commerciales, développe la première partie de cette proposition devant la quatrième Section et demande qu'elle fasse l'objet d'un vœu spécial.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. R. Cortambert, Bazin et Eugène Weill, la quatrième Section adopte la proposition de M. Pothier, tendant à renvoyer le projet de M. Pequito à la Société de géographie de Lisbonne, qui élaborera un plan d'études commerciales pour le soumettre au prochain Congrès. Un vœu dans ce sens sera présenté au Congrès.

M. Ch. de Mosenthal est nommé président de la séance du 27.

L'ordre du jour de cette séance est ainsi réglé :

Proposition de M. Pequito :

M. Hennequin : *École des missions scientifiques.*

M. le comte Léop. Hugo : *Cartes figuratives.*

M. Cortambert : *De l'orthographe des noms géographiques.*

M. Lottin : *De l'interprétation de la topographie au point de vue industriel et commercial.*

On renvoie à samedi l'étude des vœux émis par M. Merritt, délégué de la Société de géographie de Lyon.

La séance est levée à onze heures.

DISCUSSION.

M. le Président. Voici en quels termes la quatrième Section a formulé le premier de ses vœux :

La quatrième Section émet le vœu que les feuilles de la carte de l'État-major au $\frac{1}{80000}$ (report sur pierre), comprenant le département, soient affichées dans chaque école communale;

Qu'à ces feuilles soient annexés les signes topographiques qui les feront comprendre;

Elle espère que tous les États se conformeront à ce vœu.

Un Membre. Le vœu qui vient d'être exprimé ne me paraît pas devoir être émis par un Congrès international, car il s'applique exclusivement aux écoles françaises.

M. Hertz. On pourrait modifier la rédaction en ajoutant que les cartes de l'État-major devraient toutes être établies à la même échelle. (Approbation.)

Un Membre. Je demande le renvoi de ce vœu à la Section compétente.

M. le Président. Je mets aux voix la proposition qui vient d'être faite et qui tend à renvoyer le vœu à la Section compétente où l'on pourra, dans la discussion, profiter des observations qui viennent d'être faites.

(Le renvoi est prononcé.)

M. E. Weill, *rapporteur de la quatrième Section.* La quatrième Section émet le vœu que la Section de géographie de Lisbonne élabore un plan d'études commerciales pour le soumettre au prochain Congrès. L'exposé des motifs a été lu en Section par M. le professeur Rodrigo-Alphonso Pequito, qui en est l'auteur.

Je pense qu'il est inutile de donner lecture de la proposition et de l'exposé des motifs.

M. le Président avait demandé qu'on fît des rapports succincts, c'est pour cela que j'ai cru devoir ne faire qu'un rapport sommaire; mais si l'assemblée désire que la communication de l'exposé des motifs lui soit faite, je suis entièrement à ses ordres.

M. le Président. Suivant moi, il ne nous reste plus qu'à voter. (Approbation.)

M. Bonnavoy de Prémot. Est-ce le Congrès qui ferait cette demande au représentant du Portugal?

Un Membre. A la Société de géographie, mais pas au Gouvernement.

M. le Président. Si MM. les membres de la délégation portugaise, qui étaient présents à la séance de la Section, n'ont pas fait d'objection à la rédaction du vœu, c'est que cette rédaction leur a convenu.

(Le second vœu présenté par la quatrième Section est soumis à l'acceptation de l'assemblée et adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que la Société de géographie de Lisbonne élabore un plan d'études commerciales pour le soumettre au prochain Congrès.

J'espérais que nous aurions communication aujourd'hui de la conférence de M. Nachtigal : il nous faut y renoncer; M. Nachtigal vient de m'écrire qu'il est malade. Mais M. de Beaumont, qui était désigné pour prendre la parole sur le choix d'un méridien unique, parlera aujourd'hui.

M. Bouthillier de Beaumont. M. Bionne est inscrit avant moi pour faire une communication sur les colonies.

M. le Président. La parole est à M. Bionne.

LES COLONIES FRANÇAISES AU POINT DE VUE COMMERCIAL.

M. H. Bionne. Messieurs, à l'heure avancée où nous sommes, je ne vous retiendrai pas longtemps. Si les colonies offrent beaucoup d'intérêt, il est aussi

d'un haut intérêt de ne pas vous prendre tout votre temps. Je serai donc bref plus que je ne l'aurais voulu.

Il semble d'abord que le sujet que je vais traiter soit un sujet purement français et qui doive désintéresser les membres non français. Il n'en est pas ainsi. Les colonies offrent un intérêt international considérable; presque tous les pays ont des colonies, et, s'il en est quelques-uns qui en sont dépourvus, ils peuvent un jour en posséder. Par conséquent, en parlant des colonies, je traite un sujet qui intéresse toutes les nations.

Dans la séance solennelle d'inauguration du Congrès, M. le Ministre du commerce nous disait, avec beaucoup d'autorité et de raison, qu'une crise commerciale considérable sévissait sur le monde civilisé. Cette crise est due à une rupture d'équilibre entre la production et la consommation; la production va toujours en augmentant, les moyens dont dispose l'industrie se développent chaque jour, et l'Exposition est là pour nous le montrer. La consommation est loin de suivre ce progrès; au lieu d'augmenter, elle diminue. Il semble que, les deux termes étant posés, il suffise de diminuer la production pour rétablir l'équilibre. Non, car comme le disait M. le Ministre du commerce, diminuer la production serait amener des calamités effroyables. Il faut donc que les nations civilisées augmentent leurs débouchés. Quels meilleurs débouchés que les colonies peuplées par des habitants habitués à consommer les produits de la mère patrie! La France a un grand nombre de colonies; on nous reproche, à l'étranger, de ne pas être un peuple colonisateur. C'est là, peut-être, une opinion erronée; nous avons été certainement les plus grands colonisateurs qu'il y ait eu au monde; nous avons possédé l'empire colonial le plus étendu. Si nous l'avons perdu, c'est par des causes que je ne veux pas dire, mais ce qui nous reste est suffisant pour nous créer des débouchés considérables.

Je prends d'abord le Sénégal, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et l'île Bourbon. Il y a entre ces colonies et la France un grand mouvement d'affaires qui pourrait encore être développé. Un tiers seulement de la surface de ces colonies est en culture; on y trouve des richesses qui sont loin d'être exploitées comme elles devraient l'être; et certainement avec un régime différent, avec de certains travaux à exécuter, on y amènerait une population plus dense, et par conséquent un mouvement commercial plus considérable. Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet, car mon but n'est pas de critiquer l'administration coloniale.

Je vais parler de la Martinique, sur laquelle je veux appeler l'attention spécialement. Les travaux du Congrès nous montrent quel intérêt le monde entier porte au percement de l'isthme de Panama. Bientôt, cette œuvre, qui est restée jusqu'ici dans le domaine des illusions, des conceptions vagues, va prendre corps. Les vœux qui ont été émis montrent l'intérêt énorme que le monde y attache. La Martinique, placée entre les Amériques du Nord et du Sud et dotée d'un port magnifique, est destinée à jouer un grand rôle quand le canal sera ouvert; il est donc utile d'appeler sur elle une attention spéciale.

Je passe maintenant à la Cochinchine, colonie d'une grande importance. Des raisons que je ne veux pas examiner ont amené la France à conquérir ce

pays, situé en Asie au milieu d'une population de 825 millions d'habitants et aux portes de cet immense empire de la Chine, presque fermé à notre industrie aujourd'hui, mais qui, un jour, sera un débouché considérable pour les marchandises européennes. Les nations civilisées enserrent la Chine de tous côtés, prêtes à profiter de la moindre brèche qui permettra l'accès de leurs marchandises dans ce pays. La Russie enserre la Chine par le nord et par l'ouest, l'Angleterre par la frontière de l'Inde, la Hollande par les îles Philippines, cette couronne de diamants; le Portugal est établi à Macao; en un mot, toutes les nations font une ceinture à cette Chine qui doit présenter un jour un vaste débouché aux marchandises européennes. La France a senti, elle aussi, la nécessité de se rapprocher de cet empire, et s'est établie dans les provinces de la basse Cochinchine. Mais est-ce tout? Un jour ou l'autre, par la force des choses, la France, qui exerce aujourd'hui un protectorat sur le Cambodge, arrivera à l'exercer sur les royaumes de Siam et d'Annam. Mais il est une possession qui l'amènerait directement dans la partie méridionale de la Chine, la plus riche, c'est la possession de la province de Tong-King, où le fleuve Rouge lui donnerait accès en Chine. La France doit donc s'établir de façon à avoir son entrée en Chine, où elle trouvera d'immenses débouchés.

J'arrive maintenant à l'Afrique. Il y a là pour nous d'immenses débouchés à créer. L'Angleterre, qui exerce un protectorat, sinon effectif mais réel, sur Zanzibar, qui a de grands établissements sur la côte de Guinée jusqu'à l'équateur, l'Angleterre a un intérêt énorme à ce que les lacs et les fleuves de l'intérieur de l'Afrique lui soient connus. Par conséquent, les expéditions ont à la fois un but économique et scientifique. Le Portugal, de son côté, qui possède le Congo et Mozambique, a également grand intérêt à relier ces deux colonies par une voie commerciale. L'Allemagne, qui n'a pas de colonies, mais qui est obligée de chercher des débouchés à sa population, fait faire, dans le centre de l'Afrique, des explorations scientifiques qui ont un but économique. La France a envoyé du même côté l'abbé Debaize; nous ne pouvons qu'y applaudir, et je m'en félicite particulièrement en ma qualité de membre de la Société de géographie de Paris. Mais tout en servant les intérêts scientifiques, nous ne devons pas négliger les intérêts économiques. Or, n'oublions pas que nous avons en Afrique les bases d'un grand empire colonial: ce sont l'Algérie d'un côté, et le Sénégal de l'autre. Il y a entre ces deux pays toutes les populations du Soudan, qui sont encore inconnues, et nous avons un intérêt à la fois scientifique et économique à diriger des explorations de ce côté. Le général Faidherbe l'avait bien compris quand il a entrepris des explorations dans le Sénégal et quand, pour le plus grand bien de la France, il a porté notre nom jusque sur les bords du Niger. Il y a dans le Soudan une population très dense qui, en apprenant à nous connaître, à subir notre influence, recevrait nos marchandises et nous fournirait ainsi un débouché pour notre commerce. Je serais donc très heureux de voir une exploration française se diriger vers la partie de l'Afrique située entre le Sénégal et l'Algérie. Au lieu d'une expédition isolée, je voudrais voir entreprendre une expédition faite dans de grandes conditions; les sommes dépensées seraient un jour largement retrouvées. Je voudrais que cette expédition fût divisée en trois tronçons: l'un partant de

l'Algérie, l'autre du Sénégal, et le troisième remontant le cours du Niger au moyen de canonnières démontables. Le rendez-vous général serait à Tombouctou, où l'on pourrait établir une influence réelle sur les populations du Soudan. Si l'état politique du pays ne permettait pas de s'y établir, il serait facile de prendre pied aux îlots du lac *Débo*, sur le Niger, de rayonner de là sur la contrée et de s'y faire connaître.

Tels sont, Messieurs, les *desiderata* qui me semblent utiles pour la France, et non pas seulement pour la France. Le jour où les Européens auront pénétré au milieu de ces populations, ils n'auront pas créé seulement des débouchés à leurs marchandises, mais ils auront apporté aussi leur civilisation, leurs idées et leurs mœurs.

Je m'arrête ici. Ma communication n'a pas été longue, mais je vois, par l'attention que vous avez prêtée à mes paroles, que les questions coloniales, qu'on prétend ne pas préoccuper notre pays, vous ont vivement intéressés; vous sentez que ce sont là des questions d'une haute importance qui tiennent aux grands intérêts du monde.

Je vous remercie, Messieurs, de la bienveillante attention que vous m'avez prêtée. (Applaudissements.)

M. le Président. La parole est M. Verbrugghe.

LE CANAL INTEROCÉANIQUE.

M. Verbrugghe. Nous devons de grands remerciements à l'expédition américaine. Cette expédition, placée sous les ordres d'un officier, a procédé surtout par voie d'élimination. Elle a vérifié les différentes routes qui avaient été proposées, et elle a fini par n'en maintenir qu'un certain nombre. Elle était très puissamment armée, elle avait un télégraphe et des appareils photographiques; et ce qui nous montre que, somme toute, lorsqu'on prend les précautions nécessaires, le pays n'est pas très malsain, c'est que, sur les deux cents hommes de l'expédition, pas un n'est mort de maladie.

Une des routes abandonnées, sur les observations de Selfried, a été celle de M. Dupuy, lequel avait indiqué une élévation de 46 mètres, tandis que Selfried a constaté une élévation de 212 mètres, et on était encore loin de la vérité. La route exigeait à la fois des écluses et un tunnel.

Quand on eut trouvé le tracé de M. Wyse, le général Türr partit, sur la foi de renseignements espagnols, pour chercher une nouvelle route; il avait des données assez précises. Il était aidé par un homme des plus distingués, M. Reclus. C'est M. Reclus qui a fait une grande partie des travaux et qui a toujours montré une énergie infatigable. Il est le premier qui, sans aucune espèce de secours, soutenu par la seule force de sa volonté, ait traversé deux fois l'isthme dans toute son étendue.

Une des routes que la dernière expédition commandée par le lieutenant de vaisseau Wyse a examinée emprunte l'Atrato. Ce fleuve a beaucoup séduit les différents explorateurs. C'est un fleuve extrêmement puissant, d'un cours parfaitement égal et qui a de très grandes profondeurs.

Après avoir examiné le cours de ce fleuve et celui de divers affluents qui faisaient communiquer l'Atlantique avec le Pacifique, M. Wyse, dans une de ces explorations, découvrit une vallée excessivement basse. Il résolut de mettre à profit cette heureuse découverte et il conçut tout de suite l'idée de tenter une nouvelle voie par cette direction. Il fallait également un tunnel pour passer par Acanti et venir déboucher sur Acanti, à l'endroit où serait l'entrée du canal sur l'Atlantique. Un tunnel est plus économique que les grandes tranchées. Lorsqu'une tranchée arrive à 60 ou 65 mètres, il est moins coûteux de percer un tunnel, surtout un tunnel de cette longueur, qui pourrait être attaqué sur différents points.

Les infiltrations du tunnel ne seraient guère dangereuses; du reste, la nature même des roches comporte très peu de ces infiltrations, qui trouveraient un écoulement tout naturel dans un canal à niveau.

Le travail serait fait par des nègres, des Chinois et des Indiens, et il n'y aurait pas à redouter les miasmes qui s'échappent de vases nouvellement fouillées; je crois qu'il faut tenir compte de la vie humaine dans un travail de cette importance.

Le canal interocéanique présenterait, au point de vue commercial, des avantages que je n'ai pas besoin de vous exposer, tellement ils sont évidents. Le grand avantage serait de permettre la navigation des voiliers. Il est vrai que dans la baie même de Panama règnent quantité de brises folles et souvent des calmes plats; mais on pourrait remorquer les navires à quelques lieues en mer, jusqu'aux îles des Perles où ils trouveraient du vent.

Tous ces projets, que MM. Wyse et Reclus ont rapportés de leur exploration, vont être soumis à une Commission déjà formée. M. Ferdinand de Lesseps en est le président, et ce nom seul vous dit la valeur des hommes qui la composent. Nous soumettrons à cette Commission internationale tous les documents, sans aucun parti pris, sans aucune espèce d'égoïsme. Le chef de ces explorations fatigantes et pénibles fera même abnégation de ses préférences personnelles, et il ne cherchera pas à imposer la route qu'il a découverte lui-même. La seule récompense de M. Reclus, de M. Wyse et du général Türr, ce sera d'avoir eu une grande idée et d'avoir contribué à une grande œuvre.

Je n'entrerai pas dans de plus longs développements; nous sommes extrêmement pressés par le temps, et M. Wyse compte vous renseigner beaucoup plus complètement que je n'ai pu le faire pendant les courts instants que j'ai eu l'honneur de vous entretenir. (Vifs applaudissements.)

M. le Président. L'ordre du jour est épuisé. Quelqu'un demande-t-il à prendre la parole?

M. E. Cortambert. Je présente deux membres : M. Edmond Douay et M. Richard Cortambert, pour les travaux urgents.

M. Armand Lucy. Après les paroles qui viennent d'être prononcées par notre collègue, nous retraçant les travaux accomplis dans l'isthme de Panama, je crois que le Congrès ferait acte de justice en s'associant, sans distinction de nationalité, à une expression de regrets pour la mémoire de Bixio et

de ceux de ses camarades qui sont morts victimes de la science universelle. (Applaudissements.)

M. le lieutenant de vaisseau L.-N.-B. Wyse. En qualité de chef de l'expédition à laquelle a pris part M. Bixio, je remercie notre honorable collègue de la proposition qu'il vient de faire et je désirerais que le même vœu fût transmis aux familles des hommes qui sont morts victimes de leur dévouement et de leur zèle. (Applaudissements.)

(Le Congrès adopte le vœu formulé par M. Lucy.)

M. le Président. Je me permettrai de faire une troisième proposition. Nous nous sommes souvenus des morts, c'est digne; mais il ne faut pas oublier les vivants. Je propose aussi un vœu de félicitations au chef de l'expédition et à ses compagnons.

Lorsque j'ai eu l'honneur de faire la connaissance de M. Wyse, à Panama, il y a deux ans, je ne me doutais certainement pas que l'honneur m'était réservé de présider, à Paris, la séance du Congrès où il serait rendu compte de ses laborieux travaux. C'est pour moi une question de cœur et de justice, et je vous prie de vous y associer. (Applaudissements prolongés.)

Personne ne demande la parole ?

Voici les questions à l'ordre du jour de demain : La séance générale aura lieu à l'heure habituelle, sous la présidence d'honneur de M. W. Christophersen, délégué de la Norvège. Dans le cas où M. Nachtigal, mieux portant, pourrait faire sa communication sur les *Ressources du Soudan*; cette communication est inscrite en tête de l'ordre du jour.

Viendraient ensuite les communications suivantes :

De l'enseignement géographique en France, par M. Émile Levasseur, de l'Institut. Vous connaissez tous l'éminent professeur du Collège de France, et certainement cette conférence sera pleine d'intérêt.

Des moyens d'éclairer, de guider et de protéger l'émigration, par M. Brunialti et M. Ch. Hertz. M. Brunialti, quoique son nom figure en premier, désire que ce soit son collègue qui prenne la parole.

Du choix d'un méridien initial unique, par M. Bouthillier de Beaumont, président de la Société de géographie de Genève.

Des moyens de combattre les accidents météorologiques, tels que : cyclones, ouragans, grêle, par M. Merritt.

Avant de clore la séance, j'aime à payer mes dettes, et nous venons d'en contracter une, nous, délégués belges, vis-à-vis du Portugal. Nous sommes dans un pays de courtoisie. Le Portugal a proposé que la réunion du prochain Congrès de Géographie commerciale ait lieu en Belgique. Vous avez bien voulu ratifier cette proposition. Je demanderai que le Congrès suivant se réunisse en Portugal et j'applaudirai de tout mon cœur à l'adoption de ce vœu. Le Portugal se trouve dans une position exceptionnelle : la Belgique est un pays de producteurs ; le Portugal est un pays de commerçants. Il occupe une position admirable entre l'Europe et l'Afrique et entre l'Europe et l'Amérique. Il me semble

que ce pays était tout à fait indiqué, et c'est par pure modestie de leur part que MM. les délégués portugais ont désigné la Belgique; j'espère que vous voudrez bien vous associer à ce vœu.

M. Correnti. Le Congrès n'est peut-être pas compétent, il faudrait laisser ce vœu au Congrès de Bruxelles qui sera compétent.

M. le Président. C'est un vœu que j'exprime. M. le Président de la Société de géographie de Lisbonne a bien voulu en émettre un, que vous avez accepté; je me permets d'émettre, sauf votre ratification, un autre vœu inspiré par le désir de prouver notre reconnaissance envers le Portugal pour l'honneur qui nous est fait.

M. le conseiller J. da Silva Mendès-Leal. Monsieur le Président, je vous remercie des paroles flatteuses pour mon pays, que vous venez de prononcer; mais je crois que ce vœu doit être réservé au prochain Congrès. Tout en remerciant le Congrès actuel de la proposition qui vient d'être émise, je demande que la ratification en soit soumise au Congrès de l'année prochaine. (Approbation.) Permettez-moi de vous remercier encore, au nom de mes collègues, de l'honneur que vous avez bien voulu faire au Portugal.

M. le Président. Je donne lecture de l'ordre du jour arrêté pour les réunions de demain :

ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS DU 27 SEPTEMBRE 1878.

SÉANCES DES SECTIONS AU PALAIS DES TUILERIES, À NEUF HEURES.

Première Section. — M. W. Christophersen, délégué du Gouvernement de Suède et Norvège, *président.*

MM. le Dr Nachtigal : Des explorations allemandes en Afrique.
Gazeau de Vautibault : Le chemin de fer d'Algérie au Niger.
Brau de Saint-Pol Lias : Organisation de l'exploration, appuyée de la colonisation.

Deuxième Section. — M. Bainier, délégué de la Société de géographie de Marseille, *président.*

MM. le professeur L. Cordeiro : De la nécessité des Congrès de Géographie commerciale et de la formation d'archives internationales de commerce.
le professeur L. Cordeiro et F. Schrader : Revision des dénominations géographiques.
F. Schrader : Adoption d'un méridien unique.
Tarry : Protection du bassin méditerranéen contre les tempêtes.
J. Miot : De la nécessité de créer des factoreries; voies et moyens.

Troisième Section. — M. le vicomte Ardin d'Elteil, vice-consul de France, *président.*

MM. Ch. Hertz : De la création d'un Conseil français d'émigration et des moyens propres à favoriser la colonisation.
Goltdammer : Obok.
Jonnesco : Colonisation de la Dobrowska.

Quatrième Section. — M. le chevalier Ch. de Mosenthal, délégué de la République d'Orange, *président.*

MM. Émile Levasseur, de l'Institut : De l'enseignement de la géographie commerciale en France.
le professeur Pequito : École des missions scientifiques.
Hennequin : De l'orthographe des noms géographiques.
Cortambert : Cartes figuratives.
le comte Hugo : Interprétation de la topographie au point de vue industriel, commercial et agricole.
Lottin : La photographie dans l'enseignement de la géographie.

SÉANCE GÉNÉRALE AU PALAIS DU TROCADÉRO, À DEUX HEURES.

Présidence de M. W. Christophersen, délégué du Gouvernement de Suède et Norvège.

SÉANCE DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. E. DE VILLE,

DÉLÉGUÉ DE LA BELGIQUE,

PUIS DE M. W. CHRISTOPHERSEN,

DÉLÉGUÉ DE LA SUÈDE ET DE LA NORVÈGE.

Sommaire. — Ouverture de la séance : MM. E. de Ville, délégué de la Belgique, et W. Christophersen, délégué de la Suède et de la Norvège. — Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente. — **Travaux des Sections.** — Deuxième et cinquième Sections réunies : Produits naturels et manufacturés et questions générales. Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1878 : M. F. Deloncle, rapporteur. — Adoption du vœu sur l'Indication du prix des marchandises envoyées aux expositions. Discussion et adoption du vœu d'un Congrès international permanent de Géographie commerciale : MM. Hertz, Deloncle, Cortambert, Cordeiro, de Goy, Gazeau de Vautibault, Hawkes. — Discussion sur l'Organisation des Congrès futurs : MM. Gazeau de Vautibault, Drapeyron, de Goy, Merritt, de Ville, An. Bamps. — Adoption d'un vœu pour la Constitution de bureaux chargés de la publication de renseignements géographiques, statistiques, législatifs et commerciaux. — Renvoi aux quatrième et deuxième Sections d'un vœu sur une Nomenclature géographique internationale : MM. de Ville, Cortambert, Merritt. — Discussion du vœu relatif à l'Établissement de bureaux consulaires : MM. Meurand, Merritt, de Ville, Sentis, Brunialti, de Goy, Saint-Chaffray. Rejet de la rédaction proposée. Adoption d'une nouvelle proposition substituant à l'établissement de bureaux consulaires l'Envoi facultatif à l'étranger, par les Chambres de commerce, de jeunes gens subventionnés par elles pour étudier sur les lieux les questions commerciales, avec l'assistance des consuls auxquels ils seraient recommandés. — Discussion d'un vœu sur l'Adoption d'un méridien international unique : MM. Georges Renaud, Cortambert, Boissevain, Pequito, Schrader, de Ville et de Beaumont. Adoption du vœu modifié. — Troisième Section : Émigration et colonisation. Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1878 : M. H. Capitaine, rapporteur. — Discussion et adoption d'un vœu sur la Formation de conseils d'émigration : MM. Bonnavoy de Prémot, Hertz. — Adoption du vœu sur l'Établissement et l'application de lois protectrices de l'émigration. — Discussion et adoption d'un vœu sur les Renseignements à fournir aux émigrants par les agents maritimes et consulaires : MM. Meurand, Taylor. — Première Section : Explorations et voies commerciales. Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1878 : M. Serph, rapporteur. — Renvoi à la première Section d'un vœu sur l'Exploration du bassin du Congo : MM. Cordeiro, le marquis de Croizier, Bouthillier de Beaumont, le Président, Gauthiot, vice-président de la première Section, de Ville. — Adoption d'un vœu sur la Protection à accorder aux négociants et aux indigènes du bassin du Niger. — Quatrième Section : Enseignement. Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. — Discussion et adoption d'un vœu relatif aux Cartes topographiques à placer dans les classes : MM. Eugène Weill, Levasseur, Ch. de Mosenthal, Hennequin, Drapeyron, R. Cortambert. — Adoption d'un vœu sur les Relations à établir entre les bureaux des écoles de commerce des divers pays. — Discussion et adoption d'un vœu relatif à la Fondation d'écoles de missions scientifiques : MM. le chevalier de Mosenthal, Hertz, Cortambert, Hennequin, etc. — Fixation de l'ordre du jour des réunions du 28 septembre 1878 : M. le Président.

Prennent place au bureau comme assesseurs :

MM. Meurand, président du Congrès; Bouthillier de Beaumont, président de la Société de géographie de Genève; Luciano Cordeiro, délégué du Portugal; Alfonso-Rodrigo Pequito, délégué de la Société de géographie de Lisbonne.

La séance est ouverte à deux heures.

M. de Ville, *président.* Vous avez bien voulu me confier hier l'honneur de présider vos débats; je vous en remercie au nom de mes collègues et aussi au nom de mon pays. Aujourd'hui, je viens vous prier de me remplacer par M. Christophersen, consul général de Norvège, délégué de son Gouvernement. Il s'acquittera de cette tâche mieux que je n'ai su le faire.

M. W. Christophersen, *délégué de la Suède et de la Norvège.* Je vous remercie de l'honneur que vous me faites, honneur que je reporte à mon pays, et auquel je suis très sensible.

D'après l'ordre du jour, la parole est à M. le Secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

M. le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal.

M. le Président. Si personne n'a d'observations à présenter, le procès-verbal est adopté.

M. le Rapporteur de la première Section étant absent, la parole est à M. le Rapporteur de la deuxième Section.

M. F. Deloncle, délégué de la Société de géographie de Lyon, rapporteur de la deuxième et de la cinquième Section réunies, donne lecture du procès-verbal suivant :

DEUXIÈME ET CINQUIÈME SECTIONS RÉUNIES.

PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS ET QUESTIONS GÉNÉRALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon.

Président effectif : M. Bainier, vice-président et délégué de la Société de géographie de Marseille.

Sont présents : MM. Bainier, J. Gros, C.-S. Merritt, Joseph Miot, de Beaumont, F. Taylor, A. Reclus, Beauvisage, Ferd. Schrader, Deloncle, Hausermann, A. Boucard, E. Douay, A. Peghoux, Brau de Saint-Pol Lias, Virlet d'Aoust, Luciano Cordeiro, etc.

M. Luciano Cordeiro, après avoir protesté contre l'infériorité dans laquelle on place la géographie commerciale en l'opposant à la géographie scientifique, donne lecture de deux propositions qu'il est chargé de présenter au Congrès, de la part de la Société

de géographie de Lisbonne : 1° sur la formation d'archives internationales du commerce; 2° sur la revision des dénominations géographiques.

M. Merritt, au sujet de la première proposition, émet le vœu qu'«une Commission soit formée pour signaler les matières premières non exploitées ou insuffisamment exploitées, ainsi que leur provenance et leur prix de revient».

M. Gros voit de grandes difficultés dans la pratique.

M. Bouthillier de Beaumont trouve que la proposition fait presque double emploi avec un vœu déjà émis.

M. Merritt retire sa proposition et la remplace par celle-ci : «Dans les expositions futures, les exposants seront tenus d'indiquer le prix de leurs marchandises, autant que faire se peut.»

Les deux Sections émettent le vœu «que, dans les expositions futures, les exposants indiquent, autant que faire se peut, le prix de leurs marchandises».

Sur la proposition de M. Cordeiro, les deux Sections émettent à l'unanimité les vœux suivants :

1° Que le Congrès international de Géographie commerciale de Paris se constitue en institution permanente sous le titre de *Congrès international de Géographie commerciale;*

2° Qu'auprès des Gouvernements de chaque pays il soit constitué un Bureau chargé de centraliser, échanger et publier régulièrement et méthodiquement les renseignements et documents relatifs à la géographie, à la statistique, à la législation et à l'histoire du commerce du pays;

3° Que le Congrès international de Géographie commerciale considère et déclare de la plus grande utilité, soit scientifique, soit pratique, la vérification des dénominations géographiques et la formation d'une nomenclature géographique internationale.

Sur la proposition de M. Gros, ces deux Sections renouvellent le vœu qu'elles ont émis hier relativement à l'établissement de bureaux consulaires.

Sur la proposition de M. Schrader, les deux Sections émettent le vœu «que, pour obvier aux inconvénients de tout genre résultant de la multiplicité des méridiens, un méridien international unique soit adopté et appliqué».

M. Miot fait une communication sur la nécessité de créer des factoreries.

La discussion des propositions de M. Miot est renvoyée au lendemain.

La séance est levée à quatre heures vingt minutes.

DISCUSSION.

M. le Président. Je vais lire le premier vœu :

Les deux Sections émettent le vœu que, dans les expositions futures, les exposants indiquent le prix de leurs marchandises.

Quelqu'un a-t-il des observations à présenter au sujet de ce vœu ? Je le mets aux voix.

(L'assemblée se prononce pour l'adoption.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que, dans les

expositions futures, les exposants indiquent, autant que faire se pourra, le prix de leurs marchandises.

M. le Président. Voici le deuxième vœu qui nous est proposé :

Les deux Sections émettent le vœu que le Congrès international de Géographie commerciale se constitue en institution permanente sous le titre de *Congrès international de Géographie commerciale.*

Quelqu'un désire-t-il prendre la parole à l'occasion de ce vœu ?

M. Hertz. Hier il a été décidé que le Congrès se réunirait l'année prochaine à Bruxelles; selon moi, le vœu émis hier rend inutile celui qu'on propose aujourd'hui.

M. F. Deloncle, *rapporteur.* C'est pour assurer, dès aujourd'hui, la perpétuité de nos Congrès.

M. Cortambert. Je ne sais pas si l'assemblée a le droit le prendre cette décision. Je crois que ce que nous avons fait hier suffit et qu'il faut laisser au Congrès de l'année prochaine une pleine liberté. Nous avons pourvu au plus pressé en désignant la ville de Bruxelles comme siège du prochain Congrès.

M. Luciano Cordeiro. Ce qui nous est proposé est simplement une extension de ce qui a été adopté hier; hier on a dit que le futur Congrès sera tenu l'année prochaine à Bruxelles; eh bien! nous demandons simplement, par les mots *une institution permanente*, que le Congrès fonctionne chaque année.

M. Cortambert. Un Congrès est une assemblée extraordinaire; par conséquent, je repousse la rédaction qui est proposée. Un Congrès ne peut avoir qu'une durée passagère, il ne peut rester debout.

M. F. Deloncle, *rapporteur.* Sans doute; mais en disant que les Congrès auront lieu périodiquement, nous en faisons une institution permanente.

Une Voix. Il faudrait exprimer le désir que l'institution fût plus complète et supprimer le mot *permanent.*

M. Hertz. Je relis le vœu :

Les deux Sections émettent le vœu que le Congrès international de Géographie commerciale constitue une institution permanente sous le titre de *Congrès international de Géographie commerciale.*

M. de Goy. Il me semble impossible que le Congrès se constitue en permanence. Ainsi, le Congrès actuel sera clos demain ou après-demain, au plus tard, et il n'y aura rien à ajouter aux travaux qu'il aura accomplis, pour le moment du moins. Déclarer la perpétuité des Congrès, cela me paraît impossible, les Congrès, alors, n'auraient plus de raison d'être.

M. le Président. La parole est à M. Gazeau de Vautibault.

M. Gazeau de Vautibault. Il y a déjà eu, dans les Congrès qui se sont tenus ici, des précédents que nous pourrions suivre; ainsi le Congrès des agri-

culteurs de France, qui était composé de trois mille personnes, a décidé qu'il y aurait des Congrès internationaux agricoles dans les diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, et, pour arriver à ce but, le Congrès a décidé que son Bureau formerait, dans chaque pays, une Commission qui serait chargée d'organiser, chaque année, un Congrès dans une ville dont la désignation lui appartient.

Ne pourrions-nous pas opérer de la même façon ? Ne pourrions-nous pas laisser à notre Bureau le soin de former une Commission internationale qui serait chargée d'indiquer chaque année le pays où aurait lieu le Congrès ? Je propose donc de laisser au Bureau le soin de nommer cette Commission internationale dont je viens d'indiquer les attributions, à l'imitation de ce que fait le Congrès des agriculteurs de France.

La rédaction proposée est peut-être défectueuse; ne pourrait-on pas la modifier dans le sens que je viens d'indiquer?

M. Cortambert. Pourquoi ne pas laisser le Congrès de Bruxelles se prononcer pour ce qu'il y aura à faire en 1880 ?

Une Voix. Nous savons qu'il y a des Congrès de Géographie qui doivent avoir lieu tous les quatre ans; pourquoi ne nommerait-on pas une Commission internationale de géographie commerciale qui serait chargée de faire connaître l'époque et le lieu de la réunion des Congrès annuels ?

M. de Goy. J'adhère à la proposition de M. Cortambert, qui consiste à laisser à l'assemblée de l'année prochaine le soin d'indiquer ce qu'il y aura à faire plus tard. Il est, selon moi, inutile de nous établir en permanence, attendu que le rôle que nous nous proposons de jouer peut varier à chaque instant et doit suivre les transformations qui, inopinément, s'accomplissent dans le monde. Cependant, je crois qu'on peut émettre le vœu qu'il y ait un Congrès chaque année.

M. Hawkes (États-Unis). Qui dit permanence dit simplement périodicité. En Amérique, l'institution est permanente, mais cela veut seulement dire que les Congrès sont périodiques. Nous avons un centre où nous pouvons toujours nous réunir, et où l'on fixe l'époque des Congrès. C'est un comité exécutif central qui a des rapports avec les Commissions établies dans les autres pays. C'est une Commission qui reçoit ou envoie les cartes, les livres, les renseignements concernant chaque pays; ce n'est qu'à cette condition que les Congrès peuvent donner de bons résultats; ils ne peuvent produire d'effet utile qu'à la condition que, dans l'intervalle de ces réunions, on se soit livré à des travaux préparatoires.

J'admets, pour moi, qu'on se réunisse périodiquement en laissant à chaque Congrès le soin de désigner où aura lieu le Congrès suivant.

M. Luciano Cordeiro. Eh bien ! le Congrès pourrait être institué sous le titre de *Congrès international de Géographie commerciale* pour l'étude et l'échange de tout ce qui peut intéresser le commerce en matière de géographie, et je propose qu'il se réunisse tous les deux ans.

M. C.-S. Merritt. Tous les Congrès, de géographie, d'orientalistes, etc., opèrent de la même façon.

M. le Président. Je mets la première proposition aux voix.

(La proposition, après une première épreuve douteuse, est adoptée.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que le Congrès international de Géographie commerciale constitue une institution permanente sous le titre de Congrès international de Géographie commerciale.

Un Membre. Il faudrait pourvoir maintenant à l'organisation de ce Congrès nouveau. C'est la question de cette organisation qu'il faut mettre à l'ordre du jour.

M. Gazeau de Vautibault. Je prie M. le Président de mettre aux voix ma proposition tendant à la nomination d'une Commission qui serait chargée d'organiser, chaque année, un Congrès dans une ville qu'elle désignerait.

M. Ludovic Drapeyron. Je demande que ce ne soit pas le Bureau, mais bien le Congrès, qui nomme, s'il y a lieu, cette Commission.

M. de Goy. Je ne crois pas que nous soyons compétents pour nommer cette Commission, il me semble que c'est le Bureau qui doit faire cette nomination.

M. C.-S. Merritt. C'est l'abdication du Congrès que vous demandez.

M. de Ville (Belgique). On a dit que la prochaine réunion du Congrès aura lieu à Bruxelles; dans ce cas, le Congrès n'a pas à nommer de Commission, puisque le Congrès de Bruxelles la nommera.

M. Anatole Bamps (Belgique). Messieurs, il a été décidé par un vote que le prochain Congrès se tiendra à Bruxelles. Il me semble qu'il n'y a pas à revenir sur ce vote, mais il y a une question à élucider, c'est celle de savoir comment sera organisée la prochaine réunion de géographie commerciale. Il me semble que le plus simple, c'est de laisser ce soin d'organisation au Bureau du Congrès, attendu que tous ses membres sont en rapport avec les sociétés scientifiques.

Je demande que l'assemblée veuille bien indiquer l'organisation la plus favorable, mais en même temps, je propose de laisser au Bureau le soin de mettre à exécution l'organisation qui sera décidée.

Si c'est, comme on l'a dit, en Belgique, que siégera le futur Congrès, je propose que ce soit le Bureau qui se mette en rapport avec une personne de Belgique.

M. Ludovic Drapeyron. Je demande que la Société de géographie commerciale soit consultée pour la constitution d'un Congrès international.

M. de Ville (Belgique). Si le Gouvernement belge accepte de se charger du Congrès international de Géographie commerciale, il me semble que c'est à lui de l'organiser; pour le reste, je suis de l'avis de mon honorable collègue. (Approbation.)

M. le Président met ensuite aux voix le troisième vœu présenté par les deuxième et cinquième Sections réunies :

Qu'auprès du Gouvernement de chaque pays il soit constitué un Bureau chargé de centraliser, échanger et publier régulièrement et méthodiquement les renseignements et documents relatifs à la géographie, à la statistique, à la législation et à l'histoire du commerce du pays.

(Ce vœu est adopté à l'unanimité.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu qu'auprès du Gouvernement de chaque pays il soit constitué un Bureau chargé de centraliser, échanger et publier régulièrement et méthodiquement les renseignements et documents relatifs à la géographie, à la statistique, à la législation et à l'histoire du commerce du pays.

M. le Président donne ensuite lecture du quatrième vœu présenté par les deuxième et troisième Sections réunies :

Que le Congrès international de Géographie commerciale considère et déclare de la plus grande utilité, soit scientifique, soit commerciale, la vérification des dénominations géographiques et la formation d'une nomenclature géographique internationale.

M. de Ville (Belgique). Si nous adoptons ce vœu, nous, Congrès de Géographie commerciale, nous allons faire de la géographie pure. Nous sortons de nos droits. Je demande que le vœu soit renvoyé à la Section compétente pour qu'elle puisse en modifier la rédaction.

M. Cortambert. La géographie joue un rôle dans les affaires de commerce. On ne peut pas savoir dans quel endroit on aura à s'adresser. Je crois que la question est assez commerciale pour que nous puissions la retenir. Je demande donc que le vœu soit renvoyé à la quatrième Section, qui s'occupe d'enseignement. Je fais partie de cette Section, et je pourrai fournir quelques explications qui, je l'espère, suffiront pour vous convaincre que la question est de notre compétence et vous décider à émettre le vœu.

M. Merritt. J'appuie la proposition du renvoi à la quatrième Section, ne serait-ce que pour avoir le plaisir d'entendre M. Cortambert.

M. Cortambert. Je demande le renvoi aux quatrième et deuxième Sections réunies. (Adopté.)

M. le Président donne ensuite lecture du cinquième vœu, relatif à l'établissement de bureaux consulaires.

M. Meurand, *président du Congrès*. Je remercie l'assemblée d'avoir bien voulu, avant de statuer sur la proposition, connaître mon opinion personnelle.

Il s'agirait d'établir, à côté des consulats, des bureaux commerciaux composés de jeunes volontaires diplômés qui s'engageraient, à titre gratuit, à recueillir et à communiquer à leurs Gouvernements respectifs tous les renseignements commerciaux de nature à les intéresser. Cette proposition ne me paraît pas pouvoir être utilement adoptée; selon moi, l'objet du vœu n'est pas d'une application pratique.

Je me demande comment s'y prendront ces jeunes gens pour arriver au but qu'on se propose. Les consulats ne peuvent pas admettre des collaborateurs qui viendraient s'offrir à eux sans mandat officiel. Il faut donc que ces jeunes gens se présentent sous une garantie. On suppose, sans doute, qu'ils obtiendraient celle du Ministère du commerce. Mais est-on certain qu'elle leur serait accordée, et, en tout cas, dans quelle mesure? Puis il y a d'autres difficultés : comment entend-on constituer un bureau à côté d'un consulat?

A cette occasion, qu'il me soit permis de rappeler un précédent : il y a quelques années, le Ministère du commerce nous demanda d'accréditer auprès de nos consulats à l'étranger des jeunes gens qui seraient envoyés par les Chambres de commerce ou par des négociants. Cette demande fut accueillie; une circulaire adressée à tous les consuls les en prévint et autorisa à afficher d'abord dans leurs bureaux les renseignements que les négociants désireraient porter à la connaissance du public, et même à recevoir le dépôt d'échantillons. Or, ces mesures rencontrèrent, dans la pratique, des difficultés telles qu'elles tombèrent d'elles-mêmes; il y avait d'abord la question du local pour exposer les échantillons. Qui ferait les frais de ce local? Était-ce les consuls? Mais ces agents sont médiocrement rétribués, les loyers sont chers et ils ne peuvent pas, quel que soit leur désir de satisfaire aux vœux du commerce, augmenter les frais déjà fort élevés de leur établissement.

Je le répète, le vœu est formulé d'une manière tellement générale, que je ne vois pas comment il pourrait recevoir une solution pratique.

J'ajouterai encore une observation : on pense, peut-être, que les Chambres de commerce voteraient des fonds, pour permettre aux jeunes gens qu'il s'agirait d'envoyer auprès des consulats de faire des études spéciales. Eh bien! j'en doute, et voici pourquoi : On a institué à l'École des langues orientales vivantes des cours d'arabe, de turc, de chinois, d'annamite et de malais, auxquels peuvent être admis des jeunes gens désignés par les Chambres de commerce; à l'origine, on avait supposé que ces Chambres voteraient des crédits pour la création d'un certain nombre de bourses, afin de donner à autant de jeunes gens les moyens de suivre ces cours et d'acquérir la connaissance des langues de l'Orient ou de l'extrême Orient, qui les mettrait en état de devenir les représentants utiles de maisons de commerce françaises. La pensée était bonne, mais quels résultats a-t-on obtenus? Il y a eu, si je ne me trompe, une seule bourse accordée par la Chambre de commerce de Marseille, et, à l'expiration de ses études, le titulaire de cette bourse n'a pas trouvé d'emploi, si bien qu'on a été obligé de le recommander au Ministère des affaires étrangères pour qu'il fût attaché au service du drogmanat ou des chancelleries, et, comme les vacances sont rares, ce jeune homme attend encore un poste, que nous sommes, d'ailleurs, très désireux de lui procurer bientôt.

Comme vous le voyez, Messieurs, le concours des Chambres de commerce n'a pas produit, dans la circonstance que je viens de rappeler, l'effet qu'on en espérait, et il me semble à plus forte raison très probable que leur intervention pour l'exécution d'un vœu formulé en termes aussi généraux serait encore moins efficace.

M. Merritt. Je demande la permission de dire que ce que nous venons d'entendre n'est autre chose que la continuation d'une situation mauvaise qui met la France à un degré d'infériorité par rapport aux autres nations.

Nous proposons quelque chose de nouveau. C'est vrai: mais parce que c'est nouveau, faut-il dire que c'est impossible? Non; il faut admettre la possibilité de la chose. Ensuite on étudiera la question, on essayera de la mettre en pratique, et j'espère que M. le Ministre de l'agriculture et du commerce voudra bien donner aussi son concours quand il verra que les sociétés de géographie commerciale sont largement sorties de l'ornière et le prient de vouloir bien les suivre dans cette voie de progrès.

Quel est notre but? C'est d'obtenir des renseignements immédiats. C'est de former un état-major de jeunes gens instruits avec l'aide du consul. Je ne vois là rien d'impossible en pratique. Nous ne nous engageons pas à faire des positions magnifiques à ces jeunes gens. Ils s'équiperont à leurs frais et partiront pour faire ces voyages comme simples volontaires. On ne leur garantit pas de situation. Mais il est sûr que le commerce qui comprend bien ses intérêts accaparera ces jeunes gens qui reviendront de leur voyage riches de deux ou trois ans d'expérience.

M. de Ville (Belgique). Mais il faut bien que les jeunes gens qui entreprendront ces voyages vivent. Vous n'en trouverez pas qui consentiront à partir à leurs frais; il leur faudra une subvention et je me demande si les contribuables seront satisfaits d'entretenir, pour leur permettre de voyager, des jeunes gens qui serviront peut-être leur pays, mais qui peut-être aussi ne lui seront d'aucune utilité. En tout cas, je doute qu'un tel vœu puisse être accueilli et je suis de l'avis de l'honorable M. Meurand, je dis que ce vœu n'est pas pratique.

M. Louis Sentis. Je demande à faire une observation préalable.

Dans ce moment-ci pour qui travaillez-vous? Vous parlez des Chambres de commerce de France. Vous oubliez que vous êtes un Congrès international de Géographie commerciale. La question qu'on discute n'a pas de raison de se produire devant vous.

M. le chevalier Brunialti (Italie). Je tiens à présenter encore quelques observations afin de faire bien comprendre les raisons qui nous ont amenés à émettre ce vœu.

Il y a pour les consulats deux systèmes. Il y a des consuls qui peuvent faire le commerce et d'autres qui ne peuvent pas se mêler du tout de commerce, comme en France et en Italie. Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas quelque chose à faire entre ces deux systèmes, et c'est pour cela que nous avions songé à placer à côté des consuls des jeunes gens qui pourraient donner les informations nécessaires. Mais nous nous sommes trouvés devant des objections telles que celles-ci : Quelles seront les relations de ces jeunes gens avec les consuls? Quelle sera leur rémunération? La première question nous a semblé si difficile à résoudre que nous l'avons laissée dans le vague; nous avons dit : Chaque Gouvernement fera ce qu'il pourra. Quant aux moyens d'envoyer ces jeunes gens et de leur permettre de vivre honorablement, nous avons cru qu'il y avait des Chambres de commerce, des industriels, des com-

merçants qui avaient intérêt à pourvoir à leurs frais à l'entretien de ces jeunes gens. Quant à leur avenir, s'ils vont en Chine ou en Cochinchine, ils feront voir s'il est possible de donner des développements au commerce de leurs nationaux. Or, si par suite de leur présence, par exemple en Cochinchine, le commerce de leurs nationaux augmente, il y aura là pour eux une place toute faite dans les entrepôts. Je ne crois pas qu'on puisse compter sur un très grand nombre de places, mais si trois, quatre ou cinq de ces jeunes gens pouvaient trouver un emploi, je serais heureux d'avoir été partisan de la proposition.

Je comprends bien les raisons que nous a données M. Meurand, mais je prie le Congrès d'émettre le vœu pour essayer d'en tirer ce qu'il peut avoir d'utile dans la pratique. (Très bien!)

Un Membre. Je ne puis qu'approuver les raisons que nous a données M. Meurand. Je crois aussi que tous les Gouvernements réclament de leurs consuls des renseignements de la nature de ceux que l'on espère obtenir par l'envoi des jeunes gens dont on a parlé. D'après ce que j'ai vu moi-même, chez nos consuls, ils font une série de travaux qui comprennent les statistiques. Enfin, si nous croyons qu'une disposition telle que le vœu l'exprime ne soit pas réalisable, nous pourrions, dans tous les cas, émettre le vœu que les Gouvernements donnent à leurs consuls des instructions leur permettant de fournir des renseignements plus complets. (Très bien!)

M. Meurand. Tout à l'heure M. Merritt insistait sur la possibilité et l'utilité de former un état-major de jeunes gens qui seraient, auprès des consuls, chargés d'un travail spécial consistant à réunir des documents et à les transmettre aux Chambres de commerce de leur pays. Je dois faire observer à l'honorable préopinant qu'aucune personne placée sous l'autorité d'un consul ne peut envoyer directement des informations à ses correspondants. Il faut nécessairement que ces renseignements soient contrôlés par le chef du poste; par conséquent, je ne vois pas comment la transmission pourrait en être plus rapide.

Je ferai remarquer aussi que, de tout temps, lorsqu'un jeune homme a été recommandé à un de nos consuls, cet agent s'est empressé de lui rendre les bons offices qui dépendaient de lui. M. Sentis, qui assiste à cette réunion, me permettra de dire que, durant sa longue et si honorable carrière consulaire en Australie et dans l'Inde, il a, plus d'une fois, eu l'occasion de recevoir des jeunes gens qui lui étaient recommandés soit par le Ministre des affaires étrangères, soit par des personnes honorables, et qu'il leur a constamment prêté une assistance efficace.

Sachez-le bien, Messieurs, s'il s'agit de jeunes gens qui veuillent faire des études au point de vue commercial, ils trouveront toujours auprès de nos consuls des conseils et un appui; mais s'il s'agit de jeunes gens qui viendraient faire à côté des consuls un travail sans contrôle, j'affirme que ce ne serait qu'un embarras pour le service, sans utilité pour les intérêts qu'on voudrait favoriser.

M. de Goy. Il s'agit de jeunes gens instruits, de jeunes gens qui auront leur diplôme, et non pas de jeunes gens à qui il faut apprendre.

Il n'y a qu'une chose à faire, c'est de rendre la chose pratique en envoyant des jeunes gens et en faisant les frais de leur voyage.

La proposition implique pour ces jeunes gens la nécessité de posséder une instruction complète sur les matières contenues dans un programme d'examen, puisqu'il s'agit de donner des diplômes qui conféreraient, pour ainsi dire, le droit de porter une distinction honorifique.

Dans ces conditions, il est impossible que ces jeunes gens ne soient pas instruits, et ils ne peuvent pas partir à leurs frais, car les études qu'ils feront seront bien moins à leur profit qu'à celui du public.

M. A.-B. Saint-Chaffray, *consul de France à Port-Saïd.* J'ai le regret de n'avoir pas assisté à la séance de la Section, mais d'après la discussion qui vient d'avoir lieu, je comprends assez le but de la proposition pour me croire à même de donner quelques renseignements.

Ce qu'on demande existe, en réalité, dans une certaine mesure. Pour avoir les renseignements dont ils ont besoin, les négociants n'attendent jamais ceux que les consuls sont à même d'envoyer et qui, nécessairement pris à un point de vue très général, ne peuvent, en outre, être imprimés qu'au bout d'un certain temps. Puis, fussent-ils négociants, comment les consuls fourniraient-ils *sur chaque spécialité* les mille indications de détail qui, dans la pratique, sont indispensables? Aussi, les négociants ont-ils, sur tous les points avec lesquels ils sont en relations, des correspondants qui les tiennent au courant de tout ce qui intéresse spécialement chacun d'eux. C'est dire que le vœu n'est pas justifié par la nécessité qu'éprouverait le commerce d'être renseigné mieux qu'il ne l'est.

J'ajouterai que, ayant l'honneur de faire partie de la carrière consulaire française, j'ai eu récemment sous les yeux un essai analogue à ce dont il est question. S. A. le Prince Henri des Pays-Bas a créé à Port-Saïd un établissement commercial important, l'Agence hollandaise, dont le directeur, qui est en même temps investi des fonctions de consul, a eu l'idée de faire venir un certain nombre de jeunes gens des principaux centres commerciaux des Pays-Bas pour qu'ils se livrassent, sous sa direction, à des études commerciales. Ces jeunes gens ont visité tous les principaux points du voisinage, allant, de Port-Saïd, soit sur la côte de Syrie, soit dans le bassin de la mer Rouge et même jusqu'à Bombay. Cet essai n'a donné aucun résultat utile. Jouissant d'une grande latitude tout en restant astreints à une dépendance nécessaire, ces jeunes gens, quoique fort intelligemment dirigés, n'avaient, à raison même de leur âge, ni une personnalité assez marquée pour être pris au sérieux, ni assez d'expérience pour tirer de leurs explorations le profit qu'elles eussent comporté.

Si le vœu émis pouvait être transformé, s'il était possible d'y proposer un amendement tendant à ce que les Chambres de commerce, de leur propre initiative, envoient, sur tel ou tel point du globe, des jeunes gens subventionnés par elles, en ayant soin de déterminer la mission confiée à ces jeunes gens, peut-être le vœu aurait-il chance d'être accueilli favorablement; mais quand on s'adresse au Gouvernement, on est à peu près certain que le Gouvernement

répondra : J'ai des consuls; ils font leur métier, ils savent le faire et généralement on en est satisfait. (Très bien! très bien!)

M. le Président. Je vais mettre le vœu aux voix.

M. de Ville (Belgique). Je demande que le vœu soit renvoyé à la Section pour qu'on en fasse une nouvelle rédaction.

M. le chevalier Brunialti (Italie). L'opinion de M. Saint-Chaffray me paraît résumer toutes les idées; il pourrait rédiger la proposition qu'il vient de faire et M. le Président la mettrait aux voix.

M. Meurand. J'adhère à l'avis que vient d'exprimer M. Brunialti.

M. le Président. M. Saint-Chaffray est prié de rédiger sa proposition; pendant ce temps, je propose de voter sur le vœu émis par la deuxième et la cinquième Section réunies, et relatif à l'*adoption d'un méridien unique.*

M. Renaud (Georges). Ce vœu n'est pas à sa place dans un Congrès de Géographie commerciale; il concerne une question qui doit être discutée dans un Congrès de géographie pure. A ce compte, on pourrait introduire ici toutes les questions de géographie et nous passerions notre temps à traiter des sujets qui ne seraient nullement d'ordre commercial, tandis que d'autres qui intéressent le commerce seraient sacrifiés.

M. Cortambert. Cette observation paraît juste au premier abord, cependant il est certain que le commerce s'intéresse aux longitudes et aux latitudes. Il me semble, par conséquent, que la question peut être introduite sans difficulté dans un Congrès de Géographie commerciale.

M. Renaud (Georges). Sous ce prétexte, nous pourrons introduire toutes les questions de géographie pure. La question du méridien est une des plus graves qu'on ait à discuter en géographie et ce n'est pas dans un Congrès de Géographie commerciale qu'elle peut avoir sa place.

M. Boissevain, *délégué de la Société de géographie d'Amsterdam.* L'observation serait juste s'il s'agissait de déterminer un méridien. Mais telle n'est pas la question et il ne s'agit pas d'un problème scientifique à résoudre. Il s'agit simplement de chercher à arriver à l'unité de dénomination. C'est là une question tout à fait pratique. Je suis commerçant et, comme tel, je m'occupe des questions de navigation; or, je vous assure que la diversité des méridiens employés est la source de nombreuses difficultés. J'estime donc que cette question d'un méridien unique est plutôt encore une question commerciale qu'une question scientifique.

M. le professeur Alfonso-Rodrigo Pequito. Je ne comprends pas la distinction qu'on veut établir; le commerce exige la réunion de beaucoup de sciences telles que le droit commercial, l'économie politique, les mathématiques et bien d'autres.

M. Renaud (Georges). Alors quelle différence établir entre un Congrès de

géographie scientifique et un Congrès de Géographie commerciale? Nous avons en ce moment un Congrès de Géographie commerciale, et il existe ailleurs un Congrès de géographie pure. Je répète que cette question du méridien n'est pas à sa place ici, et qu'elle doit être discutée dans un Congrès de géographie pure.

M. Schrader. J'ai été spécialement chargé par la Société de géographie de Bordeaux, dont je suis le délégué, d'entretenir le Congrès de cette question du méridien : elle a pensé que ce sujet n'était pas aussi scientifique qu'on veut bien le dire, et qu'il concernait aussi la navigation. Or, qui dit navigation dit commerce. Je maintiens donc la proposition. Il est nécessaire d'avoir un méridien unique, que ce soit celui de Greenwich ou de l'île de Fer, peu importe, pourvu qu'il n'y en ait qu'un qui porte le chiffre o.

Quant à l'assentiment des Gouvernements, nous ne pouvons pas en douter. Quel intérêt ont les Gouvernements à ce qu'on emploie tel ou tel méridien? Si on en fait une question d'amour-propre national, si l'Angleterre, par exemple, exige que le méridien de Greenwich soit toujours le méridien principal, dans ce cas nous ne pourrons jamais aboutir à rien; mais je suis persuadé que les Gouvernements ne demanderont pas mieux que de faciliter le commerce de tous les pays par l'adoption d'un méridien unique.

M. de Ville (Belgique). Messieurs, je crois que nous nous égarons. La géographie commerciale n'a pas d'autre objet que l'étude des voies de communication existantes ou à créer, des produits naturels ou manufacturés échangés entre les diverses nations.

M. Bouthillier de Beaumont. Il y a un grand intérêt pour le commerce à ce que les longitudes et les latitudes soient déterminées d'une manière uniforme chez toutes les nations. A ce point de vue, je crois que la question d'un méridien unique se rattache à la géographie commerciale.

M. le Président. Je mets aux voix le vœu ; il est ainsi conçu :

Les deux Sections réunies émettent le vœu que, pour obvier aux inconvénients de tout genre résultant de la multiplicité des méridiens, un méridien international unique soit adopté et appliqué.

M. de Beaumont. Je demande qu'on remplace le mot « adopté » par le mot « recherché ».

M. le Président. Je mets le vœu aux voix avec la modification proposée par M. de Beaumont.

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que, pour obvier aux inconvénients de tout genre résultant de la multiplicité des méridiens, un méridien international unique soit recherché et appliqué.

M. le Président donne lecture de la rédaction nouvelle proposée par M. Saint-Chaffray pour le vœu relatif aux **Consulats**. Cette rédaction est mise aux voix et adoptée.

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les Chambres de commerce avisent par elles-mêmes, et en dehors de toute initiative gouvernementale, à envoyer, quand et où elles le trouveront à propos, des jeunes gens subventionnés par elles pour étudier sur les lieux les questions commerciales de nature à intéresser plus particulièrement chaque localité ou centre commercial; ces jeunes gens pouvant d'ailleurs, en tout état de cause, compter sur l'appui et l'aide des consulats auxquels ils seraient spécialement recommandés par le Département des affaires étrangères, sur la demande de la Chambre de commerce qui les subventionnerait.

La parole est donnée à M. H. Capitaine, rapporteur de la troisième Section.

TROISIÈME SECTION.

ÉMIGRATION ET COLONISATION.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Marc Maurel, président de la Société de géographie de Bordeaux.

Président effectif : M. le vicomte Ardin d'Elteil, vice-consul de France à Sierra-Leone.

La Section écoute avec un très grand intérêt un exposé de M. Ch. Hertz, secrétaire général du Congrès et de la Société de géographie commerciale de Paris, *sur la création d'un Conseil français d'émigration et les moyens propres à favoriser la colonisation.* Cette institution, sous le titre de *Conseil français d'émigration,* aurait pour but de réunir tous les documents relatifs aux pays d'émigration, de les tenir à la disposition des intéressés, de servir d'intermédiaire officieux aux émigrants auprès des autorités de toutes les nations, pour leur assurer la protection qui leur est nécessaire, et leur ménager toutes les sympathies et tous les appuis désirables dans les milieux où ils auraient résolu de s'établir.

A la suite de cette lecture, la Section, sur la proposition de M. Henry Bionne, adopte à l'unanimité les trois vœux suivants qui seront soumis à la sanction de l'assemblée générale :

« 1° Le Congrès, sur la proposition de la troisième Section, approuve l'institution des Conseils d'émigration formés par les Sociétés de géographie commerciale de Paris et de Rome, et elle exprime le vœu que des Conseils analogues soient formés dans d'autres pays.

« 2° Le Congrès émet le vœu que, dans tous les pays où des lois spéciales protégeant l'émigration n'existent pas, ces lois soient établies, et que dans ceux où des lois protectrices existent déjà, elles soient appliquées le plus efficacement possible.

« 3° Le Congrès émet le vœu que les Gouvernements chargent leurs agents maritimes dans les ports de départ, et leurs agents consulaires dans les ports d'arrivée, de fournir libéralement aux émigrants tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin pour les éclairer sur les pays où ils veulent s'établir; que ces agents soient tenus de fournir annuellement des rapports à ce sujet à leurs Gouvernements, et que ces rapports soient communiqués le plus tôt possible aux Conseils d'émigration formés par les Sociétés de géographie. »

Après ce vote, M. H. Bionne propose la nomination d'une Commission destinée à étudier le vœu à émettre au sujet de l'émigration africaine, qui nous est actuellement interdite, en vertu des traités conclus en 1862 avec l'Angleterre. Cette Commission est composée de MM. Ardin d'Elteil, John Lelong, le commandant Delagrange, le marquis de Rays et Bonnavoy de Prémot.

M. le Président. Je mets aux voix le vœu relatif aux **Conseils d'émigration.**

DISCUSSION.

M. Bonnavoy de Prémot. Je demanderais qu'il fût bien spécifié que cette Commission d'émigration sera prise dans le sein de la Société de géographie commerciale; qu'elle en sera une émanation à laquelle on adjoindra aussi des commerçants et des membres des autres Sociétés de géographie commerciale.

M. Hertz. La Société de géographie commerciale a décidé que cette Commission serait indépendante. La raison qui l'a déterminée à prendre cette résolution, c'est qu'il est nécessaire, pour que cette Commission ait une certaine valeur, qu'elle puisse réunir les personnes les plus notables et qu'on ne peut pas mettre ces personnes sous le contrôle d'une association quelle qu'elle soit. Puis, il est difficile d'être sympathique à tous les membres d'une association, et le choix des membres de cette Commission pourrait être très difficile. A mon avis, le Congrès n'a pas qualité pour décider une pareille question.

M. Bonnavoy de Prémot. Je crois que cette Commission, en se privant du concours des membres de la Société de géographie commerciale, pourrait dévier de son but et devenir une Commission plutôt théorique que pratique.

La Société de géographie commerciale et la Société des études coloniales se sont formées dans le but exprès de s'occuper des questions concernant le commerce et les colonies. Je ne vois pas la nécessité de créer une autre institution à côté de ces deux institutions.

Nous possédons un Conseil d'émigration en France; il en a été créé un également en Italie, et nous avons formulé le vœu que des Conseils analogues soient institués dans les autres pays.

M. le Président. Je mets le vœu aux voix.

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale, approuvant l'institution de Conseils d'émigration formés par les Sociétés de géographie commerciale de Paris et de Rome, émet le vœu que des Conseils analogues soient formés dans d'autres pays.

M. le Président. Je mets aux voix le deuxième vœu.

(Le vœu est approuvé.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que, dans tous les pays où des lois spéciales protégeant l'émigration n'existent pas, ces lois soient établies,

et que dans ceux où des lois protectrices existent déjà, elles soient appliquées le plus efficacement possible.

M. le Président. Je mets aux voix le troisième vœu proposé par la troisième Section. Quelqu'un demande-t-il la parole?

M. Meurand, *président du Congrès.* Je voudrais dire seulement qu'en ce qui concerne les consuls, le vœu ne me paraît pas nécessaire; les consuls, c'est un devoir auquel ils ne manquent jamais, protègent d'office les émigrants qui souvent sont dans une situation très pénible. Nous recevons à ce sujet des rapports fréquents que nous communiquons avec la plus grande exactitude au Ministère de l'intérieur, duquel relèvent les agences d'émigration.

La question de l'émigration est complexe : elle comprend les conditions dans lesquelles s'effectue le transport des émigrants et celles dans lesquelles ils se trouvent à leur arrivée au lieu de destination. Souvent des malheureux se fourvoient faute d'indications exactes données par les agences d'émigration; ainsi, des ouvriers de profession sédentaire s'en vont au Brésil ou dans d'autres pays de l'Amérique du Sud où il n'est besoin que d'ouvriers agricoles; ils courent ainsi au-devant de cruelles épreuves.

Je me résume en disant que l'assistance de nos consuls ne manque jamais aux émigrants, et que quand il y a des souffrances, ils les allègent autant qu'ils le peuvent.

Je ne m'oppose pas au vœu, mais je tiens à constater qu'en ce qui concerne les consuls, il y est satisfait.

M. Arthur-William Taylor, *délégué du Gouvernement siamois.* Il me semble, Messieurs, que les bureaux de renseignements pour les émigrants, dont vous proposez la création, n'ont de raison d'être que dans les ports de départ, car ce n'est pas lorsque l'émigrant est loin de sa patrie et ne peut plus regarder en arrière, qu'il doit connaître les ressources du pays où il va exercer une industrie quelconque, ou dont il va cultiver le sol, mais c'est avant de faire un seul pas en avant afin de ne pas se lancer dans l'inconnu.

Outre ces bureaux de renseignements, dont la nécessité est indiscutable, je proposerai aussi la création, à bord des transports, d'une bibliothèque composée d'ouvrages traitant des ressources des pays vers lesquels ils se dirigent, ainsi que des mesures sanitaires que les émigrants devront prendre en vue de se prémunir contre les influences d'un climat auquel ils ne sont pas habitués.

M. le Président. Je donne lecture du vœu et je le mets aux voix.

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les Gouvernements chargent leurs agents maritimes dans les ports de départ, et leurs agents consulaires dans les ports d'arrivée, de fournir libéralement aux émigrants tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin pour les éclairer sur les pays où ils veulent s'établir; que ces agents soient tenus de fournir annuellement des rapports à ce sujet à

leurs Gouvernements, et que ces rapports soient communiqués le plus tôt possible aux Conseils d'émigration fondés par les Sociétés de géographie.

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur de la première Section.

M. Serph, rapporteur de la première Section, donne lecture du procès-verbal suivant :

PREMIÈRE SECTION.

EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille.
Président effectif : M. W. Christophersen, délégué de la Suède et de la Norvège.

Étaient présents : MM. Christophersen, Gauthiot, Nachtigal, Marche, le général Türr, Wyse, Reclus, de Ville, Virlet d'Aoust, Dupuis, Kersten, Jonnesco, Boucard, Brau de Saint-Pol Lias, Paul Armand, Peghoux, Dauzats, Aristide Marre, Gazeau de Vautibault, Deloncle, Serph, d'Albéca, délégué de l'*Union roumaine.*

M. le Dr Nachtigal a la parole. Il traite la question portée à l'ordre du jour et l'examine sous plusieurs de ses faces.

Après avoir constaté l'intérêt qui s'attache au bassin du Congo, depuis l'exploration de Stanley, il a indiqué l'importance des fleuves et du Congo en particulier, pour l'exploration de l'Afrique. Parlant ensuite des difficultés qu'on rencontre pour pénétrer par l'Ouest dans le continent, il a indiqué de quelle manière la Société africaine-allemande pensait procéder dans l'exploration : il a énuméré les expéditions commencées ou projetées, et notant, en passant, les obstacles que l'on a à surmonter pour civiliser les indigènes, il a déclaré qu'il fallait penser non à créer des colonies, mais à multiplier les stations commerciales.

Dans la suite de son discours, M. Nachtigal a parlé des produits du Soudan, du chemin de fer du désert, et a conclu en disant que le développement des relations dans l'Afrique équatoriale serait lent, lent comme les progrès de l'exploration, mais qu'en définitive le succès couronnerait les efforts de l'humanité.

M. Wyse demande divers renseignements sur les meilleurs points de départ pour les explorations et les meilleurs centres de commerce.

M. Nachtigal désigne, en réponse à la première question, le Niger et le Bénoué, et, en réponse à la seconde, le Wadaï et le Bournou.

M. Gazeau de Vautibault donne lecture de son travail relatif au chemin de fer d'Alger à Tombouctou.

Ce travail, divisé en trois parties, traite d'abord de l'établissement de la ligne en question, qui, mettant le Soudan en relation avec la côte, aurait une longueur de 2,400 kilomètres et coûterait environ 400 millions de francs.

La seconde partie donne la description du territoire entre Alger et Tombouctou.

M. Marche fait connaître les obstacles qui, selon lui, s'opposent à l'établissement d'un chemin de fer.

M. Gazeau de Vautibault répond que la troisième partie de son travail réfute les objections présentées.

La lecture de cette troisième partie est remise à la séance du lendemain.

Après une discussion relative aux vœux présentés à la suite de la conférence de M. Nachtigal, discussion à laquelle prennent part MM. Gauthiot, Wyse, Deloncle et Gazeau de Vautibault, les vœux suivants sont adoptés :

PREMIER VOEU.

«La Section, après les explications présentées par le Dr Nachtigal, vu l'intérêt commercial qui s'attache au bassin du Congo et à l'exploration de l'Afrique équatoriale, émet le vœu que les Chambres de commerce s'associent matériellement aussi bien que moralement aux efforts faits par les Gouvernements, les Sociétés de géographie et les particuliers, pour faciliter et multiplier les expéditions ayant pour but l'exploration de cette contrée.»

DEUXIÈME VOEU.

«Dans la prévision que le bassin du Niger sera bientôt accessible aux commerçants de toutes les nations, la Section émet le vœu que les Puissances intéressées à ce commerce s'entendent à l'effet d'établir une Commission internationale qui prendrait les mesures nécessaires pour protéger les négociants contre les indigènes et ceux-ci contre les négociants.»

L'ordre du jour de la séance du samedi 28 septembre 1878, qui aura lieu sous la présidence d'honneur de M. Bainier, délégué de la Société de géographie de Marseille, est le suivant:

M. Gazeau de Vautibault : *Chemin de fer du Niger* (suite et fin).

M. Brau de Saint-Pol Lias : *L'exploration appuyée sur la colonisation.*

M. G. Renaud : *Des routes commerciales à ouvrir entre le sud-ouest de la Chine et les différents points du littoral de l'Indo-Chine.*

M. Jonnesco : *La voie commerciale du Danube.*

DISCUSSION.

M. le Président. Je mets aux voix le premier des vœux proposés par la première Section et relatif au *Bassin du Congo.* (Vives réclamations.)

M. Luciano Cordeiro. Messieurs, les délégués portugais ne sauraient laisser passer ce vœu. C'est un vœu tout à fait politique; il porterait atteinte aux droits indiscutables du Portugal sur le Congo. Les délégués du Portugal seraient forcés de se retirer si ce vœu était discuté, car ils ne peuvent autoriser par leur présence quelque discussion ou délibération que ce soit, directe ou indirecte, renfermant l'idée d'une ingérence étrangère quelconque dans la politique et dans l'administration coloniale du Portugal.

M. le marquis de Croizier. Je demande que ce vœu soit retiré pour donner satisfaction aux scrupules de MM. les délégués portugais.

M. Bouthillier de Beaumont. Je demande la parole pour appuyer la proposition de M. Nachtigal.

C'est le Comité national suisse-africain qui a reçu, de la part de missionnaires allemands, la demande qu'il fût fait des démarches pour protéger les populations riveraines du Congo et les soustraire à un commerce fâcheux, en particulier à celui des spiritueux et des armes à feu.

Cette communication avait été transmise, avec l'approbation du Comité suisse, au Comité exécutif de Bruxelles, et nous avons reçu avec satisfaction une réponse dans laquelle il était dit que le Comité exécutif ferait droit à notre observation, lorsque le moment serait venu d'agir du côté du fleuve acquis au commerce.

Nous sommes heureux de penser que la Commission exécutive de l'association internationale suivra cette affaire.

M. le Président. Messieurs, l'incident qui vient de se produire paraît prendre un caractère politique. Nous sommes incompétents pour l'apprécier et le trancher. Je demande que le vœu soit renvoyé à la Section qui l'a émis pour qu'elle le formule d'une autre façon, afin que nous restions un Congrès international de Géographie commerciale.

M. Gauthiot, *vice-président de la première Section.* Je ne voudrais pas prolonger cet incident, je me bornerai à soumettre au Congrès une courte observation relativement au vœu en question. Ce vœu n'avait, dans l'esprit des membres qui l'ont voté, rien de politique; c'est une idée d'humanité qui l'a fait adopter, et je suis d'autant plus autorisé à le déclarer que, le trouvant peu pratique, je ne l'ai pas soutenu.

Il contient cette phrase : « La Section émet le vœu que les Puissances intéressées au commerce dans le bassin du Congo..... etc. » La Section, en employant ces termes, a prouvé qu'elle n'avait pas d'intention politique. Que toutes les Puissances intéressées au commerce dans le bassin du Congo s'entendent pour obtenir un résultat conforme aux idées d'humanité, cela ne pouvait, à son avis, compromettre les droits de personne. Je répète donc et je déclare au délégué du Portugal que le vœu n'a rien à faire avec la politique dont il n'est pas question ici.

M. Cordeiro, *délégué du Portugal.* Messieurs, je n'ai pas à discuter, je m'en tiens à ma déclaration.

J'ajoute que nous ne pouvons pas accepter les démarches concernant le Congo, à moins qu'elles ne soient faites auprès du Gouvernement du Portugal.

M. de Ville (Belgique). Messieurs, je crois que nous nous égarons; j'appuie la proposition de renvoyer ce vœu à la première Section qui l'examinera et le rédigera de manière à ne pas soulever de discussion.

M. le Président. Je mets aux voix le renvoi du vœu à la première Section.

(Le renvoi, mis aux voix, est adopté.)

M. le Président. Le deuxième vœu proposé par la première Section est mis aux voix.

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale, dans la prévision que le bassin du Niger sera bientôt accessible aux commerçants de toutes les nations,

Émet le vœu que les Puissances intéressées à ce commerce s'entendent à l'effet d'établir une Commission internationale qui prendrait les mesures nécessaires pour protéger les négociants contre les indigènes et ceux-ci contre les négociants.

M. Weill, *rapporteur de la quatrième Section.* Messieurs, je partage trop votre hâte d'arriver à la partie intéressante de la séance pour ne pas chercher à rendre mon rapport aussi bref que possible.

QUATRIÈME SECTION.

ENSEIGNEMENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Germain, de l'Institut.

Président effectif: M. le chevalier Ch. de Mosenthal, délégué de la République d'Orange.

M. Eugène Weill donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 septembre.

M. Bazin croit devoir présenter quelques observations à l'appui de la discussion ouverte hier sur l'enseignement de la géographie. Il préconise son propre système et lit la préface de son Atlas élémentaire, qui fait comprendre la méthode dont il se sert dans ses leçons. M. Bazin fait hommage à la quatrième Section de cet Atlas ainsi que d'une étude sur les grands bassins de France.

MM. Cortambert présentent la *Géographie de la France* (année préparatoire), la *Géographie du monde* (première année), la *Géographie commerciale de la France* et la *Géographie commerciale des cinq parties du monde.*

M. Hennequin dépose sur le bureau des cahiers de dessin topographique et M. Pequito, au nom de la Société de géographie de Lisbonne, les premières livraisons du *Dictionnaire universel portugais,* de M. d'Almeida.

M. le Président remercie vivement les donateurs au nom de la Section. Il remercie et félicite en même temps Mlle Kleinhans à l'occasion de l'hommage qu'elle fait au Congrès de ses remarquables cartes murales en relief de la France à $\frac{1}{1000000}$ et de l'Europe à $\frac{1}{4000000}$.

M. Eugène Weill appelle l'attention de la Section sur le renvoi par le Congrès du vœu qu'elle a émis dans la séance d'hier au sujet de l'emploi des cartes pour l'enseignement de la topographie. Le Congrès pense que la rédaction ne permet pas d'appliquer le vœu aux autres pays. Il y a donc lieu de rectifier à nouveau le vœu en en enlevant tout ce qui pourrait lui conserver un caractère purement français. M. Weill pense que M. Levasseur, qui, en séance générale, s'est opposé à l'adoption du vœu actuel, serait, plus que tout autre, à même d'indiquer à la Section dans quel sens il lui faut représenter le vœu au Congrès.

M. E. Levasseur, après quelques explications échangées avec MM. Ch. de Mosenthal, Hennequin, Drapeyron et R. Cortambert, propose à la Section la rédaction suivante :

«La quatrième Section du Congrès international de Géographie commerciale exprime le vœu que, dans tous les établissements d'enseignement primaire ou secondaire (écoles primaires, lycées, collèges, gymnases, écoles normales primaires, séminaires et institutions), la feuille de la carte d'État-major représentant la localité et ses environs, ou, à défaut de carte d'État-major, une carte topographique à grande échelle, soit placée dans les classes, et que les maîtres s'en servent dans leur enseignement pour apprendre à connaître le terrain et à lire une carte.

«La quatrième Section cite, comme exemple, le grand et beau travail de la carte d'État-major de France au $\frac{1}{80000}$, dont le tirage en report sur pierre peut être mis, à très bas prix, à la disposition des écoles.»

Le vœu ainsi modifié est adopté par la Section.

M. Pequito, délégué du Portugal, donne lecture de la suite des propositions dont il a présenté une première lecture dans la séance d'hier. Il conclut à l'émission par la Section, qui les adopte, des vœux suivants :

«La quatrième Section émet le vœu que les bureaux des écoles de commerce des divers pays correspondent entre eux pour faire bénéficier l'enseignement commercial de leurs travaux.

«La quatrième Section émet, en outre, le vœu que, dans la législation de chaque pays, il existe des dispositions sur l'instruction professionnelle et technique que devraient posséder les directeurs des établissements de crédit, de façon à faire assurer des garanties au commerce international.»

M. le Président donne la parole à M. E. Levasseur. L'éminent membre de l'Institut fait un exposé des origines de l'enseignement de la géographie commerciale en France, dans les écoles publiques, et de l'état actuel des programmes officiels de cet enseignement. M. Levasseur s'étant engagé à donner les mêmes renseignements à la séance du Congrès de cette après-midi, il est inutile de présenter ici une analyse de cette communication.

M. le Président est heureux de remercier M. E. Levasseur d'avoir bien voulu donner à la Section la primeur d'un aussi intéressant exposé.

M. Bazin profite de l'occasion pour remercier, de son côté, M. Levasseur du dévouement et du talent qu'il apporte à la défense de la cause de la géographie commerciale.

Les membres de la quatrième Section s'associent par leurs applaudissements aux paroles de M. Bazin.

M. Hennequin développe sa proposition au sujet de la création des écoles des missions scientifiques.

ÉCOLE DES MISSIONS SCIENTIFIQUES.

M. Hennequin commence son exposé en faisant connaître, en peu de mots, les richesses amoncelées par les voyageurs dans la salle des Missions scientifiques au Ministère de l'instruction publique; il rappelle avec quelle sollicitude M. de Watteville a organisé le Musée ethnographique et cite les deux rapports qu'il a adressés au Ministre de l'instruction publique, en 1875 et 1876, sur le service des missions. Il ajoute qu'en lisant attentivement les deux documents, on voit que sur cinquante-trois missions en 1876, huit seulement se sont occupées de géographie et quatre d'astronomie. Il émet cette opinion qu'il serait peut-être utile qu'une École des missions scientifiques fût

fondée dans chaque État; cette institution permettrait de former les voyageurs qui se destinent à remplir des missions scientifiques.

Dans cet établissement, des cours pratiques seraient faits par des professeurs spéciaux.

Un géodésien enseignerait à faire le point et à se servir des instruments de précision.

Un topographe traiterait de l'emploi de la boussole et de son application à un point de vue essentiellement pratique, démontrerait comment on peut établir un canevas trigonométrique et enseignerait la construction des courbes d'après les cotes.

Quant aux dessins topographiques, le professeur, en exécutant lui-même les modèles, montrerait les règles à suivre pour dessiner convenablement.

Un cours de dessin artistique serait fait pour que chaque voyageur puisse acquérir les notions indispensables pour faire un croquis. Quelques leçons de perspective linéaire suffiraient, étant données par un bon maître.

Un photographe enseignerait comment on peut prendre des vues panoramiques, des monuments et des figures.

Cette instruction scientifique pourrait être complétée par des leçons d'équitation, de natation, de gymnastique, de maniement d'armes, exercices qui sont indispensables à tout voyageur.

Un médecin et un chirurgien pourraient enseigner comment on fait une ligature et quels sont les premiers soins à porter, soit en cas d'accident, soit en cas de maladie.

Enfin le voyageur sortirait ayant fait école et ayant une instruction suffisante pour répondre à ses besoins.

M. Hennequin, à titre de président et de délégué de la Société de topographie de Paris près le Congrès international de Géographie commerciale, émet le vœu qu'une École des missions scientifiques, dépendant du Ministère de l'instruction publique, soit fondée à Paris, comme dans toutes les capitales des diverses Puissances.

Ces établissements, organisés sous les auspices des Gouvernements français et étrangers, seraient chargés de former les voyageurs et de leur donner une instruction pratique conforme aux missions qu'ils sont appelés à remplir.

M. R. Cortambert dit que la Société de géographie s'est occupée à plusieurs reprises de la question. Il rappelle que M. Jomard a fondé, il y a quelques années, une école d'ingénieurs géographes où l'on enseignait les matières qui feraient le fond du programme de M. Hennequin. Mais cette école n'a pu vivre. Plus près de nous, nous voyons le commandant Mouchez, alors directeur de l'observatoire de Montsouris, faire des cours d'astronomie et de géodésie. M. l'abbé Debaize, le courageux explorateur de l'Afrique centrale, est un élève de M. Mouchez. Néanmoins M. Richard Cortambert se rallie au projet de M. Hennequin.

M. Drapeyron demande qu'on n'oublie pas dans l'École des missions scientifiques les éléments de géologie si nécessaires aux explorateurs. Il rappelle à ce sujet le beau travail de M. Moulle, ingénieur civil, dont lecture a été donnée à la Société de géographie : «la Sierra de Guadeloupe».

La discussion étant close, la Section adopte le vœu suivant :

«Qu'une École des missions scientifiques, dépendant du Département de l'instruction publique, soit fondée à Paris, comme dans toutes les capitales des diverses Puissances.

«Ces établissements, organisés sous les auspices des Gouvernements français et étrangers, seraient chargés de former les voyageurs et de leur donner une instruction pratique conforme aux missions scientifiques qu'ils sont appelés à remplir.»

M. le chevalier de Mosenthal propose à la Section de voter des remerciements à M. le Ministre de la guerre, et principalement à M. le Directeur du Dépôt de la guerre, qui ont

mis, à moitié prix, à la disposition des instituteurs les feuilles de la carte de France (report sur pierre).

M. Pequito, délégué du Portugal, est nommé président de la séance de demain.

L'ordre du jour de cette séance est ainsi fixé :

Vœux présentés par M. Merritt, délégué de Lyon.

M. Cortambert : *L'orthographe des noms géographiques.*

M. Lottin : *L'enseignement de la topographie au point de vue de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.*

M. Ch. de Mosenthal : *La photographie dans l'enseignement de la géographie.*

Proposition de vœux par MM. Bazin et Lottin.

M. le comte Hugo : *Les cartes figuratives.*

DISCUSSION.

M. le Président. Messieurs, je mets aux voix le premier des vœux présentés par la quatrième Section et relatif aux **Cartes topographiques à placer dans les classes.**

Je vais donner lecture du vœu.

(M. le Président lit le texte du vœu.)

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que, dans tous les établissements d'enseignement primaire ou secondaire (écoles primaires, lycées, gymnases, écoles normales primaires, séminaires et institutions), les feuilles de la carte d'État-major représentant la localité et ses environs, ou, à défaut de carte d'État-major, une carte topographique à grande échelle, soit placée dans les classes, et que les maîtres s'en servent dans leur enseignement pour apprendre à connaître le terrain et à lire une carte.

La quatrième Section cite, comme exemple, le grand et beau travail de la carte d'État-major de France au $\frac{1}{80000}$, *dont le tirage en report sur pierre peut être mis, à bas prix, à la disposition des écoles.*

M. le Président. Je mets aux voix le deuxième vœu proposé par la quatrième Section et relatif à des **Relations à établir entre les bureaux des écoles de commerce** et aux garanties que devraient offrir, au point de vue de l'instruction professionnelle, les directeurs des établissements de crédit.

(Ce vœu est mis aux voix et adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les bureaux des écoles de commerce des divers pays correspondent entre eux pour faire bénéficier l'enseignement commercial de leurs travaux.

M. le Président. Je mets maintenant aux voix le troisième vœu proposé par la quatrième Section.

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que, dans la législation de chaque pays, il existe des dispositions sur l'instruction professionnelle et technique que doivent posséder les directeurs des établissements de crédit pour assurer des garanties au commerce international.

M. le Président. Je mets aux voix le vœu relatif aux **Écoles des missions scientifiques.**

M. le chevalier de Mosenthal. Je demande la parole.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. le chevalier de Mosenthal (Orange). Messieurs, cette proposition est très importante et je demande à ajouter quelques mots.

J'ai vécu dans l'Afrique du Sud, dans la République d'Orange; il m'a été donné de connaître de jeunes explorateurs qui arrivaient à la colonie sans les connaissances nécessaires pour une telle entreprise. Il faut de longues années à travers de bien grandes difficultés pour posséder les documents et les connaissances médicales indispensables. Ces jeunes explorateurs arrivaient pleins de courage, mais ils n'étaient pas assez experts en médecine pour se soigner eux-mêmes quand ils étaient atteints de la fièvre. Le Dr Nachtigal ne me démentira pas, ils meurent comme des mouches, faute d'avoir acquis les connaissances requises pour ces voyages. Il faut pouvoir se préparer à de pareilles explorations, et ceux qui les entreprennent arrivent insuffisamment préparés. Pour faire des ingénieurs vous avez l'École polytechnique, pour faire des médecins vous avez l'École de médecine, pour faire des explorateurs il faut des écoles dans chaque pays; il faut en outre du courage et du patriotisme.

Je vous prie, Messieurs, de voter cette proposition.

Un Membre. Messieurs, ce n'est pas aux écoles qu'on forme des explorateurs, ils se forment dans les voyages. Autrement, il ne faudrait pour entreprendre des voyages que des membres de l'Institut. Les écoles de géographie commerciale ont, d'ailleurs, des cours d'hygiène.

M. Cortambert. Messieurs, il faut tenir compte de cette circonstance que les voyageurs sont rares. Ce sont des entreprises de dévouement, et les voyageurs trouvent le moyen de s'initier aux connaissances nécessaires parce que chaque spécialiste est disposé à les aider de toute manière.

M. Hertz. Le nombre des voyageurs de chaque pays est assez minime, il est trop restreint pour qu'on puisse créer une école complète; il y aurait deux, trois ou quatre personnes qui suivraient les cours; les dépenses seraient considérables en regard des bénéfices.

Il y aurait un moyen d'arriver à un résultat, ce serait de rédiger un petit manuel très succinct qui comprendrait les préceptes généraux à observer pour vaincre les difficultés qu'on peut rencontrer dans les voyages. Je crois qu'on a

présenté un ouvrage du prix de 15 francs, en deux volumes, un manuel des voyageurs, qui doit être destiné à cet objet.

Un Membre. Il existe de ces manuels très complets rédigés avec grand soin, ils donnent des notions des sciences naturelles, et même de pratique médicale.

M. Cortambert. Messieurs, je ne m'oppose pas à l'adoption du vœu général, mais les explorations dans les pays éloignés sont avant tout, je le répète, des voyages de dévouement, et le dévouement ne s'enseigne pas dans les écoles.

M. Hennequin, *président de la Société de topographie.* L'honorable M. Cortambert a dit en deux mots que le dévouement n'empêche pas d'acquérir les connaissances nécessaires aux voyages.

Les voyageurs sont pleins de zèle, mais souvent aussi très ignorants, il faut le dire.

M. Cortambert. Je reconnais que les *Écoles de missions scientifiques* seraient le vœu de tout le monde, le mien en particulier, et je suis heureux de m'entendre sur ce point avec M. Hennequin.

M. Hennequin. Après les paroles de M. Cortambert, je n'ai à ajouter qu'un mot. Je vous parlerai au point de vue pratique. Nous avons tous fait des manuels; on ne les lit jamais.

Comme praticien, je dirai autre chose; j'ai fait de la pratique toute ma vie, j'ai formé des élèves à ce point de vue. J'aimerais mieux, dans cette séance, vous faire cet exposé le crayon à la main, pour vous prouver qu'on ne peut exprimer sa pensée quand on ne peut pas la dessiner; je crois qu'il faut donner aux voyageurs des conseils pratiques pour les moments où ils auraient à lutter contre les hommes et contre la nature.

Croyez-vous que quelques leçons données à un voyageur ne lui seraient pas utiles pour renseigner son Gouvernement. Je ne demande pas qu'on enseigne des choses théoriques, mais des choses pratiques.

Nous avons, les premiers, demandé aux étrangers de donner leur concours à la Société de topographie; c'est une société internationale; c'est au nom de cette société internationale, au nom de toutes les Puissances, que je viens vous demander s'il est inutile de savoir tenir un crayon ou se servir d'une boussole.

M. Cortambert. Dans ces termes, j'adhère à votre idée.

M. Hennequin. Je me rallie à la proposition faite par M. Cortambert. Devant son autorité je me suis incliné, mais comme président de la Société topographique, surtout au point de vue pratique, je crois qu'on doit joindre à la théorie des leçons pratiques; je demande, à titre de vœu international, qu'elles soient données dans les écoles.

M. Cortambert. Certainement le dévouement seul ne forme pas un voyageur, il n'y a pas de doute à cet égard. Si j'ai parlé de dévouement, j'entends par là que le dévouement doit suffire pour s'instruire. L'homme qui veut être un voyageur lira les manuels; il s'adressera, au besoin, aux personnes capables de lui donner des leçons pratiques et dont la bonne volonté et les conseils ne lui fe-

ront pas défaut. Mais la nécessité d'établir des écoles et le nombre des voyageurs ne me paraissent pas suffire pour justifier cette création.

M. le Président. Je vais mettre aux voix le vœu relatif à l'**École des missions.**

Un Membre. Je demande à dire deux mots; on atteindrait le même but par des conférences. De temps en temps la Société de géographie dirait : Je vous prends à Paris, je vais vous mener au Congo. Le voyageur qui aurait déjà parcouru ces routes dirait : J'ai souffert à tel endroit, à tel autre endroit les vêtements n'étaient pas convenables, il faudra observer telle ou telle chose.

On ne lit pas beaucoup les livres, mais dans des conférences on est attentif quand on entend des orateurs non pas comme moi, mais comme vous, Messieurs.

M. le Président. Je lis le vœu proposé par M. Hennequin :

La quatrième Section, sur la proposition de M. Hennequin, émet le vœu qu'une École des missions scientifiques soit fondée à Paris, comme dans toutes les capitales des diverses Puissances.

Ces établissements, organisés sous les auspices des Gouvernements français et étrangers, seraient chargés de former des voyageurs et de leur donner une instruction pratique en rapport avec les missions scientifiques qu'ils seraient appelés à remplir.

Un Membre. Il me semble que ce vœu est mal rédigé : il est question d'une personne nommée; c'est le Congrès qui adopte ce vœu et non pas telle ou telle personne.

M. Hennequin. C'est un vœu présenté par la quatrième Section du Congrès. Le Congrès rédigera un vœu émanant de lui.

Un Membre. Le Congrès ne peut voter que sur un vœu remis entre les mains du Président.

M. Hennequin. Il faut rendre ce travail international; il faut donc que l'homme disparaisse en faveur de l'humanité. Nous n'avons d'autre but que de rendre service; faites disparaître le nom si vous voulez.

Un Membre. En enlevant à ce vœu ce qu'il a de personnel, je crois qu'il ralliera toutes les voix.

M. le Président. Je mets le vœu aux voix.

(Le vœu de la quatrième Section, mis aux voix, est adopté après deux épreuves.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu qu'une École des missions scientifiques, dépendant du Département de l'instruction publique, soit fondée à Paris, comme dans toutes les capitales des diverses Puissances. Ces établissements, organisés sous les auspices des Gouvernements français et étrangers, seraient chargés de former les voyageurs et de leur donner une instruction pratique en rapport avec les missions scientifiques qu'ils seraient appelés à remplir.

Un Membre. Nous avons passé aujourd'hui à peu près deux heures et demie

à discuter et à voter : j'ai l'honneur de demander au Congrès s'il ne conviendrait pas de commencer la séance de demain par les conférences qui avaient été indiquées pour aujourd'hui, et de la finir par la lecture des vœux à adopter? Je propose qu'après le procès-verbal on donne la parole aux orateurs, et qu'ensuite on lise les vœux sur lesquels il y aura à voter.

M. le Président. Je mets aux voix la proposition.

(La proposition, mise aux voix, est adoptée.)

M. le Président. M. le Dr Nachtigal veut bien se charger de présider la séance de demain.

Voici l'ordre du jour des réunions de demain :

ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS DU 28 SEPTEMBRE 1878.

SÉANCES DES SECTIONS AU PALAIS DES TUILERIES.

Première Section. — M. Bainier, délégué de la Société de géographie de Marseille, *président.*

MM. Gazeau de Vautibault : Chemin de fer du Niger.
Brau de Saint-Pol Lias : L'exploration appuyée sur la colonisation.
E. Renaud : Des routes commerciales à ouvrir entre le sud-ouest de la Chine et les différents points du littoral de l'Indo-Chine.
Jonnesco : La voie commerciale du Danube.

Deuxième Section. — M. le professeur Luciano Cordeiro, délégué du Gouvernement portugais, de la Société de géographie de Lisbonne et de l'Académie des beaux-arts de Porto, *président.*

MM. Edmond Douay : Moyens d'associer les intérêts commerciaux et scientifiques; services réciproques que peuvent se rendre le commerce et l'industrie.
Joseph Miot : De la nécessité de créer des factoreries; voies et moyens.

Troisième Section. — M. le chevalier Brunialti, délégué de la Société géographique italienne, *président.*

MM. Henry Bionne : Mémoire du général Faidherbe sur le développement des entreprises coloniales.
Goltdammer : Obok.
Jonnesco : Colonisation de la Dobrowska.

Quatrième Section. — M. le professeur Pequito, délégué de la Société de géographie de Lisbonne, *président.*

M. Merritt : 1° Cours de géographie commerciale à créer en faveur des

instituteurs et institutrices; 2° Cartes mobiles de M. Ganneval, professeur de géographie à Lyon.

MM. Cortambert : Orthographe des noms géographiques.
Lottin : La topographie au point de vue industriel et commercial.
le chevalier de Mosenthal : La photographie dans l'enseignement de la géographie.
Bazin et Lottin : Proposition de vœux.

SÉANCE GÉNÉRALE AU PALAIS DU TROCADÉRO, À DEUX HEURES.

Présidence de M. le Dr Gustave Nachtigal.

MM. Levasseur : De l'enseignement de la géographie commerciale en France.
le Dr Nachtigal : Les ressources commerciales du Soudan.
Bouthillier de Beaumont : Choix d'un méridien initial unique.
Cortambert : Orthographe des noms géographiques.
le chevalier Brunialti et Ch. Hertz : Des moyens d'éclairer, de guider et de protéger l'émigration.
Merritt : Moyens de combattre les accidents météorologiques.
Brau de Saint-Pol Lias : Les colons explorateurs.

La séance est levée à cinq heures un quart.

SÉANCE DU SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. E. CORTAMBERT,

VICE-PRÉSIDENT DU CONGRÈS,

PUIS DE M. LE Dr NACHTIGAL,

DÉLÉGUÉ DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BERLIN.

SOMMAIRE. — Ouverture de la séance : MM. E. Cortambert, vice-président du Congrès, et le Dr Nachtigal, délégué de la Société de géographie de Berlin. — ÉLOGE DE M. PETERMANN : MM. Nachtigal, E. Cortambert, Hertz. — Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente. — Allocution de M. R.-N. Cust, délégué de la Société royale de géographie de Londres. — LE COMITÉ AGRICOLE ET INDUSTRIEL DE LA COCHINCHINE : M. E. Cortambert. Vote d'éloges à l'adresse de ce Comité. — Banquet. — **Communications.** — DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE COMMERCIALE EN FRANCE, par M. Émile Levasseur, membre de l'Institut : observations de M. E. Cortambert. — LES RESSOURCES COMMERCIALES DU SOUDAN, par M. le Dr Nachtigal : discours et observations de MM. Aristide Marre et da Silva Mendès-Léal. — CHOIX D'UN MÉRIDIEN INITIAL UNIQUE, par M. Bouthillier de Beaumont: proposition de M. E. Cortambert. — **Travaux des Sections.** — Première Section : EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1878 : M. Serph, rapporteur. — Annexes : Communication de M. Brau de Saint-Pol Lias sur l'INSTITUTION DES COLONS EXPLORATEURS, et note sur l'IMPORTANCE COMMERCIALE DE LA VOIE DU FLEUVE ROUGE (TONG-KING), par M. Georges Renaud. — Adoption de trois vœux présentés par la première Section, relativement au CHEMIN DE FER DU NIGER, à l'EXPLORATION APPUYÉE SUR LA COLONISATION et à l'OUVERTURE DU FLEUVE ROUGE AU COMMERCE. — Deuxième et cinquième Sections réunies : PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS ET QUESTIONS GÉNÉRALES. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1878 : M. Beauvisage, rapporteur. — Adoption d'un vœu relatif aux MISSIONS COMPOSÉES D'ÉLÈVES DES ÉCOLES GOUVERNEMENTALES. — Adoption d'un vœu relatif à la PUBLICITÉ À DEMANDER À LA PRESSE POUR LES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE ET LES RÉCITS DES EXPLORATEURS. — Discussion du vœu demandant la PUBLICATION DU RECUEIL DES RAPPORTS COMMERCIAUX DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES : MM. Meurand, le Président, Georges Renaud, Cortambert, Boteau, de Ville. Adoption du vœu amendé. — Troisième Section : ÉMIGRATION ET COLONISATION. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1878 : M. H. Capitaine, rapporteur. — Discussion et adoption de deux vœux relatifs à la CIVILISATION DU NÈGRE ET AU DÉVELOPPEMENT COLONIAL INTERTROPICAL : MM. le Président, H. Capitaine, G. Cazes, Cortambert, Griguel, Bloch, Bionne, Hertz. — PUBLICATION DES ACTES DU CONGRÈS : MM. le Président, E. Weill, le marquis de Croizier, Hertz. — Quatrième Section : ENSEIGNEMENT. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1878: MM. E. Weill, rapporteur. — Adoption de vœux tendant au DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET DE L'ÉTUDE DES LANGUES VIVANTES, À LA CRÉATION, DANS CHAQUE PAYS, D'UNE SOCIÉTÉ COMMUNE À L'ÉTUDE DES COLONIES : observations de MM. le Président, de Goy, Sentis et le marquis de Croizier.

Prennent place au bureau comme assesseurs :

MM. MEURAND, président du Congrès; le conseiller J. DA SILVA MENDÈS-LÉAL, délégué du Portugal; Robert-N. CUST Esq., délégué de la Société de

géographie de Londres; Émile Levasseur, de l'Institut; Émile de Ville, délégué de la Belgique; le Dr Obst, délégué de la Société de Leipsig.

La séance est ouverte à deux heures.

M. Eugène Cortambert, *président.* Je demande que M. le Dr Nachtigal, le célèbre voyageur que vous connaissez tous, veuille bien présider cette séance. (Marques d'assentiment.)

M. le Dr Nachtigal prend place au fauteuil.

M. le Dr Nachtigal, *président.* Messieurs, je suis extrêmement sensible à l'honneur que vous voulez bien me faire, honneur que je n'ai accepté qu'à la suite d'insistances auxquelles j'ai dû céder; je résistais, je dois le dire, parce que je n'ai pas l'habitude de présider une assemblée; aussi, permettez-moi de réclamer votre indulgence.

J'ai, à mon grand regret, une triste communication à vous faire : M. Petermann vient de mourir; je n'ai pas besoin de vous dire que ses mérites dans les sciences dont nous nous occupons ont été appréciés par tout le monde. Ce n'est pas à moi, du reste, qu'il appartient de parler ici de lui.

M. E. Cortambert, *vice-président du Congrès.* Nous nous associons de tout cœur aux regrets qui viennent de vous être exprimés par M. le Président, à l'occasion de la mort de M. Petermann. Nul homme, depuis un quart de siècle, n'a travaillé avec plus d'activité. Ses cartes, ses atlas, sont des œuvres dont son pays s'enorgueillira avec juste raison. Il laissera partout de grands souvenirs. Tout le monde le connaît, et tout le monde restera reconnaissant des services qu'il a rendus à la science. (Marques d'approbation.)

M. Hertz, *secrétaire général du Congrès.* La perte que la science géographique vient de faire est tellement douloureuse, qu'il conviendrait, je crois, que notre réunion exprimât, d'une manière formelle, à cette occasion, ses sentiments de regret et de condoléance.

M. E. Cortambert. Dans une assemblée comme celle-ci, il ne peut être donné à chacun d'exprimer ses impressions personnelles; mais je suis certain que tout le monde partage notre émotion et que cette assemblée est, comme nous, profondément affligée. (Marques unanimes d'assentiment.)

Je prie donc M. le Président de transmettre l'expression de nos regrets à la famille de l'homme éminent que la science géographique vient de perdre. (Assentiment.)

M. le Président. Je n'ai pas besoin de dire que je m'acquitterai de cette mission avec empressement.

L'ordre du jour porte d'abord la lecture du procès-verbal.

La parole est à M. le Secrétaire.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

M. le Président. Personne n'a d'observations à présenter au sujet du procès-verbal?

Le procès-verbal est adopté.

La parole est à M. le Délégué de la Société royale de géographie d'Angleterre et d'Irlande.

M. Robert Cust, *délégué de la Société royale de géographie de Londres.* Messieurs, délégué près de ce Congrès par la Société royale de géographie d'Angleterre et d'Irlande, je vous exprime le grand plaisir que j'aurais eu à vous parler du vif intérêt que notre Société attache aux sujets qui sont discutés dans cette assemblée. Je désirais vivement assister à toutes vos séances, mais j'ai été retenu à Florence par le Congrès des orientalistes. Je me plais à vous assurer de toute la sympathie que l'Angleterre porte à vos travaux.

M. le Président. Nous regrettons vivement, — je crois être l'interprète de tous, — que M. Robert Cust, retenu à Florence pour prendre part aux travaux d'un autre Congrès, n'ait pas pu suivre toutes les séances de notre réunion. (Assentiment.)

M. Cortambert a la parole.

M. E. Cortambert, *vice-président du Congrès.* Nous avons, en Cochinchine, un excellent collègue qui a fait des recherches considérables, qui a fondé le *Comité agricole industriel et commercial de Saïgon*, dont il devenu l'âme. Il nous a envoyé des documents fort importants, où nous trouvons d'abord la description très intéressante, très bien faite de la Cochinchine [1]. C'est déjà là un travail excellent. Puis, il nous envoie des bulletins [2] dont je fais, en son nom, hommage à ce Congrès, comme des autres ouvrages qu'il a bien voulu nous adresser. A l'envoi est jointe une lettre qui se termine ainsi : « Je serais heureux que le Congrès voulût bien dire que le Comité de Cochinchine a bien mérité de la mère patrie. » (Assentiment.) M. Karl Schrœder, de qui je parle, a dépensé plus de 45,000 francs, a fait des sacrifices de toute sorte pour fonder ce Comité; je crois donc qu'il mérite le témoignage qu'il demande au Congrès; selon moi, il y a pleinement droit.

M. le Président. L'assemblée est-elle de cet avis? (Assentiment unanime.)

(La proposition est donc adoptée.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale déclare que le Comité agricole et industriel de la Cochinchine a bien mérité de la mère patrie.

M. le Président. La parole est à M. le Commissaire général.

M. le Commissaire général. Je rappelle que c'est ce soir que doit avoir lieu le banquet du Congrès. Les orateurs qui auraient l'intention de prendre la

[1] *La Cochinchine française en 1878*, par le Comité agricole et industriel de la Cochinchine (1 vol. in-8°, cartes); Paris, Challamel, 1878.

[2] *Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine*, 1865-1878.

parole sont priés de vouloir bien se faire inscrire. J'ajoute que les orateurs sont priés de remettre au Commissariat général le texte des toasts qu'ils auront à prononcer. (Assentiment.)

M. le Président. Nous avons décidé qu'avant la lecture des rapports des Sections, la parole serait donnée à plusieurs orateurs qui ont été désignés; je donne donc la parole à M. Levasseur, membre de l'Institut, vice-président du Congrès.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE COMMERCIALE EN FRANCE.

M. Levasseur, *membre de l'Institut, vice-président du Congrès.* Messieurs, je me propose de donner au Congrès quelques renseignements sur l'enseignement de la géographie commerciale en France. J'espère que ces renseignements ne seront pas sans intérêt pour les membres étrangers qui jugeront des efforts faits dans notre pays pour propager les études qui font l'objet même de ce Congrès; peut-être même pourront-ils n'être pas sans utilité pour les Français qui, en mesurant avec moi le chemin parcouru, verront ce qui reste encore à faire pour améliorer ce qui a été fait. Cette communication serait plus profitable si quelques membres du Congrès appartenant à d'autres nations voulaient bien donner des renseignements analogues sur l'état du même enseignement dans leur pays : il y a toujours profit à rapprocher, en matière d'éducation, les méthodes employées et les résultats obtenus dans divers pays.

L'enseignement régulier de la géographie commerciale ne date pas de bien loin.

Lorsqu'après la Révolution de 1789, la France s'occupa de créer un système d'éducation nationale, les rédacteurs des projets de loi n'avaient pas oublié la géographie. L'un d'eux même (loi du 30 vendémiaire an II) rédigeait son programme en termes qui portent le caractère de l'époque: «Les éléments de la géographie et de l'histoire des peuples libres.» Il s'agissait des écoles primaires. Sous l'Empire, les matières furent restreintes : recommandation fut même faite aux inspecteurs de «veiller à ce que les maîtres d'école ne portassent pas leur enseignement au-dessus de la lecture, l'écriture et l'arithmétique». (Décret du 15 novembre 1811.) Royer-Collard ramena l'attention sur la géographie en la plaçant dans le programme du brevet de capacité du premier degré, et la loi du 28 juin 1833, qui a constitué l'enseignement primaire en France, mit «la géographie, et surtout la géographie de la France», au nombre des matières obligatoires de l'enseignement primaire supérieur.

Des écoles primaires supérieures se fondèrent, en effet, en assez grand nombre sous le bénéfice de cette loi. Plusieurs étaient de véritables écoles industrielles, préparant des jeunes gens aux carrières du commerce et de l'industrie. Je citerai entre autres l'École d'Orléans, l'École Turgot, à Paris, fondée sous un autre nom par M. Pompée et organisée par un de nos pédagogues les plus distingués, M. Marguerin, qui en a été longtemps le directeur; à Paris aussi, le collège Chaptal, dirigé par M. Moujean. Je ne cite que les établissements les

plus anciens ou les plus connus. Je dois cependant y ajouter une maison d'éducation d'un autre genre qui a joui de bonne heure d'une grande et légitime importance: l'École supérieure de commerce qui, longtemps dirigée par M. Blanqui, est devenue la propriété de la Chambre de commerce de Paris. Elle a aujourd'hui pour directeur un homme qui a autant de zèle que d'expérience dans ces matières, M. Schwæblé[1].

C'est dans ces établissements que l'enseignement de la géographie commerciale est né. Le titre était inscrit dans la liste des cours; mais les maîtres n'ont été pendant longtemps guidés ni par des livres classiques composés dans cet esprit, ni même par des programmes.

La loi de 1850 supprima la distinction d'enseignement primaire élémentaire et d'enseignement primaire supérieur; la géographie se trouva reléguée dans la catégorie des matières purement facultatives, et, d'après un règlement de 1851, l'instituteur ne put ajouter cet enseignement aux matières obligatoires qu'après avoir obtenu l'autorisation du Conseil départemental. La loi du 10 avril 1867, votée sous le ministère de M. Duruy, rangea l'histoire et la géographie de la France parmi les matières obligatoires de l'enseignement primaire.

On avait promis, en 1850, une institution qui remplacerait l'enseignement primaire supérieur. M. Duruy créa cette institution en fondant l'enseignement secondaire spécial, c'est-à-dire l'enseignement industriel à l'usage des jeunes gens qui n'avaient ni le temps ni la volonté d'étudier les langues anciennes et qui cependant avaient besoin d'une instruction supérieure à celle des écoles primaires.

La géographie générale devait, dans un pareil enseignement, occuper une assez large place, et la géographie agricole, industrielle, commerciale était particulièrement utile à de futurs négociants. Ainsi le pensèrent les rédacteurs du programme de cet enseignement. Comme ils étaient convaincus qu'on ne peut profiter dans l'étude de la géographie commerciale que lorsqu'on sait bien la géographie générale, et surtout la géographie physique, fondement indispensable de toutes les connaissances géographiques, ils consacrèrent ces deux premières années à la géographie physique, puis une troisième année à la géographie agricole, industrielle, commerciale et administrative de la France et de ses colonies, et une quatrième année à la géographie commerciale des cinq parties du monde.

Ces programmes ne sont pas à l'abri de la critique; je le reconnais d'autant plus volontiers que j'ai rédigé les deux derniers que je viens de citer. On les a trouvés trop développés; les rédacteurs se préoccupaient, en effet, de tracer un modèle; la pratique est en général restée en deçà de l'idéal. Une seule année pour la géographie commerciale des cinq parties du monde est trop peu; il serait désirable de donner deux ans à cette partie du cours. Mais ces programmes traçaient du moins, pour la première fois, et avec détail, la marche à suivre dans l'enseignement. Afin de donner un caractère économique, et j'ajouterai plus commercialement instructif, le programme adopta la méthode analytique, particulièrement pour l'étude de la France; il demanda au

[1] A l'époque où ces pages sont imprimées, M. Schwæblé est mort.

professeur d'envisager successivement dans l'ensemble du pays les diverses formes de la production, cultures de labour, vignes, forêts, mines, industries préparatoires, industries de l'alimentation, du logement, du vêtement, etc. etc.

Les programmes de l'enseignement secondaire spécial, rédigés et provisoirement appliqués en 1863, furent adoptés définitivement, après quelques modifications légères, par le Conseil supérieur de l'instruction publique en 1866.

Ils ont donné une règle aux professeurs; ils ont suscité, de la part des éditeurs et des auteurs, la publication de livres classiques de géographie commerciale; je citerai parmi les premiers ouvrages en ce genre qui ont alors paru ceux de M. Cortambert et ceux de M. Pigeonneau. Ces programmes sont encore en vigueur. Ils ont donné une impulsion, ils ont contribué à la création d'un assez grand nombre de cours de géographie commerciale faits dans des écoles spéciales ou dans des réunions publiques.

Dans l'enseignement classique des lycées et des collèges, la géographie a eu des fortunes diverses. Elle n'a commencé à avoir une certaine importance qu'à partir de l'année 1842; elle était alors étudiée surtout au point de vue de la géographie historique. En 1852 et en 1857, les programmes furent modifiés; la géographie physique prit une plus large place dans le cours de rhétorique qui était consacré à la géographie de la France. Un certain nombre de leçons avaient été réservées, sous le titre de statistique, à l'étude des productions agricoles et industrielles. C'est la première fois que cette partie de la géographie figure dans un de nos programmes officiels de géographie.

L'enseignement de la géographie dans les lycées fut quelque peu restreint, en 1865, par le ministre qui venait de créer l'enseignement secondaire spécial et qui, par la loi de 1867, faisait rentrer l'histoire et la géographie parmi les matières obligatoires de l'enseignement primaire.

En 1871, le ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon, qui venait de rétablir la classe de géographie dans les lycées et collèges, fit rédiger des programmes pour le nouvel enseignement. Ces programmes, appliqués à titre d'essai pendant les années 1872-1873 et 1873-1874, ont été, après quelques modifications, adoptés en 1874 par le Conseil supérieur de l'instruction publique. Ils sont en vigueur aujourd'hui [1].

Les rédacteurs du programme s'étaient proposé de donner aux élèves comme premier fondement une connaissance solide de la géographie physique. Après avoir placé dans les classes élémentaires des notions très simples qui constituent une sorte d'introduction à l'intelligence de la géographie, ils consacraient à l'étude de la géographie physique et politique les trois années de grammaire. Mais dans les trois années d'humanités, ils demandaient que le professeur, en revenant sur la géographie physique, enseignât en outre la géographie économique : c'est sous ce nom qu'ils réunissaient ce qu'on appelait jusque-là géographie agricole, industrielle et commerciale.

En effet, étudier les forces productives dans leurs rapports avec le sol, c'est

[1] Les programmes adoptés en 1880 par le Conseil supérieur n'ont rien changé au fond de cet enseignement.

faire à la fois une étude géographique et une étude économique. L'une éclaire et fortifie l'autre.

Voici comment un des rédacteurs s'exprimait à ce sujet en présentant le programme à l'Académie des sciences, dont plusieurs membres nous avaient aidés de leurs conseils :

L'œuvre de la nature est une des faces de la géographie; l'autre face appartient à l'homme. C'est l'homme qui, sur le sol qu'il a occupé, bâtit ses demeures, trace ses routes, cultive les champs, exploite les mines, élève ses fabriques, exerce le commerce et crée la richesse.

Cette richesse est liée par d'intimes relations avec la nature du sol et du climat; une grande civilisation ne pourrait pas se développer dans le Sahara; sur les terrains houillers, presque déserts il y a deux cents ans, se pressent aujourd'hui les grandes industries et les populations.

Il importe de faire comprendre ces relations et mille autres encore, comme celles qui existent entre la constitution géologique, l'altitude des terrains et le mode de culture, entre la direction des eaux et celle des voies de commerce.

Si l'homme est l'artisan de la richesse, et si la plus grande part lui revient dans l'œuvre de la création économique, l'artisan a besoin de la matière pour travailler, et presque toujours la direction qu'il donne à son activité est en rapport avec les condition du sol sur lequel il vit.

M. Élie de Beaumont l'a dit bien avant nous.

Il est bon de faire passer dans l'enseignement secondaire quelque chose de ces utiles connaissances et d'ouvrir ainsi l'esprit des jeunes gens au sentiment des lois naturelles de l'économie politique.

Je suis convaincu que la géographie ainsi enseignée est non seulement plus instructive, mais plus intéressante. Elle donne aux jeunes gens d'abord la connaissance de la géographie commerciale dont nous nous occupons ici et qui est bonne par elle-même, ensuite elle leur donne une intelligence plus complète et plus nette de la géographie en général.

Je terminerai cette communication, déjà trop longue à mon gré, en citant, à l'appui de mon sentiment, l'opinion d'un des pédagogues français les plus éminents, à qui sa grande expérience donne sur toutes les matières d'enseignement une autorité particulière : M. Gréard [1], membre de l'Institut et directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine.

M. Gréard, dans son récent rapport sur l'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine, de 1867 à 1878, s'exprime ainsi à propos de l'enseignement de la géographie économique :

Ce que l'enfant destiné au travail professionnel a besoin de connaître avant tout, c'est la vie industrielle et commerciale des différentes régions de la France et du monde civilisé, leurs richesses naturelles, les voies de communication et de transport qui en permettent l'échange. Si des collections, qu'avec un peu de goût et de zèle il est facile à l'instituteur de réunir, permettaient de placer entre les mains des élèves quelques échantillons de ces produits exotiques ou nationaux, la leçon, attrayante en elle-même, fournira le plus solide des enseignements.

Lorsqu'il y a quelques années, des notions d'économie industrielle furent ajoutées

[1] M. Gréard est aujourd'hui vice-recteur de l'Académie de Paris.

au programme des écoles primaires supérieures, on n'était pas sans défiance. L'expérience est faite aujourd'hui et les résultats n'en sont pas douteux.

L'histoire et la géographie surtout, écrivait M. Marguerin, dans un rapport récent, ont reçu de cet enseignement un secours vraiment précieux; toutes deux, en s'ouvrant aux faits économiques, et en se dégageant d'autant de faits sans portée et sans application, s'animent et se fécondent. (Applaudissements.)

M. le Président. La parole est à M. Cortambert.

M. E. Cortambert, *vice-président du Congrès.* Dans l'histoire si intéressante, si complète et même si éloquente que vient de tracer devant vous l'honorable M. Levasseur, il est un point que je voudrais rectifier, ou plutôt une omission que je voudrais réparer.

A l'histoire des commencements de l'enseignement de la géographie commerciale en France est intimement liée une école dont on peut citer avec éloge les efforts constants pour la vulgarisation de cette science essentiellement pratique : la géographie commerciale. Je veux parler de l'école fondée en 1828 par différents professeurs, école dont M. Blanqui fut le premier directeur.

Cette école, où j'ai fait, en 1830, mes premières armes, était située boulevard des Filles-du-Calvaire; elle est aujourd'hui rue Amelot; elle est connue, très fréquentée et doit avoir sa place dans l'histoire de l'enseignement de la géographie commerciale.

M. Émile Levasseur, *de l'Institut, vice-président du Congrès.* Je crois avoir dit un mot de cette école. Je remercie cependant mon honorable collègue d'avoir insisté sur ce point. On ne peut passer sous silence, en effet, l'école de la rue Amelot, dans laquelle M. Blanqui, qui en a été longtemps le directeur, faisait lui-même le cours de matières premières. Cette école a surtout en vue de former des commerçants. Elle appartient aujourd'hui à la Chambre de commerce de Paris.

Il existe encore une autre école où l'on enseigne la géographie commerciale et qui est aussi la propriété de la Chambre de commerce de Paris: c'est l'École de commerce de l'avenue Trudaine, que dirige avec succès M. Jourdan, et qui compte parmi ses professeurs des hommes distingués par leurs ouvrages ou par leur enseignement, MM. Périgot et Lesiour. C'est, avec l'École supérieure de commerce, une école type sur laquelle il est bon d'appeler l'attention du Congrès. Je pourrais citer encore les écoles municipales fondées sur le modèle de Turgot, l'École Colbert, l'École Lavoisier, l'École d'Auteuil (aujourd'hui Jean-Baptiste-Say)[1]. Je pourrais citer également les écoles spéciales de commerce, comme celle de Rouen, celle du Havre, celle de Lyon, celle de Marseille.

M. Cortambert. Je voudrais signaler une deuxième omission dans le discours si brillant que vous venez d'entendre. Il n'y a pas été question de l'enseignement économique commercial. Cette omission sera d'autant plus facile

[1] A l'époque où ce travail est imprimé, il existe une cinquième école de ce genre, l'École Arago, dirigée par M. Bainier qui, lui-même, par son enseignement et ses livres, a largement servi la cause de la géographie commerciale.

à réparer que l'orateur, l'éminent M. Levasseur, est l'un des porte-drapeau de cet enseignement.

Je termine en remerciant M. Levasseur d'avoir bien voulu nous donner ces renseignements si lucides, si intéressants sur l'enseignement de la géographie commerciale. Nous aurions désiré qu'il pût les compléter encore en comparant le cours suivi par cet enseignement dans les différents pays de l'Europe; mais notre ordre du jour est tellement chargé que nous avons dû nous priver de ce plaisir.

Je prie M. le Dr Nachtigal de nous faire, tout en conservant le fauteuil de la présidence, l'intéressante conférence qu'il nous a promise.

LES RESSOURCES COMMERCIALES DU SOUDAN.

M. le Dr Nachtigal. Messieurs, vu le nombre et l'importance des communications à vous faire aujourd'hui, dernière séance générale du Congrès, je vais être aussi court que possible. Mais je ne voudrais pas manquer entièrement au devoir d'attirer une fois de plus, à cette occasion, votre attention sur ce continent qui est à la fois le plus ancien et le plus nouveau, sur l'Afrique, continent vraiment international, international par les efforts de toutes les nations civilisées afin de l'explorer et de l'ouvrir et par son intérieur intact, qui offre des trésors indistinctement à tous ceux qui voudront et sauront les conquérir. Depuis l'inauguration de la nouvelle période dans l'histoire des découvertes en Afrique qui date de la fondation de la *British African association*, à la fin du dernier siècle, nous voyons des Anglais, des Français, des Allemands, des Italiens vaillamment y travailler, souffrir et périr; les Portugais, qui semblaient avoir oublié la mission que leurs ancêtres leur avaient léguée, ont reparu sur le théâtre de la lutte commune, et l'Amérique, entrée la dernière, a dépassé les autres nations par le succès brillant de Henry Stanley.

Depuis les derniers voyages, surtout ceux de Cameron, Pogge et Stanley, qui ouvrent à notre connaissance une partie du continent africain jusque-là presque entièrement inconnue, la partie équatoriale, l'intérêt pour les entreprises en Afrique, qui autrefois se bornait au monde scientifique, s'est étendu aux classes commerciales et industrielles. Tout le monde est devenu pénétré de l'idée que l'Afrique sera le continent de l'avenir; partout des sociétés africaines se sont formées, et les projets d'arracher à cette partie du globe ses derniers secrets se sont multipliés dans des proportions inusitées : l'Association africaine internationale fut créée par la noble initiative du roi des Belges et a répandu ses ramifications sur tous les pays civilisés; enfin l'intérêt a gagné peu à peu toutes les sphères de la société.

La partie la mieux connue de la vaste région équatoriale de l'Afrique est la moitié orientale, où Speck et Grant, Burton, Cameron, Stanley et, avant tout, le véritable type d'explorateur pionnier, David Livingston, ont fait leurs célèbres voyages. Sans de trop grandes difficultés on peut pénétrer de la côte de Zanzibar jusqu'au milieu du continent. Le reste n'a été vu dans son centre que par Stanley, par Cameron et Pogge. Les autres voyageurs ne connaissent que la partie méridionale de sa périphérie.

Ces trois explorateurs revinrent émerveillés des richesses que contiennent les contrées virginales qu'ils venaient de parcourir, et tout le monde s'en émut. Depuis ce temps, les Anglais ont attaqué la région des grands lacs, y ont fondé ou vont y fonder des stations de missions religieuses et autres, et ont commencé d'y construire de véritables routes. Par suite de la facilité relative de pénétrer, en partant de la côte de Zanzibar, très loin dans l'intérieur des terres, l'Association internationale a choisi cette côte comme point de départ pour une première expédition qui doit établir une station dans la région des lacs, centre d'hospitalité, de commerce et d'agriculture, et base d'expéditions futures. Enfin, l'expédition de l'abbé Debaize, la dernière entreprise là-bas, a suivi la même route.

Depuis que Stanley a suivi le cours du Congo, nous savons que ce majestueux fleuve n'est barré par des cataractes, etc., que dans son cours supérieur et près de son embouchure. Entre ces deux obstacles, il offre une immense voie d'eau libre à la navigation, et par lui-même et par les grands affluents qui lui viennent du sud. Il est très probable que ces derniers n'offrent pas de grandes difficultés pour la navigation, car toute la partie équatoriale de l'Afrique, c'est-à-dire le bassin du Congo, paraît être une plaine assez égale, penchée légèrement vers l'Atlantique et entourée de hauts bords montagneux qui, percés par les rivières, rendent ces dernières impraticables. Partout ailleurs les fleuves sont les routes naturelles pour l'entrée des explorateurs et pour les relations commerciales des peuples; en Afrique, ils n'ont malheureusement pas rempli ce rôle. Leurs deltas marécageux rendent l'accès souvent difficile, et quand on a enfin réussi à pénétrer et trouver le bras principal, les obstacles rocheux commencent. Le Nil, le Niger, l'Ogoué, le Congo, le Couanza, le Zambézi, tous offrent ces obstacles, mais aucun d'eux n'a, au delà des cataractes, une voie d'eau aussi longue et aussi favorable que le Congo.

Les tentatives pour pénétrer dans l'intérieur en partant, près de l'embouchure du Congo, de la côte occidentale, n'ont pas, jusqu'à présent, été suivies du succès désirable. L'Ogoué, au nord du Congo, a été un point de départ surtout pour les voyageurs français; chaque expédition a dépassé, il est vrai, le dernier point de la précédente, mais la région de la côte n'a pu être entièrement traversée. Le regretté marquis de Compiègne, le vicomte de Brazza et M. Marche en savent quelque chose.

L'expédition allemande sur la côte de Loango s'est efforcée en vain de sortir de la région de la côte, et l'échec de Tukey par le Congo même, il y a longtemps de cela, il est vrai, semblait avoir empêché dès lors toute tentative de ce genre.

La Société africaine en Allemagne, voyant la difficulté de pénétrer par la voie la plus directe dans la région entièrement inconnue, résolut de recourir à une base d'opération qu'on avait négligée par trop longtemps, savoir à la colonie portugaise d'Angola. Celle-ci s'étend assez loin dans l'intérieur du continent, et de là part la route connue et fréquentée qui mène vers l'est jusqu'à la résidence du Mouata Yamvo. Le fait que cette route, par laquelle les Portugais ont opéré autrefois la reconnaissance de l'intérieur, était tombée aussi complètement en oubli, s'explique par un ordre des gouverneurs généraux de

la colonie d'autrefois qui défendait aux blancs de dépasser le Anango, le plus occidental des grands affluents méridionaux du Congo.

Nos voyageurs, qui trouvaient tout l'appui nécessaire dans le Gouvernement portugais, constataient que, pour la ligne qui s'étend entre Malange sur la frontière orientale de la colonie et la capitale du Mouata Yamvo, il existe une grande facilité de pénétrer vers le nord. Après le retour du Dr Pogge, qui avait parcouru toute cette ligne, la Société africaine allemande expédiait un ingénieur, M. Schutt, pour fixer la topographie de cette région, et nous espérons que celui-ci, à l'heure qu'il est, aura réussi à s'avancer vers le nord et à pénétrer dans le Louba, qui ne semble pas trop difficile à atteindre.

Un autre voyageur allemand, le major von Merhow, est en route pour Angola. Il ira jusqu'aü Ouango, cherchera à le descendre jusqu'à son embouchure dans le Congo, gagnera de là la côte et retournera, si la reconnaissance du fleuve a été favorable, avec un bateau (en pièces), pour remonter avec celui-ci le Congo même, à partir de l'embouchure du Ouango.

Au mois prochain, un troisième voyageur allemand, M. le Dr Buchner, naturaliste très distingué et préparé par des voyages en Océanie, se rendra sur la même base d'opération. Il suivra la route indiquée tout à l'heure jusqu'à la résidence du Mouata Yamvo même, pour tâcher d'atteindre le Congo dans une direction nord.

De la sorte, nous aurons bientôt trois explorateurs par trois points différents de la base d'opération, qui forme la limite méridionale du bassin du Congo.

Nous avons choisi une ligne semblable s'étendant de l'ouest à l'est, au nord du bassin indiqué comme seconde base d'opération. Elle consiste dans la suite des États islamiques qui forment ce qu'on nomme le Soudan, et parmi ceux-ci Adamana et Wadaï se distinguent surtout comme points favorables de départ; Adamana parce que parmi les États soudaniens il s'approche le plus de l'équateur, et Wadaï parce que sa frontière méridionale n'est séparée de l'arc septentrional du Congo que par quelques degrés de latitude.

Dans ce mois-ci Gerhard Rohlfs, le voyageur africain le plus expérimenté, se rendra à Tripoli et partira aussi vite que possible pour le Wadaï (par Konfera). Sa tâche sera d'atteindre de là le vaste arc du Congo, de nous renseigner sur les sources du Sihari et de fixer le partage d'eau entre le Sihari, l'Ogoué, le Binuë et le Congo.

Si les Français maintiennent la base de l'Ogoué, qu'ils ont si vaillamment conquise à la géographie; si ces nombreuses expéditions anglaises, françaises, internationales, ont le succès espéré, et si les Allemands peuvent continuer comme ils ont commencé, ce vaste bassin du Congo, l'Afrique équatoriale, sera attaqué paisiblement, mais vigoureusement, de tous les côtés.

Ce n'est qu'après avoir accompli ces voyages, ou plutôt ces reconnaissances, qu'on pourra penser à l'utilisation des produits de la partie découverte et reconnue. C'est alors qu'il s'agira de savoir comment on pourra le faire et ce qu'on peut en attendre.

Je ne suis pas de l'avis de marcher trop rapidement et trop violemment vers le but, c'est-à-dire de répéter trop souvent les expéditions sur une grande échelle, avec une grande force armée. De tels procédés mènent, vis-à-vis de

peuplades énergiques et belliqueuses, à des hostilités et à des massacres inévitables, ou font que l'élément indigène moins vigoureux se retire, qu'il va en arrière moralement et physiquement, diminue en nombre, disparaît. Certainement, la population de l'Afrique équatoriale est trop nombreuse pour subir très vite ce triste sort; mais malgré cela, avec l'introduction trop rapide d'une civilisation très supérieure et hétérogène, nous verrions peut-être bientôt se répéter aussi en Afrique ce qui s'accomplit actuellement dans la Nouvelle-Zélande, si les Africains n'avaient pas un allié très puissant dans le climat. Il est regrettable que l'homme civilisé ne puisse pas attendre qu'un peuple auquel il veut apporter le bienfait de la civilisation se soit élevé à la possibilité de le comprendre. Il le submerge, il l'écrase en lui imposant une foule de besoins qu'il ne peut pas satisfaire par ses propres forces, en détruisant ses industries et métiers, dont les procédés simples et imparfaits sont remplacés par d'autres meilleurs, mais plus difficiles et au delà de la portée de l'indigène. De cette manière, les éléments les plus précieux pour l'étude de l'histoire de l'humanité sont détruits; leur cachet d'originalité disparaît; l'homme civilisé domine, nivelle, exploite. C'est peut-être nécessaire et dans les lois de la nature, mais c'est triste et autant que possible nous devrions l'éviter. Pour ma part, je préfère qu'on attende un siècle de plus jusqu'à l'ouverture complète du continent, si ce délai profite aux indigènes.

Le climat, il est vrai, sera un sérieux obstacle contre l'invasion de l'Afrique équatoriale par les Européens, car les points où ceux-ci trouveraient encore des conditions de climat relativement bonnes sont trop loin des côtes pour en rendre le séjour profitable, et sur les côtes on pourra bien établir des stations de commerce ou des établissements religieux avec changement et renouvellement du personnel, mais pas de vraies colonies. Il faut donc se borner à la création et à la multiplication des stations commerciales, comme les Hollandais et d'autres nations les ont échelonnées, sur les côtes occidentale nord et sud de l'embouchure du Congo, et les avancer peu à peu près l'intérieur. Puisque les principales artères de l'intérieur seront le Congo et ses grands affluents, il faut suivre leur cours et assurer une route de terre à partir des cataractes occidentales jusqu'à la côte. Cette route rendue praticable et sûre, on pourra lancer un bateau à vapeur, et un commerce profitable, florissant, récompensera bientôt les efforts d'un siècle.

Quant aux produits que nous pouvons attendre de cette vaste région, vous vous rappellerez que les derniers voyageurs ont parlé beaucoup des trésors qui gisent dans la terre : du charbon, du cuivre, de l'or, etc. En considérant quelles difficultés trouvent même les gens du métier pour se prononcer d'une manière exacte sur une pareille matière, j'y attacherai une bien moindre importance qu'aux produits provenant du règne végétal et animal; du premier surtout, nous aurons à attendre beaucoup : les huiles (soit de l'arachide, soit des palmes du Soudan, soit le beurre végétal), les gommes et résines, le caoutchouc, l'indigo, le tamarin, et on pourra cultiver partout le coton, le tabac et le café.

Le règne animal fournit des articles d'exportation : l'ivoire, les plumes d'autruche, les peaux, la cire; mais les deux premiers, quoique donnant actuellement le plus grand profit, n'existent pas partout et s'épuiseront bientôt, puis-

qu'on détruit les animaux sans aucun ménagement. L'Afrique équatoriale, du reste, est pauvre en animaux domestiques; partout la race bovine est rare, de sorte qu'on ne peut pas compter jusqu'à présent sur les peaux et autres produits qui en proviennent.

Ainsi, pour longtemps encore, ce seront les produits de la culture du sol et de la végétation naturelle sur lesquels il faudra baser les calculs, et parmi ceux-ci il n'y en a pas beaucoup qui aient par eux-mêmes assez de valeur pour justifier un long transport par terre.

Les conditions dans lesquelles se trouve la partie septentrionale de l'Afrique équatoriale sont plus favorables : dans les pays soudaniens avec des centres commerciaux considérables dans la région du Niger, dans les États Hansra, en Bornou, Wadaï et Dor Fôrchfri, le commerce se fait d'une manière régulière depuis des siècles par les habitants arabes et berbers de la côte septentrionale, qui traversent le Sahara en caravanes, importent des étoffes européennes de coton, etc., de l'argent en monnaies, des verroteries et autres parures de femmes, des armes et autres ustensiles en fer, acier, cuivre, etc., et exportent des esclaves, des plumes d'autruche et de l'ivoire. Mais ce trafic est long, pénible et dangereux et ne pourrait jamais tenter un Européen. Un négociant de la côte, même considérable, dispose très rarement d'un capital de 20,000 francs, et il lui faut plusieurs années pour pouvoir échanger cette somme ou son équivalent en marchandises contre des articles d'exportation. J'ai fait moi-même assez souvent le commerce des plumes d'autruche et je sais combien de temps il faut pour en amasser un quintal. Il faut des années et des voyages considérables pour pouvoir en acheter une cinquantaine de quintaux. L'éléphant a presque disparu des États soudaniens et ne se trouve que sur leurs frontières méridionales.

Il est bien naturel que beaucoup de personnes aient conçu l'idée de relier les pays du Soudan avec la côte septentrionale par un chemin de fer, et nous avons de ces projets entre l'Algérie et la contrée du Niger, et entre Tripoli et le lac Tschâd. Je ne peux pas croire que les promoteurs de ces projets aient évalué à leur juste valeur les difficultés qui les attendent. Pour moi, je doute fort de la réussite; d'abord à cause des difficultés de construction et de fonctionnement et non moins à cause du manque de sécurité. Les difficultés de terrain n'existent pour ainsi dire pas, il est vrai, quoique le transport des matériaux et l'assurance d'un travail paisible doivent occasionner beaucoup d'embarras et de frais. Croire que les tribus sauvages et belliqueuses du Sahara regarderaient, les bras croisés, une entreprise qui changerait toutes les conditions de leur vie de fond en comble, est une erreur profonde. La question du charbon ou d'un autre combustible créerait ensuite de grandes difficultés, et le fait que l'eau pluviale des cavités supérieures du sol dans le désert n'est pas assez abondante pour pouvoir y compter, nécessiterait la construction d'un grand nombre de puits artésiens et de fortes dépenses. Je ne suis pas à même, il est vrai, de juger les chiffres sur les frais des matériaux, de la construction, etc., mais je sais que les chiffres sont élastiques et que l'évaluation des frais d'une grande entreprise, même en Europe ou dans les pays où tous les obstacles peuvent bien être pris en considération, ne se montre à la fin que trop souvent fausse. Si les chiffres

sur les frais de construction et sur les difficultés à surmonter ne m'ont pas convaincu, le calcul de la rémunération me satisfait encore moins. Actuellement les caravanes qui fréquentent les routes entre le Maroc et Tombouctou, entre l'Algérie et le Niger, entre Tripoli, Ghadamès, etc., et le Hansra et Bornou, entre Benghazi Le Kaire et Wadaï, entre l'Égypte et Dar Four, se forment une, deux ou trois fois par an, fortes de quelques centaines de chameaux, dont chacun porte 3 ou 4 quintaux. En les remplaçant par une voie ferrée, combien de fois pourrait-on lancer un train? Il est bien juste de venir en aide à un pays mal situé par la création de moyens de transport, pour qu'il puisse faire valoir ses produits, mais le profit doit être en quelque sorte calculable et ne pas être remis à un avenir trop lointain. Je ne doute pas que les ressources de ces pays ne se développent par la demande et la concurrence, et j'espère bien qu'un jour un chemin de fer traversera le grand désert, mais je doute fort que cela se réalise dans notre siècle.

Pour le Soudan occidental et pour la partie nord-ouest de l'Afrique équatoriale, il faudrait plutôt penser à soigner ses débouchés les plus naturels: le Niger et le Binouë. Le Niger est utilisé comme voie de communication et de relations commerciales pendant une partie de l'année. Des bateaux à vapeur le remontent à une distance de presque 800 milles, et le Binouë a été reconnu sur une longueur presque égale; si le dernier n'a pas assez d'eau pendant la plus grande partie de l'année pour assurer la navigation, il n'a, par contre, pas de cataractes, et son dernier point qui a été visité par un bateau à vapeur n'est situé qu'à une distance d'environ quinze journées de Kouka, capitale du Bornou. Un chemin de fer partant de là, traversant le Bornou, pays extrêmement fertile et bien peuplé, et aboutissant à Kouka, serait bien plus court, bien plus facile à construire et rapporterait bien plus que tous les chemins de fer du Sahara. Mais avant d'arriver à de telles entreprises, il faut développer et améliorer les voies naturelles de communication d'un pays; ce n'est que dans une condition générale tout à fait exceptionnelle qu'un pays peut commencer, pour le développement de ses moyens de communication et de transport, par où les autres finissent: par la construction de chemins de fer, etc.

Je ne dis pas tout cela pour décourager ceux qui ont aidé ou vont aider à l'ouverture de l'Afrique équatoriale, ni pour diminuer les espérances qui s'attachent à ses richesses. Je suis convaincu au contraire que l'Afrique offre au monde civilisé un avenir sûr et brillant; mais il me paraît d'autant plus désirable de ramener les espérances effrénées aux limites du possible et du raisonnable. (Applaudissements.)

M. Aristide Marre, *délégué de la Société académique indo-chinoise.* Je demande la parole.

M. le Président. La parole est à M. Marre.

M. Aristide Marre. Je désirerais, Messieurs, faire une observation sur un passage du discours, d'ailleurs si instructif, que vous venez d'entendre. L'honorable orateur, en parlant de M. Savorgnan de Brazza et de son expédition sur l'Ogoué, a laissé comprendre que la France ne brillait pas par les explorateurs qu'elle envoyait dans les contrées inconnues de l'Afrique.

Permettez-moi de déclarer hautement que nous pouvons citer avec une juste fierté les noms de l'héroïque Brazza et de ses vaillants compagnons, et les présenter en regard de ceux des explorateurs étrangers du continent africain. On ne peut pas dire avec justice que l'expédition française de l'Ogoué n'a pas eu un grand succès, puisqu'elle n'est pas encore terminée, et que nous sommes sans nouvelles de nos compatriotes depuis plus d'un an. Attendons la fin et rappelons-nous, Messieurs, ce qu'écrivait Brazza le 23 novembre 1876 : « Les éléments de succès sont maintenant de la patience et du temps. »

Pour moi, j'ai foi dans l'indomptable énergie, le sang-froid, l'intelligence et la jeunesse d'hommes qui ont déjà affronté tant de périls, supporté tant de maladies, de souffrances et de privations pour l'avancement de la science géographique et la gloire de notre pays. Oui, j'espère que Brazza nous reviendra avec ses compagnons, et que nous saurons alors leur témoigner la reconnaissance et l'admiration dont ils sont dignes dès à présent.

Aux noms déjà glorieux des explorateurs français de l'Afrique équatoriale, j'associe de grand cœur celui de l'ancien compagnon de Brazza, de l'intrépide et modeste Alfred Marche, ramené mourant en France et dont on me signalait tout à l'heure la présence dans cette enceinte. (Applaudissements.)

M. Cortambert. On peut y joindre celui de M. le marquis de Compiègne. (Nouvelle approbation.)

M. le Dr Nachtigal. Je suis bien fâché si, en nommant ces Messieurs, je me suis exprimé de manière à laisser supposer que je ne rendais pas justice à leurs courageux efforts.

M. Mendès-Léal, *ministre plénipotentiaire, délégué du Portugal.* Je demande la parole.

M. le Président. La parole est à M. Mendès-Léal.

M. le conseiller da Silva Mendès-Léal, *délégué du Portugal.* Mesdames et Messieurs, vous venez d'entendre la lecture du travail si clair et si précis de M. le Dr Nachtigal, qui nous préside aujourd'hui. Je suis le premier à rendre justice entière à la valeur réelle de ce travail. On y trouve des renseignements nombreux, des informations sincères. Je m'associe entièrement à sa manière de voir sur les destinées commerciales de l'Afrique centrale, peut-être même de l'Afrique australe et des hautes régions du Nil.

On se ferait d'étranges illusions, et on se préparerait d'amers déboires, si l'on croyait trouver dans ces immenses territoires des populations toutes prêtes à recevoir le surplus, l'excès de production qu'on croit une des plus graves causes, sinon toute la cause, de la crise industrielle qui depuis quelques années se fait sentir partout. On peut trouver en Afrique, et sans aller bien loin, abondance de matières premières des plus précieuses, mais non pas des consommateurs tout faits. Ce sera un travail long et pénible, vous le verrez, que de créer parmi ces populations les besoins qui procurent les échanges. Il faudra les éclairer, les attacher au sol, les civiliser en somme. Et ce ne sera pas l'affaire de quelques années, mais bien d'une large période dont on ne peut

encore prévoir ni limiter la durée, malgré la rapidité du mouvement moderne et les perfectionnements apportés aux instruments qui le servent.

La perspective de trouver tout de suite des déversoirs au trop-plein des produits est séduisante, sans doute; seulement est-elle vraie? Là est la question. Et nous sommes ici, je pense, pour examiner ses côtés pratiques, non ses mirages trompeurs.

Il faut certainement se mettre au travail avec ardeur et persévérance, mais aussi avec ordre. Pour ma part, je ne voudrais décourager qui que ce soit, car il y a sur cette terre vierge largement place pour toutes les activités sans offenser aucun droit. Il faut commencer. Il faut ensemencer pour récolter plus tard, voilà le certain. Mais ce jour, sous le point de vue que je viens d'exposer, est plus éloigné qu'on pourrait le croire, beaucoup plus qu'il serait à désirer. On ne perdra rien à se le dire, justement pour ne pas tomber dans les découragements regrettables qui suivent d'ordinaire les engouements trop prompts.

Quelle que soit l'impatience des ouvriers dans ce rude labeur, et peut-être même à cause de cette impatience, quels que soient les moyens dont ils pourront disposer, des générations se succéderont avant d'atteindre le but où l'on prétend arriver.

Nous, les Portugais, nous avons le devoir d'avertir, car nous avons l'expérience assez chèrement payée. Nous pouvons signaler ce qu'il y aurait d'imprudent dans des espérances prématurées, car depuis longtemps nous parcourons l'Afrique presque en tous sens.

Le xve siècle n'était pas encore expiré que déjà nos missionnaires avaient pénétré au Congo. Depuis lors, nous n'avons pas cessé de faire des efforts, à la côte orientale comme à la côte occidentale, pour rendre utiles les contrées qui sont notre domaine, ainsi que pour reconnaître l'intérieur.

Je n'ai pris la parole que pour faire constater la persistance de ces efforts, quelques phrases du rapport de l'honorable Dr Nachtigal pouvant induire en erreur, en faisant croire à des défaillances ou à des intermittences de notre part.

Ce n'était pas là, certes, l'intention de M. Nachtigal, et je ne lui reproche rien de semblable. Mais il suffit qu'on puisse mal interpréter ses phrases pour que je tienne essentiellement à appeler la lumière, toute lumière, sur des faits qui sont peut-être peu connus.

On ne fait assurément pas tous les jours des explorations de cette nature. Cependant nous avons entrepris et réalisé des expéditions bien plus souvent qu'on ne se l'imagine. Nos archives coloniales sont là pour en faire foi. Et ce qui prouve combien de telles tentatives ont été vraiment profitables, c'est que le docteur Livingstone, l'intrépide voyageur dont je me plais à reconnaître, comme vous, le courage et les mérites, a jugé indispensable de compulser et de consulter les itinéraires pleins de renseignements qui lui ont été confiés sans méfiance ni réserve, et où il a largement puisé.

Oui, Messieurs, le grand Livingstone a honoré notre capitale de ses visites; il a commencé ses explorations par explorer les relations de mes compatriotes, qui l'avaient évidemment précédé dans la plupart des points de l'intérieur qu'il a décrits.

Je ne prétends nullement amoindrir ses services à la science, malgré son oubli des sources auxquelles il n'a pas dédaigné de s'abreuver, malgré l'injustice criante dont il a fait preuve envers nous!... Je ne pense en aucune manière à le frustrer de la juste part de gloire qui doit lui échoir dans ses travaux. Je veux seulement vous démontrer que, loin de nous immobiliser dans la contemplation stérile d'un passé glorieux, comme on pourrait le conclure de quelques paroles moins bien comprises, nous avons toujours prêté, au prix de bien cruels sacrifices, un concours effectif aux sciences géographiques, dans un pays encore aujourd'hui plus convoité que bien connu.

Sans évoquer le passé, qui a pourtant son importance, sans vous parler de ce passé qui pour le moins a préparé les voies au présent, je me permettrai de vous citer, autant que je m'en souviendrai, un certain nombre de nos expéditions récentes dont les relations curieuses peuvent être présentées, en ne laissant aucun doute sur notre activité : celles, par exemple, des deux Lacerda, en 1787 et 1798, où le dernier des deux a été victime de son dévouement; celle du P. Pinto, en 1798 et 1799; celle de Barboza Vasconcellos, la même année; celle des commandants Mouteiro et Gamitto, en 1831 et 1832; celle du lieutenant Garcia, en 1841; celle de Graça, de 1843 à 1847; celle de Silva Porto, de 1853 à 1856; quelques autres, enfin, dont je ne pourrai pas si bien préciser les noms et les dates, et qui cependant ont traversé l'intérieur, d'une côte à l'autre, sans compter celles qui en ce moment même sont en route!

Est-ce là de l'indifférence? Est-ce là de la négligence? Sommes-nous restés oisifs, endormis sur nos vieux lauriers?... (Très bien!)

Excusez, Messieurs, si je me suis un peu animé, si j'ai un peu insisté sur ce point. C'est qu'en toutes choses, et surtout lorsqu'il s'agit de telles choses, le premier des intérêts est celui de la vérité. Nous nous trouvons ici réunis dans un but de science et d'utilité commune; la sincérité et la franchise sont, à mon avis, les meilleurs moyens pour nous rendre mutuellement service. Je l'ai dit, et je le répète, il y a en Afrique assez de place pour toutes les volontés énergiques et pour tous les cœurs résolus. Nous ne voulons éloigner ni rebuter personne. Bien au contraire, et c'est reconnu par ceux-là mêmes qui semblent parfois nous méconnaître. Si dans les frontières de nos possessions africaines nous trouvons des voisins éclairés au lieu de tribus sauvages, nous gagnerons évidemment au change. On nous trouvera ainsi toujours prêts à faire cause commune avec les pionniers de la civilisation. Mais la condition première de cette civilisation est justement de respecter les droits acquis, comme la plus sûre manière de la propager est d'étudier impartialement les faits dans leur signification et dans leur origine. Tout ce qui porterait atteinte à l'indépendance souveraine des nations, en Afrique de même que partout ailleurs, deviendrait un péril commun, car ce serait ébranler dans ses bases ces principes solidaires, immuables, qui font la sécurité de tous les pays civilisés.

Il ne me reste, Mesdames et Messieurs, qu'à vous remercier pour l'attention soutenue que vous avez bien voulu accorder à cette espèce de plaidoyer, ou plutôt de rectification amicale qui peut-être n'aura pas été sans utilité pour l'œuvre commune. Et soyez-en sûrs, Messieurs, aujourd'hui comme auparavant, ouvriers actifs après avoir été des précurseurs zélés, vous nous trouverez toujours

à vos côtés, tant qu'il s'agira d'ouvrir, par des efforts sincères, dans ce vaste continent, des nouvelles voies, les voies nécessaires à l'industrie et au commerce du monde. (Très bien! — Applaudissements répétés.)

M. Cortambert. Je renonce volontiers à la parole, mes successeurs pourront en faire autant; cependant il est encore temps d'entendre M. de Beaumont.

M. le Président. La parole est à M. de Beaumont.

DU CHOIX D'UN MÉRIDIEN INITIAL UNIQUE.

M. Henri Bouthillier de Beaumont, *président de la Société de géographie de Genève.* Messieurs, le vœu important que vous avez voté pour l'obtention d'un méridien unique, initial, pour compter les longitudes, pris à l'unanimité des représentants au Congrès des diverses Puissances, est une preuve marquante de la nécessité que le commerce trouve dans l'établissement de ce méridien, et de l'appui qu'il donne et donnera à ce désir déjà formulé par la science. Ce vœu est un puissant appel à la science géographique, pour arriver, par ses études et ses relations internationales, à la solution définitive de l'unification des méridiens.

Je ne répéterai point ici les plaintes déjà souvent exprimées contre l'emploi de nombreux méridiens, emploi amenant, par une incertitude fâcheuse, dans l'expression des longitudes, une occasion constante de dangers ou d'accidents maritimes, et une source de difficultés et de gêne dans la lecture cartographique. Je ne dois point m'étendre, d'autre part, ici sur les avantages que présente l'adoption d'un méridien dans nos relations internationales et sur ceux qu'elle doit procurer à la science comme base de ses observations et de ses études comparées dans les diverses branches de la géographie physique.

Vous savez, Messieurs, que ce vœu a été présenté pour la première fois au Congrès géographique d'Anvers, et fut soumis alors à une discussion approfondie par des savants distingués. Il ne reçut cependant de ce travail d'experts qu'une expression de sympathie et d'encouragement, mais pas de solution, car proposer de prendre le méridien de Greenwich, ou tout autre méridien national, comme méridien initial, ce n'était pas avancer la question, c'était plutôt, faute de mieux, la résoudre par le *statu quo.* Prendre le méridien ancien de l'île de Fer, abandonné déjà par plusieurs grandes nations maritimes, et présentant des difficultés particulières pour sa fixation actuelle, ne parut pas pouvoir être une solution possible.

Au Congrès de Paris, en 1875, cet objet occupa peu les délibérations. Cependant le méridien passant par Jérusalem fut proposé. Grande et noble aspiration de joindre le temps que nous comptons à l'origine de l'ère chrétienne! Que nos heures, nos journées, nos années, soient comptées du point de la terre d'où date leur principe.

Depuis 1875, ce sujet du méridien initial éveille davantage l'attention publique, attirée par l'intérêt des nouvelles découvertes vers une étude plus développée de la géographie. La littérature géographique s'en occupa sérieuse-

ment et posa ainsi la question : Existe-t-il, et peut-on trouver un méridien qui, par sa position sur la terre, soit assez déterminé pour être pris comme méridien initial, par ce fait seul de son caractère naturel et individuel?

En réponse à cette question nettement posée, je désire porter ici votre attention sur le méridien passant par le détroit de Behring, comme satisfaisant le plus possible, et en dehors de toute acception, à cette demande. C'est le méridien actuel de 150 degrés ouest de l'île de Fer, soit le 30e à l'est, ou le 10e à l'est de Paris.

Ce méridien se présente ainsi, dès l'abord, comme se reliant très facilement avec les travaux basés sur les principaux méridiens de l'île de Fer, de Paris, de Greenwich, etc. Il touche l'extrémité du continent américain au cap du Prince-de-Galles, traverse d'une part tout l'océan Pacifique, sans toucher aucune terre, et, d'autre part, toute l'Europe, par son centre, depuis le haut du Spitzberg, passant par Copenhague, Leipsig, Venise et Rome, ou près de ces villes; puis coupe le continent africain, depuis Tripoli jusqu'au cap Frio, par 18 degrés environ au sud de l'équateur.

Il revêt ainsi un caractère bien particulier par la position qu'il occupe entre l'ancien et le nouveau monde, par son passage au centre de l'ancien continent; divisant en deux parties égales et symétriques l'ensemble des terres de notre globe; rappelant l'ancienne appellation d'Europe occidentale; appellation pouvant, sur la base de ce méridien, s'étendre aux continents d'une manière fixe et normale. Présentant l'amplitude la plus grande d'arc terrestre du 79e degré nord au 18e degré sud, soit 97 degrés, il donne ainsi à la science la ligne la plus continue de terres, comme base de ses observations astronomiques, géodésiques, météorologiques, pour ses études sur la mesure d'arcs de méridien au nord et au sud de l'équateur, sur les mouvements telluriques, sur les oscillations des océans, sur les données climatologiques, etc.

Passant par un grand nombre d'États différents, il devient par ce fait méridien international, permettant à chaque nation d'établir une station ou un observatoire sur le parcours de sa circonférence.

Ces considérations me font appeler l'attention de la science sur l'adoption et l'emploi de ce méridien, que l'on pourrait appeler, par sa position même, méridien central; mais s'il était convenable de le caractériser davantage par un nom propre, je proposerais celui de *médiateur*, corespectif et synonyme d'*équateur*.

Je ne dois pas m'étendre ici sur des objets de géographie proprement dite, tels que la division des hémisphères par l'équateur plutôt que par le méridien de l'île de Fer; l'expression des longitudes en heures plutôt qu'en degrés, faisant douze heures à l'ouest et douze heures à l'est, comme donnant plus de facilités à nos appréciations de distances sur les parallèles et établissant la mémoire d'une manière avantageuse.

J'ai eu l'honneur de présenter le choix de ce méridien initial à la Société de géographie italienne de Rome il y a bientôt trois ans.

La grande valeur scientifique de cette éminente Société et la notoriété de sa publication ont répandu cet objet entre toutes les Sociétés de géographie.

Plus récemment, de grands journaux quotidiens de France et de Belgique

en ont fait part à leurs lecteurs avec l'expression de leur favorable intérêt. Aujourd'hui, en le présentant, par ces quelques mots rapides, dans ce premier Congrès international de Géographie commerciale, tenu si brillamment à Paris, permettez-moi, Messieurs, de le soumettre brièvement, trop brièvement peut-être, à votre haute et savante appréciation.

M. Eugène Cortambert, *vice-président du Congrès.* L'idée de choisir un méridien initial, susceptible d'être adopté par toutes les nations, est excellente, et vous appuyez votre choix sur des raisons très solides. Un méridien coupant à peu près l'Europe et l'Afrique par le milieu, séparant notre vieux monde en deux divisions presque aussi anciennes que l'histoire, l'Orient et l'Occident, puis rencontrant le détroit de Behring et traversant le Grand Océan dans la partie la plus dépourvue de terres, voilà un beau projet, et j'y adhère complètement.

Je n'approuve pas moins le nom de *médiateur* que vous proposez très ingénieusement.

Il est fort à désirer que le méridien initial se trouve à 10 degrés juste à l'est du méridien de Paris, afin que la conversion soit plus facile et plus prompte. Il passerait, dans ce cas, précisément à Venise et fort près de Rome. Ces noms sont bien tentants pour la géographie. Cependant j'avais penché plutôt pour Saint-Marin qui, État tout à fait neutre et respecté de tous à cause même de sa faiblesse, n'offre aucun ombrage politique, aucune rivalité de puissance; mais ce point a l'inconvénient d'être à 10°5′ et non 10 degrés précisément, et son antiméridien laisserait trop à l'ouest le détroit de Behring.

Le Gouvernement italien ne pourrait-il pas céder au monde savant l'île ou le point de l'île de Levanzo, une des Égades, par où passe le 10e méridien oriental? Ce serait la propriété commune de toutes les nations civilisées, qui s'entendraient pour en faire l'acquisition, car il faut que ce soit une position indépendante de toute Puissance.

Le 180e degré couperait le cap Oriental ou du Prince-de-Galles, qui, avec l'île d'Ounalachka, dans l'archipel des Aléoutiennes, est la seule terre qu'il rencontrerait. Les États-Unis, imitant l'Italie, pourraient céder un point voisin de ce cap ou une partie d'Ounalachka, pour y établir un observatoire.

En raison des nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour, l'intéressante question soulevée par M. Bouthillier de Beaumont ne peut être discutée.

Le Congrès doit aussi renoncer à entendre MM. Cortambert, Brunialti et Hertz, Merritt et Brau de Saint-Pol Lias [1].

M. le Président. Nous allons entendre les rapports des séances des Sections. La parole est à M. le Rapporteur de la première Section.

M. Serph, *rapporteur*, lit le procès-verbal suivant :

[1] On trouvera plus loin, après le procès-verbal de la séance de la première Section, la communication de M. Brau de Saint-Pol Lias sur l'*Institution des colons explorateurs.*

PREMIÈRE SECTION.

EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille.

Président : M. Bainier, délégué de la Société de Marseille.

Présidence de M. Gauthiot, vice-président permanent de la Section.

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

Étaient présents : MM. Marche, E. de Ville, Dupuis, Crepy, Nachtigal, Brau de Saint-Pol Lias, Kersten (de Berlin), Deloncle, Arnaud, Dauzats, Aristide Marre, Serph, général Türr, Cordeiro, Georges Renaud, Wyse, Virlet d'Aoust, Merritt, Hertz, Reclus et Coudereau.

En l'absence de M. Bainier, M. Gauthiot préside la séance.

M. Gauthiot, après avoir rendu compte de ce qui s'est passé dans la séance générale de la veille, à propos du vœu relatif à la protection du commerce dans le bassin du Congo, vœu qui, adopté par la Section, lui avait été renvoyé pour une nouvelle rédaction, propose de ne pas le représenter.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. Gazeau de Vautibault a la parole pour continuer sa communication sur le chemin de fer du Niger.

Après avoir résumé ce qu'il a dit dans la séance précédente sur les avantages de toute nature que présenterait l'exécution de cette voie ferrée, M. Gazeau s'attache à réfuter les objections que l'on pourrait lui faire relativement aux Touaregs, aux sables, aux dunes, au climat, à la consommation et à la production des pays qui seraient desservis par cette ligne.

Il termine en donnant connaissance des diverses conclusions formulées par des personnes autorisées, qui se sont occupées de la question, et cite le colonel Colonieux, M. Largeau et autres.

Le Dr Nachtigal fait valoir, tant en son nom qu'en celui de M. Marche, certains arguments contre le projet de chemin de fer jusqu'au Niger, et dit ne pas être suffisamment éclairé par les explications de M. Gazeau de Vautibault. Celui-ci ayant fait observer que ses conclusions ne tendaient qu'à l'établissement d'une ligne de fer qui conduirait au Touat, M. Nachtigal les accepte.

Le vote sur le vœu relatif à cette communication est renvoyé à la fin de la séance.

M. Brau de Saint-Pol Lias entretient la Section de l'*Exploration appuyée sur la colonisation.*

Sa communication roule sur le développement de cette idée : «l'exploration éclairant la colonisation et la colonisation appuyant l'exploration», et cela au moyen d'un Conseil

d'études, du Conseil d'administration d'une société centrale à Paris et de groupes de colons explorateurs poursuivant les entreprises coloniales et les explorations.

Il expose que l'institution des colons explorateurs peut parfaitement devenir internationale. Ce programme doit être développé par lui à la séance générale, à l'ordre du jour de laquelle il s'est fait inscrire [1].

On votera, à la fin de la séance, sur le vœu à émettre.

Conformément à l'ordre du jour, M. Georges Renaud a la parole pour traiter «des routes commerciales à ouvrir entre le sud-ouest de la Chine et les différents points du littoral de l'Indo-Chine».

M. Georges Renaud fait ressortir au début les immenses avantages résultant des routes à ouvrir dans ces contrées, les provinces du Yûn-Nân et de Se-tchouen renfermant cinquante millions d'habitants.

Il passe en revue les différentes routes proposées par les Anglais, qui sont d'une excessive longueur et, pour cette raison, de la plus difficile exécution.

La route du Me-kong n'est pas possible : la mission de M. Doudart de Lagrée l'a démontré. Reste la route de M. Dupuis, l'infatigable et courageux explorateur, qui, de 1868 à 1873, a poursuivi la réalisation de son but par tous les moyens en son pouvoir et au péril même de sa vie : c'est la voie du fleuve Rouge.

M. Georges Renaud parle enfin du Tong-King et de son avenir.

Le commerce local du Tong-King peut être évalué à 200 millions et le commerce de transit à 600 millions de francs [2].

Après une discussion sur les ressources de cette contrée, discussion à laquelle prennent part MM. Dauzats, Wyse, G. Renaud, Merritt, de Ville, Reclus, etc., la Section adopte les vœux suivants :

Premier vœu : Chemin de fer du Niger. — «La première Section, considérant qu'il est très désirable que le littoral africain soit relié par une voie ferrée au Touat, qui est à moitié chemin entre la Méditerranée et le Niger, émet le vœu que, dans le plus bref délai possible, l'on termine les études de ce chemin.»

Deuxième vœu : L'exploration appuyée sur la colonisation. — «La première Section émet le vœu que chacune des Sociétés étrangères et de province qui sont représentées au Congrès provoque le formation d'un comité correspondant du Conseil d'études scientifiques et économiques des colons explorateurs pour la vulgarisation de l'œuvre et son développement international.»

Troisième vœu : Des routes commerciales à ouvrir entre le sud-ouest de la Chine et les différents points du littoral de l'Indo-Chine. — «Considérant que la voie du Tong-King est la voie la plus courte et la seule facilement accessible pour pénétrer dans les provinces du sud-ouest de la Chine, et qu'un traité du 15 mars 1874, conclu entre la France et l'Annam, ouvre cette voie au commerce de toutes les nations,

«La Section émet le vœu :

«1° Que cette voie soit signalée au commerce international;

«2° Que la France prenne des mesures pour assurer l'exécution dudit traité.»

[1] Voir ci-après, p. 216, le texte de la communication de M. Brau de Saint-Pol-Lias sur l'*Institution des colons explorateurs.*

[2] Voir ci-après, p. 220, la note de M. G. Renaud sur l'*Importance de la voie commerciale du fleuve Rouge.*

Le vœu de M. Brau de Saint-Pol Lias avait été appuyé par M. le Dr O. Kerstern de Berlin et par M. Cordeiro.

M. Wyse demande que la Section vote des remerciements à l'intrépide M. Dupuis et à M. G. Renaud, qui vient de développer cette question si importante avec autant d'intelligence que de netteté.

La séance est levée à onze heures trois quarts.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 28 SEPTEMBRE 1878 PAR LA PREMIÈRE SECTION DU CONGRÈS.

DE L'INSTITUTION DES COLONS EXPLORATEURS,

PAR M. BRAU DE SAINT-POL LIAS,

COMMISSAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU CONGRÈS.

Messieurs, associer la science au commerce est le vœu que nous avons entendu formuler par tous les orateurs de ce Congrès; mais c'est aussi le problème qui se pose, et, sauf pour quelques entreprises spéciales et limitées, il me semble qu'on n'a proposé jusqu'ici, comme solution, que des œuvres de préparation et d'encouragement, des renseignements à recueillir, à coordonner et à faire parvenir aux intéressés, et des subventions gracieuses à réclamer dans ce but... Je suis loin de vouloir nier la valeur de pareilles œuvres ou en amoindrir le mérite. J'ai eu moi-même l'honneur d'être l'un des fondateurs de la Société de géographie commerciale qui a pris l'initiative de la réunion de ce Congrès, et peut-être ai-je quelque peu contribué dans ma modeste sphère d'action à provoquer cette réunion. Mais permettez-moi de vous dire, le plus succinctement possible, pour ne pas abuser de la patience de ceux de mes collègues qui m'ont déjà prêté leur bienveillante attention, comment je crois qu'on peut arriver à fonder une institution *active*, qui agisse directement et immédiatement, avec ses propres moyens, pour atteindre le but important que se propose la géographie commerciale : «Explorer et coloniser; étudier les pays neufs et les occuper en tirant parti de leurs ressources.»

L'exploration purement scientifique restera toujours subordonnée à la bonne volonté des Gouvernements et des particuliers, que leur amour de la science poussera à lui faire des sacrifices pour la provoquer et la soutenir. Il n'en est pas de même de l'exploration commerciale, je veux dire de celle qui ne négligerait point l'étude des ressources que le pays exploré peut offrir à la colonisation et qui aurait les moyens de provoquer l'exploitation de ces ressources. Celle-ci peut obtenir des résultats matériels d'autant plus grands qu'elle s'étendra davantage. Il est donc possible de lui donner une continuité et une organisation. Telle est l'idée qui a présidé à la création des groupes des colons explorateurs.

Au lieu d'un voyageur isolé, qui traverserait la contrée, un groupe de spécialistes de divers ordres, les plus capables de reconnaître les ressources agricoles, industrielles et commerciales que le pays peut offrir, y fondera un établissement colonial pour y poursuivre d'abord une entreprise préparée à l'avance et qui aura été jugée avantageuse; et c'est ensuite de cet établissement que les explorateurs, bien installés sur leur champ d'action, pouvant prendre leur temps et choisir le moment favorable, feront rayonner leurs explorations, les étendant à mesure qu'augmenteront leurs moyens matériels et moraux, par les revenus de leur exploitation, leur connaissance du pays, les relations qu'ils y auront nouées avec les indigènes. De ces études résulteront des décou-

vertes, de nouvelles concessions obtenues, la préparation d'entreprises coloniales nouvelles, qui pourront donner lieu à la formation de nouveaux groupes et à la fondation de nouveaux établissements coloniaux. C'est ainsi que l'exploration et la colonisation pourront avancer d'un pas sûr, s'éclairant et s'aidant l'une l'autre.

Le personnel des groupes, personnel dirigeant, qui emploie les coulies chinois ou les indigènes dont le travail est seul possible dans les pays intertropicaux, se recrutera surtout parmi les anciens élèves des écoles spéciales d'agriculture, d'industrie, de commerce. Il leur sera adjoint un médecin. Les nouveaux venus entreront à titre d'*assistants* dans un établissement déjà fondé, pour y faire leur éducation coloniale, sous la direction de colons déjà expérimentés.

J'entends l'objection qu'ont peut élever ici : elle vient des difficultés de début. Ce début suppose des choses déjà faites, l'entreprise d'un groupe préparée par un groupe précédent, des colons déjà expérimentés. Il y a là comme un cercle qu'on ne peut entamer que par le milieu... C'est aussi, heureusement, ce que nous sommes en état de faire aujourd'hui.

La création la plus difficile a été accomplie. Le premier groupe a été fondé et peut offrir des explorateurs et des colons qui ont déjà deux années d'expérience, une connaissance approfondie des pays coloniaux où ils sont établis, des relations déjà nouées, des concessions obtenues, enfin des entreprises coloniales sérieusement préparées... Nous pouvons proposer aujourd'hui la fondation de l'importante *Société d'exploration et de colonisation* qui doit être le complément indispensable de notre institution.

Je vous ai présenté, Messieurs, notre personnel actif, nos groupes formant autant de sociétés distinctes, qui se fonderont successivement, au fur et à mesure des entreprises coloniales à poursuivre. Il me reste à vous dire le lien puissant qui les reliera.

Au sommet de cette œuvre en même temps scientifique et industrielle, d'exploration et de colonisation, et pour assurer son développement en lui maintenant ce double caractère, seront placés deux comités : l'un le *Conseil d'études,* société purement scientifique, ayant pour mission d'éclairer les explorations; l'autre, le *Conseil d'administration* d'une grande société financière que j'ai déjà nommée, ayant aussi son siège à Paris, avec un capital assez important pour faire, à la fondation de chaque groupe dont il aura approuvé l'entreprise, des fonds suffisants, et naturellement chargé de la conduite financière et industrielle des entreprises coloniales.

Le Conseil d'études concentrera entre ses mains tous les travaux d'études, auxquels les membres éclairés des groupes donneront un sérieux attrait, et il pourra ainsi rassembler et publier, sur des pays peu connus, des renseignements plus précis et plus complets qu'on ne pourrait en attendre des agents consulaires, malgré leur bonne volonté, ou des colons qui n'auraient aucun intérêt à les fournir. Le Conseil d'études, par la haute qualité de ses membres, contribuera à gagner à l'institution un personnel d'élite, et lui sera toujours un puissant patronage.

Le haut Conseil d'administration de la Société d'exploration et de colonisation, dont les statuts s'élaborent en ce moment, recevra les projets d'entreprises coloniales sérieusement étudiées, appuyés des rapports dressés dans le pays même par les hommes compétents auxquels seront joints, au besoin, des actes constatant les concessions déjà obtenues, et il les étudiera au point de vue du concours financier à prêter à ces entreprises, et des groupes à organiser pour les poursuivre. Les premiers projets et le premier personnel lui seront naturellement offerts par le groupe déjà fondé, mais sans qu'aucun engagement préalable soit écrit à cet égard dans ses statuts, et puisse influencer par avance ses décisions. Le pays que notre premier groupe a exploré et où il a déjà acquis une situation est certainement le plus favorable à la colonisation du jour. C'est la grande île de Sumatra, dont les terres d'alluvion sont d'une incomparable fertilité, où abondent des richesses minières de toutes sortes, et dont le gouvernement est extrêmement bien-

veillant. Mais tels autres établissements coloniaux à fonder, telles autres entreprises coloniales à poursuivre, pourront être proposés. Ce sera la porte à laquelle pourront frapper les hommes qui auront sur telle contrée parfois très riche et très peu connue de sérieuses indications à donner, de sérieuses propositions à faire, et qui, aujourd'hui, ne savent où aboutir. Dans un pays tel que le nôtre, et d'autres sans doute sont dans les mêmes conditions, où l'initiative individuelle n'est pas suffisamment développée, où les esprits ne sont pas tournés vers la colonisation, bien des hommes reviennent de l'étranger avec de précieuses découvertes, les mains pleines de trésors, mais forcés de se débattre dans le vide, sans pouvoir les faire accepter. Je pourrais citer bien des exemples; et tout dernièrement encore, nous avons reçu à la Société de géographie commerciale de Paris les communications les plus intéressantes dans ce sens, et dont j'ai revu, depuis, les auteurs refroidis et découragés, n'ayant trouvé pour leurs projets que la seule chose que la Société pût leur offrir, des sympathies sincères, mais platoniques.

Vous le voyez, Messieurs, il s'agit donc ici de la fondation d'une institution qui soit à même d'accueillir et de mettre à exécution les projets coloniaux avantageux à poursuivre qui pourront lui être présentés, et de provoquer, par des explorations continues, organisées, faites dans les meilleures conditions possibles, l'étude de projets nouveaux. Elle n'aura à réclamer aucun sacrifice, à solliciter aucun don gratuit, mais elle pourra, au contraire, trouver dans les ressources qu'elle développe elle-même les moyens de se soutenir, de s'étendre, et, bien plus, de fournir à tous ceux qui y prendront part, soit de leur personne, soit de leurs capitaux, la large rémunération que l'on peut attendre de l'exploitation des richesses coloniales. Elle permettra enfin, par son organisation, le recrutement d'un personnel spécial, éclairé, expérimenté, qui s'augmentera en nombre, à mesure que se multiplieront les établissements coloniaux. Elle pourra s'adapter, en accueillant leurs projets, en leur organisant des groupes, à des œuvres déjà en voie d'exécution, telles, par exemple, que l'œuvre internationale africaine dont S. M. le roi des Belges a pris l'initiative dans un grand intérêt d'humanité, et qui ne saurait avoir trop de moyens d'agir et de se développer.

Je ne crois pas me faire illusion, Messieurs, en pensant qu'on peut trouver dans cette organisation de l'exploration et de la colonisation la solution de bien des problèmes, la réalisation de bien des *desiderata* qui ont été formulés dans ce Congrès, au point de vue des renseignements à recueillir sur les pays neufs, des études à y faire, de nouveaux débouchés à y découvrir pour l'industrie européenne, de nouveaux centres de production à créer, et surtout enfin de ressources à obtenir pour encourager et soutenir l'exploration et la colonisation, sans avoir, encore une fois, à solliciter un appui financier étranger, ni des Chambres de commerce, ni des Gouvernements, ni d'ailleurs. L'organisation des groupes ouvrirait une carrière nouvelle aux jeunes gens qui se pressent, trop nombreux aujourd'hui, à la porte des carrières libérales ou administratives, tant en France que dans d'autres pays d'Europe; de nombreuses vocations, des aptitudes précieuses pour le progrès de la colonisation et de l'exploration seraient ainsi provoquées, qui n'auraient pas en ce moment la possibilité de se produire; enfin une énorme somme d'activité, d'instruction, d'énergie, aujourd'hui perdue ou dépensée en luttes stériles sur notre vieux sol encombré, serait appliquée, dans des pays neufs, au développement des intérêts les plus importants de la géographie commerciale.

Et c'est là une œuvre essentiellement internationale, qui peut réunir et associer les efforts, aujourd'hui épars, des explorateurs et des colons de tous les pays, en les organisant dans des groupes neutres ou de nationalités distinctes, et qui peut accueillir les projets qui lui viendront, soit de France, soit de l'étranger.

En donnant ce caractère à l'institution dont nous poursuivons le développement, nous sommes fidèles aux traditions de notre pays où les idées les plus larges, celles qui ont

en vue, non pas seulement un intérêt national exclusif, mais le bien de l'humanité, ont toujours rencontré le plus de faveur. Il a pu se trouver des individus et des peuples pour croire que l'on s'élève en abaissant les autres autour de soi, qu'on fait prospérer ses intérêts en ruinant ceux d'autrui : ces idées d'un égoïsme étroit ont fait leur temps. Le sentiment de notre solidarité avec les individus ou les peuples qui nous entourent doit nous faire désirer d'élever, avec nous, le milieu dans lequel nous vivons, afin de nous élever davantage nous-mêmes, non pas d'une façon relative, mais d'une façon absolue. Pour fonder une grande œuvre à notre époque, on ne saurait s'inspirer d'un meilleur exemple que celui de notre illustre compatriote, M. Ferdinand de Lesseps, qui a tenu à donner un caractère absolument international à l'œuvre gigantesque qu'il a accomplie et à celles qu'il poursuit encore.

C'est à ces sentiments que nous devons sans doute l'empressement que l'on met à répondre à une initiative française, et les sympathies chaleureuses dont les représentants des Sociétés et des Gouvernements étrangers nous ont apporté à ce Congrès un nouveau et touchant témoignage. Nous persévérerons dans ces sentiments.

Les voyages, Messieurs, élargissent le patriotisme. Au contact des races absolument différentes des nôtres, bien des frontières qui nous semblaient, de près, infranchissables, s'abaissent, et nous éprouvons pour tous les peuples de notre race, dont les similitudes et les liens de parenté nous apparaissent alors, un sentiment nouveau qui n'est qu'un patriotisme agrandi.

Je me rappelle ces nobles paroles prononcées à la Société de géographie de France par le célèbre voyageur que nous sommes assez heureux pour revoir au milieu de nous, paroles qui m'ont profondément touché et dont j'ai bien compris le sentiment lorsque je l'ai éprouvé moi-même à 3,000 lieues de l'Europe, parmi les indigènes de Sumatra : «Séparé de mon pays depuis des années, disait le Dr Nachtigal, ne vivant qu'avec des nègres sauvages et ne sachant pas trop si je reviendrais jamais au monde civilisé, j'avais oublié qu'il y avait en Europe des Anglais, des Français, des Allemands; je me considérais seulement comme le missionnaire de la civilisation, comme le représentant de la grande famille européenne.»

Je me résume, Messieurs.

Dans notre dix-neuvième siècle, pendant que le progrès des sciences jette sur notre civilisation un si vif éclat, il y a encore sur la surface du globe des régions beaucoup plus vastes que celles que nous occupons, qui croupissent dans l'état le plus barbare. Les grandes plaies de l'esclavage et de l'anthropophagie souillent encore l'humanité. Les faire disparaître, élever partout le niveau humain, ne saurait être l'œuvre d'un jour : c'est une assez grande tâche pour que tous les peuples civilisés s'associent pour y travailler. Un grand mouvement se fait chez eux dans ce sens. Nous proposons la création d'une institution internationale qui coordonne ce mouvement et lui donne sa véritable force. Le commerce et l'industrie peuvent seuls fournir aux pionniers de la civilisation les moyens matériels d'action qui leur sont nécessaires, mais ils le peuvent largement, en donnant, en même temps, satisfaction aux besoins les plus urgents de notre société européenne, et nous présentons une organisation qui permet d'employer ces moyens pratiques, d'associer la colonisation à l'exploration, le commerce à la science, qui fait, en un mot, de notre œuvre, une œuvre véritable et complète de géographie commerciale.

L'honorabilité, l'instruction, le courage et le dévouement qu'on devra exiger des hommes appelés à composer le personnel actif de cette institution, aussi bien que les grands résultats qu'elle doit produire dans l'ordre moral, lui donnent un caractère élevé qui ne saurait appartenir à une entreprise purement industrielle, pas plus qu'à une affaire d'intérêt privé : il serait en effet difficile d'embrasser des intérêts plus généraux ou d'avoir un champ plus vaste.

Sur le terrain de l'exploration et de la colonisation, dans cette croisade civilisatrice des temps modernes, une pareille institution peut établir un lien de plus entre les divers groupes de notre race, et nous faire avancer d'un pas vers cet avenir encore éloigné peut-être, mais que l'on peut entrevoir et qu'on doit désirer, où le sentiment que j'ai déjà exprimé, et qui est réalisable surtout dans l'ordre commercial et scientifique, amènera l'union de la grande famille européenne.

NOTE SUR L'IMPORTANCE COMMERCIALE
DE LA VOIE DU FLEUVE ROUGE (TONG-KING),

PAR M. GEORGES RENAUD.

Le Tong-King, par sa position voisine de la zone tempérée (entre 18 et 23 degrés de latitude nord), se trouve dans des conditions climatériques bien meilleures que celles de la Cochinchine française.

Pendant la saison des pluies, de mai à septembre, le maximum de la température est de 35 degrés et le minimum de 20 degrés.

Pendant la saison sèche, de septembre à fin avril, le maximum est de 20 degrés et le minumum de 7 degrés, ce qui permet aux Européens de vaquer, pendant ces sept mois, à leurs occupations du dehors sans avoir à redouter les insolations si fréquentes et si fatales à Saïgon, avantage de la plus haute importance au point de vue de la colonisation européenne.

L'importance du Tong-King est peu connue.

Les affaires commerciales puiseront leurs éléments de succès dans les produits particuliers au Tong-King et dans le transit du fleuve Rouge.

Le Tong-King produit du riz en abondance, de la soie, du sucre, du tabac, du coton, de l'indigo, de l'anis étoilé, de la cannelle très estimée des Chinois, toutes les plantes oléagineuses, légumineuses et les fruits des tropiques, ainsi que de magnifiques bois de construction et d'ébénisterie.

Sans les entraves intentionnelles du Gouvernement annamite, la production du Tong-King pourrait être considérablement augmentée.

La production de la soie, qui est déjà considérable, pourrait être facilement doublée et même triplée en peu d'années, et Lyon aurait au Tong-King un centre très important d'approvisionnement pour la fabrication de ses tissus.

La production du sucre y deviendrait pour ainsi dire illimitée, car la canne à sucre vient admirablement au Tong-King. Il y a, dans ce pays, un vaste champ ouvert à l'industrie sucrière : les terres n'y sont pas épuisées comme à la Réunion et à Maurice.

Sur les collines voisines du fleuve Rouge et de ses affluents, on pourrait également établir d'immenses plantations de caféiers et de cacaoyers.

De vastes étendues, incultes depuis bien des siècles, n'attendent que la main d'hommes actifs et intelligents comme il n'en manque pas en France pour devenir une source certaine de richesses.

Le tabac provenant des riches terrains d'alluvion du delta du fleuve Rouge n'est pas inférieur à nos meilleures qualités françaises, et nos manufactures pourraient trouver au Tong-King le tabac qu'elles font venir à grands frais de l'étranger.

La richesse minière du Tong-King est incalculable; les mines de toutes sortes y abondent : mines d'or, d'argent, de plomb, de zinc, de fer, de houille; quant au cuivre, on le rencontre dans presque toutes les montagnes du pays.

Entre les mains des grandes compagnies européennes auxquelles les capitaux ne fe-

raient pas défaut, les mines du Tong-King produiraient des sommes considérables que chaque année verrait s'accroître par suite des facilités exceptionnelles d'exploitation.

Abondance et prix réduit de la main-d'œuvre; nombreux cours d'eau pouvant fournir, dans le plus grand nombre des cas, le moteur à l'usine et les moyens de transporter à peu de frais les produits au point d'embarquement; enfin proximité et prix minime de combustible.

Le Tong-King, délivré de ses oppresseurs les Annamites et complètement ouvert aux étrangers, verrait ses productions agricoles et minières augmenter dans une proportion dont ne peut se faire idée que celui qui s'est trouvé dans une situation lui permettant de voir par lui-même et d'être exactement renseigné. M. Dupuis estime qu'au bout de peu d'années, les importations et exportations établiraient au Tong-King un courant d'affaires d'au moins *200 millions de francs par an.*

IMPORTANCE DU TRANSIT DU FLEUVE ROUGE.

Le transit du fleuve Rouge comprendra tous les produits exportés et importés des provinces du sud-ouest de la Chine, du Thibet et du Laos, comprenant ensemble plus de 50 millions d'habitants.

Le Yûn-nân exportera des quantités considérables de métaux : étain, cuivre, mercure, plomb, zinc et fer.

Les seules mines de Kou-kieou produisaient, avant l'ouverture des ports de Chine aux étrangers, annuellement 750,000 piculs, soit 45,000 tonnes d'étain.

Sur le parcours du fleuve Rouge, depuis Mang-hâo jusqu'à Lâo-kai, il existe un grand nombre de mines de cuivre, de plomb (galène argentifère), de zinc, de fer et de houille, mais le cuivre seul pouvant supporter les frais de transport était exploité pour l'exportation.

L'ouverture du fleuve Rouge à la navigation à vapeur permettra l'exploitation en grand de toutes ces mines, dont les produits pourront arriver à Canton, à Hong-kong, à Saïgon, et même directement en Europe.

L'exportation comprendra, en outre, du cristal de roche, du thé de Pou-eûl, de l'opium, des plantes médicinales et tinctoriales, du tabac, etc.

L'importation embrassera nécessairement la nomenclature des marchandises qui prennent actuellement la voie considérablement plus longue du Yang-tsé-kiang : tissus de laine et de coton, articles de fabrication européenne, etc.

L'ouverture du fleuve Rouge aura, en outre, pour heureuses conséquences :

Le rétablissement de la paix au Yûn-nân et au Tong-King;

La sécurité que cette paix assurera aux opérations de longue haleine;

La cessation des entraves que la politique jalouse et méfiante du Gouvernement de Hué a toujours opposées au developpement du commerce et de l'industrie au Tong-King;

Les puissants moyens d'action des grandes compagnies qui viendraient s'établir au Tong-King;

L'emploi de vapeurs permettant de remonter de la mer aux frontières du Yûn-nân et d'en revenir en quelques jours, et, par suite, le courant d'affaires suivies établi avec le Yûn-nân, le Kenang-si, le Koueï-tcheou, le Sze-tchuen, le Thibet et le Laos; tous ces éléments acquis feront atteindre en peu d'années au transit du fleuve Rouge un minimum d'affaires que l'on ne peut estimer à moins de *400 millions de francs par an.*

RÉSUMÉ.

En résumé, l'ouverture du Tong-King et du fleuve Rouge sérieusement et loyalement acceptée assurerait un courant d'affaires d'*au moins 600 millions de francs, annuelle-*

ment et en peu d'années : notre colonie de Saïgon serait, par sa proximité du Tong-King, la première à en tirer avantage.

DISCUSSION.

M. le Président. Je mets aux voix le premier des vœux présentés par la première Section.

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale, considérant qu'il est très désirable que le littoral africain soit relié par une voie ferrée au Touat, qui est à moitié chemin entre la Méditerranée et le Niger,

Émet le vœu que, dans le plus bref délai possible, l'on termine les études de ce chemin de fer.

M. le Président. Je mets aux voix le second des vœux présentés par la première Section.

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que chacune des Sociétés étrangères et de province qui sont représentées au Congrès provoque la formation d'un comité correspondant du Conseil d'études scientifiques et économiques des colons explorateurs pour la vulgarisation de l'œuvre et son développement international.

M. le Président. Je mets aux voix le troisième des vœux présentés par la première Section, et relatif à l'*Ouverture du fleuve Rouge au commerce.* (Applaudissements.)

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès de Géographie commerciale, considérant que la voie du Tong-King est la plus courte et la seule facilement accessible pour pénétrer dans les provinces du sud-ouest de la Chine, et qu'un traité du 15 mars 1874, conclu entre la France et l'Annam, ouvre cette voie au commerce de toutes les nations,

Émet le vœu :

1° Que cette voie soit signalée à l'attention du commerce international;

2° Que la France prenne des mesures pour assurer l'exécution dudit traité.

M. le Président. La parole est à M. le Rapporteur des deuxième et troisième Sections.

M. Beauvisage, *rapporteur*, donne lecture du procès-verbal suivant :

DEUXIÈME ET CINQUIÈME SECTIONS RÉUNIES.
PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS, ET QUESTIONS GÉNÉRALES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1878.

Présidents d'honneur : MM. Louis Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon, et l'amiral Thomasset, président de la Société des études coloniales et maritimes.

Président effectif : M. Luciano Cordeiro, délégué du Portugal, de la Société de géographie de Lisbonne et de l'Académie de Porto.

Sont présents : MM. Jules Gros, J. Miot, A. Boucard, Coudereau, Edm. Douay, François Deloncle, Félix Taylor, Arthur-Williamsen Taylor, délégué de Siam, Léon Feer, délégué de la Société académique indo-chinoise, etc.

M. Edmond Douay examine les services que peuvent rendre le commerce et la science. La science doit indiquer au commerce les matières premières sur lesquelles il doit opérer; elle doit en outre enseigner au commerce la science commerciale qui est encore à créer et qui doit remplacer la routine. Comme moyen pratique, M. Edmond Douay propose que les élèves des écoles supérieures soient envoyés en mission dans les consulats pour y faire une ou plusieurs années de stage.

MM. le Dr Coudereau et Boucard demandent quelques explications sur le principe et la mise en pratique de cette proposition.

M. Edmond Douay rédige le vœu qu'il propose, et qui, après amendements, est adopté à l'unanimité sous la forme suivante :

«Pour assurer les services réciproques que peuvent se rendre le commerce et la science, en associer les intérêts connexes, chaque année, des missions composées d'élèves des écoles gouvernementales seront envoyées à l'étranger aux frais du Gouvernement. Ces missions d'une année seront considérées comme un stage obligatoire avant l'entrée des élèves dans les carrières publiques. Elles devront envoyer mensuellement des rapports sur les matières premières, les objets exportables ou importables, étudier le sol et le sous-sol, fournir tous les renseignements et documents qui pourraient contribuer à fonder la science commerciale.»

M. Jules Gros lit, de la part de M. Dupuis, une communication sur les productions et l'avenir du Tong-King; la soie, le sucre, le café, le tabac, les métaux précieux et autres y offrent de grandes sources de richesses, aussi bien que le transit des produits de la province chinoise de Yûn-nân.

Une lettre de M. Rogers, délégué de la Société asiatique de Bombay, signale à la Section le ver à soie blanc de l'Inde dont l'élevage devrait être développé et serait plus avantageux que celui du ver à soie de couleur verte.

Les deux Sections réunies adoptent ensuite un vœu proposé par M. Jules Gros, et ainsi conçu :

«Les deuxième et cinquième Sections réunies, considérant l'importance capitale, pour le commerce et l'industrie, de la vulgarisation des études géographiques, émettent le vœu que la presse des divers pays du monde apporte son concours à la propagation de

ces études, en ouvrant ses colonnes aux comptes rendus des travaux des Sociétés de géographie et au récit des voyages des explorateurs. »

M. Boucard fait une communication sur la République de Guatémala, son climat, ses productions et particulièrement ceux de ses produits qui sont inconnus en Europe et y seraient avantageusement importés.

M. François Deloncle propose trois vœux que la Section adopte sous la forme suivante :

« 1° Que le Ministère des affaires étrangères soit désormais chargé de la publication du recueil des rapports commerciaux de nos agents diplomatiques à l'étranger, et que le crédit de 20,000 francs affecté au département du Ministère de l'agriculture et du commerce pour cette publication soit transféré au budget du Département des affaires étrangères. »

« 2° Que les recueils des rapports commerciaux des agents diplomatiques à l'étranger soient désormais livrés le plus tôt possible au commerce à des prix très modérés. »

« 3° Que tous les Gouvernements européens publient régulièrement un recueil des rapports commerciaux de leurs agents diplomatiques à l'étranger. »

La séance est levée à onze heures et demie.

DISCUSSION.

M. le Président. Je mets aux voix le premier des vœux présentés par les deuxième et cinquième Sections réunies.

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale, pour assurer le service réciproque que peuvent se rendre le commerce et la science, et en assurer les intérêts connexes,

Émet le vœu que chaque année des missions composées d'élèves des écoles gouvernementales soient envoyées à l'étranger aux frais du Gouvernement. Ces missions d'une année seraient considérées comme un stage obligatoire avant l'entrée des élèves dans les carrières publiques. Elles devront envoyer mensuellement des rapports sur les matières premières, les objets exportables ou importables, étudier le sol et le sous-sol, fournir tous les renseignements et documents qui pourraient contribuer à fonder la science commerciale.

M. le Président. Je mets aux voix le second des vœux présentés par les deuxième et cinquième Sections réunies.

(Le texte du vœu est lu par M. Gros et adopté.)

En conséquence de ce vote:

Le Congrès international de Géographie commerciale, considérant l'importance capitale, pour le commerce et l'industrie, de la vulgarisation des études géographiques,

Émet le vœu que la presse des divers pays du monde apporte un concours à la propagation de ces études en ouvrant ses colonnes aux comptes rendus des travaux des Sociétés de géographie et au récit des voyages des explorateurs.

M. le Président. M. Boucand, *rapporteur*, a la parole pour la lecture du troisième des vœux émis par les deuxième et cinquième Sections réunies.

M. Boucand, délégué du Guatémala, *rapporteur*, lit le texte du vœu. (Voir ci-contre, page 224.)

M. Meurand. Je demande la parole.

M. le Président. M. Meurand, président du Congrès, a la parole.

M. Meurand. Je voudrais faire observer, Messieurs, que ce vœu regarde surtout la France; qu'il n'a le caractère international que sur un seul point: la publication de bulletins par les Gouvernements étrangers. Mais déjà des Gouvernements étrangers ont assuré cette publication: en Angleterre, les rapports des secrétaires d'ambassade et des consuls britanniques forment les éléments de «livres bleus» publiés très régulièrement. Il en est de même en Italie, en Belgique, et, si je ne me trompe, en Portugal.

Je crois devoir aussi présenter une observation au sujet de l'attribution au Ministère des affaires étrangères du crédit accordé au Ministère du commerce pour la publication d'un Bulletin consulaire : je pense que le Congrès n'a pas à s'occuper de cette question. J'admets d'ailleurs la première partie du vœu, tendant à ce que la publication soit faite par le Ministère des affaires étrangères, dans des conditions qui seraient à examiner; le reste regarde la Commission du budget.

J'ajouterai que ce vœu reproduit une proposition faite précédemment à la Chambre des députés, proposition qui n'a pas été adoptée à la suite d'explications du Ministre des affaires étrangères, fondées sur ce que le Ministre du commerce s'était engagé déjà à faire cette publication et avait obtenu le crédit nécessaire. C'est donc une affaire à régler, en tout cas, entre les Ministres compétents.

Je me résume : je n'ai pas d'objection à ce qu'on laisse subsister la première partie du vœu, mais je crois que le Congrès n'a pas à s'occuper des moyens d'exécution.

M. le Président. Le Congrès international n'a pas, en effet, à s'occuper de cette question; je doute que le troisième point soit acceptable.

M. Georges Renaud. Je demande la parole pour appuyer ce que vient de dire M. Meurand.

Les deux premières parties du vœu étant uniquement d'intérêt français, il me semble qu'il y aurait lieu de voter leur suppression.

D'un autre côté, le premier paragraphe est contraire aux désirs exprimés par le commerce français, qui demande que la publication du travail consulaire concernant le commerce soit faite par le Ministère du commerce. Il y aurait à entrer dans une discussion dans laquelle nous serions en désaccord avec le commerce français.

Je demande donc la suppression des deux premiers paragraphes.

M. Cortambert. Je demande aussi que le dernier paragraphe soit supprimé.

M. Georges Renaud. Certains pays publient des rapports commerciaux; d'autres n'en publient pas; on pourrait faire une réserve en s'adressant à ceux qui n'en publient pas.

M. le Rapporteur. Si on supprimait les deux premiers paragraphes, je crois qu'on pourrait mettre dans le troisième une des phrases du second : « Que les rapports de tous les pays fussent répandus dans le commerce de France. » Cela résultait, je crois, des délibérations de la Section.

M. le Président. Je mets aux voix la suppression des deux premiers paragraphes.

(La suppression est prononcée.)

M. le Président. Voici la rédaction proposée pour la troisième partie :

« Que les Gouvernements européens publient régulièrement les rapports commerciaux de leurs consuls et des consuls étrangers, et que ceux qui ne le font pas déjà avisent à assurer cette publication. »

M. Boteau. Je demande qu'on supprime les mots « ceux qui ne le font pas ».

Il peut se faire qu'on publie des rapports, et qu'on ne publie pas ceux des consuls étrangers.

M. Georges Renaud. Je ne tiens pas à ces mots. On a exprimé un désir, mais on peut supprimer ces mots.

M. de Ville (Belgique). Si nous invitons tous les Gouvernements à imprimer les rapports de leurs consuls, c'est déjà beaucoup; mais nous ne pouvons pas les inviter à imprimer les rapports des consuls des nations étrangères.

M. Georges Renaud. Autant que possible.

M. Cortambert. Alors c'est presque inutile. Plusieurs journaux de France, entre autres *l'Explorateur*, recherchent dans les journaux belges et anglais et publient les rapports des consuls. Si nous voulons arriver à un résultat, il faut demander quelque chose de pratique pour qu'on ne nous dise pas : C'est impossible.

M. Georges Renaud. Le Gouvernement français publiait deux documents, les rapports des consuls et les *Annales du commerce extérieur*. Il publiait même quelquefois des rapports des consuls étrangers dans ces *Annales*. Je crois que c'est un excellent précédent à recommander à tous les Gouvernements. Il ne s'agit pas de publier les rapports en entier; mais, quand un rapport consulaire a de l'intérêt pour un pays, il faut exprimer le désir que le Gouvernement ne recule pas devant cette publication spéciale. Je demande le maintien du vœu.

M. le Président. En effaçant les mots « qui ne le font pas déjà » ?

M. Georges Renaud. Certainement; on pourrait mettre : « Que ceux qui ne publient pas régulièrement un recueil des rapports commerciaux, etc. »

M. Cortambert. Disons : « Que tous les Gouvernements répandent », sans mettre de négation. (Adopté.)

M. le Président. Je mets aux voix le vœu ainsi amendé.

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les Gouvernements publient à bon marché et répandent, autant que possible, les rapports de leurs consuls et des consuls étrangers sur le commerce des pays où ils résident.

M. Hertz, *secrétaire général du Congrès.* Messieurs, peut-être sera-t-il nécessaire, pour ne point passer trop rapidement sur l'acceptation des vœux, de convoquer une réunion lundi aux Tuileries, dans la salle de la première Section qui est assez vaste pour contenir l'assemblée générale. On achèverait le travail du Congrès.

Je prie M. le Président de consulter l'assemblée sur la nécessité d'une dernière réunion lundi.

Quelques Membres. Il faut continuer.

M. Hertz. Cela n'empêche pas de continuer.

M. le Président. La parole est à M. Capitaine, rapporteur de la troisième Section.

M. H. Capitaine lit le rapport suivant :

TROISIÈME SECTION.

ÉMIGRATION ET COLONISATION.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur : M. Maurel, président de la Société de géographie de Bordeaux.

Président effectif : M. le chevalier Dr Attilio Brunialti, secrétaire général et délégué de la Société de géographie de Rome.

La Section entend la lecture du mémoire ci-après de M. le général Faidherbe :

« Il y a vingt ans, la France était appelée à jouer le premier rôle en Afrique. Elle avait achevé la conquête de l'Algérie, elle étendait sa domination au Sénégal jusqu'à Médine, elle s'était fait redouter du Maroc, et son influence était prépondérante en Égypte et à Tunis. Malheureusement, la colonie du Sénégal est restée dans le *statu quo*, et une grande partie de notre influence a sombré à la suite de nos derniers désastres. D'un autre côté, les explorateurs français en Afrique, depuis le voyage de Mage et de Quintin, n'ont obtenu aucun résultat considérable. Aujourd'hui que l'Afrique est attaquée de tous côtés par les tentatives des peuples civilisés, c'est l'Angleterre qui a conquis le premier rang par ses voyageurs, par ses expéditions et ses conquêtes. Il suffit de citer les travaux de Livingstone, les nombreux voyages aux lacs du haut Nil, l'extension jusque-là de la domination égyptienne, c'est-à-dire anglaise, la brillante expédition d'Abyssinie, l'action énergique exercée à Zanzibar pour la répression de la traite, l'ex-

pédition des Achantis, le beau voyage de Cameron, l'agrandissement de la colonie du Cap, et enfin des progrès notables dans le bas Niger, c'est-à-dire au principal débouché futur du commerce du Soudan central. Avec une pareille situation en Afrique, l'Angleterre ne saurait nous envier le Sénégal, la plus ancienne de nos colonies, par laquelle nous tenons une des meilleures voies pour pénétrer dans le Soudan. Or, que faut-il pour que cette colonie reprenne son œuvre d'exécution et de progrès? Il faut qu'on obtienne en sa faveur la cession de la Gambie. Cette question est pendante depuis plus de dix ans, et il est à désirer qu'elle aboutisse. La Gambie est complètement englobée dans nos établissements du Sénégal et de la Casamance. Elle nous gêne beaucoup à cause de la concurrence que se font les commerçants des deux nations: ils se disputent la faveur des sous-chefs indigènes en renchérissant de cadeaux les uns sur les autres. La Gambie, d'ailleurs, n'a pour les Anglais qu'une minime importance, et chose singulière, la plus grande partie de son commerce est fait par des maisons françaises qui y sont établies.

«L'acquisition de la Gambie ferait de notre colonie sénégalienne un tout plus compact, plus commode à administrer et à exploiter. Elle donnerait plus d'ensemble et de facilités à nos explorations dans l'intérieur du pays, et serait ainsi très utile à la grande cause de l'émancipation. En effet, si au Sénégal nous n'imposons pas l'émancipation par force aux États voisins, il n'en est pas moins vrai que notre colonie est un centre d'où rayonne avec efficacité l'idée émancipatrice et civilisatrice, par l'exemple que nous donnons du travail libre, par l'empêchement que nous mettons aux razzias des Maures sur les noirs, par le grand nombre d'esclaves qui viennent se faire libérer chez nous, et enfin par la difficulté de plus en plus grande que les indigènes ont à conserver leurs captifs dans le voisinage de nos établissements. Nous conjurons les philanthropes anglais de nous être favorables dans cette affaire, et nous invoquons le grand nom de Livingstone auquel la cause de l'émancipation doit tant dans l'Afrique orientale. Il s'agit ici de mettre la France à même de prendre la part qui lui incombe légitimement dans la conquête morale et pacifique de ce continent arriéré que les Anglais entreprennent si résolument sur beaucoup d'autres points.

«En terminant, M. le général Faidherbe propose au Congrès international de Géographie commerciale d'émettre le vœu que le Gouvernement français obtienne du Gouvernement anglais la cession de la Gambie, à telles conditions qu'il lui conviendra.»

Après cette lecture, M. Jonnesco, assisté de M. Alex. d'Albéca, délégué, comme lui, de la Société l'«Union roumaine», dit quelques mots sur la colonisation de la Dobroudja: il rappelle que de tout temps on a reconnu la nécessité de coloniser la Roumanie, pays essentiellement fertile, qui, cependant, n'a que quarante-deux habitants par kilomètre carré. Il expose les différents projets qui ont été faits pour des colonisations soit allemandes, soit italiennes, et comment cette question fut écartée à cause de quelques susceptibilités. Maintenant que la question de la colonisation de la Dobroudja est posée, que c'est un pays très riche et qui n'a que la population de treize habitants par kilomètre carré, il attire l'attention du monde savant et surtout des délégués italiens, puisque c'est l'Italie surtout qui pourra fournir ce contingent.

Enfin, pour terminer les travaux de la section, la Commission nommée hier pour étudier le vœu à émettre au sujet de l'émigration africaine apporte le résultat de son travail qui est adopté dans les termes suivants:

«Considérant que les races barbares, en général, surtout les races africaines, ne peuvent s'élever progressivement dans l'ordre moral et la civilisation que par leur contact avec des races supérieures;

«Considérant que l'émigration des gens non civilisés, par engagement de travail,

est pour eux le grand moyen de civilisation, en les détachant de leurs mœurs barbares, du moment qu'ils trouvent les soins moraux de la part de leurs engagistes patrons;

«Considérant que ces soins moraux ne doivent pas manquer aux travailleurs sous les Gouvernements civilisés, vu qu'ils sont une obligation essentielle pour les patrons;

«Considérant que le travail des gens de couleur est indispensable pour la culture sous la zone torride et que leur émigration est nécessaire pour les colonies intertropicales :

«1° Le Congrès émet le vœu que les nations civilisées s'attachent à produire l'émigration par l'engagement des gens de couleur.

«Le Congrès, considérant qu'aujourd'hui la connaissance de l'Afrique et la prédominance des nations civilisées sur le littoral permettent d'établir l'émigration des nègres de la généralité des tribus dans des conditions irréprochables, et qu'actuellement il est facile d'éviter les méfaits et les conséquences précédemment reprochés à ce genre d'opération;

«2° Le Congrès émet le vœu que les Gouvernements civilisés se concertent pour régler et déterminer une émigration africaine avantageuse à la civilisation des nègres et au développement colonial intertropical;

«Que les règles sur cette émigration précisent, en tant que de besoin, les points où s'effectueront les engagements, les agents qui pourront les opérer, les Commissions locales internationales qui les surveilleront particulièrement aux lieux placés sous la domination des souverains indigènes.

«Le Congrès émet aussi le vœu que la question soit approfondie par l'Association internationale africaine.»

DISCUSSION.

M. le Président. Je mets aux voix le premier des vœux formulés par la troisième Section.

Un Membre. Ce vœu est connexe d'un autre vœu qui viendra plus tard; la Section a décidé que le Congrès serait appelé à voter sur les deux vœux en même temps.

Un autre Membre. Que veulent dire ces mots : *gens de couleur?* Cela peut donner lieu à une interprétation fâcheuse. Ce n'est pas une nation, c'est une race de métis qui vit dans les colonies des Antilles.

M. H. Capitaine. Cela signifie les Indiens, les Chinois, les Malais.

M. Gaston Cazes, *délégué de la Société des études coloniales et maritimes.* C'est là une expression qu'il ne serait pas politique de mettre dans un vœu. Tous ceux qui sont des Antilles comprendront ce que je veux dire.

M. Capitaine. Les mots «gens de couleur» indiquent les hommes des tropiques.

M. Gaston Cazes. C'est une erreur; je suis des Antilles, je connais beaucoup de personnes des Antilles; cela a donné lieu à des guerres civiles trop cruelles pour que je ne proteste pas dans un intérêt national.

Un Membre. Ce mot n'est pas accepté partout.

M. Cortambert. Même scientifiquement, ces mots sont inexacts.

M. Gicquel. Pourquoi « les nations civilisées »? Quelles sont celles qui le sont et celles qui ne le sont pas?

M. Cortambert. Les races mongoliques et indoues.

M. Capitaine. Le second vœu expliquera le premier.

M. le Président. Dans ce second vœu, on a proposé de renvoyer la question à l'étude de l'Association internationale africaine : le Congrès veut-il adopter cette proposition?

(La proposition est adoptée. Les deux vœux sont ensuite adoptés.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu :

1° Que les nations civilisées s'engagent à produire, par voie d'engagement, les émigrations des populations africaines. Il soumet le vœu à l'étude de l'Association internationale africaine;

2° Que les Gouvernements civilisés se concertent pour régler et déterminer une émigration africaine avantageuse à la civilisation des nègres et au développement colonial et intertropical;

3° Que la question soit approfondie par l'Association internationale africaine.

M. Bloch. Je demande la parole sur une expression employée dans le rapport du général Faidherbe, dont lecture a été donnée à la troisième Section.

On a parlé de la cession de la Gambie; je n'ai pas compris la proposition, je demande quelques explications, car je crois qu'il y aurait de grandes difficultés à traiter une question d'un intérêt restreint et à la proposer à l'adoption du Ministre des affaires étrangères.

M. Bionne. C'est moi qui ai lu le rapport du général Faidherbe. Il avait été décidé qu'il serait renvoyé au Ministre des affaires étrangères. La Section a donc proposé de renvoyer le mémoire au Ministre pour y donner la suite qu'il jugerait à propos.

Le Congrès n'a, d'ailleurs, exprimé ni vœu ni appréciation; il a renvoyé le mémoire au Ministre des affaires étrangères.

M. Bloch. Le Congrès n'a pas donné son approbation à cette disposition, je tiens à le constater.

M. Hertz. Le Congrès s'est reconnu incompétent.

M. le Président. La parole est à M. Weill, rapporteur de la quatrième Section.

M. Weill, *rapporteur de la quatrième Section.* La Section a émis le vœu que les décisions du Congrès puissent être, le plus rapidement possible, portées à la connaissance du public.

On a demandé le renvoi de ce vœu au Congrès ou plutôt au Commissariat général.

M. le Président. On demande que, vu l'importance des discussions, les publications soient faites au plus tôt.

M. le Commissaire général. Messieurs, cette publication ne m'est pas confiée, elle est confiée au service sténographique et elle se fait à l'Imprimerie nationale. Je corrigerai les épreuves aussitôt qu'elles me seront remises, mais le compte rendu *in extenso* ne paraîtra qu'à son tour, et, vous le savez, votre Congrès est le vingt-huitième de ceux qu'a autorisés le Gouvernement. Vous aurez cependant satisfaction immédiate, car un compte rendu analytique de nos délibérations est en ce moment à l'impression et il paraîtra dans l'un des prochains numéros du *Journal officiel*. (Très bien!)

QUATRIÈME SECTION.

ENSEIGNEMENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1878.

Président d'honneur: M. Germain, de l'Institut, président de la Société de géographie de Montpellier.

Président effectif: M. Alfonso-Rodrigo Pequito, délégué de la Société de géographie de Lisbonne.

La séance est ouverte à neuf heures un quart.

M. Pequito remercie la Section au nom de la Société de géographie de Lisbonne, à laquelle il fait remonter l'honneur qui lui a été fait en l'appelant à la présidence.

M. Weill donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

M. le Président rend compte de divers ouvrages qui sont adressés à la Section:

Par M. Pequito: un *Projet d'une Compagnie agricole commerciale africaine* et le *Commerce du Portugal;*

Par M. Mauzié: la première partie de la *Géographie nationale;*

Par M. Rauber, membre de l'Association polytechnique du canton de Pantin: la *Conférence faite par M. Levasseur aux instituteurs délégués à l'Exposition* et un *Tableau de sujets d'histoire et de géographie,* traités par des élèves des écoles libres de Paris;

Par M. E. Cortambert, au nom de M. Schrœder: la *Cochinchine française en 1878,* et un *Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine.*

M. Cortambert présente à cette occasion quelques détails intéressants sur les travaux du Comité agricole et industriel de la Cochinchine. A la suite de ces explications, la Section vote la motion suivante:

«Le Comité agricole et industriel de la Cochinchine a donné un bon exemple et a bien mérité de la mère patrie.»

M. Merritt, délégué de la Société de géographie de Lyon, prend la parole pour développer ses propositions. Il expose le système de cartes mobiles inventé par M. Ganneval, professeur de géographie commerciale à Lyon.

D'après ce système, des cartes des produits spéciaux des départements, des provinces ou des États, se déroulent et s'enroulent sur deux cylindres verticaux, placés de chaque côté d'une carte première qui ne donne que les indications orographiques et hydrographiques.

En se déroulant, chaque carte spéciale, qui est transparente, vient s'adapter sur la carte fixe.

On a ainsi des renseignements nets et indépendants sur les produits appartenant aux trois règnes, animal, végétal et minéral.

Après cet exposé, la quatrième Section vote à l'unanimité le vœu suivant :

«Que les cours de géographie commerciale dans les divers pays adoptent, pour la connaissance des productions et de l'industrie de chaque région, le système Ganneval des cartes mobiles se déroulant sur deux cylindres pour s'adapter sur une carte fixe.»

M. Merritt informe la Section de la création, à Lyon, de cours spéciaux de géographie commerciale en faveur des instituteurs et des institutrices. On forme ainsi une pépinière de jeunes maîtres et maîtresses qui répandent autour d'eux les précieuses connaissances qu'ils ont eux-mêmes reçues.

Il propose le vœu suivant :

La quatrième Section émet le vœu :

«Que l'attention des Sociétés de géographie commerciale se porte sur la création de cours de géographie commerciale en faveur des instituteurs et des institutrices.»

(Ce vœu est adopté à l'unanimité.)

La Section soumettra à l'approbation du Congrès les vœux de M. Merritt.

M. Lottin traite la question de l'enseignement de la topographie au point de vue du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. M. Lottin développe son sujet qui porte sur l'utilité qu'il y aurait à enseigner la topographie *sur le terrain* avant de l'enseigner *par la carte;* il fait ressortir que les chemins de fer, les canaux, les routes, enfin tous les accidents du sol, présentent des avantages et des inconvénients qui ont pour les particuliers, les industriels, les commerçants et les militaires, des influences diverses. L'étude des pentes, des cours d'eau et des montagnes, de la préférence à donner aux différentes voies de communication dans tel ou tel cas, des moyens d'utiliser les cours d'eau pour arroser ou dessécher les terrains et produire une force motrice, de la plus-value ou la moins-value que donnent aux propriétés les canaux et les chemins de fer, cette étude ne peut être fructueuse que sur le terrain. En conséquence, il insiste pour qu'un grand développement soit donné aux études se rapportant aux terrains.

MM. Cortambert et Cordeiro, délégué du Portugal, engagent une discussion sur l'orthographe des noms géographiques. Tous les deux reconnaissent l'utilité d'une réforme à apporter à cette orthographe, dans l'intérêt du commerce international. En conséquence, ils se rallient au vœu exprimé par les deuxième et cinquième Sections réunies.

M. Aristide Marre signale l'indispensable nécessité qui s'impose à la France et à l'Europe de cultiver les langues de l'extrême Orient, et particulièrement le malais, attendu que le percement de l'isthme interocéanique ouvrira bientôt l'accès du monde océanien aux États-Unis d'Amérique. Il développe, à la quatrième Section, le programme de la Société académique indo-chinoise, dû au zèle ardent de M. le Commissaire gé-

néral du Congrès, M. le marquis de Croizier. Cette nouvelle Société orientale fera des conférences sur la géographie commerciale des peuples de l'Indo-Chine et de l'archipel indo-malais, et des cours libres, publics et gratuits des langues parlées dans les pays malais et à Madagascar, aussi bien pour la Cochinchine française, l'Annam, le Tong-King, le Siam, le Pégou et la Birmanie.

La quatrième Section, après avoir entendu cet exposé, émet le vœu :

« Que la Société académique indo-chinoise, fondée à Paris, trouve des imitateurs dans les autres pays du monde représentés au Congrès, et que chaque nation organise une Société consacrée à l'étude de ses colonies. »

M. Eugène Weill demande qu'on vote le vœu suivant, que M. Correnti, délégué de l'Italie, a bien voulu renvoyer à l'examen de la Section :

« Que dans tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire, la feuille statistique du commerce et de l'industrie de la localité et de ses environs soit placée dans les classes. »

(Ce vœu est adopté.)

La Section accepte un vœu proposé par M. Rauber, et ainsi conçu :

« Le Congrès émet le vœu que les divers Gouvernements favorisent, autant qu'il sera en leur pouvoir, l'enseignement de la géographie commerciale dans les écoles primaires, par exemple, en l'inscrivant dans le programme d'examen pour le certificat d'études primaires, en distribuant en prix des livres de géographie commerciale et en créant partout des musées scolaires cantonaux. »

Elle adopte également, sur la proposition de M. Bazin, le vœu :

« Que les différentes écoles commerciales des divers pays échangent entre elles un certain nombre de leurs élèves, pour faciliter à ces derniers l'étude des langues vivantes. »

M. Charles de Mosenthal demande que des remerciements et des félicitations soient votés au Bureau : à M. Germain, de l'Institut, président honoraire de la Section; à MM. Cortambert père et fils, et Élie Gauguet, vice-présidents, et à M. Eugène Weill, secrétaire.

M. le Président, se faisant l'interprète des sentiments du Bureau, remercie la Section des félicitations qu'elle a bien voulu voter à lui et à ses collègues. Il constate que leur tâche leur a été singulièrement facilitée par le zèle de tous les membres de la quatrième Section.

M. Drapeyron demande que, vu l'importance des discussions, la publication des procès-verbaux des séances des Sections soit faite au plus tôt.

M. Pequito prie le Bureau de faire transporter au Congrès, pour permettre aux membres de les admirer, les remarquables cartes en relief de Mlle Kleinhans.

Des instructions sont données en conséquence.

La séance est levée à onze heures.

DISCUSSION.

M. le Président. Je mets aux voix le premier des vœux présentés par la quatrième Section.

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les cours de géographie commerciale des divers pays adoptent, pour la connaissance des productions et de l'industrie de chaque région, le système général des cartes mobiles se déroulant sur deux cylindres pour s'adapter à un côté fixe.

M. le Président. Je mets aux voix le second vœu présenté par la quatrième Section.

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que l'attention des Sociétés de géographie commerciale se porte sur la création des cours de géographie commerciale en faveur des instituteurs et des institutrices.

M. le Président. Je mets aux voix le troisième vœu présenté par la quatrième Section.

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale,

Après avoir pris connaissance des statuts, programmes et publications de la Société savante fondée à Paris, par M. le marquis de Croizier, pour l'étude scientifique et économique de l'Inde transgangétique, de l'Inde française et de la Malaisie, sous la dénomination de Société académique indo-chinoise,

Émet le vœu que l'Association scientifique fondée à Paris par M. le marquis de Croizier, sous le nom de Société académique indo-chinoise, trouve des imitateurs dans les autres pays représentés au Congrès international de Géographie commerciale, et que chaque pays crée une Société consacrée à l'étude de ses colonies.

M. le Président. Je mets aux voix le quatrième des vœux formulés par la quatrième Section.

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que, dans les établissements primaires ou secondaires, la feuille statistique du commerce et de l'industrie de la localité et de ses environs soit placée dans les classes.

M. le Président. Je mets aux voix le cinquième des vœux présentés par la quatrième Section.

M. de Goy. Je demande la parole.

M. le Président. Vous avez la parole.

M. de Goy. Je trouve que les programmes des études sont déjà bien chargés; en ajoutant aux examens, ce sera encore augmenter les difficultés.

M. le Rapporteur. Le Congrès reste dans son rôle, en demandant l'enseignement de ces matières.

M. le Président. L'utilité de la proposition n'est pas discutable ; on pourra s'y conformer ou ne pas s'y conformer.

Je mets le vœu aux voix.

(Le vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les divers Gouvernements favorisent, autant qu'il est en leur pouvoir, l'enseignement de la géographie commerciale dans les écoles primaires, par exemple, en l'inscrivant dans le programme des examens pour le certificat d'études primaires, en distribuant en prix des ouvrages de géographie commerciale et en créant partout des musées scolaires cantonaux.

M. le Président. Je mets aux voix le sixième vœu présenté par la quatrième Section.

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les différentes écoles commerciales des divers pays échangent entre elles un certain nombre de leurs élèves, pour faciliter à ces derniers l'étude des langues.

M. le Président. Je mets aux voix le septième et le dernier des vœux présentés par la quatrième Section.

(Ce vœu est adopté.)

En conséquence de ce vote :

Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu qu'on attache la plus grande importance à la correction de l'orthographe géographique.

M. Louis Sentis. Me sera-t-il permis de faire une question ?

Nous avons voté des vœux à l'unanimité. Quelle sera leur sanction ? Signifiera-t-on ces vœux ? Ils ne s'adressent pas au Gouvernement français, puisque nous sommes un Congrès international; ils s'adressent à tous les Gouvernements qui sont représentés au Congrès. Comment la notification sera-t-elle faite ?

M. le Commissaire général du Congrès. J'aurai l'honneur de notifier ces vœux aux différents Ministères, et MM. les délégués étrangers voudront bien, de leur côté, les notifier à leurs Gouvernements respectifs.

Il me reste à faire une communication.

Messieurs, la séance solennelle de clôture du Congrès aura lieu lundi à deux heures, sous la présidence de M. le Ministre de l'instruction publique; ce soir, nous nous réunirons dans un banquet à l'hôtel Continental.

Pour la séance de lundi, il n'y aura pas d'ordre du jour, il serait difficile de le fixer.

Plusieurs membres du Congrès n'ont pas encore pris la parole, et nous espérons qu'ils voudront bien se faire entendre. (Assentiment.)

M. le Secrétaire général du Congrès. Je prie MM. les présidents et secrétaires de Sections qui ont des documents à faire parvenir au Secrétariat de vouloir bien les apporter lundi.

M. le Président. L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à cinq heures un quart.

SÉANCE DE CLÔTURE, LE LUNDI 30 SEPTEMBRE 1878.

PRÉSIDENCE DE M. MEURAND,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE, DIRECTEUR DES CONSULATS ET DES AFFAIRES COMMERCIALES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

SOMMAIRE. — Allocutions de M. Meurand, président, et de M. le marquis de Croizier, commissaire général du Congrès. — HISTORIQUE DES TRAVAUX DU CONGRÈS, par M. Ch. Hertz, secrétaire général. — Discours et allocutions des délégués étrangers et des représentants des Sociétés savantes: MM. da Silva Mendès-Léal, délégué du Portugal; Torrès Caïcedo, délégué de San-Salvador; de Ville, délégué de la Belgique; le général Türr, le professeur Cordeiro, de la Société de géographie de Lisbonne; Appleton, de la Société de géographie de New-York; A. Roggers, de la Société asiatique de Bombay; Ad. Huart, délégué de la République de Liberia; de Mosenthal, délégué de la République d'Orange; Hawkes, de la Société américaine de géographie de New-York; le professeur Pequito, de la Société de géographie de Lisbonne; le Dr Obst, de la Société de géographie de Leipsig; W. Christophersen, délégué de Suède et Norvège; Ed. Douay, de la Société des gens de lettres; E. Weill, de l'Union française de la jeunesse. — Clôture du Congrès.

Prennent place au bureau comme assesseurs :

M. DA SILVA MENDÈS-LÉAL, délégué du Portugal; M. TORRÈS CAÏCEDO, délégué de San-Salvador.

La séance est ouverte à deux heures.

M. LE PRÉSIDENT.

Mesdames, Messieurs,

J'ai le vif regret d'annoncer que M. le Ministre de l'instruction publique, dont nous avions espéré la présence aujourd'hui, est, par suite de circonstances imprévues, dans l'impossibilité de présider la séance de clôture de notre Congrès. Nous sommes également privés de la présence de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce qui a été obligé de prendre rendez-vous avec M. le Ministre de l'instruction publique pour une affaire importante; en m'informant des motifs de leur absence, MM. Bardoux et Teisserenc de Bort m'ont chargé d'offrir à l'assemblée l'expression de leurs regrets.

Messieurs, le Congrès international de Géographie commerciale a terminé ses travaux ou plutôt il les a préparés, car les questions qui ont été l'objet de ses études ne sont pas de celles qui peuvent recevoir une solution immédiate.

Je remercie tous les Membres du Congrès du concours précieux qu'ils nous ont prêté. Les délibérations de sections ont été suivies avec une assiduité qu'on ne saurait trop louer; elles se sont traduites en une série de résolutions ou plutôt de vœux qui ont été, dans les assemblées générales, l'objet de discussions approfondies. La réalisation de quelques-uns de ces vœux offre, il est vrai, des difficultés, mais je ne crains pas d'affirmer que tous ont un caractère commun de sincère conviction, et tendent vers un but d'utilité et de progrès. A ce titre, ils méritent de fixer toute l'attention de l'Administration supérieure qui ne leur fera pas défaut; nous en avons l'assurance par l'intérêt que M. le Ministre de l'agriculture et du commerce et, par son organe, le Gouvernement ont témoigné pour notre œuvre à la séance d'inauguration; j'aurais été heureux de leur offrir l'expression de notre gratitude; vous trouverez bon, je n'en doute pas, que ces remerciements soient consignés au procès-verbal de notre dernière réunion. (Approbation et applaudissements.)

La parole est à M. le Commissaire général.

M. le marquis de Croizier, *commissaire général.*

Messieurs les Délégués étrangers,

Je revendique de mon côté l'honneur de vous remercier du concours si dévoué et si éclairé que vous avez apporté au Congrès international de Géographie commerciale. Je m'adresse surtout à LL. Exc. MM. da Silva Mendès-Léal et Correnti, et à MM. Christophersen, de Ville et Nachtigal qui ont présidé nos assemblées générales.

Permettez-moi de vous demander, Messieurs, de bien vouloir reporter à vos Gouvernements l'expression de notre profonde gratitude pour l'appui qu'ils ont donné à notre œuvre, en vous chargeant de suivre nos travaux.

Laissez-moi tout particulièrement vous remercier, Messieurs les Délégués portugais, pour la pensée que vous avez eue de donner au Congrès un lendemain, et vous, Messieurs les Délégués belges, pour avoir bien voulu nous faire espérer l'hospitalité de la Belgique pour la prochaine session du Congrès international de Géographie commerciale.

En organisant la session qui prend fin aujourd'hui, nous n'avons fait que suivre le grand mouvement géographique qui s'est produit dans ces dernières années et nous avons été au centuple récompensés de nos peines par vos sympathies, Messieurs, et par vos travaux qui promettent des résultats si féconds pour la science et la civilisation. (Très bien! très bien! — Applaudissements.)

M. le Président. La parole est à M. le Secrétaire général.

M. Ch. Hertz, *secrétaire général.*

Messieurs,

Votre secrétaire général aurait voulu, avant que nous nous séparions cette année, avec l'espoir de nous retrouver tous l'an prochain en Belgique, votre

secrétaire général, dis-je, aurait voulu vous donner un résumé sommaire des travaux de nos premières assises. Malheureusement, le peu de temps dont il lui est permis de disposer dans cette séance de clôture ne se prête guère à ce désir. La seule énumération des sujets traités, la lecture d'une sorte de table des matières de nos travaux serait à elle seule aussi longue que fastidieuse, parce qu'elle ne pourrait être suffisamment commentée. Nous n'avons pas tenu moins de quarante séances, tant en sections qu'en assemblées générales, et comme chaque réunion a traité avec un grand soin trois questions en moyenne, il faudrait vous parler ici de plus d'une centaine de sujets. J'ai donc pensé qu'il fallait attendre, pour vous donner satisfaction, la publication de nos vœux, que M. le marquis de Croizier, notre commissaire général, a bien voulu nous promettre dans le plus bref délai.

Mais il m'a semblé que mon principal devoir était, dans cette séance de clôture, de mentionner les noms de nos principaux collaborateurs, afin qu'ils puissent recevoir au moins un faible hommage de la gratitude de notre Société de géographie commerciale, en présence de cette brillante assistance.

Vous savez, Messieurs, que le Bureau permanent du Congrès a été composé des membres des bureaux de notre Société. Ces membres sont déjà depuis longtemps à leur poste; ils ont fait, depuis plusieurs années, preuve de ce zèle et de ce dévouement indispensables à la fondation d'une institution qui, par sa nouveauté même, ne s'impose au public qu'en s'affirmant par une patience obstinée et une foi inébranlable. Il y a déjà cinq ans que nous existons, soit à l'état de Société indépendante, soit à l'état de Commission de la Société de géographie de France, où, dès les premiers mois, grâce au concours empressé de nos collègues, nous formions un groupe considérable composé de membres assez nombreux et assez éminents pour que l'idée de former des associations analogues se propageât immédiatement en France et à l'étranger. Nous avions, dès l'origine, comme aujourd'hui, pour président, M. Meurand, pour vice-présidents, MM. Levasseur et E. Cortambert; moi-même, je puis me glorifier d'avoir posé avec eux la première pierre de notre édifice. Leur concours et leurs lumières ne nous ont jamais fait défaut. Ils ont toujours su conserver la confiance la plus absolue de tous nos collègues. Il est peu d'associations qui aient présenté une entente aussi parfaite, et je crois pouvoir affirmer qu'aujourd'hui encore, nous sommes unis et dévoués les uns aux autres, comme à l'heure de notre première réunion. Nous n'avons pas tardé à nous associer de nouveaux collaborateurs qui, par leurs efforts et leur assiduité à nos travaux, se sont si étroitement confondus dans notre premier groupe qu'ils peuvent être comptés au nombre même des fondateurs de notre Société. Ce sont, pour notre Bureau central, M. Henry Bionne et M. le comte Meyners d'Estrey, nos assesseurs; MM. Jules Gros et P. Boutet, mes collègues au secrétariat; pour nos présidents de Section, MM. Gauthiot, les sénateurs Foucher de Careil et Pomel, MM. Richard Cortambert et Malte-Brun. Vous avez pu les retrouver et les apprécier, pour la plupart, dans les bureaux des Sections du Congrès qu'ils ont constituées et dont ils ont éclairé les délibérations. Ce sont MM. Gauthiot, Richard Cortambert, Henry Bionne et Jules Gros, qui, assistés de leurs secrétaires MM. Mégemont, Serph, Beauvisage, Capitaine, Deloncle et Weill,

ont assumé tout le fardeau. Vous avez pu les voir à l'œuvre, et vous avez été à même de les apprécier. Nos Sections avaient choisi pour présidents d'honneur les présidents de nos Sociétés de géographie de France, MM. Desgrands, l'amiral Thomasset, Marc Maurel, Rabaud et Germain, de l'Institut. M. Germain s'est attaché tout particulièrement à notre quatrième Section, où il s'est vivement intéressé aux questions de l'enseignement. A plusieurs reprises, pour prendre une part plus active aux discussions, il a cédé le fauteuil de la présidence à M. de Mosenthal, délégué de la République d'Orange, et à M. le professeur Rodrigo-Alphonso Pequito, délégué de la Société de géographie de Lisbonne.

Dans la première Section, la présidence a été confiée successivement à MM. de Ville, délégué du Gouvernement belge; Nathan Appleton, délégué de la Société de géographie américaine de New-York; Alexandre Roggers, délégué de la Société asiatique de Bombay; Christophersen, délégué du Gouvernement de Suède et Norvège, et A.-R. Pequito.

La deuxième Section, réunie à la cinquième (ces deux Sections ayant à traiter des sujets communs), a été successivement présidée par MM. Bouthillier de Beaumont, président de la Société de géographie de Genève; le chevalier Attilio Brunialti, délégué de la Société de géographie de Rome; Bainier, délégué de la Société de géographie de Marseille; C.-S. Merritt, délégué de la Société de géographie de Lyon, et Luciano Cordeiro, délégué de la Société de géographie de Lisbonne.

La troisième Section (émigration et colonisation) a eu pour présidents successifs M. Boissevain, délégué de la Société de géographie d'Amsterdam; M. le vicomte Ardin d'Elteil, vice-consul de France à Sierra-Leone; M. le chevalier Brunialti, délégué de la Société de géographie de Rome, et M. de Ville, délégué du Gouvernement belge au Congrès. Enfin, Messieurs, et vous me pardonnerez d'avoir réservé pour la fin de cette énumération les noms les plus marquants, nos assemblées générales ont eu pour présidents successifs S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce; M. le conseiller da Silva Mendès-Léal, ministre plénipotentiaire et délégué de S. M. le roi de Portugal; M. Cesare Correnti, délégué de l'Italie, ancien ministre; M. de Ville, délégué du Gouvernement belge; M. W. Christophersen, consul général et délégué de Suède et Norvège; M. le Dr Nachtigal, l'un des directeurs de l'Association internationale africaine, fondée par S. M. le roi des Belges, et représentant la Société de géographie de Berlin.

Combien d'autres étrangers illustres auxquels nous aurions voulu faire une place d'honneur et offrir la présidence de nos réunions, car il est peu de Sociétés intéressées aux études géographiques qui ne se soient fait représenter dans ce Congrès! Vous savez quelle sollicitude le président de la Société de géographie de France, le vice-amiral baron de la Roncière Le Noury, a témoignée à notre œuvre; vous avez pu apprécier avec quelle chaleur et quelle aménité le ministre plénipotentiaire du Salvador, M. Torrès Caïcedo, s'est associé à nos réunions les plus solennelles comme les plus intimes, et avec quel plaisir nous avons salué l'apparition du représentant de la Société de géographie de Londres, le savant M. R.-N. Cust. Pour couronner tant d'illustrations, faut-il vous rappeler

la charmante improvisation qu'a faite à notre séance d'ouverture l'homme international par excellence, le demi-dieu de la géographie commerciale, le créateur du canal de Suez, notre cher et vénéré collègue, M. Ferdinand de Lesseps? Tous les noms que je viens de citer vous sont chers, ils resteront désormais inscrits, non seulement dans notre mémoire, mais aussi dans nos cœurs. J'en ai oublié sans doute dans cette énumération improvisée entre deux séances au milieu des préoccupations dont le Congrès nous accable. Nos comptes rendus combleront les lacunes, rectifieront les erreurs et rendront à tous la justice qui leur est due. Mais le temps presse, et pour ne pas abuser de votre patience, je terminerai en mentionnant pour chacune de nos Sections un des sujets les plus importants qui l'ait occupée et qui ait trouvé le plus de retentissement dans nos assemblées plénières.

Le premier est le percement du canal interocéanique, pour lequel la Société de géographie de France et la Société de géographie commerciale de Paris ont, de concert, constitué un Comité international dont la présidence a été déférée à M. de Lesseps; M. le général Türr a organisé un Comité exécutif, et M. Lucien-Bonaparte Wyse, lieutenant de vaisseau, a voulu étudier la question sur les lieux mêmes dans deux laborieuses explorations. La solution de cette question capitale pour le commerce et la navigation de tous les peuples civilisés a trouvé dans ce Congrès l'attention et toutes les sympathies qu'elle méritait. Dans peu de temps, une réunion internationale composée des hommes les plus compétents et les plus autorisés fixera l'opinion publique sur le choix du tracé le plus avantageux, et permettra de faire appel aux capitaux du monde entier. Cette grande œuvre, avec celle du percement du canal de Suez, sera le plus beau titre de gloire que le XIXe siècle puisse offrir à l'admiration de la postérité. La première Section a, en outre, appelé votre attention sur l'importance extrême de l'artère commerciale que le fleuve du Tong-King nous a ménagée entre la chaîne méridionale et le littoral de l'Indo-Chine : elle a pu étudier cette question en connaissance de cause, car elle avait pour la renseigner l'explorateur qui a reconnu et utilisé cette voie, notre compatriote M. Dupuis.

La deuxième Section s'est occupée de l'établissement d'un musée des produits bruts et manufacturés, encore inconnus ou inexploités, qui pourraient offrir de nouvelles ressources au commerce et à l'industrie. Cette étude l'a amenée à s'attacher particulièrement aux productions de l'Afrique tropicale, de l'archipel de la Sonde et de l'extrême Orient.

Nous avons d'ailleurs entendu, dans notre dernière assemblée générale, l'intéressante communication que le célèbre explorateur du Soudan, M. le Dr Nachtigal, nous a faite sur les ressources et l'avenir commercial du continent africain.

La troisième Section s'est vivement préoccupée des questions d'émigration et de colonisation, qui prennent une importance capitale dans l'économie actuelle des peuples civilisés, car l'accroissement des populations tend à laisser chaque jour sans patrimoine un plus grand nombre de déshérités. L'émigration devient une condition essentielle d'ordre et de paix à l'intérieur et de prospérité à l'extérieur.

La colonisation en est le corollaire et nous conduit à remplir le devoir le plus sacré que nous ayons à remplir sur cette terre, encore aux trois quarts inculte ou barbare.

Nos assemblées générales ont également appris avec une vive satisfaction que des conseils d'émigration se constituent en Italie et en France avec le concours de l'initiative privée, sous l'inspiration des Sociétés de géographie commerciale de Rome et de Paris, pour éclairer, guider, protéger les émigrants, leur servir d'intermédiaire officieux auprès de toutes les autorités, soit nationales, soit internationales, dont la protection leur est nécessaire; enfin, pour leur ménager des sympathies, des appuis, et autant que possible des ressources dans les milieux où ils veulent s'établir. La Section s'est également préoccupée avec une très grande sollicitude des conditions faites aux émigrations des peuples non civilisés.

La quatrième Section, enfin, s'est attachée à la diffusion des connaissances géographiques appliquées au commerce, à la navigation et aux grandes industries; elle a proposé des mesures nombreuses pour faciliter et vulgariser cet enseignement, et ses travaux ont été couronnés par une savante conférence, dans laquelle notre vice-président, M. Levasseur, de l'Institut, nous a fait connaître l'origine, les progrès et l'état actuel de l'enseignement de la géographie commerciale.

Je m'arrête; je serai satisfait si j'ai pu montrer en quelques pages que notre Congrès n'a pas été inutile, qu'il a soulevé et éclairci des problèmes de la plus haute importance pour l'avenir économique et le bien-être de l'humanité, et que les hommes les plus éclairés, venus de tous les points du globe, ont pris à cœur de suivre nos travaux sans ménager ni leurs peines, ni leur temps, ni leur personne. Il serait difficile de dire lequel d'entre nous a été le plus assidu, le plus attentif, le plus laborieux pendant toute cette semaine. Pour mon compte, je ne connais aucune association où l'on ait fourni en si peu de temps une plus grande somme de travail. Il faut que notre nouvelle institution réponde à des exigences bien impérieuses pour avoir en quelque sorte improvisé un tel effort, et obtenu, je n'hésite pas à le dire, un aussi grand succès. (Très bien! — Applaudissements.)

M. le Président. La parole est à M. le Ministre de Portugal.

M. le conseiller d'État J. da Silva Mendès-Léal, *délégué du Portugal.* Il m'est donné encore aujourd'hui d'avoir à m'adresser à vous, Mesdames et Messieurs, comme je l'ai fait à notre première séance. Je suis heureux et fier du devoir que j'accomplis.

M. Meurand, directeur des affaires commerciales au Ministère des affaires étrangères, mon ami, j'ose le dire, et notre Président vénéré, vient de nous annoncer que S. Exc. le Ministre de l'instruction publique, qui avait l'intention de faire à ce Congrès la gracieuseté toute spéciale de venir clore ses séances, ne pourra pas réaliser son désir. Nous le regrettons tous vivement, mais nous constatons aussi que si la personne de l'illustre Ministre n'y est pas, la pensée qui l'inspirait y persiste. (Très bien!) Et si j'osais la traduire comme je l'ai comprise, je dirais que c'est une noble et magistrale pensée, un vivant symbo-

lisme, qui résume l'esprit de cette réunion, en lui décernant et en lui ceignant la plus belle des couronnes.

Le chef supérieur de l'Administration du commerce a lui-même inauguré nos travaux; le chef supérieur de l'instruction publique voulait en faire la clôture. Il suffit de ce rapprochement pour que vous saisissiez le sens délicat et l'ingénieuse portée d'une aussi frappante allégorie.

L'expansivité commerciale a toujours exercé une puissante influence dans les entreprises des découvertes, qui sont autant de réels progrès, de bienfaits universels; alors même que l'essor de la foi et la soif de gloire jetaient dans l'inconnu, par l'Océan et la tempête, des hommes taillés pour l'aventure; le commerce suivait de près ces précurseurs téméraires. Et c'était lui qui, en définitive, s'emparait des nouvelles contrées, bravant les distances, traversant les déserts.

Sa force s'est accrue avec les siècles. Elle est devenue le levier du monde; le commerce déblaye les chemins, au risque parfois de s'ensevelir sous les décombres; il active les cultures, il porte avec lui la civilisation tout entière, car il en a aujourd'hui un suprême besoin. Mais, pour qu'il ne s'égare pas en route, pour qu'il ne s'épuise pas en tâtonnements inutiles, pour qu'il puisse tourner les obstacles et vaincre les résistances, pour qu'enfin il arrive à faire vite et bien, il est indispensable que le flambeau de l'instruction l'accompagne et l'éclaire. (Très bien!)

Voilà ce qu'a signifié la présence et la participation de S. Exc. le Ministre du commerce à nos débuts! Voilà ce que signifie l'intention de S. Exc. le Ministre de l'instruction publique pour la conclusion de notre tâche! (Très bien! très bien! — Applaudissements répétés.)

S. Exc. M. Torrès Caïcedo, *délégué de la République de San-Salvador*. Mesdames, Messieurs, je ne voulais pas, et avec raison, prendre la parole après les éloquents orateurs que vous venez d'entendre. Mais notre honoré Président et quelques-uns de mes collègues de l'Amérique latine m'ont imposé l'agréable devoir de remercier M. le Président du Congrès de la bienveillance qu'il a témoignée à ces fils déshérités de l'Amérique espagnole.

Il s'agit aujourd'hui d'un projet qui attirera bientôt les regards du monde entier sur un pays qui a besoin, pour être découvert, d'un nouveau Christophe Colomb, car on veut le méconnaître, on dirait de parti pris.

Cette grande entreprise, c'est l'ouverture d'un canal interocéanique.

On pourrait croire que je me trouve dans une situation délicate pour parler de cette grande œuvre, parce que je représente un pays où il existe aussi un projet de canal. Mais, bien que fils de la Colombie, je suis, avant tout, pour le progrès, et je salue d'avance celui qui ouvrira le premier cette grande voie maritime de communication dans l'intérêt du commerce et de l'humanité.

Ce canal se fera parce qu'il est dans la nature des choses qu'il se fasse. Il suffit, pour être convaincu de cette idée, de compter le nombre considérable des navires qui doublent le cap Horn. En supposant un faible droit de tonnage de 10 francs, et sans tenir compte de l'accroissement qu'en recevra le com-

merce, il est facile de prévoir que, dès les premières années, le canal pourrait produire 80 millions de francs.

Je suis particulièrement heureux d'avoir entendu notre honorable collègue M. Appleton exprimer toutes les sympathies des États-Unis pour cette grande entreprise. J'en suis d'autant plus heureux que bien des fois on a cru que les États-Unis s'opposaient à l'exécution de cette voie maritime qui fera concurrence au chemin de fer de Panama. Il n'en est rien heureusement et, en effet, cela ne pouvait pas être : je vais vous dire pourquoi.

En 1826, nous avions un Congrès à Panama pour la réalisation d'une idée grandiose : l'union libre de tous les peuples de race latine de l'Amérique en une seule nation. Cette idée, entre parenthèses, se réalisera : nous formons aujourd'hui une population de 38 millions d'habitants et nous avons fait des progrès réels. Nous avons eu toute espèce de réformes, nous avons l'instruction primaire obligatoire et gratuite, etc. etc. Eh bien! dans ce Congrès, le représentant de l'Amérique du Nord avait pour mission de demander l'internationalité absolue des voies interocéaniques.

En 1839, la Chambre des députés de Washington donnait des instructions au pouvoir exécutif dans le même sens.

En 1845, un des plus grands publicistes des États-Unis, M. Wheaton, qui est devenu classique, soutenait la même thèse.

En 1848, les États-Unis concluaient avec la Colombie un traité fondé sur ce double principe de l'internationalité du canal de l'isthme de Panama et sur la neutralité de cet isthme.

Voilà des faits qui prouvent que les États-Unis ne pouvaient être contraires à ce projet, aussi bien à cause de leurs principes que de leurs intérêts industriels et commerciaux.

Je désire, Messieurs, que ce canal se fasse et je suis heureux de remercier les organisateurs, les promoteurs de cette grande entreprise, comme MM. le général Türr, Napoléon Wyse et tous leurs honorables compagnons pour le bien qu'ils se proposent de faire à l'humanité entière et particulièrement à mon pays.

Je remercie également ceux qui ont fait de patientes études, de savantes recherches pour arriver à creuser le canal par le lac de Nicaragua. (Applaudissements.)

Dans un autre ordre d'idées, je suis heureux que l'initiative des Congrès de Géographie commerciale ait été prise par une nation qui, ayant tout chez elle, voyage peu. Heureux les peuples qui se contentent de ce qu'ils ont chez eux! Mais nous pouvons espérer que les Congrès qui seront organisés par la suite, chez d'autres peuples plus voyageurs, seront plus fructueux encore et plus nombreux.

Je voudrais dire un mot encore de l'internationalisme que nous avons appliqué chez nous pour détruire autant que possible ce fléau terrible de la guerre, établir la fraternité parmi tous les hommes et les voir travailler ensemble dans le champ de la justice et de la liberté.

Cette initiative, Messieurs, revient encore à la France qui a déjà été notre guide dans le domaine de la science et de la politique. C'est à elle, comme on

l'a rappelé tout à l'heure, que ce grand pays, que M. le Délégué des États-Unis a appelé la *vieille maison*, doit sa liberté. A nous qui ne sommes qu'un petit, mais joli chalet, elle a légué les principes de 1789, en vertu desquels nous jouissons de notre indépendance et de notre liberté. (Applaudissements prolongés.)

M. le Président. La parole est à M. de Ville, délégué du Gouvernement belge.

M. de Ville, *délégué de la Belgique*. Je ne puis que remercier M. le Ministre du Portugal de la façon dont il a exprimé nos sentiments; ses chaleureuses paroles ne laissent rien à ajouter; je me contenterai donc d'exprimer un vœu que je vous prie d'accueillir avec indulgence. Dans nos travaux de sections, Messieurs et Mesdames, — je m'adresse aussi aux dames, parce que nous avons toujours vu des dames suivre nos séances avec assiduité et avec science, ce dont nous avons été charmés; nous pouvons même ici admirer les splendides cartes géographiques que nous devons à l'une d'elles : je respecte sa modestie, je ne la nommerai pas; — dans nos travaux de sections, dis-je, nous avons donc émis un vœu que je vous prie d'accueillir avec indulgence; c'est le dernier, ne le rejetez pas! Dans nos discussions, on a fait passer le monde entier sous nos yeux; toutes les grandes voies de communication qui peuvent être si utiles au commerce et à l'humanité ont été examinées, discutées par nous; tous ces travaux si utiles doivent-ils rester perdus, dispersés? Non, et je crois être l'interprète de M. le Président du Comité de Lisbonne, en disant que nous serions très heureux si tous les documents relatifs à la géographie commerciale qui ont été remis au Congrès étaient réunis, dans une bibliothèque publique, par les soins de la Société de géographie commerciale de Paris. Vous le voyez, je ne demande que peu de chose, mais ce peu de chose est très utile, et il importe que le foyer d'informations dont je demande la création soit établi ici, car tout le monde vient à Paris, tandis que de Paris on va peu ailleurs. Nous pourrions toujours étudier ces documents que les Gouvernements et les Sociétés représentés au Congrès auront sans aucun doute à cœur d'augmenter par de généreux envois. (Assentiment.)

M. le Président. Le vœu qui vient d'être exprimé a reçu, je dois le dire, un commencement d'exécution, et nous avons déjà reçu des travaux très intéressants. La bibliothèque qui est demandée avec tant de raison est donc commencée. (Assentiment.)

M. Hertz. Je regrette que les délégués italiens ne soient pas ici; ils nous auraient donné quelques renseignements intéressants sur les ouvrages qu'ils nous offrent et dont voici la liste :

Le chemin de fer de Cordova à Tucuman, *construit sous la direction de Giuseppe Telfener*, 4 gr. in-8°, Rome, Barbera.

Société de géographie italienne (*section commerciale*). Questionnaire, 1 feuille in-plano.

Della navigazione e del commercio alle Indie orientali, relazione di viaggio a S. E. el Ministro di agricultura, industria e commercio, in-8°, Rome, 1877.

Rapport sur la fondation de la Société de géographie commerciale de Rome, présenté au Congrès international de Géographie commerciale, par le président fondateur, M. le comte Joseph Telfener, brochure in-8°, Paris, Chaix, 1878.

M. le général Türr (Autriche-Hongrie). Messieurs et Mesdames, les délégués de Hongrie ayant été obligés de partir, je les remplacerai de mon mieux.

Je ne peux pas revendiquer, comme M. le Ministre du Portugal, ces magnifiques expéditions qui ont fait la gloire du Portugal au commencement du xve siècle, et dont l'exemple a été suivi plus tard en Afrique par la France, l'Espagne et l'Angleterre; mais, quand les Portugais sont partis, à la fin du xve siècle, pour le nouveau monde, nous, en Hongrie, nous avons gardé la *vieille maison* menacée par les excursions des Osmanlis et des Tartares, et vous savez que la lutte a duré quatre siècles et qu'elle a été terminée, au commencement du xviiie siècle, par l'armée austro-hongroise, sous le commandement d'un prince de Savoie, qui a chassé 200,000 Turcs et 70,000 Tartares de l'Europe. L'Europe a été ainsi sauvée, et elle a été, à partir de cette époque, débarrassée de ces excursions de barbares. Si nous n'avons pas à présenter de grands faits d'explorations, comme le Portugal et d'autres pays, nous pouvons dire cependant, je le répète, que nous avons fidèlement conservé la *vieille maison*, et nous avons obtenu de l'Europe, pour ce service, des sympathies qui se sont produites, encore récemment, à l'occasion de la dernière lutte qui a été soutenue contre les Turcs. J'espère que, bientôt, tous les pays de la vallée du Danube seront constitués d'une manière régulière, grâce à la généreuse initiative prise par les peuples de l'Occident; nous comptons aussi beaucoup sur les Grecs qui, par suite du développement que pourra prendre leur commerce, rendront de grands services, car tout le monde sait leur aptitude, leur habileté pour les affaires.

Si la Hongrie est restée un peu en arrière, il faut le lui pardonner. Elle cherche, du reste, à rattraper un peu le temps. Comme vous avez pu le voir, un Hongrois est parti dans une des dernières expéditions organisées par la France; c'est M. Favre, que vous connaissez tous. Nous tâcherons, je le répète, de regagner le temps pour nous mettre bien avec l'Europe. Vous savez quels sont déjà les efforts que nous tentons sur le Danube et vers l'Adriatique, nous espérons réussir, quoique nous n'ayons pas chez nous l'indomptable génie de M. de Lesseps.

Certes, M. de Lesseps n'avait pas tant affaire avec les difficultés de la nature qu'avec, je ne dirai pas la méchanceté de l'homme, mais l'incrédulité de l'homme. Il fallait le succès pour vaincre les incrédules. Il a eu, je dois le dire, un fort appui dans le commerce. Le commerce n'est pas comme un diplomate; quand une chose lui paraît nécessaire, il faut qu'elle se fasse. Aussi, lorsque M. de Lesseps eut, en Angleterre, à lutter contre ce grand obstacle : la politique, le commerce anglais lui prêta son appui. Depuis que nous voyons de nombreux navires franchir cette magnifique route qu'on doit à M. de Lesseps, les yeux se portent maintenant vers l'isthme américain. Certes il y a eu beau-

coup plus d'explorations pour l'ouverture de l'isthme de Suez, c'est celui qui a été percé le premier; mais nous ne sommes pas en retard pour le second. Déjà au Congrès de Paris, en 1875, on a fortement discuté cette route; il y a eu beaucoup d'explorations, de projets, mais rien n'a été arrêté à ce Congrès; c'est pour cela que quelques amis et moi nous nous sommes constitués en société pour envoyer de nouveaux explorateurs, en leur recommandant surtout de détacher les utopies, les illusions qui entouraient les premiers projets, projets véritablement chimériques. Il y eut deux explorations, comme vous le savez, sous le commandement de M. Wyse. Dans ce nouveau travail, on a éliminé tout ce qui était utopie, illusion, et on n'a retenu que des tracés réalisables. De sorte que le Congrès de Géographie commerciale a pu formuler deux vœux : le premier : que tous ces tracés étudiés, soit par les officiers des États-Unis, soit par M. Wyse, soient remis le plus tôt possible au jury international; le second vœu est celui-ci : c'est que tous les membres étrangers du Congrès, retournés dans leurs pays, fassent tous leurs efforts pour faire connaître les avantages que cette ouverture du canal pourra produire au commerce.

Oui! M. Wyse et ses courageux compagnons, ces pionniers de la science, peuvent être contents, car ils ont obtenu un magnifique résultat! (Applaudissements.)

Il ne me reste plus qu'à remercier M. le Président de son appui, ainsi que M. de Lesseps, qui a bien voulu, le jour de l'ouverture de ce Congrès, appeler votre attention sur cette grande œuvre, qu'il a déclarée réalisable et qui a manifesté toutes ses sympathies pour cette grande œuvre. Pouvait-il en être autrement quand on s'appelle de Lesseps?

J'adresse mes remerciements sincères à tous les membres étrangers, ainsi qu'à tous les membres du Congrès, et soyez bien persuadés que le jour où le jury international pourra choisir son tracé et où la force humaine aura brisé cette barrière, alors vous tous qui avez pris part au Congrès, vous pourrez dire que vous avez contribué à la création de cette grande œuvre; car cette grande route maritime ne sera pas un avantage pour une ou deux nations seulement, mais sera un bienfait universel; et tous les membres du Congrès peuvent être persuadés que le monde entier leur en sera reconnaissant! (Vifs applaudissements.)

M. le professeur Luciano Cordeiro, *délégué du Portugal, de la Société de géographie de Lisbonne et de l'Académie de Porto.* Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom de mon pays, je vous remercie infiniment de l'accueil bienveillant que vous m'avez fait; vous êtes justes et généreux.

Le Portugal, je vous l'affirme, mérite bien qu'on lui fasse la justice de compter sur lui dans toutes les aspirations libérales et dans tous les efforts sincères pour les progrès scientifiques et pour les progrès sociaux.

Il n'oublie pas son devoir, comme il n'abdique pas ses droits.

A une moitié du monde il a ouvert l'autre moitié; le commerce moderne lui doit le chemin des Indes, des Amériques, le chemin de l'Australie.

Oui, Messieurs, nous sommes encore les fils et les représentants de Cano qui a découvert le Congo, de Gama qui a découvert les Indes, de Fernand Cortez et de Cabral qui ont découvert les deux Amériques, soyez-en sûrs!

En nous séparant de vous, Mesdames et Messieurs, nous n'avons qu'un seul vœu à vous présenter, c'est que la paix, la liberté et la science règnent sur le monde, et le monde sera refait par l'homme sur ces bases dures et brillantes comme le diamant : la paix, la liberté et la science. (Applaudissements.)

M. Appleton, *délégué de la Société de géographie de New-York.* Comme délégué de la Société de géographie des États-Unis, je me rallie entièrement aux sentiments qui ont été exprimés par S. Exc. le Ministre du Portugal, et qu'il me soit permis de le remercier de l'accueil qu'il a fait aux délégués étrangers.

Je ne puis parler, Monsieur le Président, de la *vieille maison*, par rapport à l'Europe; mais je puis dire quelques mots au sujet de la *nouvelle maison*, qui est là-bas à quelque mille lieues d'ici.

Jamais je n'oublierai l'accueil qui nous a été fait, à nous autres délégués étrangers, et je crois que mon collègue se ralliera aux sentiments que j'exprime au nom des États-Unis, et je suis d'autant plus heureux, que cet accueil nous a été fait dans cette capitale de la France, c'est-à-dire dans le pays de ceux qui ont aidé à jeter les fondements de cette *nouvelle maison* en Amérique; non, Messieurs, nous n'oublierons jamais le secours que vous nous avez prêté, et notre reconnaissance sera toujours à la hauteur du bienfait que ce secours nous a accordé. (Applaudissements.)

Si nous ne pouvons montrer ce qu'est la vieille maison, nous pouvons du moins indiquer ce que la jeune maison espère faire et ce qu'elle a déjà fait.

Déjà une expédition s'organise pour le port de New-York, et plusieurs autres expéditions sont déjà parties des ports d'Amérique. Nous les devons, il est vrai, à l'initiative individuelle.

Vous savez que les États-Unis sont le pays de l'énergie individuelle. Quand nous organisons ces expéditions, nous comptons sur notre propre énergie, sur nos propres ressources, sur cet esprit qui nous porte à dire toujours : « Go head! » Et nous espérons réussir.

Les États-Unis sont le pays où la géographie commerciale doit trouver certainement un appui, un développement.

C'est par le commerce que nous vivons, c'est par le commerce que nous répandons, je puis le dire franchement, dans toutes les parties du monde ces idées de liberté, de vérité, que nous appliquons, j'espère, chez nous, sans vouloir pourtant imposer la manière de les appliquer aux différents Gouvernements. (Applaudissements.)

Veuillez donc, Messieurs, recevoir les témoignages de ma reconnaissance pour l'accueil qui a été fait par la Société de géographie commerciale de Paris aux délégués des États-Unis. (Applaudissements.)

M. Alexandre Roggers, *délégué de la Société asiatique de Bombay.* Mesdames et Messieurs, avant la clôture de ce Congrès, permettez-moi, au nom de la Société asiatique de Bombay, de vous remercier de l'accueil que vous avez fait au délégué de cette Société. J'exprime ici un vif regret de ce que la connaissance imparfaite de la langue française ne m'ait pas permis de prendre une plus grande part à vos délibérations; mais j'emporte d'ici l'intime conviction

que ces délibérations serviront beaucoup à l'extension du commerce international et répandront dans le monde ce bienfait de la paix universelle. (Applaudissements.)

M. Adolphe Huart, *délégué de la République de Libéria.* Messieurs, en voyant, aujourd'hui, se terminer d'une façon si brillante le Congrès international de Géographie commerciale, on se sent vivement ému, et, en face des hautes illustrations placées à la tête de ce Congrès, sous l'autorité des éminents ministres de la France, on ose à peine prendre la parole; surtout lorsque, comme moi, on ne représente qu'un modeste État africain: la République de Libéria. Mais plus haut sont les hommes qui dirigent une œuvre de progrès, plus on sent l'indulgence couvrir la modestie et la faiblesse de l'orateur.

Sans vouloir m'étendre jusqu'à faire un long discours, daignez me permettre, Messieurs, de dire quelques paroles générales sur ce Congrès et sur son but humanitaire.

La géographie, de nos jours, est appelée à prendre place dans le domaine du génie humain, comme étant *la science des peuples;* car c'est à l'aide de la géographie que les explorateurs peuvent connaître les nouvelles contrées que Dieu, dans sa sagesse infinie, a dérobées à l'œil des hommes. Mais, après la tâche des explorateurs, il y a celle des nations, des gouvernants et de leurs ministres, qui appliquent les connaissances nouvelles des explorations au commerce et à l'industrie universelle.

Ici, Messieurs, permettez-moi de rendre un juste et sincère hommage aux ministres qui gouvernent en ce moment la France, et qui, promoteurs de ce Congrès international, vont puiser dans les travaux qu'il a accomplis, sous leur égide, des projets de lois commerciaux qui seront la gloire de notre pays, et marqueront d'une auréole brillante leur passage aux affaires.

Au bruit de la guerre ont succédé les joies de la paix, et la civilisation moderne, en réunissant les peuples dans un unique faisceau régénérateur, permettra à tous ceux qui s'occupent d'explorations, d'émigration, de colonisation, de produits naturels et manufacturés, d'obtenir des résultats qui rendront heureuses les nations, en donnant aux peuples la sécurité du travail, l'essor de l'industrie et du commerce.

Le pays que je représente ici, quoique ne datant que de ce siècle, fait déjà un commerce considérable avec l'Angleterre, et tout me fait présager que, bientôt, la France pourra bénéficier des produits de ce sol fertile, et dont la culture *naturelle* n'offre point les difficultés de celle des États du Nord. Je viens donc, Messieurs, au nom du Gouvernement de la République de Libéria, que je représente ici, adhérer entièrement et sans réserves aux arrêtés et aux vœux qui ont été résolus et exprimés dans ce Congrès international de Géographie, qui, j'en suis sûr, laissera une grande page dans l'histoire de cette belle année 1878, consacrée noblement aux travaux de la paix et à l'élaboration de toutes les grandes questions sociales, commerciales, industrielles et humanitaires du monde entier.

Je termine, Messieurs, en vous remerciant de l'accueil bienveillant que vous avez fait à la modeste République de Libéria dans ce magnifique temple

de la paix et de la civilisation, ouvert à toutes les grandes nations du monde. Vous avez résolu, Messieurs, en accueillant au même titre les grands et les petits États, le problème de Rousseau:

Il n'y a point de moindre ni de grand peuple ici-bas; il n'y a que des êtres humains placés sous l'égide de Dieu et ne devant former qu'une immense fraternité.

Je conclus donc: les hommes de progrès sont à l'œuvre et la postérité récompensera leurs généreux efforts en plaçant leurs noms sur les tables d'airain de l'histoire. (Applaudissements.)

M. de Mosenthal, *délégué de la République d'Orange.* Je voudrais, avant la clôture de notre Congrès, compléter par quelques paroles ce que j'ai eu l'honneur de dire, le jour de l'ouverture, sur ce qui se rapporte, dans l'histoire de France, au pays où j'ai résidé si longtemps, c'est-à-dire l'Afrique du Sud.

C'est surtout à l'Afrique méridionale et particulièrement à l'Afrique française que nous devons les progrès de notre civilisation, et je dois remonter, à ce propos, jusqu'à une date importante dans votre histoire, à l'année 1598, où Henri IV a proclamé la grande loi de l'égalité des cultes. Je ne voudrais blesser la susceptibilité de personne, mais je dois rappeler qu'un siècle après, en 1685, le vieux roi Louis XIV, sous l'influence de sa maîtresse, a révoqué l'édit de Henri IV et que deux millions de vos compatriotes ont dû émigrer à l'étranger. Une grande partie de ces malheureux se sont réfugiés en Hollande, et Sa Majesté le roi des Pays-Bas s'est trouvé fort embarrassé de tant de visiteurs. On a résolu d'embarquer quelques milliers de ces exilés dans la nouvelle colonie hollandaise du midi de l'Afrique, dans cette partie du continent africain que l'on a appelée le cap des Tempêtes ou le cap de Bonne-Espérance. Là ils ont débarqué quatre ans après, c'est-à-dire en 1688, et se sont réfugiés dans un petit coin du pays que l'on appelle encore aujourd'hui le coin français. Ils apportaient avec eux les céréales et les arbres fruitiers de leur belle patrie, la vigne notamment. Ils ont donc été, dans cette contrée, les pionniers de la civilisation et vous trouverez encore aujourd'hui les noms de vos compatriotes à 18 degrés de latitude sud à l'extrémité du continent africain. Ils se rappellent encore leurs ancêtres les colons européens, et si vous les visitez, ils vous offrent du lait, du pain, du miel et un lit hospitalier. Le soir, vous voyagez sans armes, les maisons n'ont pas de serrures et l'hospitalité française veille au chevet de votre lit. (Applaudissements.)

Vous me demanderez ce que sont devenus nos arbres fruitiers, ceux que nos ancêtres ont plantés. Je vous répondrai que de temps en temps on boit, dans l'Afrique du Sud, un verre de Pomard, de Frontignan, de vin muscat, et l'on dit: voilà les crus de notre pays que nos ancêtres ont apportés avec eux.

Ces Français du Cap se sont arrangés avec les Hollandais d'abord, plus tard avec les Anglais : ce sont aujourd'hui les fermiers du pays.

En 1808, Sa Majesté Napoléon Ier a envoyé un émissaire au Cap pour leur offrir de les rapatrier, de réintégrer dans leurs propriétés ceux qui en avaient autrefois été dépossédés. Eh bien! tous refusèrent.

J'ai eu le bonheur de connaître le vieux comte Bastien Duplessis auquel

s'est adressé l'émissaire de Napoléon et j'ai eu l'honneur de le recevoir dans ma maison. Ma femme, qui est ici présente, a été le témoin de la conversation que j'ai eue avec lui et que je vais vous retracer. Je lui demandai: «Monsieur le comte, pourquoi avez-vous refusé l'offre généreuse du souverain français?» Il me répondit: «Pourquoi? Parce que mes ancêtres ont quitté la France pour leur religion persécutée et que je ne voudrais pas que mes fils fussent encore une fois dans la même nécessité.» Je lui répondis: «Monsieur le comte, vous ignorez les changements qui se sont produits en France. Aujourd'hui les idées de la liberté et de l'égalité des cultes sont non seulement dans les lois, mais dans les mœurs de vos anciens compatriotes. Si le Gouvernement, en France, change, les cœurs des Français ne changent plus.»

Quoi qu'il en soit, ces malheureux émigrés sont restés dans leur pays d'adoption et leurs fils s'y sont distingués. Dernièrement encore le comte Jean-Henri de Villiers a été anobli par la reine Victoria, ma gracieuse souveraine.

Quelque temps après, un grand événement historique a eu lieu : l'illustre philanthrope David Wilberforce a fait abolir l'esclavage dans les colonies anglaises, et le peuple anglais a voté 500 millions de francs pour indemniser les propriétaires d'esclaves. L'Afrique du Sud a reçu sa part de ce bienfait; mais la main-d'œuvre était détruite et pour faire vivre ces pauvres gens, on a dû chercher le moyen de transformer ce pays agricole en pays pastoral. On a fait venir des béliers et des brebis des bergeries de Rambouillet, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de la Côte-d'Or, et l'on est arrivé à transformer les moutons africains, dont vous pouvez voir des spécimens au Jardin d'acclimatation et qui sont des bêtes sans valeur, en moutons mérinos. Aujourd'hui, après quarante ans de travail et grâce encore à l'influence française, l'Afrique du Sud exporte 170 millions de francs, par an, de laine mérinos. C'est ainsi que votre histoire se lie d'une manière intime à la nôtre et forme un des chapitres non seulement de l'histoire de la géographie commerciale, mais de l'histoire de la civilisation du monde entier.

Nous partons de France les yeux éblouis de cette magnifique Exposition et en vous remerciant du fond du cœur pour le bienveillant accueil que vous nous avez fait, et nous répétons, en vous quittant, ces paroles de la reine Hortense :

«Mon cœur pour mon pays.»

(Applaudissements répétés.)

M. Hawkes, *délégué de la Société américaine de géographie de New-York.* Avant que l'on prononce la clôture de ce Congrès, où tant de choses diverses et intéressantes ont été traitées, qu'il me soit permis d'ajouter encore un mot au sujet du percement de l'isthme américain. Certes, quand M. de Lesseps dira que nous sommes prêts, qu'on peut faire les études et décider sur la ligne du canal, tout le monde tiendra à honneur de faire partie du comité; quand, plus tard, M. de Lesseps dira que la Compagnie d'exécution est organisée, et qu'on fera appel aux fonds, ce n'est pas cette somme de 500 millions qui pourra nous arrêter, car nous pouvons trouver le double sans aucune difficulté, avec moins de peine qu'on n'en a rencontré pour le canal de Suez, dont cepen-

dant M. de Lesseps était le héros et le directeur. A mon retour en Amérique, quel sera mon plaisir, en même temps que c'est mon devoir, de faire la propagande par le Gouvernement, par le peuple, par la presse! Je dirai l'immense progrès que nous avons fait ici et j'espère aussi que j'aurai le privilège de revenir à la réunion de ce Comité pour continuer ses travaux. Vous me permettrez de dire, même dans un Congrès international, que c'est avec un certain orgueil et avec une certaine satisfaction que moi, citoyen de la République des États-Unis, hôte de votre grande République française, je vois nos deux nations, par les explorations du passé et par ce qui se fait aujourd'hui, prendre la plus large part dans cette grande œuvre. Je vais plus loin; je désire que cette égalité existe encore dans l'avenir, et je préférerais personnellement qu'en ce qui touche la question de finances, le bureau central de la Compagnie fût situé à Paris à côté du bureau du canal de l'isthme de Suez; et j'espère aussi que M. de Lesseps voudra bien être son président et nous donnera bien la permission d'avoir une succursale à New-York (sourires), dans laquelle j'aimerais bien avoir une petite place. (Applaudissements.)

Permettez-moi aussi de faire appel à un sentiment que vous connaissez bien, la galanterie française, et de remercier les dames qui nous ont honorés de leur présence. Car, vous le savez bien, nous ne pouvons rien faire aux États-Unis sans les dames: elles sont dans toutes nos assemblées, dans toutes nos délibérations, et nous aident énormément; et je dis cela de bonne foi. Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier des bonnes paroles que vous nous avez dites sur ce que nous avons fait en Amérique pour ce canal; et de la bonne volonté que nous avons rencontrée de la part de tous nos collègues dans ces travaux; à la veille de mon départ pour les États-Unis, je vous avoue que si mon émotion n'est pas plus profonde, c'est que j'ai la conviction de revenir bientôt parmi vous. Aussi, mes chers collègues, je vous dis à tous: Au revoir et à bientôt! (Applaudissements.)

M. le professeur Pequito, *délégué de la Société de géographie de Lisbonne.* Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la Société de géographie de Lisbonne, qui a donné avec empressement son concours au Congrès de Géographie commerciale et qui, par ses travaux et par son activité dans l'étude des questions scientifiques, a mérité des étrangers une bienveillante considération, et qui a été reçue dans le Congrès avec un si bon accueil, continuera, je vous assure, l'œuvre qu'elle a commencée et suivra la ligne qu'elle a tracée, étudiant les problèmes qui concernent la science et l'humanité. De son concours, nous profiterons tous; parce que nous avons dans notre Société des savants et des *étudiants* très respectables qui se dévouent avec enthousiasme à l'étude des questions géographiques.

Je vous remercie beaucoup, Messieurs, de la réception que vous avez faite aux délégués de la Société de géographie de Lisbonne. (Applaudissements.)

M. le Dr Hermann Obst, *délégué de la Société de géographie de Leipsig.* Messieurs, ne craignez pas que je vous ennuie avec un long discours. Je prends seulement la liberté de vous exposer, en abrégé, quelques renseignements sur

une Société internationale qui a créé à Leipsig un musée d'anthropologie et d'ethnologie dont le plan et l'organisation sont tout à fait cosmopolites.

Le musée a été fondé seulement en 1872, et malgré le peu de temps de son existence, il a vu chaque jour ses collections s'augmenter et s'enrichir de nouvelles acquisitions au point de pouvoir rivaliser maintenant avec les plus grands musées de l'Europe.

Il faut reconnaître qu'il a dû beaucoup de sa prospérité à la haute protection de plusieurs souverains : les empereurs d'Allemagne, d'Autriche et du Brésil, ainsi que les rois des Belges et de Saxe. Ensuite, différents Gouvernements et Sociétés savantes lui ont fourni des secours qui ont toujours été accueillis avec reconnaissance. Pour ne citer que la célèbre *Smithsonian Institution*, à Washington, les musées de Berlin, de Moscou, de Tokio, en Japon, et de plusieurs autres villes ont donné ou promis les duplicata de leurs collections. C'est grâce à son organisation internationale que cet institut a pu s'agrandir dans une période aussi courte. Comme la plupart de ses membres résident dans différentes contrées, ils se trouvent être nos représentants et agents et s'occupent naturellement des intérêts du musée dans tout ce qui a rapport aux sciences qui font son objet. Secondés par leur zèle, nous pouvons espérer de voir bientôt notre plan se réaliser entièrement.

Notre intention est de pouvoir montrer en premier lieu les transformations successives du genre humain et le développement de ses mœurs et de son industrie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Pour cela nous avons divisé nos collections en deux parties distinctes, dont une section, la section anthropologique, nous montre la nature physique de l'homme, et une autre, la section ethnographique, nous montre la nature physique. Celle-ci commence avec les temps préhistoriques, montrant l'âge de la pierre taillée, de la pierre polie, du bronze et l'âge de fer. Ensuite elle suit les temps historiques, qui nous montrent premièrement les peuples sauvages ou les peuples dans leur état naturel, et les peuples civilisés.

Dans le classement de ces collections, nous avons emprunté une double direction analogue à celle de l'Exposition française de 1867, excepté que la construction, au lieu de former un ovale, se trouve chez nous disposée en rectangle. Dans l'une de ces directions, nous donnons les tableaux des différentes races dans leur ensemble, commençant avec les peuples sauvages, tels que les Australiens, les Papous, les Hottentots, les Nègres, les Dravidas et les Mongols, auxquels nous ajouterons les Indiens de l'Amérique. Ensuite viennent les peuples cultivés qui embrassent tous les Ariens, divisés en Iranites, Sémites et Indo-Européens dont les derniers sont encore partagés; parmi eux se trouvent les Indiens, les Éraniens et les Afghans, et les peuples de l'Europe, tels que les Slaves, les diverses nations germaniques et les nations gréco-romaines.

Dans l'autre direction, nous montrons les produits identiques des différents peuples, commençant par la nourriture, les armes, les tissus et l'habillement, les bijoux, la céramique, les demeures et les objets domestiques, les engins propres au transport, comme des modèles de voitures et de navires; les instruments de musique, les jouets, tout ce qui appartient à l'écriture et enfin tous les objets des différents cultes.

Voici donc l'ensemble de ce musée qui est, relativement, assez complet dans la plupart de ses parties, en raison de son extrême nouveauté, et dont l'objet n'est pas seulement de servir les intérêts de la science, mais de poursuivre un but plus pratique encore dont le résultat sera de contribuer au développement de l'industrie et du commerce. C'est pour cela que j'ai attiré votre attention sur notre Institut qui, après avoir mis sous les yeux du public les produits bruts et achevés des différents peuples, expose encore ces mêmes produits dans leurs différentes phases de fabrication, en montrant ceux que nous pouvons importer des autres pays et ceux que nous pourrions exporter à l'étranger.

Vous pouvez juger d'après cela, Messieurs, de la grande utilité d'une pareille fondation, et son accroissement rapide depuis ses quelques années d'existence le prouve suffisamment.

Dans ce but, j'ose espérer, Messieurs, que voudrez bien nous venir en aide et contribuer par cela même au progrès de la science du genre humain comme au progrès de l'industrie et du commerce.

Nous avons choisi la ville de Leipsig comme siège principal parce que, grâce à sa position géographique, elle se trouve presque au milieu de l'Europe civilisée. Ensuite, à cause de son Université renommée et la plus fréquentée de toute l'Allemagne, où les jeunes gens de tous les pays viennent faire leurs études, et enfin parce que son industrie et sa prospérité commerciale s'accroissent chaque jour davantage.

En vous remerciant pour votre attention, permettez-moi encore d'ajouter quelques paroles pour exprimer nos sentiments de gratitude les plus vifs pour l'accueil aimable et gracieux qui nous est fait ici, et c'est pour cela et pour remercier M. le Président Meurand, M. le Commissaire général marquis de Croizier et tous les autres membres du Bureau que je prends la liberté d'ajouter quelques mots qui affirment une fois de plus l'amitié définitive de l'Allemagne à l'égard de la France.

Je pense que vous en êtes tous persuadés, Messieurs, quant à mes compatriotes, dont je suis ici l'interprète; c'est en leur nom à tous que je forme des vœux pour le bonheur et la prospérité de ce pays si favorisé de la nature, si bien fécondé aussi par ses habitants si laborieux, et par l'esprit de sa population en général, de ce pays qui nous offre en ce moment une hospitalité si généreuse.

Enfin, je termine, Messieurs, par deux mots qui, j'en suis certain, trouveront un écho dans tous les cœurs : Vive la France! (Vifs applaudissements.)

M. W. Christophersen, *délégué de la Norvège.* Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, entre tous les souvenirs agréables que m'aura laissés l'Exposition universelle, nul ne restera plus profondément gravé dans ma mémoire que celui des heures intéressantes que j'ai passées au sein de ce Congrès.

J'ai trouvé chez tous ses membres tant d'urbanité, de zèle et de bon vouloir que je n'ai, pour ma part, qu'un seul regret : c'est qu'il n'ait pas duré un mois au lieu d'une semaine.

Aussi m'est-il bien agréable de m'associer aux paroles éloquentes qu'ont prononcées M. le Ministre de Portugal et d'autres orateurs pour vous remer-

cier de l'accueil bienveillant que j'ai reçu parmi vous et vous en témoigner une reconnaissance infinie. (Applaudissements.)

Nous nous demandions, en venant ici, si l'œuvre du Congrès resterait, et nous en avions l'espoir. Après ce que je viens de voir, ce n'est plus seulement pour moi une espérance, c'est une conviction. (Nouveaux applaudissements.)

M. Edmond Douay, *délégué de la Société des gens de lettres.* Tout à l'heure nous étions en séance et j'ai demandé qu'un délégué fût nommé pour venir, Messieurs, avant la clôture de vos travaux, vous exprimer la pensée qui anime à votre égard la Société des gens de lettres. C'est à moi qu'on a fait cet honneur.

Le Comité pense, Messieurs, qu'à la suite de ces Congrès et des progrès incessants de la géographie, il n'y aura bientôt plus de barrières pour la pensée humaine. Il pense que grâce à la collaboration de tous les peuples, de tous les hommes de cœur, ingénieurs, économistes, savants, voyageurs, il n'y aura plus de barrières ni sur terre, ni sur mer, et que bientôt les nations se tendront la main à travers l'océan pour unir leur cœur et leur pensée. (Applaudissements.)

M. le comte Meyners d'Estrey, *délégué de l'Institut royal des Indes néerlandaises à la Haye.* Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, quoique faisant partie du Bureau de la Société de géographie commerciale de Paris, je ne puis laisser passer cette dernière séance du Congrès sans remercier sincèrement mes honorés collègues du bienveillant accueil qu'ils ont bien voulu me faire, en ma qualité de délégué de l'Institut royal des Indes néerlandaises à la Haye et de la Société des arts et des sciences de Batavia. Je regrette de ne pas avoir pu exprimer à ce Congrès les désirs de ces deux honorables corps savants, concernant la géographie commerciale; mes pouvoirs me sont parvenus si tardivement et les distances sont si grandes qu'il m'a été impossible de prendre des instructions précises auprès de mes mandants, à l'égard de l'attitude que j'aurais à tenir en face des nombreuses et intéressantes questions qui ont été traitées. Je me suis donc borné à appuyer de mon suffrage tous les vœux qui m'ont paru devoir intéresser surtout les Indes néerlandaises, ces merveilleuses contrées, malheureusement si peu connues en France et auxquelles l'Institut royal de la Haye et la Société des arts et des sciences de Batavia ont consacré et consacrent toujours leurs immenses travaux. En effet, ces deux institutions savantes, dont l'une existe depuis vingt-sept ans et l'autre depuis un siècle, rivalisent constamment d'ardeur pour publier tous les bons ouvrages d'auteurs compétents qui se présentent, et qui, sans leur secours, ne verraient peut-être jamais le jour. Sur le terrain de la géographie, de l'ethnographie et de la philologie, nous devons à ces deux institutions presque tout ce que nous savons aujourd'hui de l'archipel de la Malaisie, et c'est grâce à elles que ce cercle de nos connaissances s'étend de jour en jour davantage. Il serait trop long d'entrer dans les détails de toutes les intéressantes publications auxquelles je viens de faire allusion. Le seul regret que je ne puis m'empêcher d'exprimer ici est de les voir si peu connues à l'étranger, à cause du peu de diffusion de la langue dans laquelle elles sont écrites. J'ai cependant la ferme conviction que cette partie éloignée de notre globe finira, avant peu, par attirer sérieusement

l'attention de la civilisation occidentale; j'en ai la preuve dans certains vœux qui ont été formulés à ce Congrès, entre autres celui concernant le canal interocéanien, lequel permettra d'atteindre l'archipel indien par la voie de l'Occident, aussi bien que par celle de l'Orient par le canal de Suez. J'espère donc que ces beaux pays, qui ont fait l'étude presque exclusive de toute ma vie, seront un jour entièrement connus du monde entier et procureront le bien-être à tant de malheureux qui, de nos jours, végètent et se traînent dans la misère de l'Occident. Qu'il me soit permis, avant de reprendre ma place, de signaler à cette réunion la présence de M. le vice-président de l'Institut royal des Indes, M. le chevalier Quarles d'Ufford, que j'ai eu le plaisir de pouvoir introduire à cette séance solennelle de clôture du Congrès et qui se joint à moi pour vous remercier de l'accueil fait à son délégué. (Applaudissements.)

M. de Ville, *délégué de la Belgique.* Messieurs, l'heure est trop avancée, aussi je serai bref.

Mes honorables collègues de l'Espagne et du Portugal ont adressé avant moi au Congrès des remerciements pour l'accueil bienveillant qu'ont reçu non seulement tous les délégués des Gouvernements étrangers, mais aussi des Sociétés qui se sont fait représenter. Je me joins à eux; recevez, Messieurs, nos remerciements pour l'hospitalité et l'accueil bienveillant que nous avons reçus. Merci d'avoir choisi pour votre Commissaire général M. de Croizier, dont le savoir et l'urbanité parfaite nous ont tous séduits; d'autres que moi lui ont déjà rendu justice. La France est le pays de l'hospitalité par excellence.

Je souhaite que, dans les années qui vont s'écouler, l'attention du monde civilisé puisse se concentrer exclusivement dans des travaux de paix et de progrès, je souhaite que nous puissions voir se réaliser tout ce que nous avons étudié et voté pour améliorer les conditions de l'humanité par la science.

Au moment de nous séparer, Messieurs, je vous dirai : Au revoir, en Belgique! car c'est en Belgique que nous devons nous réunir tous l'année prochaine. (Applaudissements.)

M. Eugène Weill, *secrétaire général de l'Union française de la jeunesse.* Messieurs, dans quelques instants le Congrès international de Géographie commerciale de 1878 aura terminé ses travaux. Je veux, avant que nous nous séparions, vous apporter, au nom de mon collègue M. Paul Legendre et au mien, l'expression de notre respect et de notre reconnaissance.

L'accueil si bienveillant, pourquoi ne pas le dire, si unanimement bienveillant que nous avons rencontré auprès de vous nous laisse tout confus. Délégués de l'Union française de la jeunesse, nous nous sommes présentés à vous, il y a huit jours, non sans appréhension. Vous pouviez, à bon droit, trouver étrange notre mission au Congrès. Ne vous disais-je pas alors que, loin de vouloir prendre part à vos discussions, nous venions seulement avec l'intention d'écouter, d'apprendre? Mais la manière obligeante avec laquelle vous nous avez reçus dans les Sections, l'honneur si grand que vous m'avez fait en me nommant secrétaire de la quatrième Section, prouvent assez combien nos craintes étaient peu fondées et quel vif intérêt vous portiez à notre jeune asso-

ciation. Car c'est à elle seule que nous voulons faire remonter tout le mérite des témoignages de sympathie dont vous nous avez comblés.

Ainsi, Messieurs, grâce à vous, nous partons d'ici avec la possibilité en même temps qu'avec la ferme volonté d'apporter aux élèves de nos cours de géographie le bénéfice des méthodes d'enseignement et des idées nouvelles de tout genre qui ont été mises en lumière dans le Congrès.

Cet important résultat, aussi bien que votre cordial accueil, vous créent, Messieurs, des titres à la gratitude durable de l'Union française de la jeunesse. (Applaudissements.)

M. Mendès-Léal, *délégué du Portugal.* J'ose encore prendre la parole parce que j'ai à formuler un vœu nécessaire.

J'ai eu l'honneur de saluer le Gouvernement français sous les auspices duquel ce Congrès s'est réuni, ainsi que ses éminents délégués. Au nom des intérêts du commerce, surtout de ce grand commerce des idées qui nous a assemblés; au nom de l'internationalité, car les travaux géographiques sont essentiellement internationaux, il me reste à vous proposer des remerciements particuliers à la Société de géographie commerciale de Paris, avec l'espoir que ce vœu, remontant à sa source, arrivera à une autre société géographique, à la Société de géographie scientifique, car rien n'est plus doux au cœur de bonnes mères que les bonnes paroles adressées à leurs bons enfants.

Notre collègue des États-Unis a fait une allusion toute gracieuse à la *maison américaine*, récemment élevée. L'illustre général Türr, délégué de Hongrie, a cité, par contre-position courtoise, ces populations dévouées, ses compatriotes qui autrefois ont souvent héroïquement préservé l'Occident. Eh bien ! la vieille maison européenne, justement jalouse de ses fiers blasons et de ses antiques gloires, mais sachant honorer également toutes les gloires nouvelles, salue avec l'empressement le plus cordial, non seulement les riches et belles fondations des Américains, mais tout autre édifice qu'une seconde initiative pourra bâtir ailleurs, sur cette route non terminée où l'humanité ne s'arrête jamais. (Très bien ! très bien!)

Bruxelles a été désigné pour siège du Congrès international de Géographie commerciale en 1879. L'hospitalité de la capitale de Belgique est bien connue et justement appréciée. Je suis autorisé par mon Gouvernement à déclarer, comme je le fais, que si la ville de Lisbonne, ou toute autre ville portugaise, vient à être choisie pour recevoir ce Congrès en 1880, et j'ose l'espérer, mon pays, fidèle à ses hautes traditions, saura répondre dignement à l'honneur qui lui sera fait. (Applaudissements répétés.)

M. le Président. Je suis l'interprète, non seulement de la Société de géographie commerciale de Paris, mais de tous les membres français du Congrès, en remerciant chaleureusement M. le Ministre de Portugal des paroles qu'il vient de prononcer.

Nous sommes heureux, de notre côté, de témoigner notre gratitude aux délégués des Gouvernements étrangers et des Sociétés étrangères qui, par leur présence, ont donné à ce Congrès tant de relief. La Société de géographie

commerciale est fière d'avoir tenu la corbeille dans laquelle ont été recueillis les fleurs et les fruits qu'ils ont apportés. (Applaudissements.)

M. Émile de Ville, *délégué du Gouvernement belge.* Messieurs, vous avez voté que la prochaine réunion aurait lieu en Belgique; tout le monde le désire. Je ne puis terminer d'une autre façon qu'en vous disant : la Belgique est la terre classique des Congrès, elle a toujours su bien accueillir ceux qui ont apporté la science, amené les illustrations; elle fera le meilleur accueil au Congrès de Géographie commerciale, l'an prochain.

Je n'ai qu'un vœu à formuler. Je souhaite à voix haute et claire que le Portugal qui nous a invités à recevoir le Congrès de Géographie chez nous, veuille bien aussi, je ne dis pas prendre l'engagement, mais faire la promesse de le recevoir chez lui dans deux ans.

Je souhaite, Messieurs, que vous puissiez venir tous en Belgique l'année prochaine; ainsi je ne vous dis pas adieu, mais au revoir. (Applaudissements.)

M. le Président. Avant de lever la séance, il me reste encore un devoir à remplir : j'ai à remercier les auditeurs si bienveillants qui ont bien voulu rester jusqu'au dernier moment.

Comme l'ont dit avec tant d'à-propos MM. les délégués de la Belgique et des États-Unis, la présence des dames a ajouté un charme particulier à l'intérêt de nos séances; nous les en remercions avec effusion. De tout temps, l'influence des dames a été considérable pour le succès des bonnes œuvres; elles prouveront que notre œuvre est bonne en usant de leur légitime influence pour développer dans la famille le goût des études géographiques. (Applaudissements prolongés.)

La séance est levée à quatre heures et demie.

RÉSOLUTIONS ET VŒUX

ADOPTÉS

PAR LE CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

PREMIÈRE SECTION.

EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

1. — Le Congrès international de Géographie commerciale, en présence des études et des travaux si complets et si importants faits sur les divers points de l'isthme américain par les États-Unis, par différentes personnes et, en dernier lieu, par M. Wyse et ses collaborateurs, travaux qui permettent d'étudier maintenant avec connaissance de cause la question et de l'élucider complètement,

Émet le vœu que le Comité international se réunisse aussitôt que possible pour examiner les études et fixer définitivement le meilleur tracé du canal interocéanique, afin que l'on puisse arriver à une réalisation prochaine de cette grande œuvre qui intéresse le monde entier.

Le Congrès invite les délégués de toutes les nations à porter à leurs Gouvernements respectifs l'expression de ce vœu.

2. — Le Congrès émet le vœu que MM. les délégués au Congrès international de Géographie commerciale veuillent bien, de retour dans leurs pays, provoquer au sein des Sociétés de géographie et des groupes commerciaux la discussion sur le canal interocéanique, afin d'éclairer l'opinion publique sur les conséquences économiques de l'ouverture de cette voie essentiellement commerciale et internationale, sur les résultats commerciaux qu'elle produira et sur les avantages qu'en retireront toutes les nations, avantages qui, par leur universalité même, impliquent l'absolue neutralité du canal.

3. — Le Congrès, dans la prévision que le bassin du Niger sera bientôt accessible aux commerçants de toutes les nations,

Émet le vœu que les Puissances intéressées à ce commerce s'entendent à l'effet d'établir une Commission internationale qui prendrait les mesures

nécessaires pour protéger les négociants contre les indigènes et ceux-ci contre les négociants.

4. — Le Congrès, considérant qu'il est très désirable que le littoral africain soit relié par une voie ferrée au Touat, qui est à moitié chemin entre la Méditerranée et le Niger,

Émet le vœu que, dans le plus bref délai possible, on termine les études de ce chemin de fer.

5. — Le Congrès émet le vœu que chacune des Sociétés étrangères et de province qui sont représentées au Congrès provoque la formation d'un Comité correspondant du Conseil d'études scientifiques et économiques des colons explorateurs, pour la vulgarisation de l'œuvre et son développement international.

6. — Le Congrès, considérant que la voie du Tong-King est la voie la plus courte et la seule facilement accessible pour pénétrer dans les provinces du sud-ouest de la Chine, et qu'un traité du 15 mars 1874, conclu entre la France et l'Annam, ouvre cette voie au commerce de toutes les nations,

Émet le vœu :

1° Que cette voie soit signalée à l'attention du commerce international ;

2° Que la France prenne des mesures pour assurer l'exécution dudit traité.

DEUXIÈME ET CINQUIÈME SECTIONS RÉUNIES.

PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS ET QUESTIONS GÉNÉRALES.

1. — Le Congrès international de Géographie commerciale émet le vœu que les Gouvernements donnent aide et subvention aux Sociétés de géographie en général, et particulièrement aux Sociétés de géographie commerciale, pour l'impression et la diffusion du questionnaire adopté par le Congrès.

2. — Le Congrès émet le vœu que les Gouvernements engagent leurs commissaires ou nationaux exposants à l'Exposition universelle de 1878 à donner aux diverses Sociétés de géographie commerciale qui en feront la demande, des échantillons de matières premières avec tous les renseignements commerciaux qui pourraient être nécessaires à l'installation des musées de géographie commerciale.

3. — Le Congrès émet le vœu que toutes les Sociétés de géographie commerciale se prêtent un mutuel appui pour l'établissement de musées

de géographie commerciale, par un échange de documents, échantillons et renseignements.

4. — Le Congrès émet le vœu que les consuls soient autorisés à répondre directement aux questions que peuvent leur adresser les Sociétés de géographie commerciale.

5. — Le Congrès émet le vœu que, dans les expositions futures, les exposants indiquent, autant que faire se pourra, le prix de leurs marchandises.

6. — Le Congrès émet le vœu que le Congrès international de Géographie commerciale constitue une institution permanente sous le titre de *Congrès international de Géographie commerciale.*

7. — Le Congrès émet le vœu que, auprès du Gouvernement de chaque pays, il soit constitué un Bureau chargé de centraliser, échanger et publier régulièrement et méthodiquement les renseignements et documents relatifs à la géographie, à la statistique, à la législation et à l'histoire du commerce du pays.

8. — Le Congrès émet le vœu que, pour obvier aux inconvénients de tout genre résultant de la multiplicité des méridiens, un méridien international unique soit recherché et appliqué.

9. — Le Congrès émet le vœu que les Chambres de commerce avisent par elles-mêmes, et en dehors de toute initiative gouvernementale, à envoyer, quand et où elles le trouveront à propos, des jeunes gens subventionnés par elles pour étudier sur les lieux les questions commerciales de nature à intéresser plus particulièrement chaque localité ou centre commercial; ces jeunes gens pouvant, d'ailleurs, en tout état de cause, compter sur l'appui et l'aide des consulats auxquels ils seraient spécialement recommandés par le Département des affaires étrangères, sur la demande de la Chambre de commerce qui les subventionnerait.

10. — Le Congrès, pour assurer les services réciproques que peuvent se rendre le commerce et la science et en assurer les intérêts connexes,

Émet le vœu que, chaque année, des missions composées d'élèves des écoles gouvernementales soient envoyées à l'étranger aux frais du Gouvernement. Ces missions d'une année seraient considérées comme un stage obligatoire avant l'entrée des élèves dans les carrières publiques. Elles devront envoyer mensuellement des rapports sur les matières premières, les objets exportables ou importables, étudier le sol et le sous-sol, fournir tous les renseignements et documents qui pourraient contribuer à fonder la science commerciale.

11. — Le Congrès, considérant l'importance capitale, pour le commerce et l'industrie, de la vulgarisation des études géographiques,

Émet le vœu que la presse des divers pays du monde apporte un concours à la propagation de ces études, en ouvrant ses colonnes aux comptes rendus des travaux des Sociétés de géographie et aux récits des voyages des explorateurs.

12. — Le Congrès émet le vœu que les Gouvernements publient à bon marché et répandent, autant que possible, les rapports de leurs consuls et des consuls étrangers sur le commerce des pays où ils résident.

TROISIÈME SECTION.

ÉMIGRATION ET COLONISATION.

1. — Le Congrès international de Géographie commerciale, approuvant l'institution de Conseils d'émigration formés par les Sociétés de géographie commerciale de Paris et de Rome,

Émet le vœu que des Conseils analogues soient formés dans d'autres pays.

2. — Le Congrès émet le vœu que, dans tous les pays où des lois spéciales protégeant l'émigration n'existent pas, ces lois soient établies, et que dans ceux où des lois protectrices existent déjà, elles soient appliquées le plus efficacement possible.

3. — Le Congrès émet le vœu que les Gouvernements chargent leurs agents maritimes dans les ports de départ, et leurs agents consulaires dans les ports d'arrivée, de fournir libéralement aux émigrants tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin pour être éclairés sur les pays où ils veulent s'établir; que ces agents soient tenus de fournir annuellement des rapports à ce sujet à leurs Gouvernements et que ces rapports soient communiqués, le plus tôt possible, aux Conseils d'émigration fondés par les Sociétés de géographie.

4. — Le Congrès émet le vœu :

1° Que les nations civilisées s'engagent à produire, par voie d'engagement, les émigrations des populations africaines. Il soumet le vœu à l'étude de l'Association internationale africaine;

2° Que les Gouvernements civilisés se concertent pour régler et déterminer une émigration africaine, avantageuse à la civilisation des nègres et au développement colonial et intertropical;

3° Que la question soit approfondie par l'Association internationale africaine.

QUATRIÈME SECTION.

ENSEIGNEMENT.

1. — Le Congrès international de Géographie commerciale, sur la proposition de la quatrième Section, émet le vœu qu'une chaire de Géographie commerciale soit créée au Conservatoire national des arts et métiers de Paris.

2. — Le Congrès émet le vœu que la Société de géographie de Lisbonne élabore un plan d'études commerciales pour le soumettre au prochain Congrès.

3. — Le Congrès émet le vœu que, dans tous les établissements d'enseignement primaire ou secondaire (écoles primaires, lycées, gymnases, écoles normales primaires, séminaires et institutions), les feuilles de la carte d'État-major représentant la localité et ses environs, ou, à défaut de carte d'État-major, une carte topographique à grande échelle, soit placée dans les classes et que les maîtres s'en servent dans leur enseignement, pour apprendre à connaître le terrain et à lire une carte.

La quatrième Section cite, comme exemple, le grand et beau travail de la carte d'État-major de France au $\frac{1}{80000}$, dont le tirage en report sur pierre peut être mis, à bas prix, à la disposition des écoles.

4. — Le Congrès émet le vœu que les bureaux des écoles de commerce des divers pays correspondent entre eux pour faire bénéficier l'enseignement commercial de leurs travaux.

5. — Le Congrès émet le vœu que, dans la législation de chaque pays, il existe des dispositions sur l'instruction professionnelle et technique que doivent posséder les directeurs des établissements de crédit pour assurer des garanties au commerce international.

6. — Le Congrès émet le vœu qu'une École des missions scientifiques, dépendant du Département de l'instruction publique, soit fondée à Paris, comme dans toutes les capitales des diverses Puissances. Ces établissemenst, organisés sous les auspices des Gouvernements français et étrangers, seraient chargés de former les voyageurs et de leur donner une instruction pratique en rapport avec les missions scientifiques qu'ils seraient appelés à remplir.

7. — Le Congrès émet le vœu que les cours de géographie commerciale des divers pays adoptent, pour la connaissance des productions et de l'industrie de chaque région, le système général des cartes mobiles se déroulant sur deux cylindres pour s'adapter à un côté fixe.

8. — Le Congrès émet le vœu que l'attention des Sociétés de géographie commerciale se porte sur la création des cours de géographie commerciale en faveur des instituteurs et des institutrices.

9. — Le Congrès, après avoir pris connaissance des statuts, programmes et publications de la Société savante fondée à Paris, par M. le marquis de Croizier, pour l'étude scientifique et économique de l'Inde transgangétique, de l'Inde française et de la Malaisie, sous la dénomination de Société académique indo-chinoise,

Émet le vœu que l'association scientifique fondée à Paris par M. le marquis de Croizier, sous le nom de Société académique indo-chinoise, trouve des imitateurs dans les autres pays représentés au Congrès international de Géographie commerciale et que chaque pays crée une Société consacrée à l'étude de ses colonies.

10. — Le Congrès émet le vœu que, dans les établissements primaires ou secondaires, la feuille statistique du commerce et de l'industrie de la localité et de ses environs soit placée dans les classes.

11. — Le Congrès émet le vœu que les divers Gouvernements favorisent, autant qu'il est en leur pouvoir, l'enseignement de la géographie commerciale dans les écoles primaires; par exemple, en l'inscrivant dans le programme des examens pour le certificat d'études primaires, en distribuant en prix des ouvrages de géographie commerciale et en créant partout des musées scolaires cantonaux.

12. — Le Congrès émet le vœu que les différentes écoles commerciales des divers pays échangent entre elles un certain nombre de leurs élèves, pour faciliter à ces derniers l'étude des langues.

13. — Le Congrès émet le vœu qu'on attache la plus grande importance à la correction de l'orthographe géographique.

ANNEXES.

ANNEXES.

Annexe n° 1.

BANQUET DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

Le 28 septembre 1878, un grand nombre de membres du Congrès international de Géographie commerciale se sont réunis dans un banquet à l'hôtel Continental.

La réunion était présidée par M. Meurand, ministre plénipotentiaire, directeur des consulats et des affaires commerciales au Ministère des affaires étrangères, président de la Société de géographie commerciale de Paris, président du Congrès, assisté de M. le marquis de Croizier, président de la Société académique indo-chinoise de Paris, commissaire général du Congrès.

M. Meurand avait à sa droite M. Torrès Caïcedo, ministre plénipotentiaire et délégué de la République de Salvador, et à sa gauche M. de Ville, délégué du Gouvernement belge.

M. le marquis de Croizier avait à sa droite M. W. Christophersen, délégué du Gouvernement de Suède et Norvège, et à sa gauche M. le comte Telfener, délégué italien.

A la fin du banquet, M. Meurand a porté le toast suivant :

Messieurs, le président éminent d'un autre Congrès dont je faisais partie nous disait, il y a quelques jours, qu'il n'y avait pas de bon congrès sans un banquet : notre réunion témoigne que nous sommes de son avis. Pour mon compte, je suis partisan de cet usage de clore par un banquet les travaux d'une conférence internationale; il permet à des hommes qui jusque-là ne s'étaient rencontrés qu'armés, en quelque sorte, de pied en cap pour des discussions souvent animées, quelquefois orageuses, de se retrouver dans l'abandon de la vie familière, de se connaître, de s'apprécier, de s'estimer mutuellement, et d'emporter les uns des autres un souvenir sympathique qui survit à la séparation.

Je bois aux délégués des Gouvernements étrangers, aux délégués des Sociétés étrangères et des Sociétés françaises dont le concours nous a été si précieux et a si efficacement contribué au succès du Congrès.

A notre séance d'ouverture, M. le Délégué de la Société de géographie commerciale de Rome, M. Brunialti, a rappelé avec un gracieux à-propos que nous nous étions déjà vus, il y a trois ans, à un banquet de la Société de géographie commerciale de Paris : nous nous retrouvons aujourd'hui dans une circonstance analogue, et j'espère que ce ne

sera pas la dernière fois. C'est avec cet espoir que je porte cette santé et que je dis à nos hôtes distingués : Au revoir!

Vous voudrez bien, Messieurs, vous joindre à moi pour porter un toast à M. le Président de la République et aux Présidents d'honneur du Congrès, à S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce qui a bien voulu inaugurer nos séances, et à S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. (Applaudissements.)

Répondant à ce toast, M. Torrès Caïcedo, ministre plénipotentiaire de la République de Salvador, a remercié, au nom des délégués étrangers, le Gouvernement français et la Société de géographie commerciale de Paris de leur avoir ménagé la bonne fortune de prendre part à une œuvre qui intéresse toutes les nations et qui, il n'en doute pas, aura d'heureux résultats. Il a fait, avec beaucoup de verve et d'esprit, aux applaudissements de la réunion, l'éloge de la géographie commerciale dont l'étude est, selon lui, une des plus attachantes et des plus nécessaires au développement de l'humanité.

A M. Torrès Caïcedo a succédé M. de Ville, délégué de la Belgique, qui a remercié en excellents termes le Président et les membres français du Congrès de la réception si cordiale que lui et ses compatriotes ont trouvée à Paris : il a terminé son allocution en buvant à la France et à M. Meurand, président du Congrès.

M. Eugène Cortambert, vice-président du Congrès, a porté à son tour le toast suivant :

Messieurs, à notre excellent commissaire, M. le marquis de Croizier, qui a été l'organisateur et l'âme de ce Congrès! La pensée du Congrès est venue si tard, et il y a eu d'abord tant d'hésitation dans son organisation, que je n'avais que bien peu d'espoir dans sa réussite. Mais tout à coup s'est montré à nous M. de Croizier; son rôle, son dévouement, son activité, ont fait des prodiges; sa correspondance a parcouru le globe entier et il a obtenu l'adhésion de tous les Gouvernements, de toutes les Sociétés géographiques, et voilà pourquoi nous voyons parmi nous ces nobles étrangers, qui sont l'honneur de notre réunion. Merci donc, cher commissaire général, recevez mes cordiales félicitations et soyez sûr que l'assemblée se joint à moi dans ce sentiment de gratitude. (Applaudissements.)

M. le marquis de Croizier a répondu en ces termes :

Messieurs, si j'ai pu rendre quelques services à ce Congrès, l'honneur doit en revenir entièrement à mes anciens maîtres, MM. Cortambert et Levasseur, qui m'ont inculqué l'amour de la géographie en me rendant attrayantes des études que d'autres auraient rendues arides.

Je vous propose donc un toast à MM. Cortambert et Levasseur, vice-présidents du Congrès.

Messieurs, je tiens à remercier les délégués étrangers qui ont apporté à nos travaux le concours le plus précieux, et je vous prie, Messieurs, de porter la santé de leurs souverains :

A S. M. le Roi de Portugal!

A S. M. le Roi des Belges!

A S. M. le Roi d'Italie!

A S. M. le Roi de Suède et Norwège!

Aux chefs de tous les Gouvernements représentés à ce Congrès! (Vifs applaudissements.)

M. Richard Cortambert a pris ensuite la parole :

Messieurs, je porte un toast à l'illustre absent qui ouvrait, il y a quelques jours, les séances de ce Congrès, à l'homme qui dans notre siècle a exécuté le plus grand acte de géographie commerciale, à M. Ferdinand de Lesseps!...

A M. de Lesseps qui, en creusant la plus importante voie des nations, a créé l'alliance indissoluble de deux mondes, à ce combattant pour le bien, pour toutes les œuvres d'union, de concorde, et qui s'occupe aujourd'hui de rendre à l'Asie intérieure, au bénéfice du commerce universel, les anciennes routes de l'Orient bien connues des Grecs et des Romains, fréquentées par nos ancêtres du moyen âge, — et délaissées depuis cinq siècles!...

Routes oubliées, en présence de la jeune et brillante Amérique, changeant la face du monde, attirant à elle toutes les audaces, toutes les convoitises, toutes les ambitions de la vieille Europe.

Routes ensuite négligées par l'apparition d'un monde également sorti des flots, du monde océanique si rempli de promesses pour les colonisateurs.

Notre dix-neuvième siècle, si puissamment caractérisé par des entreprises grandioses, percement des montagnes et des isthmes, union des continents par d'immenses lignes ferrées, suppression des distances d'océan à océan par la télégraphie, — ce dix-neuvième siècle qui, j'en ai la conviction, aime avant tout la paix (nos expositions, nos congrès, en sont la meilleure preuve), ce siècle vraiment grand, n'en déplaise à ses détracteurs, poursuit également la pensée d'unifier le globe au profit de la seule vraie civilisation qui se résume en trois mots : liberté, amélioration matérielle, amélioration morale de l'homme.

Comme l'on se plaît à personnifier chaque époque par le nom qui en représente avec plus d'éclat les aspirations et les tendances, nos petits-fils placeront peut-être, à côté du siècle de Louis XIV, du siècle de Voltaire et du siècle de Napoléon, le siècle travailleur et hardi de de Lesseps!

Messieurs, à notre glorieux concitoyen, le génie le plus international de notre temps et qui, sans cesser d'avoir le cœur bien français, peut être revendiqué par tous à titre de compatriote!

A M. Ferdinand de Lesseps, créateur du canal de Suez et protecteur-né de toutes les entreprises qui intéressent le progrès du monde entier! (Vifs applaudissements.)

M. H. Bionne, succédant à M. Richard Cortambert, s'est exprimé en ces termes:

Messieurs, on dit que les absents ont toujours tort; les paroles que notre cher collègue, M. Richard Cortambert, vient de prononcer à l'adresse de notre illustre compatriote, M. Ferdinand de Lesseps, sont un démenti formel à cet adage trop souvent répété. Les absents n'ont pas tort, puisque, si éloignés qu'ils soient, leur souvenir est toujours vivant parmi nous. Eh bien! Messieurs, retournons le proverbe, et faisons en sorte que les présents, qui nous honorent de leur présence, ne soient pas oubliés dans cette fête de famille. Je bois donc à M. Dupuis, le persévérant et hardi pionnier du Tong-king, qui, au prix de mille sacrifices, au prix de mille périls éprouvés et surmontés, a voulu doter la France de cette vaste contrée sans laquelle la possession de la Cochinchine sera toujours incomplète. Si le succès n'a pas couronné ses efforts, si des déboires nombreux sont venus entraver ses légitimes espérances de succès, qu'il sache au moins que tous ici nous applaudissons sans restriction à l'œuvre dont il avait déjà posé les premiers jalons. Je bois également à M. Marche, le compagnon du regretté marquis de Compiègne, qui, le premier, a reconnu le cours de l'Ogoué, et l'a annoncé comme l'une

des grandes artères fluviales de l'Afrique équatoriale. Messieurs, je porte la santé de MM. Marche et Dupuis. (Vifs applaudissements.)

M. Frédéric Hennequin, président et délégué de la Société de topographie, a porté à son tour le toast suivant :

Messieurs, je viens, avec M. Drapeyron, au nom de la Société de topographie, m'associer aux paroles élevées qui ont été prononcées en faveur des sciences géographiques, et particulièrement de la géographie commerciale.

Permettez-moi de rendre hommage d'une manière toute spéciale à MM. Meurand et le marquis de Croizier, organisateurs du présent Congrès, à M. Germain, de l'Institut, à M. Weill, le délégué de la jeunesse française, à MM. Eugène et Richard Cortambert, qui ont appris aux Français à aimer la géographie ! (Applaudissements.)

D'autres toasts, également très applaudis, ont été portés dans cette soirée par MM. Cordeiro, de Mosenthal, Appleton, Georges Renaud, Weill, Aristide Marre, et par M. Gauthiot, président de la première Section de la Société de géographie commerciale de Paris, qui a remercié, dans une improvisation accueillie par des marques unanimes d'approbation, les vice-présidents et les secrétaires des Sections auprès desquels, pendant la durée du Congrès, le Commissariat général a trouvé le concours le plus soutenu et le plus efficace.

Annexe n° 2.

RAPPORT

SUR LA DÉCOUVERTE DE DIAMANTS, PRÈS DE LA RIVIERE ORANGE [1].

ADRESSÉ PAR M. HÉRITTE,

CONSUL DE FRANCE AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,

À M. LE MARQUIS DE MOUSTIER,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ville du Cap, le 6 mai 1867.

Monsieur le Ministre,

Par ma dépêche du 19 avril dernier, précédant de quelques minutes seulement le départ de la malle, j'ai annoncé sommairement à Votre Excellence que l'on venait de découvrir des diamants dans la colonie du cap de Bonne-Espérance. Je m'empresse de vous adresser des détails plus complets au sujet de cet événement.

Un individu parcourant certaines parties de la rivière Orange, vers le milieu de la frontière nord de la colonie, a remarqué quelques pierres assez brillantes, assez diaphanes et d'un aspect particulier. Il a pris ces pierres en passant, mais n'y attachant aucune importance, il les a données pour jouer aux enfants d'un fermier.

Le propriétaire de la ferme, homme d'une éducation plus relevée, vint, à quelque temps de là, et vit une de ces pierres entre les mains d'un enfant. Il la prit comme un objet assez curieux et, de retour dans sa localité, la montra à plusieurs personnes. On soupçonna alors qu'elle pouvait être une gemme fine, peut-être même un diamant, et on l'envoya au Gouvernement colonial pour y être examinée.

Le Gouvernement convoqua, à cet effet, à la secrétairerie coloniale, une réunion nombreuse composée de membres du Conseil exécutif, de membres du Parlement, de journalistes ainsi que de personnes de professions spéciales. Les avis se partagèrent sur la nature de la pierre; et, en effet, personne dans la colonie du Cap ne serait en mesure d'apprécier et de connaître exactement les minéraux à l'état naturel.

Le Gouvernement, sachant que je m'occupais tout spécialement de cette partie de la science minéralogique, que j'avais une grande collection de gemmes précieuses et que j'avais fait des travaux sur la matière, m'avait fait prier, par le secrétaire colonial, d'être présent à la réunion.

Comme je l'ai dit à Votre Excellence, à première vue et sans même avoir touché la pierre, je n'ai eu aucun doute sur sa nature qui est bien celle du diamant et encore

[1] M. le chevalier de Mosenthal, délégué de la République d'Orange au Congrès international de Géographie commerciale, ayant, à la séance d'ouverture, rappelé les circonstances relatives à la découverte des diamants du Cap et la part que le consul de France à cette résidence y avait prise, on a pensé que la relation transmise par cet agent au moment même de la découverte, et qui confirme, d'ailleurs, les faits rappelés par M. le chevalier de Mosenthal, serait lue avec intérêt.

d'un diamant appartenant à la plus belle et à la plus rare catégorie des diamants bruts, celle qui se présente dans un état diaphane, avec plus ou moins de facettes brillantes, une forme et une cristallisation très nettes, très accusées; sa teinte est légèrement jaunâtre. Il est du poids de 20 carats.

Un article très élogieux a été publié dans le principal journal de la colonie, *l'Argus*, au sujet de l'avis prépondérant que des circonstances particulières m'ont mis à même de donner à l'occasion de cette découverte.

L'Administration n'ayant pas, d'ailleurs, les fonds nécessaires pour faire procéder elle-même à des recherches, les a laissées à l'initiative privée, et un assez grand nombre de personnes sont parties pour le lieu présumé des gisements diamantifères.

Quant aux autres pierres qui avaient été trouvées en même temps que celle qui a été transmise ici, elles ont été perdues par les enfants aux mains desquels on les avait laissées et l'on s'occupe de les retrouver; c'est ce qui résulte de communications officielles dont j'ai eu connaissance.

Depuis que la nouvelle de cette découverte inattendue s'est propagée, de nombreuses quantités de pierres ont été transmises de la rivière Orange à la secrétairerie coloniale pour y être examinées. Le Gouvernement m'a encore appelé à les apprécier, mais j'ai reconnu qu'elles étaient toutes des fragments de quartz ou de petits cailloux ronds quartzeux et vitreux dont plusieurs cependant sont, pour le connaisseur, d'une nature attestant la présence du diamant. Le Gouvernement a fait publier un avis touchant le résultat de cette constatation faite par mes soins.

Les choses en sont là aujourd'hui, et il est vraisemblable qu'avant peu de temps la colonie du Cap sera en possession d'une nouvelle et très importante source de richesse. Ce sera vraiment providentiel pour elle, car elle est actuellement dans une situation des plus difficiles et l'avenir ne s'annonçait guère sous un aspect plus favorable.

Selon moi, le relèvement de la colonie lui viendra, comme il est advenu pour l'Australie, essentiellement de ses richesses naturelles métalliques ou minérales, que recèlent, à n'en pas douter, les principales chaînes de montagnes de l'Afrique du Sud. Ces montagnes renferment de l'or, du cuivre, du fer, du plomb argentifère, de l'émeri, du mercure. On a trouvé et on continue encore à découvrir de ces métaux dans diverses circonscriptions et aujourd'hui la présence du diamant commence à s'y manifester.

Ce qui manque malheureusement à la colonie du Cap, une fois qu'on est sorti des zones les plus habitées et à mesure qu'on s'avance dans le Nord, ce sont les voies et les facilités de communication. C'est littéralement à travers champs, c'est-à-dire à travers d'immenses plaines buissonneuses et sablonneuses que l'on doit cheminer à l'aide de lourds chariots tirés par douze ou seize bœufs. Ces voyages sont fort longs, très fatigants et très dispendieux. Il en résulte que de grandes étendues de territoire appartenant même à la colonie, dans le voisinage de la rivière Orange, principalement entre la partie moyenne de cette rivière et la côte de l'Ouest, sont très peu connues. Elles ne sont fréquentées que par des tribus indigènes vivant à l'état sauvage. La rivière Orange a été cependant signalée par certains voyageurs qui l'ont visitée comme très riche en pierres d'une grande beauté et qui pourraient constituer une branche importante d'exportation, mais ces gisements restent inexploités. Que de richesses en ce genre renferment évidemment les autres parties reculées et encore si peu connues de l'Afrique australe et que l'avenir mettra nécessairement en lumière, au grand profit de ces contrées et du commerce international!

Veuillez agréer, etc.

HÉRITTE.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Arrêté du Ministre de l'agriculture et du commerce autorisant le Congrès..... 1

Programme du Congrès..... 2

Règlement général..... 3

Comité d'honneur..... 6

Membres donateurs..... 7

Liste générale des Membres du Congrès..... 8

Délégués des Gouvernements et des Sociétés..... 49

Bureau du Congrès..... 58

Bureau permanent des Sections..... 60

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance d'inauguration, le lundi 23 septembre 1878..... 63

Sommaire. — Discours de M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, président d'honneur. — Discours de M. Meurand, président du Congrès. — Exposé de l'organisation du Congrès par M. le marquis de Croizier, commissaire général du Congrès. — Discours et communications de membres délégués des Gouvernements étrangers et des Sociétés savantes françaises et étrangères : MM. F. de Lesseps, président du Comité français de l'Association internationale africaine; da Silva Mendès-Léal, ministre de Portugal; Torrès Caïcedo, ministre de la République de Salvador; E. de Ville, délégué de la Belgique; Dr G. Nachtigal, de la Société de géographie de Berlin; Brunialti, de la Société géographique italienne de Rome; N. Appleton, de la Société de géographie de New-York; Boissevain, de la Société de géographie d'Amsterdam; Ferdinand Denis, de l'Institut historique, géographique et ethnographique du Brésil; Bouthillier de Beaumont, de la Société de géographie de Genève; de Mosenthal, consul général de la République d'Orange; le comte Telfener, de la Société géographique italienne de Rome; le comte Meyners d'Estrey, de l'Institut royal des Indes néerlandaises; Cordeiro, de la Société géographique de Lisbonne; le Dr Delgeur, délégué de la Société de géographie d'Anvers; Léon Feer, de la Société académique indo-chinoise de Paris; A. Marre, de l'Académie de Catane; Germain, de la Société languedocienne de géographie de Montpellier; Schrader père, de la Société de géographie de Bordeaux; Leroyer, de l'Association polytechnique; Drapeyron, de la Société de topographie; Weill, de l'Union française de la jeunesse; Edmond Douay, de la Société des gens de lettres; le vice-amiral baron de la Roncière Le Noury, président de la Société de géographie de France.

Pages.

Séance du mardi 24 septembre 1878 95

Sommaire. — Ouverture de la séance : discours de MM. E. Cortambert, vice-président du Congrès, et da Silva Mendès-Léal, ministre plénipotentiaire de Portugal. — **Travaux des Sections.** — Cinquième Section : Questions générales. Procès-verbal de la séance du 24 septembre 1878 : M. Beauvisage, rapporteur. Discussion de deux vœux relatifs à l'Installation de musées et aux Rapports à établir pour cet objet entre les Sociétés de géographie commerciale : MM. le Dr Brunialti, Cortambert, de Goy, Bouthillier de Beaumont, Gros, Poehintesta, le comte Telfener, Hertz, Merritt, Pimpeterre; renvoi de la question aux deuxième et cinquième Sections réunies. — Quatrième Section : Enseignement. Procès-verbal de la séance du 24 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. Discussion de deux vœux tendant à la Création d'une chaire de géographie commerciale au Conservatoire des arts et métiers et à l'Encouragement des voyages d'étude : MM. de Goy, Weill; adoption du premier de ces deux vœux. — Deuxième Section : Produits naturels et manufacturés. Procès-verbal de la séance du 24 septembre 1878 : M. F. Deloncle. — Première Section : Explorations et voies commerciales. Compte rendu sommaire de la séance du 24 septembre 1878 : M. Gauthiot, vice-président permanent de la première Section. Projet de pêcheries arctiques, par M. G. Bousquet. — Discours de M. Merritt, délégué de la Société de géographie de Lyon : observations de M. Cortambert. — Proposition de MM. le professeur Pequito et Luciano Cordeiro, délégués de la Société de géographie de Lisbonne : observations de M. Merritt et renvoi à la quatrième Section. — Lecture de la correspondance adressée au Congrès et fixation de l'ordre du jour des réunions du 25 septembre 1878 : M. le marquis de Croizier.

Séance du mercredi 25 septembre 1878 115

Sommaire. — Ouverture de la séance : allocutions de MM. da Silva Mendès-Léal, délégué du Portugal, et Cesare Correnti, délégué de l'Italie. — **Travaux des Sections.** — Première Section : Explorations et voies commerciales. Procès-verbaux des séances des 24 et 25 septembre 1878 : M. Serph, rapporteur; observations de M. le général Türr. — Adoption d'un vœu demandant la Réunion du Comité international pour l'examen des études faites au sujet du canal interocéanique de l'isthme américain : M. de Ville. — Deuxième et cinquième Sections réunies : Produits naturels et manufacturés et questions générales. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1878 : M. Beauvisage, rapporteur. Discussion et adoption d'un vœu sur l'Aide à donner par les Gouvernements pour la diffusion du questionnaire adopté par le Congrès : MM. le Président, de Ville, Brunialti, da Silva Mendès-Léal, Merritt, de Goy. Adoption de deux vœux relatifs à l'Installation de musées et aux Rapports à établir dans ce but entre les Sociétés de géographie commerciale. — Troisième Section : Émigration et colonisation. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1878 : M. H. Capitaine, rapporteur. Discussion d'un vœu relatif aux Conditions de colonisation et des propositions de MM. Brunialti et Merritt, en vue de la Création de Comités de protection pour les émigrants et de la Surveillance à exercer sur les agences d'émigration : MM. H. Capitaine, Brunialti, Hertz, da Silva Mendès-Léal, Merritt, Coudereau, de Goy, John Le Long; renvoi à la troisième Section. — Quatrième Section : Enseignement. Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. Renvoi, à la quatrième Section, d'une proposition de M. de Goy, sur les Voyages d'étude, et d'un vœu concernant l'Enseignement de la topographie. — Lecture de l'ordre du jour des réunions du 26 septembre 1878 : M. le marquis de Croizier.

Séance du jeudi 26 septembre 1878 137

Sommaire. — Ouverture de la séance : allocution de M. de Ville, délégué de la Belgique. — Ouvrages et travaux offerts au Congrès. — Proposition de réunir à Bruxelles un Deuxième Congrès de Géographie commerciale : discours de MM. Barbosa

Pages.

du Bocage, président de la Société de géographie de Lisbonne; An. Bamps, délégué de la Belgique; vote de cette proposition. — **Travaux des Sections.** — Première Section : Explorations et voies commerciales. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1878 : M. Serph, rapporteur. Projets de canal interocéanique, par M. Virlet d'Aoust. Adoption d'un vœu tendant à la Mise à l'étude, par les Sociétés de géographie, des différents tracés du canal interocéanique : M. N. Appleton. — Deuxième et cinquième Sections réunies : Produits naturels et manufacturés et questions générales. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1878 : M. Beauvisage, rapporteur. Discussion d'un vœu relatif à l'Établissement de bureaux commerciaux : MM. Coudereau, le Président, Merritt, Louis Sentis, Beauvisage, de Lamothe, Hertz; remise du vote à la séance du lendemain. Discussion et adoption d'un vœu relatif aux Renseignements à fournir par les consuls : MM. Brunialti, Bonnavoy de Prémot, Merritt, Saint-Chaffray. — Troisième Section : Émigration et colonisation. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1878 : M. H. Capitaine, rapporteur. — Quatrième Section : Enseignement. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. Vœu relatif à l'Attribution de cartes de l'État-major aux écoles communales ; renvoi à la Section compétente. Adoption d'un vœu sur l'Elaboration d'un plan d'études commerciales : MM. Weill, Bonnavoy de Prémot, le Président. — **Communications.** — Les colonies françaises au point de vue commercial, par M. H. Bionne. — Le canal interocéanique, par M. Verbrugghe : observations de MM. Armand Lucy, Wyse, le Président. — Proposition en vue de la Réunion du prochain Congrès de Géographie commerciale : MM. le Président, Correnti, da Silva Mendès-Léal. — Fixation de l'ordre du jour des réunions du 27 septembre 1878 : M. le Président.

Séance du vendredi 27 septembre 1878 166

Sommaire. — Ouverture de la séance : MM. E. de Ville, délégué de la Belgique, et W. Christophersen, délégué de la Suède et de la Norvège. — Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente. — **Travaux des Sections.** — Deuxième et cinquième Sections réunies : Produits naturels et manufacturés et questions générales. Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1878 : M. F. Deloncle, rapporteur. — Adoption du vœu sur l'Indication du prix des marchandises envoyées aux expositions. Discussion et adoption du vœu d'un Congrès international permanent de Géographie commerciale : MM. Hertz, Deloncle, Cortambert, Cordeiro, de Goy, Gazeau de Vautibault, Hawkes. — Discussion sur l'Organisation des Congrès futurs : MM. Gazeau de Vautibault, Drapeyron, de Goy, Merritt, de Ville, An. Bamps. — Adoption d'un vœu pour la Constitution de bureaux chargés de la publication de renseignements géographiques, statistiques, législatifs et commerciaux. — Renvoi aux quatrième et deuxième Sections d'un vœu sur une Nomenclature géographique internationale : MM. de Ville, Cortambert, Merritt. — Discussion du vœu relatif à l'Établissement de bureaux consulaires : MM. Meurand, Merritt, de Ville, Sentis, Brunialti, de Goy, Saint-Chaffray. Rejet de la rédaction proposée. Adoption d'une nouvelle proposition substituant à l'établissement de bureaux consulaires l'Envoi facultatif à l'étranger, par les Chambres de commerce, de jeunes gens subventionnés par elles pour étudier sur les lieux les questions commerciales, avec l'assistance des consuls auxquels ils seraient recommandés. — Discussion d'un vœu sur l'Adoption d'un méridien international unique : MM. Georges Renaud, Cortambert, Boissevain, Pequito, Schrader, de Ville et de Beaumont. Adoption du vœu modifié. — Troisième Section : Émigration et colonisation. Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1878 : M. H. Capitaine, rapporteur. — Discussion et adoption d'un vœu sur la Formation de conseils d'émigration : MM. Bonnavoy de Prémot, Hertz. — Adoption du vœu sur l'Établissement et l'application de lois protectrices de l'émigration. — Discussion et adoption d'un vœu sur les Renseignements à fournir aux émigrants par les agents maritimes et consulaires : MM. Meurand, Taylor. — Première Section : Explorations et voies commerciales. Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1878 : M. Serph, rapporteur. — Renvoi à la première

Pages.

Section d'un vœu sur l'Exploration du bassin du Congo : MM. Cordeiro, le marquis de Croizier, Bouthillier de Beaumont, le Président, Gauthiot, vice-président de la première Section, de Ville. — Adoption d'un vœu sur la Protection à accorder aux négociants et aux indigènes du bassin du Niger. — Quatrième Section : Enseignement. Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. — Discussion et adoption d'un vœu relatif aux Cartes topographiques à placer dans les classes : MM. Eugène Weill, Levasseur, Ch. de Mosenthal, Hennequin, Drapeyron, R. Cortambert. — Adoption d'un vœu sur les Relations à établir entre les bureaux des écoles de commerce des divers pays. — Discussion et adoption d'un vœu relatif à la Fondation d'écoles de missions scientifiques : MM. le chevalier de Mosenthal, Hertz, Cortambert, Hennequin, etc. — Fixation de l'ordre du jour des réunions du 28 septembre 1878 : M. le Président.

Séance du samedi 28 septembre 1878 194

Sommaire. — Ouverture de la séance : MM. E. Cortambert, vice-président du Congrès, et le Dr Nachtigal, délégué de la Société de géographie de Berlin. — Éloge de M. Petermann : MM. Nachtigal, E. Cortambert, Hertz. — Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente. — Allocution de M. R.-N. Cust, délégué de la Société royale de géographie de Londres. — Le Comité agricole et industriel de la Cochinchine : M. E. Cortambert. Vote d'éloges à l'adresse de ce Comité. — Banquet. — **Communications.** — De l'enseignement de la géographie commerciale en France, par M. Émile Levasseur, membre de l'Institut : observations de M. E. Cortambert. — Les ressources commerciales du Soudan, par M. le Dr Nachtigal : discours et observations de MM. Aristide Marre et da Silva Mendès-Léal. — Choix d'un méridien initial unique, par M. Bouthillier de Beaumont : proposition de M. E. Cortambert. — **Travaux des Sections.** — Première Section : Explorations et voies commerciales. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1878 : M. Serph, rapporteur. — Annexes : communication de M. Brau de Saint-Pol Lias sur l'Institution des colons explorateurs, et note sur l'Importance commerciale de la voie du fleuve Rouge (Tong-King), par M. Georges Renaud. — Adoption de trois vœux présentés par la première Section, relativement au Chemin de fer du Niger, à l'Exploration appuyée sur la colonisation et à l'Ouverture du fleuve Rouge au commerce. — Deuxième et cinquième Sections réunies : Produits naturels et manufacturés et questions générales. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1878 : M. Beauvisage, rapporteur. — Adoption d'un vœu relatif aux Missions composées d'élèves des écoles gouvernementales. — Adoption d'un vœu relatif à la Publicité à demander à la presse pour les travaux des Sociétés de géographie et les récits des explorateurs. — Discussion du vœu demandant la Publication du recueil des rapports commerciaux des agents diplomatiques et consulaires : MM. Meurand, le Président, Georges Renaud, Cortambert, Boteau, de Ville. Adoption du vœu amendé. — Troisième Section : Émigration et colonisation. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1878 : M. H. Capitaine, rapporteur. — Discussion et adoption de deux vœux relatifs à la Civilisation du nègre et au développement colonial intertropical : MM. le Président, H. Capitaine, G. Cazes, Cortambert, Griguel, Bloch, Bionne, Hertz. — Publication des actes du Congrès : MM. le Président, E. Weill, le marquis de Croizier, Hertz. — Quatrième Section : Enseignement. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 1878 : M. E. Weill, rapporteur. — Adoption de vœux tendant au Développement de l'enseignement de la géographie commerciale et de l'étude des langues vivantes, à la création, dans chaque pays, d'une société commune à l'étude des colonies : observations de MM. le Président, de Goy, Sentis et le marquis de Croizier.

Séance de clôture, le lundi 30 septembre 1878 237

Sommaire. — Allocution de M. Meurand, président, et de M. le marquis de Croizier, commissaire général du Congrès. — Historique des travaux du Congrès, par M. Ch. Hertz, secrétaire général. — Discours et allocutions des délégués étrangers et des

Pages.

représentants des Sociétés savantes : MM. da Silva Mendès-Léal, délégué du Portugal ; Torrès Caïcedo, délégué de San-Salvador ; de Ville, délégué de la Belgique ; le général Türr ; le professeur Cordeiro, de la Société de géographie de Lisbonne ; Appleton, de la Société de géographie de New-York ; A. Roggers, de la Société asiatique de Bombay ; Ad. Huart, délégué de la République de Libéria ; de Mosenthal, délégué de la République d'Orange ; Hawkes, de la Société américaine de géographie de New-York ; le professeur Pequito, de la Société de géographie de Lisbonne ; le Dr Obst, de la Société de géographie de Leipsig ; W. Christophersen, délégué de Suède et Norvège ; Ed. Douay, de la Société des gens de lettres ; E. Weill, de l'Union française de la jeunesse. — Clôture du Congrès.

Résolutions et voeux adoptés par le Congrès de Géographie commerciale..... 259

PIÈCES ANNEXES.

Annexe n° 1. Banquet du Congrès international de Géographie commerciale.... 267

Annexe n° 2. Rapport sur la découverte de diamants, près de la rivière Orange. 271

NOMENCLATURE DES CONFÉRENCES FAITES AU PALAIS DU TROCADÉRO

PENDANT L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

1er VOLUME.

INDUSTRIE. — CHEMINS DE FER. — TRAVAUX PUBLICS. — AGRICULTURE.

Conférence sur les Machines Compound à l'Exposition universelle de 1878, comparées aux machines Corliss, par M. de Fréminville, directeur des constructions navales, en retraite, professeur à l'École centrale des arts et manufactures. (Lundi 8 juillet.)

Conférence sur les Moteurs à gaz à l'Exposition de 1878, par M. Jules Armengaud jeune, ingénieur civil. (Mercredi 14 août.)

Conférence sur la Fabrication du gaz d'éclairage, par M. Arson, ingénieur de la Compagnie parisienne du gaz. (Mardi 16 juillet.)

Conférence sur l'Éclairage, par M. Servier, ingénieur civil. (Mercredi 21 août.)

Conférence sur les Sous-produits dérivés de la houille, par M. Bertin, professeur à l'Association polytechnique. (Mercredi 17 juillet.)

Conférence sur l'Acier, par M. Marché, ingénieur civil. (Samedi 20 juillet.)

Conférence sur le Verre, sa fabrication et ses applications, par M. Clémandot, ingénieur civil. (Samedi 27 juillet.)

Conférence sur la Minoterie, par M. Vigreux, ingénieur civil, répétiteur faisant fonctions de professeur à l'École centrale des arts et manufactures. (Mercredi 31 juillet.)

Conférence sur la Fabrication du savon de Marseille, par M. Arnavon, manufacturier. (Samedi 3 août.)

Conférence sur l'Utilisation directe et industrielle de la chaleur solaire, par M. Abel Pifre, ingénieur civil. (Mercredi 28 août.)

Conférence sur la Teinture et les différents procédés employés pour la décoration des tissus, par M. Blanche, ingénieur et manufacturier, membre du Conseil général de la Seine. (Samedi 21 septembre.)

Conférence sur la Fabrication du sucre, par M. Vivien, expert-chimiste, professeur de sucrerie. (Samedi 14 septembre.)

Conférence sur les Conditions techniques et économiques d'une organisation rationnelle des chemins de fer, par M. Vauthier, ingénieur des ponts et chaussées. (Samedi 13 juillet.)

Conférence sur les chemins de fer sur routes, par M. Chabrier, ingénieur civil, président de la Compagnie des chemins de fer à voie étroite de la Meuse. (Mardi 24 septembre.)

Conférence sur les Freins continus, par M. Banderali, ingénieur inspecteur du service central du matériel et de la traction au Chemin de fer du Nord. (Samedi 28 septembre.)

Conférence sur les Travaux publics aux États-Unis d'Amérique, par M. Malézieux, ingénieur en chef des ponts et chaussées. (Mercredi 7 août.)

Conférence sur la Dynamite et les substances explosives, par M. Roux, ingénieur des manufactures de l'État. (Samedi 10 août.)

Conférence sur l'Emploi des eaux en agriculture par les canaux d'irrigation, par M. de Passy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite. (Mardi 13 août.)

Conférence sur la Destruction du phylloxera, par M. Rohart, manufacturier chimiste. (Mardi 9 juillet.)

2e VOLUME.

ARTS. — SCIENCES.

Conférence sur le Palais de l'Exposition universelle de 1878, par M. Émile Trélat, directeur de l'École spéciale d'architecture. (Jeudi 25 juillet.)

Conférence sur l'Utilité d'un Musée des arts décoratifs, par M. René Ménard, homme de lettres. (Jeudi 22 août.)

Conférence sur le Mobilier, par M. Émile Trélat, directeur de l'École spéciale d'architecture. (Samedi 24 août.)

Conférence sur l'Enseignement du dessin, par M. L. Cernesson, architecte, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine. (Samedi 31 août.)

Conférence sur la Modalité dans la musique grecque, avec des exemples de musique dans les différents modes, par M. Bourgault-Ducoudray, grand prix de Rome, membre de la Commission des auditions musicales à l'Exposition universelle de 1878. (Samedi 7 septembre.)

Conférence sur l'Habitation à toutes les époques, par M. Charles Lucas, architecte. (Lundi 9 sept.)

Conférence sur la Céramique monumentale, par M. Sédille, architecte. (Jeudi 19 septembre.)

Conférence sur le Bouddhisme à l'Exposition de 1878, par M. Léon Feer, membre de la Société académique indo-chinoise. (Jeudi 1er août.)

Conférence sur le Tong-King et ses peuples, par M. l'abbé Durand, membre de la Société académique indo-chinoise, professeur des sciences géographiques à l'Université catholique. (Mardi 27 août.)

Conférence sur l'Astronomie à l'Exposition de 1878, par M. Vinot, directeur du *Journal du Ciel*. (Jeudi 18 juillet.)

Conférence sur les Applications industrielles de l'électricité, par M. Antoine Breguet, ingénieur-constructeur. (Jeudi 8 août.)

Conférence sur la Tachymétrie. — Réforme pédagogique pour les sciences exactes. — Rectification des fausses règles empiriques en usage, par M. Lagout, ingénieur en chef des ponts et chaussées. (Mardi 10 sept.)

Conférence sur les Conditions d'équilibre des poissons dans l'eau douce et dans l'eau de mer, par M. le docteur A. Moreau, membre de l'Académie de médecine. (Mercredi 25 septembre.)

3e VOLUME.

ENSEIGNEMENT. — SCIENCES ÉCONOMIQUES. — HYGIÈNE.

Conférence sur l'Enseignement professionnel, par M. Corbon, sénateur. (Mercredi 10 juillet.)

Conférence sur l'Enseignement des sourds-muets par la parole (méthode Jacob Rodrigues Pereire) **et l'application de la méthode aux entendants-parlants**, par M. F. Hément, inspecteur de l'enseignement primaire. (Jeudi 11 juillet.)

Conférence sur l'Enseignement des sourds-muets dans les écoles d'entendants, par M. E. Grosselin, vice-président de la Société pour l'enseignement simultané des sourds-muets et des entendants-parlants. (Jeudi 12 septembre.)

Conférence sur la Gymnastique des sens, système d'éducation du jeune âge, par M. Constantin Delhez, professeur à Vienne (Autriche). (Lundi 19 août.)

Conférence sur l'Unification des travaux géographiques, par M. de Chancourtois, ingénieur en chef au corps des Mines, professeur de géologie à l'École nationale des Mines. (Mardi 3 septembre.)

Conférence sur l'Algérie, par M. Allan, publiciste. (Mardi 17 septembre.)

Conférence sur l'Enseignement élémentaire de l'Économie politique, par M. Frédéric Passy, membre de l'Institut. (Dimanche 25 août.)

Conférence sur les Institutions de prévoyance, d'après le Congrès international, au point de vue de l'intérêt français, par M. de Malarce, secrétaire perpétuel de la Société des Institutions de prévoyance de France. (Lundi 16 septembre.)

Conférence sur le Droit international, par M. Ch. Lemonnier, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté. (Mercredi 18 septembre.)

Conférence sur les Causes de la dépopulation, par M. le docteur A. Desprès, professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien de l'hôpital Cochin. (Lundi 26 août.)

Conférence sur le Choix d'un état au point de vue hygiénique et social, par M. Placide Couly, ancien membre de la Commission du travail des enfants dans les manufactures. (Mardi 30 juillet.)

Conférence sur les Hospices marins et les Écoles de rachitiques, par M. le docteur de Pietra-Santa, secrétaire de la Société française d'hygiène. (Mardi 23 juillet.)

Conférence sur le Tabac au point de vue hygiénique, par M. le docteur A. Riant. (Mardi 20 août.)

Conférence sur l'Usage alimentaire de la viande de cheval, par M. E. Decroix, vétérinaire principal, fondateur du Comité de propagation pour l'usage alimentaire de la viande de cheval. (Jeudi 26 septembre.)

AVIS. — On peut se procurer chaque volume à l'**Imprimerie Nationale** (rue Vieille-du-Temple, n° 87) et dans toutes les librairies, au fur et à mesure de l'impression.